



**HAL**  
open science

# Une approche constructionnelle des enclosures genre et espèce

Pierre Chauveau-Thoumelin

► **To cite this version:**

Pierre Chauveau-Thoumelin. Une approche constructionnelle des enclosures genre et espèce. Linguistique. Université de Lille, 2020. Français. NNT : 2020LILUH010 . tel-03082640

**HAL Id: tel-03082640**

**<https://theses.hal.science/tel-03082640>**

Submitted on 18 Dec 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Lille

École doctorale des sciences de l'homme et de la société

UMR STL 8163

# Une approche constructionnelle des enclosures *genre et espèce*

Pierre CHAUVEAU-THOUMELIN

Thèse présentée en vue de l'obtention du grade de  
docteur en sciences du langage

3 juillet 2020

## Jury

Dany AMIOT	Université de Lille	directrice
Kate BEECHING	University of the West of England	examinatrice
Bert CAPPELLE	Université de Lille	examineur
Richard HUYGHE	Université de Fribourg	rapporteur (président)
Peter LAUWERS	Universiteit Gent	examineur
Wiltrud MIHATSCH	Eberhard Karls Universität Tübingen	rapporteuse



# Une approche constructionnelle des enclosures *genre et espèce*

Pierre CHAUVEAU-THOUMELIN



À ma grand-mère



The gibbon doesn't know what it's categorized as,  
it doesn't even know it's called a gibbon.

— Dr Leonard HOFSTADTER





# Sommaire

Résumé	ix
Abstract	xi
Remerciements	xiii
Abréviations et conventions	xv
Introduction	1
1 L'approche constructionnelle	15
2 Classification	49
3 Qualification	71
4 Typification	105
5 Quantification	155
Conclusion	185
Bibliographie	197
Index des auteurs	221
Liste des figures	227
Liste des tableaux	229
Table des matières	231



# Résumé

## Une approche constructionnelle des enclosures *genre* et *espèce*

Les noms *genre* et *espèce* sont dits taxinomiques en référence à leur utilisation dans la classification du vivant (e.g. zoologie, botanique). En dehors du domaine scientifique, ils possèdent une large palette d'emplois. Sur la base d'un corpus composé de textes variés (articles journalistiques, œuvres littéraires, documents juridiques et institutionnels, articles encyclopédiques, messages de forums en ligne), l'objectif de cette thèse est de proposer un examen détaillé de six constructions (i.e. associations forme-sens) du français faisant intervenir les noms *genre* et *espèce*, et mettant en œuvre quatre interprétations : classifiante (e.g. *Molotra et Reductoonops sont deux genres d'araignées aranéomorphes*), qualifiante (e.g. *Son obsession l'a embarqué dans une espèce de tourbillon destructeur*), typifiante (e.g. *Elle aime participer à ce genre d'évènements ; Il ne sait faire que les gâteaux genre quatre-quarts*) et quantifiante (e.g. *Ton avis n'a aucune espèce d'intérêt ; Sa bibliothèque déborde de dictionnaires en tout genre*). Ce travail repose sur une analyse des propriétés syntaxiques, sémantiques, et dans une certaine mesure, discursives et pragmatiques de ces constructions. Je montre les rapports qu'elles entretiennent avec les phénomènes de catégorisation et de quantification, et la façon dont certaines, qui fonctionnent comme enclosures, (re)définissent les contours des catégories.

**Mots-clés** : classification, qualification, typification, quantification, catégories *ad hoc*, catégorisation approximative.



# Abstract

## A constructional approach to the French hedges *genre* and *espèce*

The French nouns *genre* and *espèce* are said to be taxonomic due to their use in the classification of living things (e.g. zoology, botany). Outside the scientific field, they show a wide range of uses. Using a corpus composed of various texts (newspaper articles, literary texts, legal and institutional documents, encyclopaedic articles, messages from online forums), this thesis presents a detailed examination of six French constructions (*i.e.* form-meaning pairings) involving *genre* and *espèce*, and implementing four interpretations: classifying (e.g. *Molotra et Reductoonops sont deux genres d'araignées aranéomorphes*), qualifying (e.g. *Son obsession l'a embarqué dans une espèce de tourbillon destructeur*), typifying (e.g. *Elle aime participer à ce genre d'évènements; Il ne sait faire que les gâteaux genre quatre-quarts*) and quantifying (e.g. *Ton avis n'a aucune espèce d'intérêt; Sa bibliothèque déborde de dictionnaires en tout genre*). This work is based on an analysis of the syntactic, semantic, and to some extent, discursive and pragmatic properties of these constructions. I show their relationship to the categorization and quantification phenomena, and how some of them, which function as hedges, (re)define the boundaries of categories.

**Keywords:** classification, qualification, typification, quantification, *ad hoc* categories, vague categorization.



# Remerciements

Ce travail doit beaucoup au concours d'un certain nombre de personnes que je tiens ici à remercier.

En premier lieu, Dany Amiot, pour m'avoir accompagné dans ce travail pendant toutes ces années, toujours avec la même disponibilité et le même enthousiasme. Nombre des idées développées dans cette thèse sont nées des échanges que nous avons eus et je lui en suis profondément reconnaissant.

Wiltrud Mihatsch et Richard Huyghe pour avoir accepté d'être mes rapporteurs, ainsi que Kate Beeching, Bert Cappelle et Peter Lauwers pour avoir accepté de faire partie de mon jury.

Ma formation de linguiste a commencé à l'université de Caen et je dois beaucoup à mes professeurs d'alors, notamment à Chris Smith, la première à m'avoir initié à la linguistique, et dont le savoureux cours de lexicologie a été décisif dans mon parcours universitaire, ainsi qu'à Véronique Lenepveu qui m'a guidé dans mon premier travail de recherche sur *évidemment* et *de toute évidence* et a confirmé ma volonté de faire de la linguistique.

Je remercie mes collègues et professeurs de l'université de Lille, tout particulièrement Dany Amiot, Antonio Balvet, Bert Cappelle, Anne Carlier, Pierre Corbin, Georgette Dal, Ilse Depraetere, Edwige Dugas, Nathalie Gasiglia, Natalia Grabar, Chad Langford, Kathleen O'Connor, Cédric Patin, Katia Paykin, Gerhard Schaden et Delphine Tribout.

*Savoirs, Textes, Langage* est un laboratoire où il fait bon être doctorant, pour ça je remercie les directions successives, Philippe Sabot, Natalia Grabar, Alain Lernould



et Ilse Depraetere; les membres de mon comité de suivi de thèse, Cédric Patin et Philippe Sabot pour m'avoir accompagné et conseillé dans la bonne humeur; Justin Duquesnoy, Marie-Christine Ismaïel, Nadège Sieckelinck, Édouard Neidenberger et Caroline Taillez pour leur aide précieuse, qu'elle soit administrative, technique ou documentaire.

Bien entendu, je n'oublie pas mes collègues des éditions Le Robert pour avoir accepté avec bienveillance de voir leur documentaliste disparaître à chacune de ses inspirations soudaines. Un grand merci pour son soutien à Bérengère Baucher qui, passée par là quelques années auparavant, était la plus à même de comprendre les enjeux de ma double vie. Merci également à Wanda Rzewuski des éditions Diagonal pour son aide technico-grammatico-orthotypographique.

Je ne remercierai jamais assez mon équipe dévouée de relecteurs, ma mère, Thomas, Romain et Laurence pour leurs relectures à la fois attentives et promptes de ce manuscrit, malgré les délais serrés que je leur avais imposés. Leurs commentaires et suggestions en tout genre m'ont été très précieux.

Je suis très reconnaissant à mes parents pour leur soutien sans faille pendant toute la durée de cette entreprise.

Je remercie mes amis, Laurence, Benoît, Bertille, Sequoya, Jasper et Simon pour nos discussions linguistiques et moins linguistiques. Mention spéciale à Thomas, mon distributeur de motivation et conseiller personnel en gestion de crise rédactionnelle.

Enfin, merci à Romain pour toute la patience et la compréhension dont il a fait preuve, et pour tout le reste.

# Abréviations et conventions

Ces quelques pages listent les abréviations et les conventions typographiques utilisées dans ce travail.

## Catégories et constituants syntaxiques

A	adjectif
DÉT	déterminant
DÉT <sub>DÉF</sub>	déterminant défini
DÉT <sub>INDÉF</sub>	déterminant indéfini
N	nom (autre qu'un nom taxinomique)
N <sub>TAX</sub>	nom taxinomique
N <sub>PR</sub>	nom propre
PRÉP	préposition
P	proposition
SD	syntagme déterminatif
SN	syntagme nominal
SP	syntagme prépositionnel
MOD	modifieur du nom

## Constructions

⟨ ... ⟩	séquence linguistique ; forme d'une construction
[ ... ] ↔ ' ... '	construction (association forme-sens)

(...)	constituant facultatif dans une séquence linguistique ou une construction
{..., ...}	valeurs possibles pour un constituant dans une séquence linguistique ou une construction
X, Y, Z	constituants dans une séquence linguistique ou une construction
GENRE+	ensemble des expressions <i>genre, le genre, du genre, du genre de, dans le genre</i> et <i>dans le genre de</i> dans la construction [X GENRE+ Y]

## Interprétations

CLA	interprétation classifiante ; classification
QUA	interprétation qualifiante ; qualification
TYP	interprétation typifiante ; typification
QTF	interprétation quantifiante ; quantification

## Jugements d'acceptabilité

*	énoncé agrammatical
?	énoncé douteux
#	énoncé grammatical mais dont l'interprétation n'est pas celle attendue

## Corpus

LEM	corpus <i>Le Monde</i>
FRA	corpus <i>Frantext</i>
EUR	corpus <i>DCEP (Digital Corpus of the European Parliament)</i>
WIK	corpus <i>Wikipédia</i>
DOC	corpus <i>Doctissimo</i>
ALL	ensemble des corpus LEM, FRA, EUR, WIK et DOC
GÉN	ensemble des corpus LEM, FRA et DOC
SPÉ	ensemble des corpus EUR et WIK

## Conventions typographiques

<i>fleur</i>	unité linguistique
LIVRE	catégorie cognitive
<i>DONNER</i>	unité linguistique susceptible d'être fléchie dans une séquence linguistique ou une construction
'distribuer'	sens d'une unité linguistique
genre	mise en valeur de l'élément principal dans un exemple
<u>même</u>	autre élément remarquable dans un exemple

## Ouvrages de référence

Voir la bibliographie pour les références complètes.

Acad.	<i>Dictionnaire de l'Académie française</i>
BU	<i>Le Bon Usage</i>
DHLF	<i>Dictionnaire historique de la langue française</i>
GMF	<i>Grammaire méthodique du français</i>
GR	<i>Le Grand Robert de la langue française</i>
PR	<i>Le Petit Robert de la langue française</i>
RI	<i>Le Robert illustré</i>
TLFi	<i>Trésor de la langue française informatisé</i>



# Introduction

Les noms *genre* et *espèce* sont dits taxinomiques en référence à leur utilisation dans la classification du vivant (e.g. zoologie, botanique). En dehors du domaine scientifique, ils possèdent une large palette d'emplois. Sur la base d'un corpus composé de textes variés, l'objectif de cette thèse est de proposer un examen détaillé de six constructions du français faisant intervenir les noms *genre* et *espèce*, et mettant en œuvre quatre interprétations : classifiante, qualifiante, typifiante et quantifiante<sup>1</sup>. Il s'agit de constructions au sens de la grammaire de construction, c'est-à-dire d'associations symboliques entre une forme et un sens (cf. chapitre 1). Quatre d'entre elles, illustrées par les exemples (1) à (4), possèdent une structure a priori identique :  $\langle \text{DÉT } N_{\text{TAX}} \text{ de } N \rangle$ . Les deux autres constructions à l'étude sont instanciées dans les exemples (5) et (6). Elles présentent respectivement les structures  $\langle X \text{ GENRE+ } Y \rangle$  et  $\langle \text{DÉT } N \{en, de\} \text{ TOUT } N_{\text{TAX}} \rangle$ <sup>2</sup>.

- (1) *Molotra* et *Reductoonops* sont **deux genres d'araignées aranéomorphes**.
- (2) Son obsession l'a embarqué dans **une espèce de tourbillon destructeur**.
- (3) Elle aime participer à **ce genre d'évènements**.
- (4) Ton avis n'a **aucune espèce d'intérêt**.
- (5) Il ne sait faire que **les gâteaux genre quatre-quarts**.
- (6) Sa bibliothèque déborde de **dictionnaires en tout genre**.

Ce travail repose sur une analyse des propriétés syntaxiques, sémantiques, et dans une certaine mesure, discursives et pragmatiques de ces constructions (cf. chapitres 2 à 5).

---

1. Pour un premier aperçu de ces interprétations, voir la section 1.3.2, p. 38. À chacune de ces interprétations correspond un chapitre d'analyse de la thèse.

2. Les notations des constructions sont explicitées dans les chapitres d'analyse. Voir aussi la table des abréviations et conventions aux pages xv à xvii.

Certaines d'entre elles sont des enclosures, *i.e.* des expressions servant à rendre la catégorisation plus floue ou au contraire plus stricte.

Le terme *enclosure* est la traduction proposée par Kleiber & Riegel (1978) de l'appellation *hedge* utilisée par Lakoff (1972)<sup>3</sup>, Zadeh (1972) et d'autres après eux<sup>4</sup>. Lakoff (1972) définit les *hedges* ainsi :

[...] words whose meaning implicitly involves fuzziness – words whose job is to make things fuzzier or less fuzzy. (Lakoff, 1972, p. 195)

La définition que propose Lakoff (1972) est on ne peut plus « vague », mais néanmoins opératoire pour fixer à grands traits les limites de cette catégorie hétérogène – de par la nature variée de ses membres – qu'est la catégorie des enclosures. De cette définition, on comprend que le rôle d'une enclosure s'exerce au niveau du processus de catégorisation, selon deux mouvements opposés : soit l'enclosure rend la catégorisation plus floue, soit l'enclosure rend la catégorisation moins floue – plus stricte donc – en renforçant l'appartenance d'un individu à une catégorie donnée. Comparons les exemples (7), (8) et (9) :

- (7) X est une omelette norvégienne
- (8) X est une **espèce d'**omelette norvégienne
- (9) X est une **véritable** omelette norvégienne

L'énoncé (7) illustre un processus de catégorisation non-enclosif : X appartient – sans ambiguïté – à la catégorie OMELETTE NORVÉGIENNE. En (8), l'enclosure *espèce de* vient « flouter » la catégorisation : X appartient à la catégorie OMELETTE NORVÉGIENNE mais n'en constitue sans doute pas un exemple prototypique ; c'est un membre périphérique de la catégorie<sup>5</sup>. À l'inverse, en (9), l'appartenance de X à la catégorie OMELETTE

---

3. « [...] Lakoff propose l'étude systématique de ce qu'il appelle les HEDGES (terme que nous avons essayé de traduire par *enclosures*) [...] » (Kleiber & Riegel, 1978, p. 94). La tentative traductionnelle des auteurs a fait date puisque c'est désormais le terme consacré en français.

4. Lorsque Lakoff publie « Hedges: a study in meaning criteria and the logic of fuzzy concepts » en avril 1972, il a lu une version non publiée de l'article de Zadeh (1972) intitulé « A fuzzy-set-theoretic interpretation of linguistic hedges ». La même année – probablement peu après –, l'article de Zadeh est publié dans le *Journal of Cybernetics* ; leurs travaux sont donc concomitants. Les deux hommes ont probablement échangé sur le sujet ; à cette époque ils sont tous deux rattachés à l'université de Berkeley, ce qui est d'ailleurs toujours le cas.

5. Une lecture classifiante de l'exemple (8) est théoriquement possible. X correspond dans ce cas à une sous-classe de la catégorie OMELETTE NORVÉGIENNE, étant entendu qu'elle en contient plusieurs.

NORVÉGIENNE est renforcée par l'enclosure *véritable* : X est indubitablement une omelette norvégienne, c'en est même un exemple prototypique<sup>6</sup>.

Avant Lakoff, on trouve chez Austin (1962) la notion de *adjuster-word* qui se rapproche de celle de l'enclosure ; l'auteur s'interroge sur la fonction de *like* notamment, *adjuster-word* par excellence selon lui :

'Like' is *the* great *adjuster-word*, or, alternatively put, the main flexibility-device by whose aid, in spite of the limited scope of our vocabulary, we can always avoid being left completely speechless. (Austin, 1962, p. 74)

Weinreich ([1963] 1966) appelle lui aussi à une étude des enclosures :

For every language, finally, stock must be taken of all metalinguistic operators such as English *true, real, so-called, strictly speaking*, German *eigentlich*, and the most powerful extrapolator of all –*like*– which function as instructions for the loose or strict interpretation of designata. (Weinreich, [1963] 1966, p. 163)

Les *hedges* n'ont pas encore leur nom – l'auteur parle de *metalinguistic operators* –, mais déjà les éléments de la définition de Lakoff (1972) sont présents : ce sont des « instructions for the loose or strict interpretation of designata. »<sup>7</sup>

## **Théorie des ensembles flous**

L'étude des enclosures prend sa source entre autres dans les travaux de Zadeh (1965) sur la théorie des ensembles flous qui constitue une extension de la théorie classique des ensembles. Zadeh définit l'ensemble flou de la façon suivante :

---

Il me semble cependant qu'en l'absence d'un contexte plus large ce n'est pas l'interprétation qui vient spontanément à l'esprit ici. La lecture classifiante est d'ailleurs plutôt rare avec *espèce de* en dehors de la classification du vivant (cf. chapitre 2).

6. Certains cas sont d'analyse plus complexe. Dans l'énoncé *Cet homme est un vrai singe* (Kleiber & Riegel, 1978, p. 97) par exemple, l'homme en question n'est bien entendu pas véritablement un singe, mais l'enclosure *vrai* signale qu'il possède certaines propriétés typiquement attribuées aux singes, qu'il aime par exemple démesurément les bananes, qu'il est farceur, ou encore qu'il est très agile pour se déplacer dans les arbres. Sur les enclosures *vrai* et *véritable*, voir notamment Kleiber & Riegel (1978) et Legallois (2002, 2005).

7. Voir Schröder & Zimmer (1997) pour une intéressante – bien que désormais un peu ancienne – bibliographie thématique sur les enclosures.



Let  $X$  be a space of points (objects), with a generic element of  $X$  denoted by  $x$ . Thus,  $X = \{x\}$ .

A *fuzzy set (class)*  $A$  in  $X$  is characterized by a *membership (characteristic) function*  $f_A(x)$  which associates with each point in  $X$  a real number in the interval  $[0, 1]$ , with the value of  $f_A(x)$  at  $x$  representing the “grade of membership” of  $x$  in  $A$ . (Zadeh, 1965, p. 339)

La théorie des ensembles flous définit donc une fonction d'appartenance dont les valeurs sont des nombres réels appartenant à l'intervalle  $[0, 1]$ . Le nombre de valeurs possibles est infini, mais comme le note Lakoff (1972), cette infinité de valeurs reste purement théorique, l'esprit humain étant incapable d'en distinguer autant :

Perhaps it would be psychologically more real not to have an infinity of degrees of set membership, but rather some relatively small number of degrees, say the usual  $7 \pm 2$ . (Lakoff, 1972, p. 187)

Dans la théorie classique des ensembles, les deux seules valeurs possibles sont 0 ( $x$  n'appartient pas à l'ensemble) et 1 ( $x$  appartient à l'ensemble), tandis que dans la théorie des ensembles flous, plus le degré d'appartenance s'approche de 1, plus  $x$  appartient à l'ensemble, et, à l'inverse, plus le degré d'appartenance s'approche de 0, moins  $x$  appartient à l'ensemble. Tous les membres d'un ensemble classique le sont donc au même niveau, tandis que les membres d'un ensemble flou se distinguent par leur degré d'appartenance à l'ensemble.

La notion d'ensemble mathématique, qu'il soit classique ou flou, n'est pas sans rappeler la notion de catégorie telle qu'utilisée en linguistique. Plusieurs conceptions de la notion de catégorie ont guidé les études de sémantique à travers les siècles : si le modèle dit « classique » a longtemps prévalu, on observe une révolution dans la conception de cette notion à partir de la seconde moitié du  $xx^e$  siècle.

### **Du modèle classique à la conception cognitive des catégories**

Dans la philosophie classique, les êtres et les choses sont regroupés en classes sur la base de caractéristiques communes. Aristote (2007)<sup>8</sup> distingue le genre et l'espèce.

---

8. Pour une présentation plus complète de la conception aristotélicienne des catégories, voir par exemple ces trois articles issus de la *Stanford Encyclopedia of Philosophy : Aristotle's Categories* (Studtmann, 2018), *Aristotle's Logic* (Smith, 2019) et *Substance* (Robinson, 2018).

L'espèce est le produit d'une division du genre sur la base d'une différence spécifique. La différence spécifique exprime ce qui distingue une espèce des autres espèces appartenant au même genre. En ce sens, elle constitue une caractéristique essentielle. L'espèce hérite donc des caractéristiques du genre auxquelles s'adjoint la différence spécifique. C'est cet ensemble qui constitue la définition de l'espèce. Ainsi le genre *animal*, par exemple, se divise-t-il en deux espèces que sont l'*humain* et le *non-humain*, l'un est doué de raison, l'autre non ; c'est ce critère (*i.e.* rationnel vs irrationnel) qui constitue la différence spécifique. Une espèce peut donc également constituer un genre si une différence spécifique permet de distinguer en son sein d'autres espèces, alors susceptibles d'être genres à leur tour, et ainsi de suite. Le genre suprême (ou substance) est le genre le plus élevé, c'est-à-dire celui qui ne correspond à la division d'aucun genre qui lui serait supérieur ; il n'est donc jamais espèce. Lorsqu'une espèce n'est plus décomposable sur la base d'une différence spécifique, c'est qu'elle est constituée uniquement d'individus qui ne se différencient alors les uns des autres, non plus par des différences spécifiques, mais par des accidents ; cette espèce, dite « dernière » ou « ultime », n'est jamais genre. Les accidents constituent des caractéristiques non essentielles, non nécessaires, des individus<sup>9</sup>.

Le modèle dit des conditions nécessaires et suffisantes, qui a prévalu jusque dans la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle, est le prolongement du modèle aristotélicien. Selon cette conception, l'appartenance d'un individu X à une catégorie Y est déterminée par le fait que X possède l'ensemble des propriétés essentielles partagées par tous les membres de la catégorie Y<sup>10</sup>. Ce modèle repose sur trois principes qui font écho aux propriétés des ensembles classiques présentés *supra* :

- Les catégories ont des frontières rigides, parfaitement délimitées.
- L'appartenance d'un individu à une catégorie s'établit selon un principe binaire : X appartient ou n'appartient pas à une catégorie donnée.
- Tous les membres d'une catégorie sont égaux ; ils en sont membres au même degré.

---

9. Cette conception des genres et des espèces est antérieure à celle qu'on trouve dans les classifications scientifiques (cf. section 1.3.1, p. 33).

10. Pour une présentation du modèle des conditions nécessaires et suffisantes et de ses limites, voir entre autres Langacker (1987, p. 16 ; *criteria-attribute model*), Lakoff (1987, chap. 1 et 2), Kleiber (1990, chap. 1), Hampton (1997), Croft & Cruse (2004, § 4.2).

Ce modèle va peu à peu être abandonné au profit d'une conception cognitive des catégories, suite notamment aux travaux de Wittgenstein ([1953] 1986) sur la notion de ressemblance de famille, de Berlin & Kay (1969) sur la perception des couleurs, qui ont mis en évidence les notions de centralité et de gradience à l'intérieur des catégories, mais surtout de Rosch (1973b).

Lorsque Lakoff (1972) transpose la notion d'ensemble flou au domaine de la sémantique, envisageant ainsi l'existence de degrés d'appartenance à une catégorie, il s'appuie également sur l'étude de Heider (1971) en psychologie cognitive<sup>11</sup>. Sur la base de diverses expériences, l'autrice démontre que les catégories ont une structure interne et que pour une catégorie donnée, il existe des membres plus représentatifs – plus prototypiques – que d'autres. Contrairement à ce qu'il en est dans le modèle classique, tous les membres d'une catégorie ne le sont donc pas au même degré, ce qui implique que les catégories ont des frontières floues. Rosch & Mervis (1975) ont par ailleurs montré que les membres des catégories sont liés entre eux, non par un ensemble de propriétés communes comme dans le modèle classique, mais par des ressemblances de famille (Wittgenstein, [1953] 1986), c'est-à-dire des propriétés qui ne sont pas partagées par tous les membres d'une catégorie, mais par au moins deux membres. Sur la base d'expériences, Rosch & Mervis (1975) ont ainsi établi que les membres les plus prototypiques d'une catégorie donnée sont ceux qui partagent le plus de propriétés avec les autres membres de leur catégorie (degré de ressemblance de famille plus fort), et le moins de propriétés avec les membres des autres catégories (degré de ressemblance de famille plus faible). Ces travaux marquent le début de la théorie du prototype (Rosch, 1973b, 1973a, 1975, 1978; Rosch & Mervis, 1975; Rosch, Mervis *et al.*, 1976) qui, au-delà du champ de la psychologie cognitive, a bouleversé la représentation des catégories, dans les études sémantiques notamment<sup>12</sup>.

Toujours en psychologie cognitive, et dans le prolongement de la théorie du prototype, Barsalou (1983) a le premier mis en évidence l'existence d'un type tout à fait particulier de catégories : les catégories *ad hoc*. Une catégorie *ad hoc* est « a novel

---

11. Cette étude fondatrice intitulée « On the internal structure of perceptual and semantic categories » est une version non encore publiée de Rosch (1973b), Heider et Rosch étant une seule et même chercheuse.

12. Pour une présentation des travaux de Rosch, voir par exemple Lakoff (1987, chap. 2) et Kleiber (1990).

category constructed spontaneously to achieve a goal relevant in the current situation » (Barsalou, 2010, p. 86)<sup>13</sup>. Comme le notent Mauri & Sansò (2018), les étiquettes correspondant aux catégories *ad hoc* prennent le plus souvent la forme d'expressions linguistiques complexes, telles que FRUITS DE SAISON, ACTIVITÉS TOURISTIQUES À FAIRE À LILLE, VENDEURS POTENTIELS DE GUITARES DE JAZZ MANOUCHE<sup>14</sup>. Dans les travaux de Rosch, il n'était question que des catégories communes (*common categories*) – ou catégories naturelles (*natural categories*) –, c'est-à-dire des catégories telles que FLEUR, OISEAU ou encore MEUBLE<sup>15</sup>. La principale différence qui existe entre les catégories naturelles et les catégories *ad hoc* tient au fait que les premières sont parfaitement ancrées dans la mémoire à long terme (*entrenched*) tandis que les secondes sont créées à la volée pour satisfaire un besoin communicationnel précis<sup>16</sup>. Comme l'a montré Barsalou (1983, 1985, 2010), les catégories naturelles et les catégories *ad hoc* sont structurées de façon identique<sup>17</sup> :

- Il existe des membres de la catégorie plus représentatifs que d'autres, plus prototypiques<sup>18</sup> ;
- Les catégories ont des frontières floues<sup>19</sup>.

Deux aspects essentiels distinguent les catégories *ad hoc* des catégories naturelles. Contrairement aux catégories naturelles, les catégories *ad hoc* sont (i) entièrement dépendantes du contexte, et (ii) ne sont pas bien ancrées en mémoire (*entrenched*)<sup>20</sup>.

---

13. On trouve aussi la notion équivalente de *covert categories* chez Cruse (1986, p. 148).

14. Exemples adaptés de Barsalou (2010).

15. Pour une discussion sur le caractère naturel des catégories, voir par exemple Dubois & Resche-Rigon (1995).

16. Certains linguistes sont en désaccord sur ce point. Smith & Samuelson (1997) par exemple, rejettent l'existence de deux types différents de catégories (*i.e.* communes ou naturelles, et *ad hoc*). Elles considèrent à l'inverse que toutes les catégories sont *ad hoc* et qu'il n'existe aucune catégorie disposant d'une représentation stable et partagée par tous les locuteurs.

17. Voir Rosch (1973a, 1975) & Rosch, Mervis *et al.* (1976) sur la structure des catégories naturelles, et Barsalou (1983, 1985, 2010) sur la structure des catégories *ad hoc*.

18. Par exemple, le chat est un meilleur représentant de la catégorie ANIMAL DE COMPAGNIE que ne l'est le lama ; c'est un membre plus prototypique. Cet exemple présente néanmoins un biais culturel ; il a été démontré que le fait que certaines entités sont de meilleurs représentants d'une catégorie que d'autres est fortement lié à la culture. Pour une présentation détaillée de la notion de prototypicité, je renvoie le lecteur à Croft & Cruse (2004, § 4.3, p. 77-92).

19. Là encore c'est un point qui n'est pas partagé par tous les linguistes ; Mauri & Sansò (2018) considèrent par exemple, à la suite de Croft & Cruse (2004) que ce ne sont pas les frontières qui sont floues, mais « our degree of knowledge regarding the actual identification of the category borders » (Mauri & Sansò, 2018, p. 10).

20. Plus une catégorie *ad hoc* est convoquée fréquemment, plus elle s'ancre de façon durable en mémoire (Barsalou, 2010). Barsalou (1985, p. 632) parle dans ce cas de *goal-derived categories*.

Je reviendrai sur cette notion au chapitre 4 par le biais de l'étude de deux constructions typifiantes qui favorisent très largement l'émergence de ce type de catégories.

### Classification des enclosures

Les catégories, on vient de le voir, ont des frontières non clairement définies. De plus, l'appartenance à ces catégories doit être envisagée en termes de degrés. Revenons maintenant aux enclosures dont l'une des principales fonctions est justement de moduler le degré d'appartenance d'un individu à une catégorie.

Prince, Frader & Bosk (1982) ont proposé une typologie des enclosures (*hedges*). Les auteurs en distinguent deux grands types : les approximateurs (*approximators*) d'un côté, et les *shields* de l'autre (cf. figure A). Comme le note Mihatsch (2009), approximateurs et *shields* ont des portées différentes ; les approximateurs agissent sur le contenu propositionnel, tandis que les *shields* portent sur l'énoncé ; ce sont des marqueurs de modalité épistémique, c'est-à-dire qu'ils signalent « la certitude ou l'incertitude du locuteur par rapport au contenu de son assertion » (Le Querler, 1996, p. 55). Pour le dire vite, on peut voir ici une distinction de type sémantique/pragmatique, même s'il s'avère que les fonctions des enclosures sont souvent multiples, et que la frontière entre approximateurs et *shields* est poreuse. Les approximateurs se divisent en deux catégories : les adapteurs (*adaptors*), marqueurs d'approximation lexicale (e.g. *-oïde, plutôt, plus ou moins, pseudo-, vraiment*), et les arrondeurs (*rounders*), marqueurs d'approximation numérique (e.g. *approximativement, dans les, en gros, environ, et quelques*)<sup>21</sup>. Concernant les *shields*, Prince, Frader & Bosk (1982) en distinguent deux types : les *plausibility shields* qui ont trait au degré de prise en charge que manifeste un locuteur vis-à-vis de son énoncé et les *attribution shields*, qui correspondent aux évidentiels<sup>22</sup>, marqueurs « des sources du savoir » (Dendale & Tasmowski, 1994), qui permettent aux locuteurs d'indiquer à leurs interlocuteurs la provenance de l'information qu'ils leur communiquent (observation, inférence, ouï-dire, etc.) et ainsi de donner un indice quant à sa fiabilité<sup>23</sup>.

---

21. La notion de *adjuster-word* qu'on trouve chez Austin (1962) semble plus précisément correspondre à la catégorie des approximateurs, si l'on en juge par les exemples qu'il donne (e.g. *like, -ish, -type*).

22. C'est Vet (1988) qui introduit les termes *évidentialité* et *évidentiel* en français (Dendale & Tasmowski, 1994).

23. À la suite de Chafe (1986), Aijmer (2002) adopte une conception large de l'évidentialité et considère que c'est là la fonction principale de *sort of*. Chez cette autrice, le « *evidential sort of* »

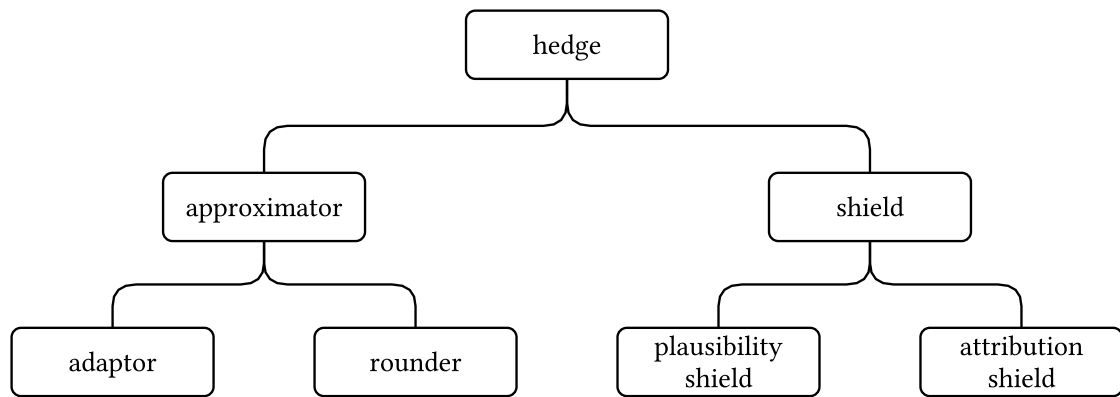


Figure A – Classification des enclosures (d’après Prince, Frader & Bosk, 1982, p. 20).

À cette classification, Mihatsch (2010) intègre la notion de scalarité qui concerne plus spécifiquement les approximateurs, aussi bien les adapteurs que les arrondeurs (cf. figure B). Les adapteurs non-scalaires « élargissent l’extension d’une expression lexicale pour se référer à des entités normalement non incluses dans la catégorie lexicale, mais qui en sont sémantiquement proches, sans renvoyer à une échelle. » (Mihatsch, 2010, p. 127). C’est le cas de *comme*, mais également de *genre de* et *espèce de*, objets du présent travail<sup>24</sup>. Parmi les adapteurs scalaires, Mihatsch (2010) distingue les adapteurs téléiques, « un groupe [qui] opère sur la téléicité d’un prédicat [...] et indique ainsi qu’un but n’a pas été atteint » (p. 128); *presque*, *pratiquement* et *quasi* en sont des exemples. Les autres adapteurs scalaires « affectent la gradabilité d’une expression » (p. 128), aussi bien en réduisant l’intensité d’une propriété (e.g. *peu*, *moyennement*), qu’en l’augmentant (e.g. *très*, *immensément*)<sup>25</sup>. Concernant les arrondeurs, *environ*, *dans les* ou encore *genre* – qui nous intéresse plus particulièrement ici – sont non-scalaires; ils indiquent une valeur approximative sans notion d’échelle. À l’inverse, *près de*, *vers*, *plus de*, sont des arrondeurs scalaires

---

endosse les fonctions de l’approximateur (à la fois adapteur et arrondeur), tandis que le « affective *sort of* » correspond à un modifieur de la force illocutoire d’un énoncé, et donc davantage au *shield* de Prince, Frader & Bosk (1982). Chez Chafe (1986), l’approximateur *sort of* et l’arrondeur *about* sont traités comme des évidentiels. Je suis plus volontiers la définition donnée par Dendale & Tasmowski (1994), plus restrictive : « Un marqueur évidentiel est une expression langagière qui apparaît dans l’énoncé et qui indique si l’information transmise dans cet énoncé a été empruntée par le locuteur à autrui ou si elle a été créée par le locuteur lui-même, moyennant une inférence ou une perception. » (Dendale & Tasmowski, 1994, p. 5).

24. Les noms *genre* et *espèce* sont présentés en détail à la section 1.3.1, p. 33.

25. On retrouve cette distinction chez Lakoff (1972) par exemple, qui fait de *very* un *intensifier* et de *sort of* un *deintensifier* (p. 195).

qui situent la valeur approximative sur une échelle, en dessous d'une valeur de l'échelle (e.g. *vers*, *près de*), ou au-dessus (e.g. *plus de*).

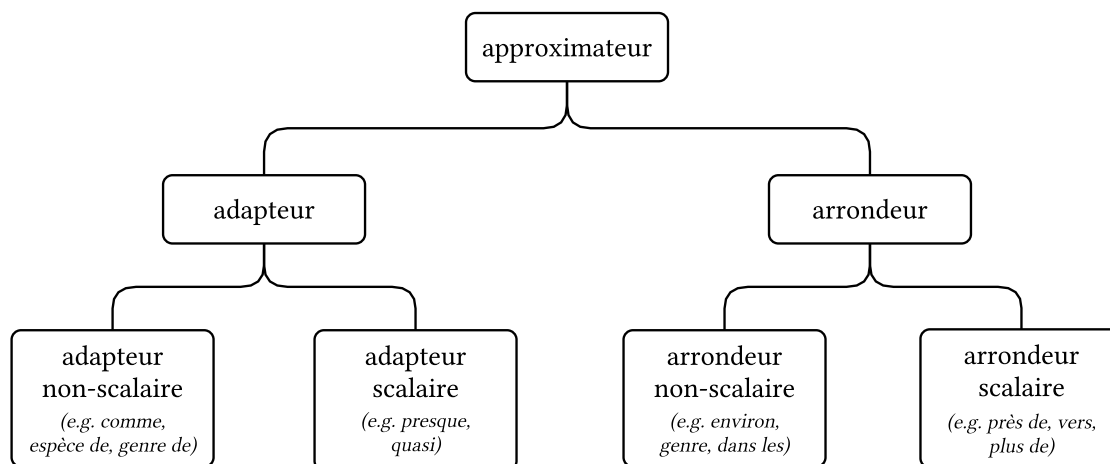


Figure B – Scalarité des approximateurs (d'après Mihatsch, 2010, p. 127-130).

## Corpus

Dans le cadre d'une linguistique fondée sur l'usage (*usage-based linguistics*; cf. section 1.1, p. 16), les corpus s'imposent comme une matière première indispensable offrant au linguiste un état de la langue qui, bien que nécessairement partiel – la taille du corpus est limitée – et forcément partiel – les sources sont choisies –, l'invite à toujours aller au-delà de sa seule intuition.

Le corpus sur lequel s'appuie ce travail a été constitué à partir de cinq sources textuelles<sup>26</sup> disponibles en ligne : des articles journalistiques du quotidien *Le Monde*, des textes littéraires de la base *Frantext*, des textes juridiques et techniques du *Digital Corpus of the European Parliament*, des articles de l'encyclopédie collaborative *Wikipédia*, et enfin, des messages d'internautes issus de forums du site *Doctissimo*.

**Le Monde** : Les articles du *Monde* ont été récupérés sur le site du journal<sup>27</sup> entre 2014 et 2016. Durant cette période, j'ai téléchargé régulièrement les articles en accès

26. Les corpus oraux ont d'emblée été exclus. Ils sont souvent difficiles d'accès, de petite taille ou trop anciens, et par conséquent peu adaptés à la présente étude. La constitution d'un corpus oral est un travail chronophage qui ne pouvait être réalisé dans le cadre de cette thèse. Néanmoins, disposer d'un tel corpus serait précieux pour l'étude des constructions en *genre* et *espèce*, afin d'intégrer à l'étude de leurs propriétés syntaxiques et sémantiques, leurs propriétés prosodiques notamment.

27. <https://www.lemonde.fr>

libre mentionnés sur la page d'accueil du site ainsi que, récursivement, les articles signalés sur ces articles. La plupart d'entre eux couvrent la période allant de 2014 à 2016<sup>28</sup>.

**Frantext** : La base de données *Frantext*<sup>29</sup> contient des textes littéraires et techniques écrits entre le x<sup>e</sup> et le xxi<sup>e</sup> siècle. La version de la plateforme utilisée est celle de décembre 2016. Les œuvres littéraires retenues pour l'établissement du corpus ont été publiées entre 2001 et 2013<sup>30</sup>.

**Digital Corpus of the European Parliament (DCEP)** : Le *Digital Corpus of the European Parliament*<sup>31</sup> contient divers types de documents publiés sur le site du parlement européen, des textes législatifs et des comptes rendus de sessions parlementaires notamment. Ces documents couvrent la période 2001-2012.

**Wikipédia** : L'encyclopédie *Wikipédia*<sup>32</sup> est une encyclopédie multilingue, libre et collaborative. Son contenu est librement téléchargeable<sup>33</sup>. La version de l'encyclopédie utilisée est celle de décembre 2015.

**Doctissimo** : Le site *Doctissimo*<sup>34</sup> abrite une multitude de forums<sup>35</sup>. Les catégories suivantes ont été sélectionnées afin de couvrir des thèmes variés : cuisine et nutrition, justice et droit, santé (autisme, maladies d'Alzheimer et de Parkinson) et vie pratique (informatique, décoration, bricolage). Les fils de discussion correspondant à ces catégories ont été téléchargés en mai 2016. Les messages qu'ils contiennent ont été publiés entre 2004 et 2016.

Sans prétendre à une couverture totale de la langue – projet utopique s'il en est –, la variété des sources choisies offre, me semble-t-il, une base intéressante pour l'étude du fonctionnement des constructions en *genre* et *espèce* dans divers types

---

28. Certains articles plus anciens mis en avant sur le site du journal durant cette période font également partie des données collectées. L'article le plus ancien date de 2004.

29. <https://www.frantext.fr>

30. Pour ne pas fausser la représentativité du français du xxi<sup>e</sup> siècle, j'ai exclu les œuvres publiées durant cette période mais ayant été rédigées bien avant. Il s'agit le plus souvent de recueils (e.g. Marcel Aymé, *Nouvelles complètes*, 2002; Georges Perec, *Entretiens et conférences*, 2003) ou de journaux intimes (e.g. Mireille Havet, *Journal 1918-1919*, 2003; Hélène Berr, *Journal 1942-1944*, 2008).

31. <https://ec.europa.eu/jrc/en/language-technologies/dcep>

32. Version multilingue : <https://www.wikipedia.org>. Version française : <https://fr.wikipedia.org>.

33. <https://dumps.wikimedia.org/backup-index-bydb.html>. La version française de *Wikipédia* porte l'identifiant frwiki.

34. <http://www.doctissimo.fr>

35. <http://forum.doctissimo.fr>



de discours (*i.e.* articles journalistiques, textes littéraires, documents juridiques et techniques, articles encyclopédiques, messages informels) et différents registres de langue, allant de la langue la plus contrôlée (*e.g.* *DCEP*) à la langue la plus spontanée et informelle (*e.g.* *Doctissimo*).

Le tableau 1 présente quelques statistiques indicatives sur les textes utilisés pour constituer le corpus : taille des données sources en nombre de mots<sup>36</sup> et fréquences brutes et relatives de *genre* et *espèce* dans ces données. Il est très intéressant de noter la fréquence élevée de *genre* dans les données *Doctissimo* par rapport aux autres sources. La construction typifiante [X *GENRE*+ Y]<sup>37</sup>, caractéristique d'une langue informelle, y est particulièrement fréquente, alors qu'elle est peu présente, voire quasi absente des autres sources. Ce simple état de fait justifie pleinement le choix d'intégrer de telles données pour la présente étude.

Source	Nombre de mots	Fréq. <i>genre(s)</i>		Fréq. <i>espèce(s)</i>	
		brute	relative	brute	relative
<i>Le Monde</i>	39 331 656	4 061	1 pour 9 685	2 219	1 pour 17 725
<i>Frantext</i>	11 323 154	1 549	1 pour 7 310	962	1 pour 11 770
<i>DCEP</i>	79 393 232	6 975	1 pour 11 383	10 398	1 pour 7 635
<i>Wikipédia</i>	469 913 405	111 066	1 pour 4 231	254 315	1 pour 1 848
<i>Doctissimo</i>	245 497 974	102 820	1 pour 2 388	25 986	1 pour 9 447
Toutes	845 459 421	226 471	1 pour 3 733	293 880	1 pour 2 877

Tableau 1 – Taille des données sources et fréquences brutes et relatives de *genre* et *espèce* dans ces données.

Le corpus de la thèse est composé de cinq sous-corpus de même taille : LEM (*Le Monde*), FRA (*Frantext*), EUR (*DCEP*), WIK (*Wikipédia*) et DOC (*Doctissimo*)<sup>38</sup>. Pour chacun des jeux de données, la méthode d'échantillonnage a été la suivante : parmi toutes les occurrences de *genre(s)* et de *espèce(s)*, 1 000 ont été sélectionnées aléatoire-

36. Pour *Frantext*, l'indication du nombre de mots est fournie par la plateforme. Contrairement aux autres sources, je ne disposais pas de l'intégralité des textes, mais seulement des résultats de recherche, *i.e.* toutes les occurrences de *genre(s)* et de *espèce(s)*, que *Frantext* permet de télécharger. Pour les textes sous droits, ce qui est le cas des textes du corpus, *Frantext* autorise le rapatriement des résultats avec un contexte de 700 signes. Pour les autres données, le nombre de mots est calculé à l'aide de la commande *wc*, disponible sur la plupart des systèmes de type Unix.

37. Cette construction représente à elle seule près d'un tiers des occurrences de *genre* dans le corpus *Doctissimo* (cf. chapitre 4).

38. Dans les tableaux, le trigramme ALL représente l'ensemble des sous-corpus LEM, FRA, EUR, WIK et DOC.

ment (500 pour chaque nom)<sup>39</sup>. Le corpus comprend donc un total de 5 000 occurrences de *genre* et de *espèce*<sup>40</sup>.

### Questions de recherche

L'objectif de ce travail est de proposer une analyse, aussi fine que possible, des propriétés syntaxiques, sémantiques, et dans une certaine mesure, discursives et pragmatiques, des constructions en *genre* et *espèce* présentées *supra*. Les questions suivantes ont structuré mes réflexions :

- i) Les différentes constructions à l'étude sont-elles représentées de la même façon dans tous les types de discours analysés? Peut-on identifier des différences relatives aux registres de langue?
- ii) Quelles contraintes formelles et sémantiques pèsent sur chacune de ces constructions?
- iii) Les noms *genre* et *espèce* s'emploient-ils avec la même flexibilité dans les différentes constructions? Sinon, quelles hypothèses peut-on formuler pour expliquer les différences?
- iv) Quel est le statut de *genre* et *espèce* dans les constructions? Sont-ils toujours de véritables noms ou bien entrent-ils dans la composition de constituants autres que nominaux (*e.g.* déterminants, modificateurs)?
- v) Comment se caractérisent les différentes interprétations à l'œuvre dans les constructions? De quelle façon naissent-elles? En quoi l'examen de ces interprétations peut-il être utile à l'étude des enclosures?

Pour répondre à ces questions, je procède à l'examen détaillé d'un certain nombre de propriétés : types de déterminant, présence ou absence de modificateurs, phénomènes d'accord interne et externe, type sémantique des noms impliqués, nature des constituants autres que nominaux. La fréquence des constructions dans les différents corpus entre également en ligne de compte. Une telle grille d'analyse est nécessaire

---

39. Les occurrences ont été sélectionnées à l'aide de la commande *shuf*, disponible sur la plupart des systèmes de type Unix.

40. Le nombre d'occurrences au singulier et au pluriel n'est donc pas le même, mais compte tenu du caractère aléatoire de la sélection, la répartition entre les deux est vraisemblablement équivalente à celle présente dans les données sources. Le fait que *genre* et *espèce* apparaissent au singulier ou au pluriel est, pour certaines constructions, une propriété distinctive.

pour notamment comprendre ce qui distingue et rapproche les quatre constructions à la structure  $\langle \text{DÉT } N_{\text{TAX}} \text{ de } N \rangle$  a priori commune, et sur lesquelles porte la plus grande partie des analyses développées dans ce travail. Par ailleurs, la prise en compte du contexte, qu'il soit linguistique ou extralinguistique, est essentielle pour mettre au jour les procédés discursifs et pragmatiques qui dépassent les limites des seules constructions.

### Plan de la thèse

Cette étude des constructions en *genre* et *espèce* est divisée en cinq chapitres. Le **chapitre 1** expose en détail l'approche constructionnelle adoptée dans ce travail, à savoir les principes théoriques de la grammaire de construction. Je présente également dans ce chapitre les constructions étudiées ainsi que la littérature consacrée à ces constructions en français, mais aussi dans quelques autres langues – l'anglais surtout – qui disposent de constructions équivalentes. Les quatre autres chapitres sont dédiés aux analyses des constructions, regroupées en fonction du type d'interprétation qu'elles illustrent. Le **chapitre 2** traite de la classification essentiellement au travers de l'étude de la construction  $[\text{DÉT } N_{\text{TAX}} \text{ de } N] \longleftrightarrow \text{'CLA'}$ . Cette construction au fonctionnement transparent sert de base à l'étude des autres constructions de même type qui, bien que possédant une forme a priori identique, présentent chacune un fonctionnement moins canonique. Le **chapitre 3** a pour objet le processus de qualification à l'œuvre dans la construction  $[\text{DÉT } N_{\text{TAX}} \text{ de } N] \longleftrightarrow \text{'QUA'}$ . Cette construction est l'archétype de l'enclosure; elle permet de catégoriser de façon approximative en signalant que l'appartenance d'une entité à une catégorie n'est pas totale. Deux constructions sont à l'étude dans le **chapitre 4**, la construction  $[\text{DÉT } N_{\text{TAX}} \text{ de } N] \longleftrightarrow \text{'TYP'}$  et la construction  $[X \text{ GENRE+ } Y] \longleftrightarrow \text{'TYP'}$ . Ces constructions illustrent le processus de typification qui participe à l'émergence de catégories *ad hoc*. Enfin, le **chapitre 5** expose le processus de quantification au travers de l'analyse des constructions  $[\text{DÉT } N_{\text{TAX}} \text{ de } N] \longleftrightarrow \text{'QTF'}$  et  $[\text{DÉT } N \{en, de\} \text{ TOUT } N_{\text{TAX}}] \longleftrightarrow \text{'QTF'}$ .

# 1 L'approche constructionnelle

La grammaire de construction – ou plutôt les grammaires de construction, tant il en existe de versions (cf. section 1.1) – est un courant linguistique qui s'est développé à partir des années 1980 (Fillmore, 1985, 1988; Langacker, 1986, 1987; Lakoff, 1987; Fillmore, Kay & O'Connor, 1988) en opposition aux théories alors dominantes de la grammaire générative introduites par Chomsky à partir de la fin des années 1950 (Chomsky, 1957, 1965)<sup>1</sup>. Pour bien comprendre ce qui distingue la grammaire de construction de la grammaire générative, je fais ici une rapide présentation de cette dernière, avant d'entrer plus en détail dans les principes théoriques qui fondent la grammaire de construction.

Contrairement aux théories générativistes qui postulent l'existence de processus cognitifs dédiés au langage, la grammaire de construction considère quant à elle que le langage relève des facultés cognitives générales. En grammaire générative<sup>2</sup>, le savoir des locuteurs est organisé en trois composants : phonologique, syntaxique et sémantique. Ces composants sont chacun constitués d'un ensemble fini de règles et de contraintes qui régissent indépendamment les structures phonologique, syntaxique et sémantique d'un énoncé (cf. figure 1.1). Le composant syntaxique comprend deux niveaux : la structure de surface (*surface structure*) et la structure profonde (*deep structure*). Ce composant syntaxique renferme lui-même différents modules (ou théories), tels que la théorie du cas (*Case Theory*), la théorie du liage (*Binding Theory*), etc. À ces trois composants vient s'ajouter le lexique qui contient les unités pouvant se combiner

---

1. Les théories de la grammaire générative n'ont eu de cesse d'évoluer depuis, toujours sous le contrôle de Chomsky : théorie X-barre (*X-Bar Theory*; Chomsky, 1970), théorie du gouvernement et du liage (*Government and Binding Theory*; Chomsky, 1981), programme minimaliste (*Minimalist Program*; Chomsky, 1995), pour ne citer que quelques évolutions marquantes.

2. Cette rapide présentation de la grammaire générative prend sa source dans Croft & Cruse (2004, p. 225-229) et en reprend la terminologie.

selon les règles de la langue. Contrairement aux composants qui sont indépendants, chaque unité lexicale se définit par la combinaison de ses propriétés phonologiques, syntaxiques et sémantiques (Croft & Cruse, 2004). Enfin, la mise en relation des propriétés définies par les différents composants se fait par l'intermédiaire de règles de liaison (*linking rules*).

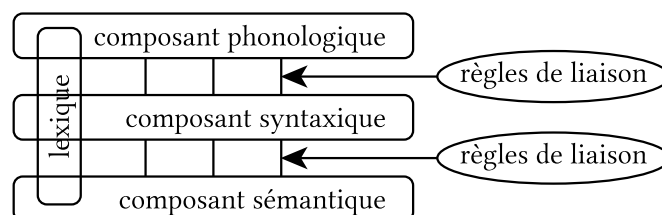


Figure 1.1 – Structuration du savoir grammatical dans les théories générativistes (d'après Croft & Cruse, 2004, p. 227).

En grammaire de construction, à l'opposé de cette organisation segmentée, la connaissance de la langue se manifeste sous la forme d'un *constructicon* (Jurafsky, 1991), *i.e.* « a structured inventory of conventional linguistic units » (Langacker, 1987, p. 57), les constructions<sup>3</sup>.

Ce chapitre s'ouvre sur un premier aperçu des grammaires de construction dont les principes ont guidé ce travail (cf. section 1.1). La section suivante expose plus en détail la notion de construction, tant sa structure interne que l'organisation des constructions entre elles (cf. section 1.2). Enfin, la troisième partie présente les constructions étudiées dans les chapitres 2 à 5 (cf. section 1.3).

## 1.1 Les grammaires de construction

Historiquement, le courant des grammaires de construction débute avec la *Berkeley Construction Grammar*<sup>4</sup> (Fillmore, 1985, 1988; Fillmore, Kay & O'Connor, 1988;

3. La grammaire de construction brise la frontière traditionnellement établie entre grammaire et lexique et fait de la construction la seule et unique unité d'analyse. Les différents types de constructions, leur structuration interne, ainsi que leur organisation en réseaux hiérarchisés sont présentés à la section 1.2.

4. Originellement, cette version est connue sous le nom de *Construction Grammar*, se distinguant alors seulement du terme générique *construction grammar* en anglais par l'emploi de capitales initiales. L'adjonction récente du nom de l'université d'origine permet d'éviter la confusion (Hoffmann & Trousdale, 2013a); c'est d'ailleurs le nom utilisé par Fillmore (2013) lui-même. On trouve également

Fillmore & Kay, 1993; Kay & Fillmore, 1999) dont les principes prennent leur source dans les travaux antérieurs de Fillmore sur la *Case Grammar* (Fillmore, 1968) et la *Frame Semantics* (Fillmore, 1982)<sup>5</sup>.

À la fin des années 1980, et parallèlement aux travaux de Fillmore, deux théories constructionnelles majeures voient également le jour : la *Cognitive Grammar* (Langacker, 1987, 1991, 1999; Taylor, 2002) et la *Cognitive Construction Grammar* (Lakoff, 1987). Les travaux plus récents de Goldberg (1995, 2006) ont largement contribué à théoriser et à étendre la *Cognitive Construction Grammar*. Cette version, qui accorde une place centrale à la plausibilité psychologique, sert de référence dans le présent travail<sup>6</sup>.

Une autre grammaire de construction très importante est la *Radical Construction Grammar* (Croft, 2001) qui se place dans une perspective typologique, et qui, comme son nom l'indique, adopte un point de vue radical en rejetant (i) l'existence de catégories syntaxiques définies indépendamment des constructions, ainsi que (ii) l'existence de relations syntaxiques entre les éléments constitutifs d'une construction (le lien entre les parties est de nature purement sémantique; cf. Croft, 2001; Croft & Cruse, 2004)<sup>7</sup>.

Enfin, un certain nombre de grammaires de construction ont une visée formalisatrice, telles la *Sign-Based Construction Grammar* (Sag, 2010; Michaelis, 2010; Boas & Sag, 2012), héritière directe des principes de la *Berkeley Construction Grammar* et du formalisme développé dans le cadre de la *Head-Driven Phrase Structure Grammar* (Pollard & Sag, 1987, 1994); la *Fluid Construction Grammar* (Steels, 2011), orientée vers l'intelligence artificielle; et la *Embodied Construction Grammar* (Bergen

---

chez Goldberg (2006) l'appellation *Unification Construction Grammar* pour désigner ce même cadre théorique.

5. Voir Östman & Fried (2004) pour un aperçu du contexte scientifique au moment de la naissance de la *Berkeley Construction Grammar*.

6. Sur ce point, le chapitre 6 de Hilpert (2014) offre une vue d'ensemble intéressante d'études psycholinguistiques ayant démontré la pertinence du modèle constructionnel, tant en compréhension qu'en production. Voir également les références mentionnées par Hoffmann (2017) concernant l'acquisition des langues maternelle et seconde.

7. Hoffmann (2017) note que la *Cognitive Construction Grammar* et la *Radical Construction Grammar*, proches sur le plan théorique, sont les deux cadres constructionnels les plus utilisés actuellement dans les études linguistiques.

& Chang, 2005), qui cherche à modéliser les mécanismes cognitifs et neuronaux liés au langage<sup>8</sup>.

Ces grammaires de construction sont des variantes plus que des théories distinctes. Elles partagent de nombreux principes ; en voici quatre identifiés par Goldberg (2013, p. 16-17)<sup>9</sup> :

1. Tous les niveaux de description linguistique (mot, syntagme, phrase, etc.) sont analysables en termes de constructions, *i.e.* des associations forme-sens plus ou moins abstraites<sup>10</sup> (cf. section 1.2.3).
2. Les grammaires de construction ne sont pas des grammaires transformationnelles. Chaque structure est prise en considération en elle-même, sans jamais postuler l'existence d'une structure syntaxique sous-jacente de laquelle elle dériverait<sup>11</sup> ou de constituants vides.
3. Les constructions sont organisées hiérarchiquement en un vaste réseau, *i.e.* le *constructicon*, qui constitue la totalité du savoir linguistique des locuteurs (cf. section 1.2.5).
4. Les généralisations interlangues sont expliquées par des processus cognitifs généraux ou par les fonctions mêmes des constructions, mais toute construction reste propre à une langue.

De plus, la majorité des grammaires de construction appartiennent au modèle dit « fondé sur l'usage » (*usage-based model*; Langacker, 1987)<sup>12</sup>. Cela signifie que la représentation mentale du savoir linguistique des locuteurs est déterminée par les propriétés des constructions utilisées en situation de communication, leur fréquence et leur sens notamment (Croft & Cruse, 2004). En conséquence, la linguistique de l'usage rejette la distinction chomskienne entre compétence et performance, c'est-à-dire entre grammaire d'un côté et usage de l'autre. Elle rejette également la séparation entre

---

8. Pour une présentation de ces différentes grammaires de construction, voir les chapitres dédiés dans Hoffmann & Trousdale (2013b). Pour une introduction comparée, voir Hoffmann (2017).

9. Sur ce point, voir aussi Goldberg (2003) et Langacker (2005).

10. Fillmore, Lee-Goldman & Rhodes (2012) reconnaissent l'existence de constructions dépourvues de sens (cf. note 20, p. 23).

11. À l'inverse des notions chomskiennes de structure profonde et de structure de surface mentionnées en ouverture du présent chapitre.

12. La *Berkeley Construction Grammar* et la *Sign-Based Construction Grammar* font exception et appartiennent au modèle de la compétence (*competence model*; cf. Croft & Cruse, 2004; Hoffmann, 2017).

lexique et grammaire (Diessel, 2017) : c'est le *constructicon* qui seul constitue le savoir linguistique ; celui-ci est dynamique, il est forgé par l'usage, par l'expérience de la langue, et sans cesse redéfini par elle (Croft & Cruse, 2004 ; Bybee, 2010 ; Hilpert, 2014). Pour tenter de saisir cet usage de la langue, les corpus se présentent comme une source de données incontournable afin d'appréhender des phénomènes linguistiques donnés à partir d'instances concrètes (cf. introduction, § « Corpus », p. 10).

## 1.2 La construction comme unité linguistique

Au point de départ, la grammaire de construction s'est intéressée à des faits linguistiques considérés comme périphériques par la grammaire générative, parce que faillissant à ses règles : les expressions idiomatiques. Dans leur article fondateur, Fillmore, Kay & O'Connor (1988, p. 504-506) établissent quatre critères permettant d'en proposer une typologie :

**Encoding versus decoding idioms.**<sup>13</sup> Cette opposition repose sur la distinction entre la connaissance passive de la langue (*i.e.* compréhension) et sa connaissance active (*i.e.* production). Une expression idiomatique de type *encoding*, qui peut par ailleurs être comprise ou non par un locuteur qui l'entendrait pour la première fois, est une expression dont un locuteur ne peut savoir que c'est la manière conventionnelle d'exprimer ce qu'elle exprime sans l'avoir apprise au préalable (*e.g.* *faire de la monnaie*, *passer l'aspirateur*, *lancer une impression*). Une expression idiomatique de type *decoding* est une expression qui ne peut être comprise sans avoir été apprise indépendamment (*e.g.* *avoir la dalle* 'avoir faim', *sentir le sapin* 'être proche de la mort', *tomber dans le panneau* 'se faire piéger'). Par définition, les *decoding idioms* sont donc aussi des *encoding idioms*.

**Grammatical versus extragrammatical idioms.** Ce critère distingue les expressions idiomatiques grammaticales, c'est-à-dire celles qui, tout en étant sémantiquement irrégulières, suivent la syntaxe de la langue (*e.g.* *vider son sac* 'parler franchement, avouer', *poser un lapin* 'ne pas honorer un rendez-vous'). À l'inverse, une expression idiomatique extragrammaticale défie les règles de la syntaxe (*e.g.* *advienne que pourra* 'quelle que soit l'issue, peu importe' ; *un tiens vaut*

---

13. Les titres des paragraphes sont empruntés à Fillmore, Kay & O'Connor (1988).



*mieux que deux tu l'auras* 'il est préférable d'obtenir quelque chose immédiatement, plutôt que quelque chose de plus grande valeur plus tard, mais sans garantie aucune'). Dans l'expression *advienne que pourra*, il manque un sujet au verbe *pouvoir*. La locution proverbiale *un tiens vaut mieux que deux tu l'auras* présente un verbe conjugué (*tenir* à l'impératif) et une proposition (*tu l'auras*) employés comme des noms; ces deux formes sont d'ailleurs précédées des déterminants numéraux *un* et *deux*.

**Substantive versus formal idioms.** Une expression idiomatique est dite substantive si elle est entièrement figée, ne laissant aucune place à la variation (e.g. *advienne que pourra* : \**adviennent que pourront*; *l'espoir fait vivre* 'tu peux toujours rêver, n'y compte pas' : \**l'espoir a fait vivre*). Lorsqu'une expression idiomatique présente une partie variable, elle est dite « formelle »<sup>14</sup> (e.g. *se prendre les pieds dans le tapis* 'commettre une maladresse' : *il s'est pris, elles se sont pris les pieds dans le tapis*). Dans le premier cas, les auteurs parlent de *lexically filled idioms*, et dans le second de *lexically open idioms*.

**Idioms with and without pragmatic point.** La dernière caractéristique mise en évidence par les auteurs concerne la portée pragmatique d'une expression idiomatique qui peut éventuellement venir s'ajouter, en contexte, à son sémantisme. Par exemple, l'expression *tout à coup* ne possède pas a priori de portée pragmatique particulière et signifie simplement 'soudainement'<sup>15</sup>. En revanche, une expression telle que *j'avoue* est marquée pragmatiquement et signifie, selon les contextes, 'je suis d'accord avec toi', 'c'est vrai', ou permet simplement de signaler à notre interlocuteur qu'on a entendu ce qu'il ou elle vient de nous dire<sup>16</sup>.

---

14. Dans la suite de ce travail, j'emploierai le terme *schématique*, de même sens (cf. note 23, p. 24).

15. Évoquer la portée pragmatique d'une expression, en dehors de tout contexte, peut sembler un non-sens. Mon objectif est ici d'illustrer le critère proposé par Fillmore, Kay & O'Connor (1988) à partir d'expressions ayant une portée pragmatique claire, ou en étant au contraire dépourvues, au premier abord tout du moins. Il est probable que *tout à coup* puisse, dans certains contextes, acquérir une dimension pragmatique.

16. Dans cet échange, *j'avoue* marque l'approbation de B face à l'incompréhension de A :

(1) A : Annuler les festivals et fermer les bars OK, mais rouvrir les lycées ? On est 1200 dans le mien, je comprend pas le concept

B : MDR J'AVOUE [Twitter, 13/04/2020]

Dans ce contexte, *j'avoue* pourrait très facilement être remplacé par *c'est clair!* ou *carrément!* qui présentent un sens équivalent.

Ces caractéristiques permettent aux auteurs de proposer une véritable analyse des expressions idiomatiques et de ne pas les considérer simplement comme des formes irrégulières listées dans le lexique, comme cela peut être le cas dans le modèle générativiste. Les expressions idiomatiques posent en effet un véritable problème aux théories générativistes en ce que leurs propriétés ne peuvent être entièrement prédites par les règles propres aux différents composants ou par les règles de liaison (*linking rules*) entre ces composants. Pour montrer l'intérêt de faire de la construction l'unité d'analyse, les auteurs, dans la suite de leur article, étudient la construction *let alone* (e.g. *he doesn't like shrimp, let alone squid; who could imagine such a thing, let alone do it?*) et montrent que celle-ci présente des propriétés propres. À la même époque, Lakoff (1987) défend lui aussi l'importance de la notion de construction dans son étude des constructions en *there* (e.g. *there's Harry on the porch; there's a man on the porch*) en s'efforçant de montrer les liens existants entre les différents emplois.

Le point de vue holistique que propose cette approche théorique, en étudiant les unités linguistiques dans toutes leurs dimensions (syntaxe, phonologie, morphologie, sémantique, pragmatique, etc.), montre ainsi son efficacité à rendre compte des expressions idiomatiques en permettant une analyse fine de leurs propriétés et même de leurs régularités, là où on ne pourrait y voir qu'un vaste chaos syntaxico-sémantique. Progressivement, la grammaire de construction va s'intéresser à d'autres types de structure pour finalement appliquer la notion de construction à l'intégralité des faits de langue.

### 1.2.1 Définition

Comme on a déjà pu l'entrevoir en début de chapitre, le terme *construction* revêt en grammaire de construction un sens technique qui diffère de son acception en grammaire traditionnelle. Goldberg (1995) en donne la définition suivante :

C is a CONSTRUCTION iff<sub>def</sub> C is a form-meaning pair  $\langle F_i, S_i \rangle$  such that some aspect of  $F_i$  or some aspect of  $S_i$  is not strictly predictable from C's component parts or from other previously established constructions.  
(Goldberg, 1995, p. 4)

Quelques années plus tard, Goldberg complète sa définition afin de prendre en compte les associations forme-sens prédictibles (*e.g.* la construction [N-s] qui spécifie le pluriel régulier des noms en français) :

In addition, patterns are stored as constructions even if they are fully predictable as long as they occur with sufficient frequency (Goldberg, 2006, p. 5)

Une construction, pour être considérée comme telle, doit donc, selon cette définition, présenter l'une ou l'autre des propriétés suivantes :

- i) un certain degré d'imprédictibilité formelle, *i.e.* ne pas être une instance d'une construction plus abstraite, ou d'imprédictibilité sémantique, *i.e.* avoir un sens non entièrement compositionnel<sup>17</sup> ;
- ii) une fréquence importante<sup>18</sup>.

### 1.2.2 Anatomie d'une construction

La forme d'une construction correspond à l'ensemble de ses propriétés syntaxiques, morphologiques et phonologiques, tandis que son sens – dans une acception très large du terme – regroupe, outre bien entendu ses propriétés sémantiques, ses propriétés pragmatiques et discursives. Cette vision de la construction est illustrée par la figure 1.2. Le carré symbolise la construction. En son sein, le rectangle supérieur représente le pôle formel (*i.e.* propriétés syntaxiques, morphologiques, phonologiques), tandis que le rectangle inférieur figure le pôle sémantique (ou fonctionnel ; *i.e.* propriétés sémantiques, pragmatiques, discursives). La ligne pointillée matérialise le lien univoque qui unit les deux pôles. Tout ce qui participe à l'interprétation d'une construction fait partie intégrante du sens de celle-ci. Les grammairiens de construction restent cependant relativement évasifs quant à distinguer sémantique et pragmatique et parlent d'ailleurs très volontiers de fonction plus que de sens, rendant

---

17. Cela fait écho aux critères de Fillmore, Kay & O'Connor (1988) évoqués en introduction de cette section concernant l'imprédictibilité syntaxique et sémantique des expressions idiomatiques (cf. p. 19).

18. Les grammaires de construction n'appartenant pas à un modèle *usage-based*, comme la *Berkeley Construction Grammar* ou la *Sign-Based Construction Grammar*, considèrent que les constructions entièrement dérivables de constructions plus abstraites ne sont pas stockées en mémoire par les locuteurs quand bien même elles seraient fréquentes (Croft & Cruse, 2004 ; Hoffmann, 2017).

un peu plus floue encore la nature de ce que contient ce pôle tout en le rendant très inclusif<sup>19</sup>.

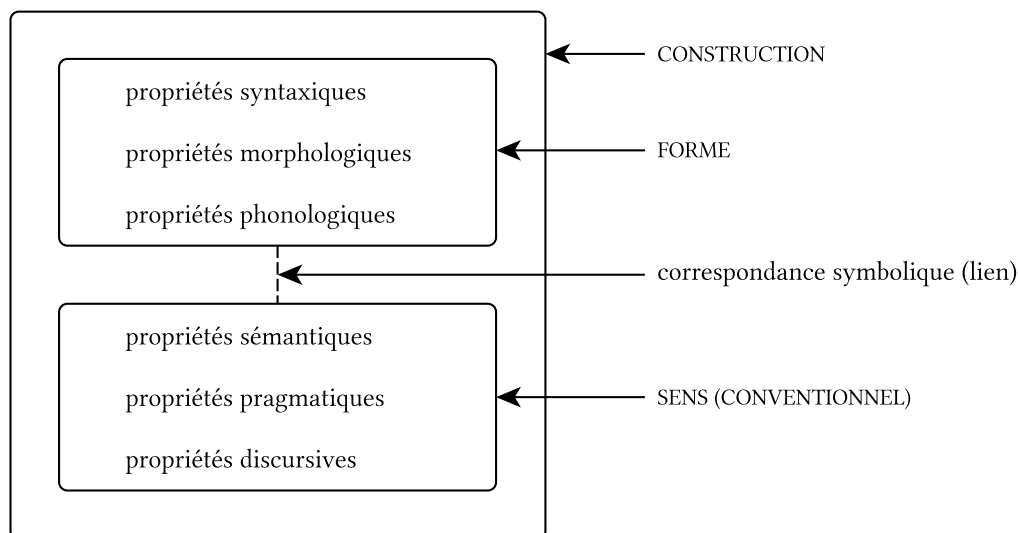


Figure 1.2 – Anatomie d’une construction (d’après Croft, 2001, p. 18 ; repris dans Croft & Cruse, 2004, p. 258).

L’association d’une forme et d’un sens<sup>20</sup> n’est pas sans rappeler le signe saussurien, « entité psychique à deux faces », qui associe une « image acoustique », le signifiant, et un « concept », le signifié (Saussure, [1916] 2005, p. 97-100). D’une certaine manière, on retrouve également la notion d’« arbitraire du signe » dans le critère d’imprédictibilité mentionné *supra* (Saussure, [1916] 2005, p. 100-102). Diessel (2015), par exemple, utilise la notion de signe pour désigner toute association forme-sens aussi bien au niveau lexical que grammatical, et restreint l’emploi du terme *construction* aux unités non-lexicales constituées d’au moins deux éléments. Dans la *Sign-Based Construction Grammar* (Sag, 2010 ; Michaelis, 2010 ; Boas & Sag, 2012), les constructions sont également des signes (*signs*) représentés par des matrices attribut-valeur (*feature structures*) qui en spécifient les propriétés formelles et fonctionnelles. Mais la comparaison avec Saussure s’arrête ici ; la notion de signe saussurien ne vaut qu’au niveau du lexème,

19. Sur la place de la pragmatique dans les constructions, voir par exemple Cappelle (2017) et Liedtke (2017) pour une réponse au précédent. Voir aussi Leclercq (2019) qui propose un réexamen de l’interface sémantique/pragmatique en mettant en parallèle la grammaire de construction et la théorie pragmatique de la pertinence (Sperber & Wilson, [1986] 1995 ; Wilson & Sperber, 2012).

20. Alors que pour Goldberg (1995, 2006), toutes les constructions, même les plus schématiques, possèdent un sens, Fillmore, Lee-Goldman & Rhodes (2012) reconnaissent l’existence de constructions qui en sont dépourvues (e.g. la construction [SN V]). Voir Hilpert (2014, p. 50-57) pour une discussion de ces deux points de vue.

contrairement à la notion de construction qui rompt les frontières entre lexique et syntaxe en envisageant les constructions aussi bien au niveau du morphème, du lexème, du syntagme, de la phrase, qu'au-delà. Östman (2005) prône par exemple l'extension de la notion de construction aux structures discursives (*discourse patterns*), telles que les titres de journaux, les recettes de cuisine, les horoscopes, etc. qui présentent chacune des spécificités formelles et fonctionnelles. Hoffmann & Bergs (2018) défendent également l'idée que les types de texte et les genres textuels peuvent être analysés comme des constructions, associant une forme et un sens, au même titre que les constructions morphologiques ou syntaxiques<sup>21</sup>.

### 1.2.3 Le continuum lexique-syntaxe

La grammaire de construction, on l'a dit, rejette la séparation entre lexique et syntaxe. Dans la mesure où la notion de construction peut s'appliquer à tous les niveaux de description linguistique, cette absence de distinction va de soi. Pour répondre à cet objectif de prise en compte globale des faits de langue, les constructions se définissent formellement par deux propriétés :

- i) un degré de schématicité dépendant de la proportion d'éléments variables et invariables qu'elles contiennent ;
- ii) un degré de complexité, selon qu'elles se présentent comme indivisibles ou au contraire constituées de plusieurs éléments (Croft & Cruse, 2004, p. 255-256).

D'une part, toute construction se définit donc par son degré de schématicité, c'est-à-dire par le degré de spécification des éléments qui la composent. Ainsi, une construction dont tous les éléments sont déjà spécifiés sera dite substantive, que ce soit au niveau du mot, simple (e.g. [*thèse*]) ou complexe (e.g. [*pneu-neige*]), ou au niveau syntaxique (e.g. [*advienne que pourra*])<sup>22</sup>. À l'inverse, uniquement constituée de variables, une construction est dite schématique<sup>23</sup>, que ce soit une catégorie syntaxique (e.g. [N]), une construction morphologique (e.g. [N-PL] ; [N-N]) ou syntaxique (e.g. [SN V SN SP]).

---

21. Voir par exemple l'étude de Hoffmann (2015) qui, dans une perspective sociolinguistique, envisage les chants de supporters de football comme des constructions.

22. Par souci de simplification, je laisse ici de côté la représentation du sens des constructions. Plus loin, celui-ci sera noté précédé d'une double flèche (e.g. [N-*oïde*]  $\longleftrightarrow$  'semblable à N').

23. Le terme *schematic* est dû à Langacker (1987) et est l'équivalent du terme *formal* utilisé par Fillmore, Kay & O'Connor (1988). À l'instar de Croft & Cruse (2004), je préfère l'adjectif *schématique* à celui, moins transparent, de *formelle*, pour désigner une construction non substantive.

Enfin, lorsqu'une partie seulement des éléments sont spécifiés, la construction est dite semi-schématique (e.g. [N-*oïde*], [SE PRENDRE *les pieds dans le tapis*]). Pour représenter les degrés de schématicité des constructions, Traugott (2007, 2008a, 2008b, 2008c) a introduit la terminologie présentée à la figure 1.3.

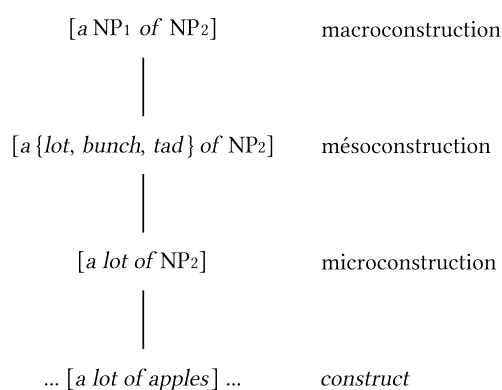


Figure 1.3 – Schématicité des constructions (d'après Traugott, 2007, 2008a, 2008b, 2008c).

Les niveaux micro-, méso- et macro- correspondent à trois niveaux d'abstraction et identifient des constructions possédant divers degrés de schématicité (i.e. constructions semi-schématiques à schématiques dans la terminologie présentée précédemment). Tout en bas de cette hiérarchie se situe le *construct*<sup>24</sup>, instance concrète repérée en discours. La microconstruction constitue le premier niveau d'abstraction du *construct*. Masini (2016, p. 110) note cependant que les éléments constitutifs d'une microconstruction peuvent être plus ou moins spécifiés ; ce niveau peut donc accueillir à la fois des constructions semi-schématiques telles que [*un genre de N*], [*un tas de N*], [*un coup de N*], que des constructions substantives qui seraient fréquentes ou lexicalisées, comme [*une crise de larmes*], [*un accès de colère*], [*une quinte de toux*]. À un niveau d'abstraction supérieur, la mésoconstruction subsume un ensemble de microconstructions à la forme et au fonctionnement similaires<sup>25</sup>. Enfin, une macroconstruction est une construction schématique à haut niveau d'abstraction ; pour Traugott (2007), c'est « the highest level relevant for the discussion at hand » (p. 525). Ces niveaux sont mouvants et nécessitent d'être adaptés en fonction des constructions

---

24. Sur ce point, voir aussi Fried & Östman, 2004b.

25. Hoffmann (2017) note qu'il peut exister plusieurs niveaux de mésoconstruction dans une même hiérarchie.

étudiées. À partir de la hiérarchie de Traugott, Masini (2016) propose un cinquième niveau d'abstraction, la métaconstruction, afin de rendre compte de constructions plus abstraites encore<sup>26</sup>. Selon cette autrice, le niveau méta- permet par exemple de subsumer l'ensemble des *light noun constructions* (e.g. *un/une espèce de muret, un tas de bêtises, un coup de vent*; cf. Simone & Masini, 2014; Masini, 2016) qui, bien qu'elles présentent des interprétations variées (e.g. approximation, quantification), ont en commun un certain nombre de propriétés (e.g. place de la tête sémantique, phénomènes d'accord). Dans ces constructions binomales, « N1 – rather than being the head of a noun phrase – has a grammatical meaning that is applied to N2. » (Masini, 2016, p. 112).

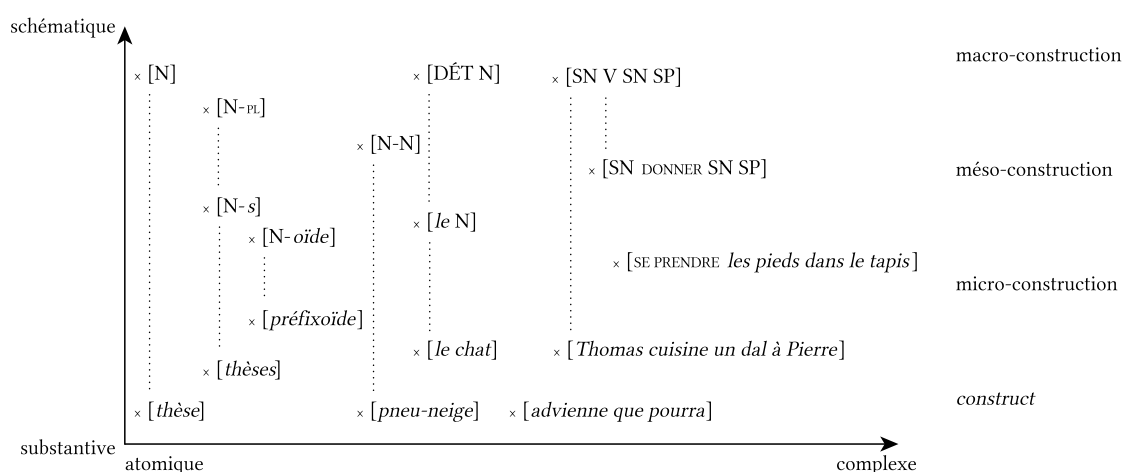


Figure 1.4 – Schématicité et complexité des constructions.

D'autre part, toute construction présente un certain degré de complexité qui dépend du nombre d'éléments qui la composent. Les constructions *[thèse]* et *[N]*<sup>27</sup> par exemple sont des constructions atomiques, *i.e.* composées d'un seul élément. Les constructions dites complexes sont composées de plusieurs éléments. Il peut s'agir d'éléments liés comme dans les constructions *[N-oïde]*, *[pneu-neige]* et *[N-PL]*, ou

26. Dans le domaine verbal, Cappelle (2006) a proposé la notion d'allostruction pour rendre compte des phénomènes d'alternance qu'on observe en anglais, notamment celui du placement de la particule qui apparaît, soit adjacente au verbe (e.g. *She took away my breath*), soit séparée de celui-ci par un syntagme nominal (e.g. *She took my breath away*). L'auteur considère que postuler l'existence de deux constructions séparées, alors même qu'elles présentent un sens identique, fait perdre en plausibilité psychologique (Cappelle, 2006, p. 13).

27. Croft (2001) rejette l'existence des constructions schématiques atomiques, *i.e.* les catégories. Dans sa *Radical Construction Grammar*, l'auteur adopte un modèle non-réductionniste, refusant de faire des catégories des « briques » qui, une fois assemblées, forment des constructions.

au contraire d'éléments non-liés comme dans les constructions [DÉT N], [*advienne que pourra*], [SE PRENDRE *les pieds dans le tapis*] et [SN V SN SP]. La figure 1.4 présente quelques constructions sur un plan à deux axes en fonction de leur degré de schématicité et de complexité. Les lignes pointillées verticales matérialisent les constructions reliées hiérarchiquement et ne différant que par leur degré de schématicité (cf. section 1.2.5).

### 1.2.4 Interactions entre les constructions

Les constructions ne sont pratiquement jamais employées isolément mais se combinent pour former des énoncés. À la différence de ce qu'il en est dans les théories générativistes, la « générativité » du langage en grammaire de construction ne procède pas de la combinaison de règles, mais se manifeste par les possibilités combinatoires des constructions entre elles (Goldberg, 1995). Considérons les syntagmes nominaux en gras dans les deux exemples suivants<sup>28</sup> :

- (1) Je suis allé voir **un film d'action** avec un singe géant qui tue des gens et je n'ai pas trouvé le film profond<sup>29</sup> [<http://www.jeuxvideo.com>, 12/03/2017]
- (2) Si Ceux qui sont venu voir **du film d'action** avec des combat de kung fu trop kikoo<sup>30</sup> n'ont pas aimé, c'est parce qu'il n'était pas le publique visé initialement.<sup>31</sup> [<https://www.journaldugeek.com>, 08/05/2014]

En (1), le syntagme *un film d'action* instancie au moins quatre constructions. Les lexèmes *film* et *action* sont deux constructions substantives atomiques qui se combinent à la construction semi-schématique complexe [N<sub>1</sub> de N<sub>2</sub>]. Ainsi, la construction [*film d'action*] hérite-t-elle à la fois des propriétés des constructions [*film*], [*action*] et [N<sub>1</sub> de N<sub>2</sub>]. Enfin, la construction [*film d'action*] se combine à la construction indéfinie [*un N*]. La situation est similaire en (2), à la différence que la construction [*film d'action*] se combine à la construction partitive [*du N*]. Ce qui est ici intéressant

---

28. Tous les exemples cités dans ce travail sont reproduits textuellement dans le respect des éventuelles erreurs orthotypographiques des scripteurs. Lorsque les exemples sont manipulés, ces erreurs sont corrigées.

29. Il s'agit de *Kong : Skull Island*, film de Jordan Vogt-Roberts, sorti en France le 8 mars 2017.

30. Le terme *kikoo* (ou *kikou*), ici en emploi adjectival, désigne un jeune adolescent immature, souvent stupide.

31. Commentaire d'un internaute à propos des films *Matrix Reloaded* et *Matrix Revolutions* des frères Wachowski, sortis respectivement les 16 mai et 5 novembre 2003.



est que la construction [*film d'action*] constitue un lexème comptable, et à ce titre, ne devrait pas pouvoir se combiner à la construction partitive, qui exige un nom massif<sup>32</sup>. Le phénomène qui se produit en (2) est un phénomène de coercion<sup>33</sup> (Goldberg, 1995; Michaelis, 2003a, 2003b, 2004; Lauwers & Willems, 2011; Hilpert, 2014; Audring & Booij, 2016). Michaelis (2004) définit cette notion, qu'elle nomme *override principle*, de la façon suivante :

If a lexical item is semantically incompatible with its morphosyntactic context, the meaning of the lexical item conforms to the meaning of the structure in which it is embedded. (Michaelis, 2004, p. 25)

Ce phénomène d'accommodation<sup>34</sup> fait s'interpréter *film d'action* dans l'exemple (2) comme un nom massif afin de le rendre compatible avec le contexte morphosyntaxique (*i.e.* la construction partitive [*du N*]). *Film d'action* ne désigne alors plus une œuvre cinématographique unique mais fait du film d'action une sorte de masse informe dont sont venus se repaître les spectateurs moqués par l'internaute. Ce ne sont pas tant les films qui importent, que l'action qui les caractérise.

Pour désigner ce passage du comptable au massif pour un nom, Pelletier (1975) a proposé la notion de « broyeur universel » (*Universal Grinder*) :

(3) Après le passage du camion, il y avait **du chat** partout sur la route.

[Lauwers & Vermote, 2014, p. 155]

Dans cet exemple, au fonctionnement analogue à celui de (2), le nom dénombrable *chat* devient, dans le contexte, un nom massif. Le chat n'est plus vu comme un individu mais comme une « bouillie » pour reprendre l'image de Galmiche (1989), particulièrement adaptée ici. Cet auteur a par ailleurs proposé la notion de « multiplicateur universel » afin de rendre compte d'un phénomène de massification analogue :

(4) Il y a **du sanglier** dans ces forêts.

[Galmiche, 1986, p. 53]

---

32. Sur l'opposition massif/comptable, outre les références citées plus loin, je renvoie le lecteur, entre autres, à Allan (1980), David & Kleiber (1989), Flaux & Van de Velde (2000), Nicolas (2002) et Kleiber (2014a).

33. Le terme *coercion* semble l'emporter dans les études linguistiques françaises sur son équivalent vernaculaire *coercition* qu'on rencontre néanmoins chez Legallois & Gréa (2006a, 2006b), Legallois (2009), entre autres. Legallois (2009) et Lauwers & Willems (2011) relèvent l'emploi du terme *forçage* chez Gadet, Léon & Pêcheux (1984) pour désigner une notion connexe.

34. Goldberg (1995, p. 159) relève dans la littérature le terme *accommodation* qui désigne le phénomène de coercion.

Contrairement à (3), une multiplicité de référents est ici impliquée, même si la massification du nom *sanglier* fait que le concept de sanglier est envisagé comme un tout indivisible<sup>35</sup>.

### 1.2.5 Organisation hiérarchique des constructions

Le savoir linguistique des locuteurs est organisé au sein d'un ensemble structuré de constructions, le *constructicon* (cf. section 1.1). Ainsi, les constructions n'existent pas indépendamment les unes des autres ; elles sont organisées en réseaux et sont reliées entre elles par des liens de divers types (liens d'instance, de sous-partie, de polysémie et d'extension métaphorique) que Goldberg (1995, chap. 3) regroupe sous le terme générique de liens d'héritage (*inheritance links*).

**Lien d'instance.** Le principal type de lien mis en évidence par Goldberg (1995) est le lien d'instance (*instance link*). Il relie deux constructions, disons  $C_1$  et  $C_2$ , dont l'une ( $C_2$ ) constitue un cas particulier de l'autre ( $C_1$ ). On dira de  $C_1$  qu'elle possède un niveau d'abstraction plus grand que  $C_2$  ; autrement dit,  $C_1$  est plus schématique que  $C_2$ <sup>36</sup>. Par exemple, le *construct* [*Joséphine donne une balle à Théophile*] est lié à la construction plus schématique [SN DONNER SN SP] par un lien d'instance ( $L_i$ ), elle-même liée à la construction ditransitive<sup>37</sup> [SN V SN SP], plus schématique encore, par un autre lien d'instance ( $L_i$  ; cf. figure 1.5).

---

35. Le procédé inverse, à savoir le passage du massif au comptable, est mis en œuvre dans deux autres « machines » : le « trieur universel » (*Universal Sorter*) de Bunt (1985), illustré en (1), et le « conditionneur universel » de Galmiche (1989), comme en (2) :

(1) Cette céramique est issue d'**une argile** très fine. [Lauwers & Vermote, 2014, p. 143]

(2) Garçon, **une bière** ! [Kleiber, 2014b, p. 16]

Dans ces deux exemples, l'individualisation n'est pas réalisée de la même façon :

Contrairement au Trier, qui permet une individualisation qualitative en contexte et peut donc (s'il est productif, comme c'est le cas en français) être convoqué à tout moment [cf. (1)], l'utilisation du Conditionneur repose crucialement sur la disponibilité « encyclopédique » d'un individu clairement délimité correspondant à une réalisation conventionnelle (objet ou portion standard) de la substance dénotée par le nom massif [cf. (2)], susceptible d'être le référent du syntagme comptable. (Lauwers & Vermote, 2014, p. 149)

36. À la figure 1.4 (p. 26), le lien d'instance était matérialisé par des lignes verticales pointillées.

37. Ce que j'appelle ici une construction ditransitive est ce qu'on appellerait en anglais une *prepositional dative construction* (e.g. *John gave the book to Mary*), par opposition à la *ditransitive construction* (e.g. *John gave Mary the book* ; cf. Hilpert, 2014, p. 45).

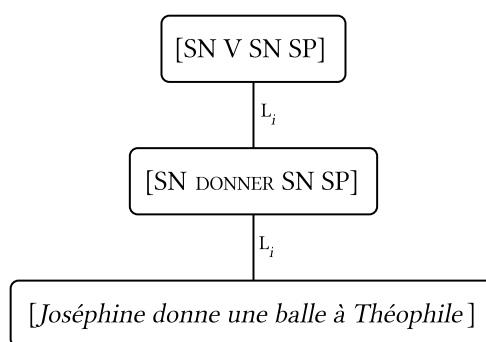


Figure 1.5 – Lien d'instance.

**Lien de sous-partie.** Le deuxième type de lien, le lien de sous-partie (*subpart link*), est un lien méronymique : si les propriétés formelles et sémantiques d'une construction  $C_1$  sont contenues dans les propriétés formelles et sémantiques d'une construction  $C_2$ , et si  $C_1$ , en tant que construction, a une existence indépendante, alors les constructions  $C_1$  et  $C_2$  sont liées par un lien de sous-partie. Par exemple, la construction transitive [SN V SN] est liée à la construction ditransitive [SN V SN SP] par un lien de sous-partie ( $L_s$ ; cf. figure 1.6).

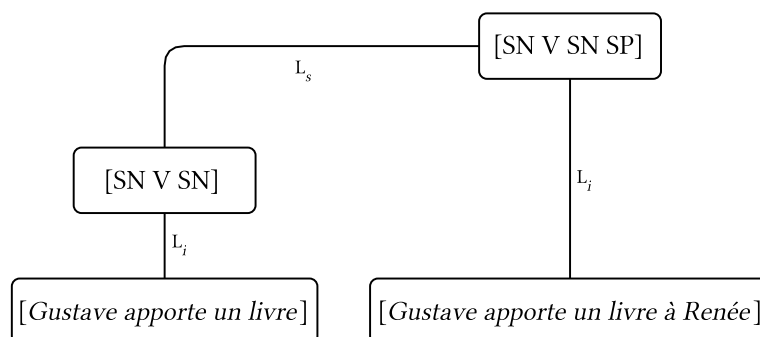


Figure 1.6 – Lien de sous-partie.

Aucune de ces deux constructions n'est une instance de l'autre, elles existent indépendamment. Elles partagent néanmoins un certain nombre de propriétés formelles et sémantiques (prototypiquement, un sujet de type agent, un objet de type patient, entre autres ; cf. Hilpert, 2014). Par ailleurs, les *constructs* [Gustave apporte un livre] et [Gustave apporte un livre à Renée] sont chacun liés respectivement à la construction transitive [SN V SN] et à la construction ditransitive [SN V SN SP] par un lien d'instance ( $L_i$ ).

**Lien de polysémie.** Le troisième type de lien identifié par Goldberg est le lien de polysémie (*polysemy link*). Les constructions sont des associations forme-sens ; un changement de forme entraîne un changement de sens. Les liens de polysémie permettent de prendre en compte les extensions sémantiques des constructions qui conservent par ailleurs leurs propriétés formelles. Soit les instances suivantes de la construction ditransitive (exemples adaptés de Goldberg, 1995, p. 75) :

- (5) Joséphine<sub>X</sub> donne une balle<sub>Y</sub> à Théophile<sub>Z</sub>
- (6) Augustine<sub>X</sub> promet une voiture<sub>Y</sub> à Elliot<sub>Z</sub>
- (7) Charlotte<sub>X</sub> autorise une bière<sub>Y</sub> à Simon<sub>Z</sub>
- (8) Raymond<sub>X</sub> refuse un biscuit<sub>Y</sub> à Annie<sub>Z</sub>
- (9) Thomas<sub>X</sub> cuisine un dal<sub>Y</sub> à Pierre<sub>Z</sub><sup>38</sup>
- (10) Jeanne<sub>X</sub> lègue une fortune<sub>Y</sub> à Thérèse<sub>Z</sub>

L'exemple (5) est représentatif du sens prototypique de la construction ditransitive (*i.e.* X agit de telle sorte que Z reçoive Y), alors que les instances de la construction dans les exemples (6) à (10) sont d'après Goldberg autant d'extensions sémantiques de (5) (cf. figure 1.7). En (5), le transfert s'exprime dans sa forme la plus « simple ». En (6), le transfert est prospectif ; il est conditionné par une promesse de X. En (7), le transfert est rendu possible par la volonté de X. À l'inverse, en (8), le transfert est bloqué par la volonté de X. En (9), le transfert est lié à l'intention de X. Enfin, en (10), le transfert est conditionné par un acte juridique.

À la suite de Croft (2003), Croft & Cruse (2004, p. 274) questionnent la pertinence du lien de polysémie dans la mesure où pour les six cas présentés plus haut, à chaque sous-sens de la construction correspond un schéma syntaxique qui détermine les verbes pouvant entrer dans chacune des constructions. En (9), par exemple, à la place du verbe *cuisiner*, on pourrait tout aussi bien avoir *faire*, *mitonner*, *préparer*, etc., verbes qui ne peuvent se substituer à ceux des autres énoncés, du moins sans engendrer

---

38. Dans la notation de la construction (*i.e.* [SN V SN SP]), SP correspond toujours à la séquence ⟨à SN⟩, mais la préposition *pour* est également possible avec un verbe comme *cuisiner* (*e.g.* *Thomas cuisine un dal pour Pierre*). On observe dans ce cas une différence syntaxique : ⟨à SN⟩ constitue un complément en quelque sorte plus proche du verbe que ⟨pour SN⟩ ; entre autres différences, le premier est pronominalisable par un datif (*e.g.* *lui*), pas le second (Van de Velde, 2006). Sur le datif en français, voir par exemple Van Peteghem (2006).

une interprétation totalement différente. Traugott & Trousdale (2013, p. 59) font une observation similaire et donnent l'exemple du verbe *deny* qui peut se substituer à *refuse* dans l'énoncé *Max refused Edward the robot*.

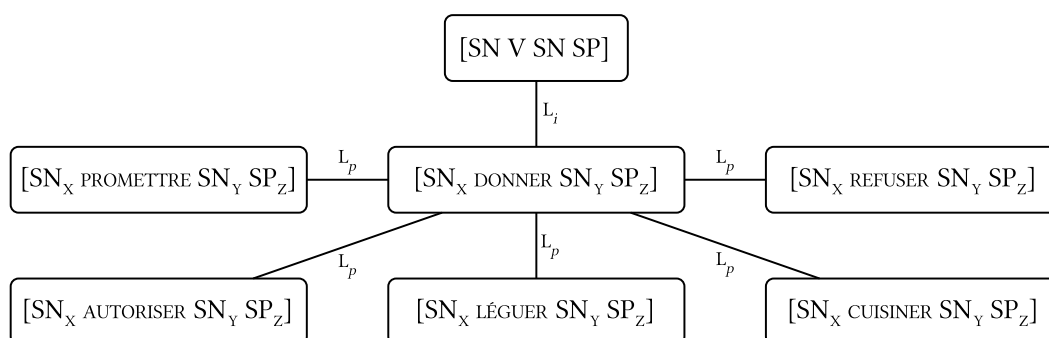


Figure 1.7 – Lien de polysémie.

**Lien d'extension métaphorique.** Le dernier type de lien est le lien d'extension métaphorique. Tout comme le lien de polysémie, il associe deux constructions (ou plus) dont l'une possède un sens central, prototypique, qu'on retrouve dans l'autre moyennant une métaphore. Prenons les exemples suivants :

- (11) Hervé donne un livre à Christine
- (12) Bérénice donne le feu vert à Marcelle
- (13) Jeannette donne la mort à Bernard

L'énoncé (11) illustre le sens central de la construction ditransitive, celui du transfert d'un objet physique d'une personne à une autre. Le sens des exemples (12) et (13) constitue une extension de ce sens central par métaphore, dans la mesure où, ni Bérénice, ni Jeannette, ne donnent véritablement quoi que ce soit à Marcelle et à Bernard. On peut donc postuler l'existence d'un lien d'extension métaphorique (L<sub>m</sub>) entre la construction au sens prototypique et les deux autres (cf. figure 1.8)<sup>39</sup>.

39. Sur la figure 1.8, j'ai placé les liens d'extension métaphorique (L<sub>m</sub>), non pas entre les *constructs*, mais entre la construction semi-schématique [SN<sub>X</sub> DONNER SN<sub>Y</sub> SP<sub>Z</sub>] et les *constructs*, en considérant que la construction contenait le potentiel métaphorique ; la question se pose néanmoins.

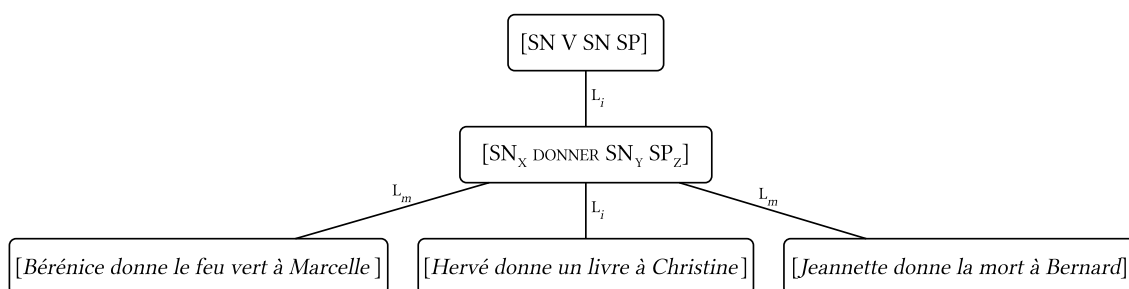


Figure 1.8 – Lien d’extension métaphorique.

Après cette présentation générale de la grammaire de construction et de la notion de construction qui la structure, la section qui suit est centrée sur les constructions à l’étude dans ce travail. Celles-ci y font l’objet d’une rapide présentation, tant d’un point de vue formel que sémantique, avant une analyse plus poussée dans les chapitres 2 à 5.

### 1.3 Les constructions en *genre* et *espèce*

Ce travail de thèse est centré sur l’analyse d’une partie des constructions mettant en jeu les noms taxinomiques ( $N_{TAX}$ ) *genre* et *espèce*<sup>40</sup>. Je commence par une présentation de cette classe de noms ainsi que d’autres auxquelles sont réputés appartenir les noms *genre* et *espèce* (*i.e.* noms métalinguistiques, noms d’approximation, et noms prépositionnels pour *genre* seulement; cf. section 1.3.1). Dans un second temps, je présente les constructions à l’étude dans les chapitres d’analyse (cf. section 1.3.2). Enfin, je propose un aperçu de la littérature portant sur les constructions à noms taxinomiques (section 1.3.3).

#### 1.3.1 *Genre* et *espèce*

Dans les sciences naturelles, en botanique et en zoologie notamment, le genre et l’espèce constituent les deux rangs les plus inférieurs d’une taxinomie. L’espèce est une division du genre, le genre une division de la famille, et ainsi de suite jusqu’au règne (cf. figure 1.9). Une taxinomie dite « classique » repose sur le principe de la

40. Dans ce travail, l’abréviation  $N_{TAX}$  (nom taxinomique) vaut pour *genre* et *espèce* uniquement. Néanmoins, d’autres noms tels que *façon*, *manière*, *sorte*, *style* ou encore *type* seraient possibles dans certaines des constructions étudiées. Ils ne seront cependant pas analysés.



Au travers de ce simple exemple, on comprend bien tout l'intérêt de la classification linnéenne.

Nom scientifique	Principaux noms vernaculaires
<i>Pollachius virens</i>	lieu (noir), colin (noir), colin(-)lieu, merlan (noir), goberge
<i>Pollachius pollachius</i>	lieu (jaune), colin (jaune), merlan (jaune)
<i>Merluccius merluccius</i>	merlu, colin, merlan
<i>Theragra chalcogramma</i>	lieu (d'Alaska), colin (d'Alaska), goberge (de l'Alaska)

Tableau 1.1 – Ambiguïté des noms vernaculaires des espèces : l'exemple du colin.

Dans la littérature, les noms *genre* et *espèce* sont dotés de différentes dénominations. Je procède maintenant à l'examen de certaines d'entre elles.

**Noms taxinomiques et *type nouns*.** En linguistique, *genre* et *espèce* appartiennent au paradigme des noms taxinomiques en référence à leur emploi classifiant dans les sciences naturelles (Mihatsch, 2006a, 2007, 2016 ; Simone & Masini, 2014 ; cf. chapitre 2). Mihatsch traite également les noms *classe*, *forme*, *sorte* et *type* comme des noms taxinomiques, même si, à l'exception de *classe*, ils ne dénotent pas à proprement parler des rangs taxinomiques<sup>42</sup>. Ces noms présentent des emplois similaires aux « vrais » noms taxinomiques, tantôt utilisés pour sous-catégoriser, tantôt utilisés comme enclosure, et tout particulièrement comme approximateurs (cf. introduction, § « Classification des enclosures », p. 8)<sup>43</sup>. En anglais, la dénomination *type noun* pour désigner ces mêmes noms (e.g. Davidse, Brems & De Smedt, 2008 ; Brems, 2011 ; Mihatsch, 2016) a l'avantage de permettre d'inclure les noms *forme*, *sorte* et *type* sans évoquer les taxinomies scientifiques dans lesquelles ils ne sont pas utilisés.

La notion de nom taxinomique est une commodité ; ce n'est pas tant la classe de noms en tant que telle qui m'intéresse, que les constructions qui font intervenir ces noms et les types de sens associés. Cette dénomination n'est d'ailleurs pas entièrement

42. Le *type*, c'est notamment le « Spécimen permettant de faire la description d'une unité taxinomique (taxon\*), d'une espèce. » (PR, s.v. *type*). Le GR et le TLFi signalent un emploi de *forme* comme synonyme de *espèce* (e.g. *les formes ovipares, vivipares*).

43. Dans ses travaux comparant les emplois des noms taxinomiques en français, en italien, en portugais, en espagnol, en anglais et en allemand, Mihatsch (2007, 2016) observe que, de façon générale, les noms qui dénotent des rangs supérieurs (e.g. *règne, phylum*) n'ont pas intégré la langue non-scientifique.



satisfaisante dans la mesure où d'autres noms (*i.e. façon, forme, manière, sorte, style, type*) peuvent présenter tout ou partie des interprétations classifiante, qualifiante, typifiante et quantifiante, étudiées dans les chapitres 2 à 5. J'aurai cependant recours à cette notion qui me paraît être la plus utilisée, en français à tout le moins, notamment depuis les travaux de Mihatsch (2006a, 2007)<sup>44</sup>.

Hormis leur emploi taxinomique, ces noms présentent presque tous un emploi en tant qu'approximateur (Rouget, 1997 ; Rosier, 2002b, 2005 ; Mihatsch, 2006a, 2007, 2016 ; Davidse & Doyen, 2009a, 2009b ; Davidse, Brems, Willemsse *et al.*, 2013 ; Dufaye, 2012, 2014 ; Isambert, 2016), ce qui les fait appartenir à d'autres classes de noms identifiées sur la base de ce fonctionnement : les noms métalinguistiques et les noms d'approximation.

**Noms métalinguistiques et d'approximation.** Vus au travers du prisme de leurs emplois non-classifiants, *genre* et *espèce* appartiennent également au paradigme des noms dits métalinguistiques (Flaux & Van de Velde, 2000), en ce qu'ils permettent « au locuteur d'introduire dans le GN un commentaire sur la pertinence du N utilisé » (p. 26), à l'instar de *façon, sorte* et *manière*<sup>45</sup>. Les autrices notent le caractère « plus rare et légèrement archaïque » de *manière*<sup>46</sup> (p. 26), caractère qu'on peut, me semble-t-il, également attribuer à *façon*, dont la structure *une façon de* est marquée « vx ou littér. » dans le PR et le GR, et « vieilli » dans le TLFi. Dans ce qu'elle appelle les noms d'approximation, Flaux (2015) inclut, en plus des noms *espèce, façon, genre, manière* et *sorte*, les noms *forme, style* et *type*. Ces noms sont employés « pour catégoriser un référent ou un concept en le comparant avec un autre concept auquel il ressemble vaguement » (Mihatsch, 2006a, p. 229, cité par Flaux, 2015).

Les classes précitées sont déterminées par le fonctionnement sémantique des noms qui les composent. *Genre*, on l'a vu, appartient à chacune d'entre elles. En outre, et à la différence de *espèce, genre* appartient également à une autre classe, syntaxique cette fois, celle des prépositions.

---

44. L'expression *nom de type*, calquée sur l'anglais *type noun*, ne semble pas avoir percé en français.

45. À noter que *type* est exclu de la liste.

46. Sur l'enclosure *une manière de*, voir Moline (2011) et Gréa & Moline (2013), qui traitent également la structure *un mode de*.

**Noms prépositionnels et prépositions.** Les noms prépositionnels (Danon-Boileau & Morel, 1997) *côté, façon, genre, niveau, point de vue, question* et *style* sont des noms pouvant fonctionner comme de véritables prépositions. Melis (2003) ajoute *tendance* et *version* à cette liste de « nouvelles prépositions à base nominale » (p. 123). À l'intérieur de cette classe, ces auteurs distinguent d'une part, *côté, niveau, point de vue* et *question*, et d'autre part, *façon, genre, style, tendance* et *version*<sup>47</sup>. Les prépositions du premier groupe « introduisent un complément qui définit le domaine d'interprétation ou le cadre thématique de l'énoncé qui suit » (Melis, 2003, p. 123), comme dans les énoncés suivants :

(14) **Point de vue** confort, cette voiture offre plus (Melis, 2003, p. 123)

(15) **Question** shopping, je préfère Lille à Bruxelles (*ibidem*)

Les prépositions du second groupe « introduisent généralement des compléments d'un nom auquel ils apportent une caractérisation » (Melis, 2003, p. 123) :

(16) un manteau  $\left. \begin{array}{l} \text{façon} \\ \text{genre} \\ \text{style} \\ \text{tendance} \\ \text{version} \end{array} \right\}$  burnous (Melis, 2003, p. 123)

Le complément introduit par la préposition peut également s'appliquer à un verbe et fonctionner alors comme adverbe :

(17) Gonflés à bloc par la muscu, Chuck Norris, le blond, Sylvester Stallone, la bête, et Arnold Schwarzenegger, le géant, pulvérisent, **façon** Mammouth, tous les records d'entrées. (Danon-Boileau & Morel, 1997, p. 196)

Dans l'exemple ci-dessus, la locution *façon Mammouth* joue le rôle d'un adverbe portant sur le verbe *pulvériser*; elle sert à caractériser le verbe en indiquant que la pulvérisation des records d'entrées est sans commune mesure, que le succès s'apparente à un mammouth écrasant tout sur son passage.

---

47. Les prépositions *tendance* et *version* sont absentes de l'étude de Danon-Boileau & Morel (1997). Pour des études d'autres noms fonctionnant comme des prépositions, voir par exemple Le Querler (2003) et Fagard (2008, 2009).

Du fait de l'approche constructionnelle adoptée dans ce travail, mon attention se portera davantage sur les constructions qui font intervenir ces noms que sur les noms eux-mêmes et les catégories nominales auxquelles ils appartiennent. Les appellations présentées *supra* renvoient à trois principaux emplois des noms taxinomiques recensés dans la littérature : un emploi « sous-catégorisateur », un emploi « approximatif » (Rouget, 1997) et un emploi prépositionnel. Ces emplois correspondent essentiellement à deux structures syntaxiques : à [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] d'une part pour les emplois sous-catégorisateur et approximatif communs à *genre* et *espèce*, et à [X GENRE+ Y] d'autre part pour l'emploi prépositionnel propre à *genre*. La section 1.3.2 donne un premier aperçu de ces constructions et expose les critères ayant servi à les analyser.

### 1.3.2 Constructions à l'étude

La première structure<sup>48</sup> à l'étude, ⟨DÉT N<sub>TAX</sub> de N⟩, est intéressante pour deux raisons : elle est particulièrement fréquente – un peu plus de 31 % de toutes les occurrences de *genre* et *espèce* dans le corpus – et offre une large palette d'emplois. Je distinguerai pour cette structure quatre interprétations<sup>49</sup> :

1. [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] à interprétation classifiante (notée CLA) :

$$[\text{DÉT N}_{\text{TAX}} \text{ de N}] \longleftrightarrow \text{'CLA'}$$

2. [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] à interprétation qualifiante (notée QUA) :

$$[\text{DÉT N}_{\text{TAX}} \text{ de N}] \longleftrightarrow \text{'QUA'}$$

48. Tout au long de ce travail, je distingue la notion de structure de celle de construction. La première correspond à une structure formelle, incluant éventuellement des variables ; elle est notée entre chevrons (e.g. ⟨DÉT N<sub>TAX</sub> de N⟩). La seconde est une association forme-sens au sens de la grammaire de construction (cf. section 1.2.2) ; la forme est notée entre crochets et est séparée du sens par une double flèche (e.g. [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] ↔ 'QUA'). Pour faciliter la lecture, et en l'absence d'ambiguïté, seule la forme est maintenue, l'interprétation pouvant dans ce cas être indiquée dans le texte si nécessaire (e.g. la construction qualifiante [DÉT N<sub>TAX</sub> de N]).

49. Je laisse de côté l'étude de l'insulte ⟨*espèce de N!*⟩. La structure est quelque peu différente (absence de déterminant notamment) et ne se comporte pas de la même façon que le syntagme ⟨DÉT N<sub>TAX</sub> de N⟩ du fait de son emploi exclamatif.

3. [DÉT N<sub>TAX</sub> *de* N] à interprétation typifiante (notée TYP) :

$$[\text{DÉT } N_{\text{TAX}} \text{ de } N] \longleftrightarrow \text{'TYP'}$$

4. [DÉT N<sub>TAX</sub> *de* N] à interprétation quantifiante (notée QTF) :

$$[\text{DÉT } N_{\text{TAX}} \text{ de } N] \longleftrightarrow \text{'QTF'}$$

Dans les pages qui suivent, je présente très rapidement chacune de ces constructions avant d'en proposer une analyse plus fine dans les chapitres 2 à 5. Dans les quatre cas, on retrouve une structure a priori identique : un déterminant, un nom taxinomique (*genre* ou *espèce*), la préposition *de* et un nom plus ou moins expansé. Comme je le montrerai dans les chapitres d'analyse, ces emplois se distinguent néanmoins par un certain nombre de propriétés formelles, qui, corrélées à la singularité de leur interprétation, en font de véritables constructions au sens de la grammaire de construction (cf. section 1.2).

[DÉT N<sub>TAX</sub> *de* N]  $\longleftrightarrow$  'CLA'. Dans ce premier emploi, la structure a un rôle classifiant. Sémantiquement, il s'agit d'extraire une ou plusieurs sous-classes, à l'intérieur d'une classe plus grande :

(18) Il y a **deux genres de fraude**, celles commises en aval du vote et celles en amont. [*Le Monde*, 02/03/2016]

(19) *Ancylotrypa rufescens* est **une espèce d'araignées mygalomorphes** de la famille des Cyrtaucheniidae. [*Wikipédia*, s.v. *Ancylotrypa rufescens*]

Dans le chapitre consacré à l'analyse de cette construction, je distingue les emplois classifiants scientifiques, *i.e.* ceux utilisés dans les taxinomies, des emplois classifiants non-scientifiques qu'on rencontre dans la langue courante (cf. chapitre 2, p. 49). En (18), la classification est non-scientifique : il y a identification de deux sous-classes distinctes à l'intérieur de la catégorie FRAUDE<sup>50</sup>. De la même manière en (19), dans un contexte scientifique cette fois, la construction permet d'extraire, au sein de la catégorie ARAIGNÉE MYGALOMORPHE, un type particulier d'araignée, l'*Ancylotrypa rufescens*. Dans les deux cas, les sous-classes identifiées sont clairement circonscrites.

---

50. Je tiens les termes *classe* et *catégorie*, et *sous-classe* et *sous-catégorie*, pour synonymes.

[DÉT N<sub>TAX</sub> *de* N]  $\longleftrightarrow$  'QUA'. Dans l'emploi qualifiant, la structure <DÉT N<sub>TAX</sub> *de* N> dénote une catégorie dans laquelle une entité identifiée dans le discours est classée, principalement du fait de sa ressemblance avec cette catégorie à laquelle elle emprunte certaines propriétés, mais la présence de l'enclosure indique que cette appartenance ne va pas de soi et qu'une telle inclusion n'est pas entièrement adéquate :

- (20) Elle [l'ONU] est plus susceptible de mourir à petit feu : dérivant doucement dans l'inconséquence politique, ne devenant plus qu'une ONG parmi d'autres, une coquille dorée, **un genre de nouvel Empire romain chrétien** déclenchant une fuite de la véritable prise de décision diplomatique vers d'autres capitales.

[*Le Monde*, 18/01/2016]

- (21) « M. Mégnien a été petit à petit pris dans **une espèce de toile d'araignée** et toutes sortes d'humiliations lui ont été servies », témoigne sous couvert d'anonymat un médecin senior de l'hôpital pour raconter la « descente aux enfers » et le « lent dépeçage psychologique » du cardiologue.

[*Le Monde*, 07/01/2016]

Ainsi, en (20) par exemple, le syntagme *un genre de nouvel Empire romain chrétien* n'identifie pas une sous-classe de nouvel Empire romain chrétien, comme ce serait le cas avec une interprétation classifiante, mais signale que l'ONU s'apparente à un tel empire, au déclin progressif, jusqu'à sa chute finale. L'ONU est ainsi vue comme un membre périphérique de la catégorie, d'où la présence de l'enclosure. En (21), la toile d'araignée dont il est question métaphorise le harcèlement moral subi par le cardiologue ; il ne s'agit donc pas d'une véritable toile d'araignée, pas plus que d'une sous-catégorie de toile d'araignée, mais bien de quelque chose qui tient de la toile d'araignée, emprisonnant sa victime dans un réseau complexe et destructeur dont elle ne peut s'extraire. Le contexte est ici essentiel pour parvenir à ces interprétations.

[DÉT N<sub>TAX</sub> *de* N]  $\longleftrightarrow$  'TYP'. L'emploi typifiant, propre à *genre*, correspond à la création d'une catégorie-type à partir d'instances concrètes de cette catégorie :

- (22) A Rome, supermarchés et magasins d'électroménager proposent jusqu'à 100 % de ristourne aux clients qui parient sur la victoire de l'Italie face au Costa Rica vendredi. [...] C'est depuis la Coupe du monde allemande de 2006, gagnée par

l'Italie contre la France, que **ce genre d'initiatives** fait florès.

[*Le Monde*, 20/06/2014]

Le syntagme *ce genre d'initiatives* renvoie à un ensemble d'initiatives dont la nature est précisée par le contexte. Il s'agit de réductions offertes par certains magasins à leur clientèle sur la base de résultats sportifs, en l'occurrence la victoire de l'équipe nationale de football. À l'instar de l'emploi qualifiant, et à l'inverse de l'emploi classifiant, la catégorisation reste imprécise et fortement dépendante du contexte.

[DÉT N<sub>TAX</sub> *de* N]  $\longleftrightarrow$  'QTF'. L'emploi quantifiant émerge d'une réanalyse du processus de classification. Le fait d'exclure ou au contraire d'inclure toutes les sous-classes d'une catégorie conduit au renforcement de l'expression d'une quantité nulle dans le premier cas et d'une grande quantité dans le second :

- (23) Je répète donc l'information qui est à retenir au jour d'aujourd'hui : la consommation de lait ne présente **aucune espèce de nocivité**!

[*Doctissimo*, 14/04/2006]

- (24) Le Parlement européen, [...] demande au Conseil, à la Commission et aux Etats membres de prendre les initiatives législatives nécessaires pour l'interdiction immédiate sur le territoire de la Communauté de **tout genre de recherche** sur le clonage humain;

[hors corpus, *DCEP*, 16/03/2000]

Une des caractéristiques fondamentales de cette construction tient aux types de déterminant qu'elle accueille : indéfinis négatifs (*e.g. aucun, nul*) et quantificateurs universels (*e.g. tout*) principalement. En (23), le syntagme *aucune espèce de nocivité* signifie qu'aucune forme de nocivité, pas même un membre périphérique de la catégorie, ne peut être la conséquence de la consommation de lait. Dans l'exemple (24), le syntagme *tout genre de recherche* marque l'expression d'une grande quantité. Au chapitre 5, je montre comment la quantification, portée par les déterminants *aucun* et *tout*, est renforcée par la construction.

Deux autres structures seront également étudiées dans ce travail. Il s'agit d'une part de la construction [X *GENRE+* Y] à interprétation typifiante :

[X *GENRE+* Y]  $\longleftrightarrow$  'TYP'

et d'autre part de la construction : [DÉT N {*en, de*} TOUT N<sub>TAX</sub>] à interprétation quantifiante :

$$[\text{DÉT N } \{en, de\} \text{ TOUT N}_{\text{TAX}}] \longleftrightarrow \text{'QTF'}$$

[X *GENRE*+ Y]  $\longleftrightarrow$  'TYP'. Cet emploi, propre au nom taxinomique *genre*, présente lui aussi une interprétation typifiante ; la construction permet d'établir une catégorie à partir d'une ou plusieurs instances concrètes de cette catégorie mentionnées après *genre* :

- (25) Je cherche un service **genre** Netflix ou Spotify dédié ou livres.  
[Doctissimo, 04/05/2015]
- (26) Oui, en fait, le soir j'arrive chez moi, je suis crevée et j'ai trop faim donc, je peux manger un énorme plat de pâte bolognaise, ou des trucs **genre** cassoulet, ou la moitié d'un poulet avec du riz  
[Doctissimo, 03/02/2005]

En (25), le syntagme *un service genre Netflix ou Spotify*, par le simple truchement des exemples de plateforme que sont Netflix et Spotify et le support du mot *service*, fait en réalité référence à toute une catégorie de plateformes du même type, à savoir des plateformes permettant l'achat de contenus divertissants en ligne. En (26), le syntagme *des trucs genre cassoulet* s'interprète selon le même principe et renvoie à un ensemble de plats riches et réconfortants<sup>51</sup>, alors même qu'un seul exemple est fourni (*i.e. cassoulet*) et que le nom *trucs* sur lequel s'appuie la séquence  $\langle genre Y \rangle$  est particulièrement vide sémantiquement (cf. section 4.2.4.2). Dans ces deux cas, et à l'instar de la construction [DÉT N<sub>TAX</sub> *de* N]  $\longleftrightarrow$  'TYP' présentée *supra*, le contexte est déterminant pour parvenir à interpréter le contenu du message.

[DÉT N {*en, de*} TOUT N<sub>TAX</sub>]  $\longleftrightarrow$  'QTF'. Cette dernière construction, tout comme la construction [DÉT N<sub>TAX</sub> *de* N]  $\longleftrightarrow$  'QTF', présente une interprétation quantifiante :

- (27) Enfin, vire **les malwares en tout genre** avec un scan via ton anti-virus et un anti-malware.  
[Doctissimo, 17/01/2016]

---

51. L'anglais a le terme *comfort food* pour désigner ce type de plats ; terme d'ailleurs passé en français : *Comfort food : 40 recettes qui réchauffent le cœur* [https://madame.lefigaro.fr/, 07/11/2019].

(28) Mon voyage a commencé sous de fâcheux auspices; les contretemps, **les malencontres de toute espèce** se succédaient d'une façon inquiétante [...]

[hors corpus, *Frantext*, Hector Berlioz, *Mémoires*, 1870]

Dans ces deux exemples, les séquences  $\langle \text{DÉT N en TOUT N}_{\text{TAX}} \rangle$  et  $\langle \text{DÉT N de TOUT N}_{\text{TAX}} \rangle$  déclenchent l'expression d'une grande quantité puisque tous les membres des catégories MALWARE et MALENCONTRES sont ici inclus. Mais selon la lecture quantifiante, ce n'est pas tant la diversité des malwares et des malencontres qui importe ici, que leur grand nombre, même si la lecture classifiante reste présente à l'arrière-plan.

Ma thèse adopte un découpage sémantique; aussi les constructions rapidement présentées *supra* seront-elles étudiées en fonction de leur interprétation : classifiante (cf. chapitre 2), qualifiante (cf. chapitre 3), typifiante (cf. chapitre 4) et quantifiante (cf. chapitre 5).

**Critères d'analyse.** Pour mener à bien cette étude, les instances des constructions en corpus ont été annotées selon différents critères : pour les constructions binominales (*i.e.* [DÉT N<sub>TAX</sub> de N], [DÉT N {en, de} TOUT N<sub>TAX</sub>]), j'ai pris en compte le type de déterminant, le nom taxinomique en jeu (*genre* ou *espèce*), la possibilité pour N<sub>TAX</sub> et N d'être modifiés, le type (sémantique) de N, ainsi que les phénomènes d'accord (accord de DÉT avec N<sub>TAX</sub> ou N, accord de constituants extérieurs au syntagme nominal avec N<sub>TAX</sub> ou N). Pour la construction typifiante [X GENRE+ Y], j'ai analysé la nature des constituants X et Y – et le type sémantique du nom le cas échéant –, ainsi que la forme du pivot reliant ces deux constituants (*genre* seul, *du genre*, *dans le genre* de, etc.). L'interprétation reçue par les différentes structures est bien entendu également entrée en ligne de compte.

### 1.3.3 État de l'art

Ce travail s'appuie sur un ensemble d'études portant sur les emplois des noms taxinomiques en français et dans d'autres langues, l'anglais notamment. Je présente ici l'essentiel de la littérature consultée avant d'y revenir dans les chapitres d'analyse pour les besoins des différentes questions abordées.



## Structures binominales

De nombreux travaux portent sur les syntagmes binominaux à noms taxinomiques, que ce soit dans le cadre de la grammaire de construction ou d'autres théories.

En anglais, les emplois de *sort of*, *kind of* et *type of* sont l'objet d'études depuis longtemps. Parmi les premières études portant sur ces expressions, hormis Lakoff (1972) et Zadeh (1972) qui en font mention dans le cadre de leurs travaux sur les enclosures, on peut citer Bolinger (1972) qui relève les emplois de *sort of* et *kind of* en tant qu'intensifieurs. Kay (1984) suggère que *kind of* (*kinda*) et *sort of* (*sorta*) présentent des propriétés qui défient les règles de la syntaxe de l'anglais et que ces expressions gagneraient à être étudiées dans un cadre constructionnel; on est là au début de la théorisation de la grammaire de construction. Mentionnons aussi Tabor (1993) qui, adoptant une approche connexionniste, propose un modèle prédictif du développement de *kind of* et *sort of* comme modifieurs de degré (*degree modifiers*). Plus récemment, on peut citer les travaux de Denison (2002, 2005, 2011) et Traugott (2007, 2008b, 2008c) qui proposent une approche constructionnelle de ces expressions dans une perspective diachronique. Keizer (2007), dans son étude du syntagme nominal en anglais, consacre un chapitre aux constructions impliquant *sort of*, *kind of* et *type of*. Cette autrice adopte une approche cognitive, sans toutefois se limiter à un cadre théorique particulier. Brems (2011) propose également un cadre d'analyse hybride tenant à la fois des principes de la *Cognitive Grammar* (Langacker, 1987, 1991) et de la linguistique fonctionnelle (Halliday, [1985] 1994).

La construction classifiante [DÉT N<sub>TAX</sub> de N], dans laquelle N<sub>TAX</sub> est la tête du syntagme, correspond à la *binominal construction* de Denison (2002, 2005, 2011), à la *referential construction* de Keizer (2007), et à la *head use construction* de Brems (2011). La construction qualificante [DÉT N<sub>TAX</sub> de N], qui fonctionne comme enclosure, est l'équivalent de la *qualifying construction* de Denison (2002, 2005, 2011) et Keizer (2007), et de la *nominal qualifier use* de Brems (2011)<sup>52</sup>. Cet emploi est également étudié chez Aijmer (2002) qui procède à une analyse de *sort of* dans une perspective essentiellement pragmatique. La construction typifiante [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] a un statut

---

52. Sur la *head use construction* et la *nominal qualifier use*, voir aussi De Smedt, Brems & Davidse (2007), Davidse, Brems & De Smedt (2008), Brems & Davidse (2010) et Davidse, Brems, Willemsse *et al.* (2013).

moins bien établi. Cette construction correspond peu ou prou à la *postdeterminer construction* de Denison (2002, 2005, 2011) et à la *postdeterminer use* de Davidse, Brems & De Smedt (2008) et Brems (2011). Keizer (2007) note le caractère problématique que revêt cette construction (« construction of the third kind ») et propose deux analyses, l'une en tant que *postdeterminer construction*, à l'instar des auteurs cités *supra*, et l'autre en tant que variante conventionnalisée de la *referential construction*. La construction quantifiante [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] est identifiée en anglais notamment par Davidse, Brems & De Smedt (2008) et Brems & Davidse (2010). Denison (2002, 2005) rattache quant à lui ces emplois à la *postdeterminer construction*.

Mon travail s'appuie également sur les travaux de Masini (2010, 2016) au sujet des constructions binominales en italien. Cette autrice, qui adopte un cadre constructionnel, propose une typologie des *light noun constructions*, constructions dans lesquelles le premier nom n'a pas un statut de tête, à l'image entre autres des constructions [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] à interprétation qualifiante, typifiante et quantifiante étudiées aux chapitres 3 à 5.

Certaines études ont pour objet les noms taxinomiques dans une perspective comparatiste. C'est le cas notamment des travaux de Mihatsch (2007, 2016) qui compare le fonctionnement des noms taxinomiques en français avec celui de ses équivalents en italien, portugais, espagnol, anglais et allemand. La typologie d'emplois proposée par Mihatsch couvre l'ensemble des constructions de type ⟨DÉT N<sub>TAX</sub> de N⟩ analysées dans cette thèse. On y retrouve notamment la construction typifiante, à laquelle Mihatsch (2016) fait référence sous l'étiquette *phoric construction*, mettant ainsi en avant la fonction discursive de la construction qui établit le plus souvent une relation de type anaphorique ou cataphorique, par opposition à l'appellation *postdeterminer construction* qui envisage la construction davantage sous un angle syntaxique. Simone & Masini (2014) offrent une étude comparée des *light nouns* – dont les noms taxinomiques font partie – en anglais, français et italien. La comparaison entre l'anglais et le français fait également l'objet de travaux. On peut citer notamment l'étude de Davidse & Doyen (2009b) qui porte plus spécifiquement sur l'étendue des emplois de *genre* par rapport à ses équivalents en anglais, et Beeching (2016) qui propose une analyse des traductions de *sort of* en français dans un corpus parallèle.

Dans les études portant exclusivement sur le français (essentiellement *genre*, *espèce*, *sorte*, *style* et *type*), ce sont surtout les constructions que j'ai appelées classifiante et qualifiante qui font l'objet d'analyses. La construction classifiante correspond à l'emploi « sous-catégorisateur » identifié par Rouget (1997) et à la « classification hyperonymique » de Gréa & Moline (2013)<sup>53</sup>. C'est ce que Rosier (2005) nomme le « genre strict ». La construction qualifiante est quant à elle l'équivalent de l'emploi « approximatif » de Rouget (1997) et correspond à la « classification floue » de Gréa & Moline (2013) et au « genre flottant » de Rosier (2005). Enfin, cet emploi est analysé par Mihatsch (2006a, 2009) en tant qu'approximateur<sup>54</sup>. La construction typifiante transparaît souvent dans les travaux sans nécessairement être identifiée comme une construction à part. Rouget (1997) par exemple, qui oppose emplois « approximatifs » et « sous-catégorisateurs », identifie un ensemble de cas qu'elle nomme « indécidables » qui n'appartiennent ni à l'une ni à l'autre catégorie et qui correspondent plus ou moins à ma construction typifiante. Les constructions [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] qualifiante et typifiante sont souvent analysées comme des enclosures, sans distinction explicite entre elles (Rosier, 2002b, 2002a). Enfin, la construction quantifiante est moins fréquemment traitée. On la trouve néanmoins chez Mihatsch (2006a) qui relève le fonctionnement particulier des noms taxinomiques avec les quantificateurs (e.g. *aucun*, *tout*, *n'importe quel*).

## **Genre**

Nombre de travaux portent exclusivement sur *genre* qui présente, on va le voir, le spectre d'emplois le plus large. On peut citer entre autres Doyen & Davidse (2009), Davidse & Doyen (2009a), Dufaye (2012, 2014) et Isambert (2012, 2016). La construction [X GENRE+ Y] en français est notamment étudiée par Noailly-Le Bihan (1982), Noailly (2006), Danon-Boileau & Morel (1997), Melis (2003), et Rosier (2002b) qui font de *genre* une préposition. Dans les contextes où *genre* met en relation des constituants autres que nominaux, il est alors assimilé, entre autres, à une particule, un adverbe ou un connecteur discursif (Yaguello, 1998; Rosier, 2000; Davidse & Doyen, 2009a; Dufaye, 2012, 2014; Isambert, 2012, 2016). *Genre* est par ailleurs régulièrement analysé

---

53. Cette étude porte sur les structures *une manière de* et *un mode de*.

54. Voir l'introduction, § « Classification des enclosures », p. 8

en comparaison de *like* avec lequel il partage nombre de fonctions (Fleischman, 1998 ; Fleischman & Yaguello, 2004 ; Vigneron, 2013 ; Vigneron-Bosbach, 2016 ; Hanote & Vigneron-Bosbach, 2016). Popescu & Ionescu (2019) proposent quant à elles une comparaison entre *genre* et *gen*, son équivalent en roumain, qui présente des emplois discursifs analogues.

L'étude des noms taxinomiques est un domaine particulièrement dynamique comme en témoignent deux ouvrages en préparation qui contiennent des contributions portant sur diverses langues : Brems, Davidse, Hennecke *et al.* (en prép.) et Chauveau-Thoumelin & Schaden (en prép.).



## 2 Classification

La classification est un type de catégorisation consistant à identifier des classes aux frontières clairement définies. C'est notamment le processus à l'œuvre dans la classification scientifique du vivant évoquée au chapitre précédent (cf. section 1.3.1, p. 33), et c'est également le rôle de certaines constructions en *genre* et *espèce* que j'appellerai classifiantes.

Je m'appuie ici sur la notion de classifiante telle que développée par Milner (1978) notamment. Cet auteur identifie deux classes complémentaires de noms : les noms ordinaires d'une part et les noms de qualité d'autre part. Les noms ordinaires sont dits classifiants en ce qu'ils permettent de délimiter une classe dont la stabilité est indépendante de tout acte énonciatif. À l'inverse, les noms de qualité sont réputés non-classifiants dans la mesure où ils ne permettent pas de circonscrire une telle classe en dehors d'un acte énonciatif. Par exemple, les noms *table*, *livre* et *lampe* ont une extension indépendamment d'un acte énonciatif, alors que les noms *crétin*, *merveille* et *génie* ne trouvent leur référence qu'à l'intérieur d'un contexte énonciatif particulier<sup>1</sup>. Personne n'appartient à la classe des crétins, des merveilles ou des génies intrinsèquement. Une telle appartenance est néanmoins possible, mais reste en ce cas épisodique et liée à une situation particulière (e.g. *Il a encore cassé son téléphone, quel crétin !*). En revanche, une table, un livre ou une lampe conservent leur nature en toute circonstance.

La notion s'applique également aux adjectifs (Milner, 1978 ; Cortès, 2004). Les adjectifs classifiants permettent, à la manière des noms ordinaires, de circonscrire précisément une sous-classe à l'intérieur de la classe définie par les noms qu'ils accompagnent. L'adjectif *sucré* associé au nom *aliment* définit une sous-classe d'aliment

---

1. Pour les tests permettant d'identifier ces deux classes de noms, voir Milner (1978, p. 177-190).

ayant la propriété d'être sucré. En revanche, un adjectif comme *époustouflant* sera dit non-classifiant dans la mesure où il ne permet pas de délimiter objectivement les frontières d'une classe. Le syntagme *des livres époustouflants*, par exemple, ne permet pas d'identifier avec précision une catégorie de livres, son interprétation dépendant largement du contexte et plus encore du locuteur.

Le présent chapitre vise à exposer ce processus de catégorisation qu'est la classification. Celui-ci s'observe au travers du sens classifiant qu'ont les noms *genre* et *espèce* dans la langue spécialisée comme dans la langue courante. Étant donné le cadre théorique adopté, mes observations ne portent pas directement sur ces noms mais sur les constructions qui les renferment. Pour l'essentiel, l'analyse a pour objet la construction [DÉT N<sub>TAX</sub> *de* N] à interprétation classifiante (cf. section 2.1), analyse qui est fondamentale pour l'étude des constructions [DÉT N<sub>TAX</sub> *de* N] à interprétation qualificante (section 3.1, p. 72), typifiante (section 4.1, p. 107) et quantifiante (section 5.1, p. 156), de même forme mais aux fonctionnements fort différents<sup>2</sup>. Les différents types de classification mis en œuvre dans cette construction sont examinés en détail à la section 2.2. Enfin, une synthèse conclut ce chapitre (cf. section 2.3).

## 2.1 La construction [DÉT N<sub>TAX</sub> *de* N] $\longleftrightarrow$ 'CLA'

Les structures de type  $\langle$ DÉT N<sub>TAX</sub> *de* N $\rangle$  dans lesquelles N<sub>TAX</sub> (*i.e.* *genre* ou *espèce*) a un sens classifiant, ne sont pas toutes des instances de la construction [DÉT N<sub>TAX</sub> *de* N] à interprétation classifiante. Trois cas de figure se présentent :

- (1) Le programme de documentation sur les captures de thon rouge est probablement le programme le plus complexe qui soit pour **une espèce de poisson**.  
[DCEP, 15/04/2010]
- (2) Lorsqu'un navire débarque **une espèce d'eau profonde** visée au paragraphe 1 [e.g. *Aphanopus carbo*, *i.e.* le sabre noir] dans un port non désigné, pour des raisons de sécurité ou de force majeure, le capitaine du navire informe immédiatement les autorités compétentes des captures débarquées et justifie

2. Le contenu des sections 2.1, 3.1 et 4.1 va paraître sous une forme condensée (cf. Chauveau-Thoumelin, en prép.).

les raisons de son débarquement dans un port non désigné.

[DCEP, 10/10/2001]

- (3) Hou conclut donc sa longue absence par une incursion inédite dans **le genre du film de sabre**.

[Le Monde, 22/05/2015]

Dans l'exemple (1), instance de la construction classifiante, le syntagme *une espèce de poisson* identifie une catégorie appartenant à la catégorie POISSON. Ces deux catégories sont reliées hiérarchiquement par une relation d'inclusion : POISSON correspond à la catégorie superordonnée et ESPÈCE DE POISSON à la sous-catégorie à laquelle le thon rouge est identifié. Ainsi, énoncer (4) avec une intention classifiante implique que les assertions (4'a) et (4'b) sont vraies :

- (4) X est une espèce de N
- (4') a. X est une espèce (*i.e.* une sous-classe d'une catégorie plus vaste)
- b. X est un (membre de la catégorie des) N<sup>3</sup>

Par exemple, à partir de (1) – *une espèce de poisson*<sup>4</sup> –, on peut construire les affirmations (1'a) et (1'b) :

- (1') a. le thon rouge est une espèce (ici animale)
- b. le thon rouge est un poisson

En (2), le syntagme *une espèce d'eau profonde* a également un sens classifiant, mais contrairement à (1), la sous-catégorie qu'il dénote n'appartient pas à la catégorie identifiée par N (*i.e.* EAU PROFONDE). Partant de (2), on peut sans difficulté énoncer (2'a). En revanche, (2'b) est inacceptable dans ce contexte :

- (2') a. *Aphanopus carbo* est une espèce (ici animale)
- b. #*Aphanopus carbo* est une eau profonde

---

3. Sur l'inclusion des catégories et sur son pendant sur le plan du lexique, l'hyponymie, voir par exemple Cruse (1975, 1986) et Kleiber & Tamba (1990).

4. D'après *Wikipédia*, le terme *thon rouge* regroupe en fait trois espèces de poisson : le *Thunnus thynnus*, le *Thunnus maccoyii* et le *Thunnus orientalis* ([https://fr.wikipedia.org/wiki/Thon\\_rouge](https://fr.wikipedia.org/wiki/Thon_rouge), consulté le 23/07/2017). La validité scientifique des regroupements en genres et en espèces n'a pas de pertinence dans l'étude de la construction classifiante. Un énoncé analytique entraîne toujours une classification. Par exemple, énoncer – avec une intention classifiante – *le dauphin est une espèce de poisson* produit bien une classification ; son caractère scientifiquement faux n'a cependant aucune pertinence linguistique. Voir la section 2.2 pour davantage de détails sur les taxinomies dans la langue spécialisée et dans la langue courante.



Le sabre noir (*Aphanopus carbo*) n'est évidemment pas une eau profonde, c'est une espèce (de poisson) *qui vit* en eau profonde. Une partie de l'information est manquante et nécessite d'être reconstruite par le destinataire du message. Ainsi, on peut analyser le syntagme *une espèce d'eau profonde* comme un cas de coercion par enrichissement (*coercion by enrichment*; Audring & Booij, 2016). Dans une telle configuration, « the coerced meaning is negotiated cooperatively, as a combination of expressed and unexpressed meaning » (p. 630), le travail de restitution des éléments de sens manquants restant à la charge de l'interlocuteur<sup>5</sup>.

Enfin, l'exemple (3) illustre ce qu'on nomme traditionnellement une structure dénomminative (Van de Velde, 2001). Le genre dont il est question ici ne définit pas une sous-classe de la catégorie FILM DE SABRE, il *est* la catégorie FILM DE SABRE. En fait, c'est N (*i.e. film de sabre*) qui dénote une sous-catégorie incluse dans la catégorie superordonnée FILM, ici implicite. La construction ne fait que signaler que cette sous-catégorie est un genre. Les tests présentés en (4) ne peuvent donc s'appliquer. En revanche, afin de montrer la correspondance qui existe entre  $N_{TAX}$  et N, on peut, à partir de (3), affirmer (3'a) et (3'b) :

- (3') a. le genre (cinématographique) qu'est le film de sabre  
 b. le film de sabre est un genre (cinématographique)

Il faut noter ici une particularité : dans l'exemple (3), N est déterminé ; cela n'est jamais le cas dans les données pour les constructions de type  $\langle D\acute{E}T N_{TAX} de N \rangle$ , quelle que soit d'ailleurs l'interprétation.

Le critère permettant de distinguer ces trois structures est à rechercher dans la nature du lien conceptuel qui unit les catégories dénotées par le syntagme  $\langle D\acute{E}T N_{TAX} de N \rangle$ ,  $N_{TAX}$  et N. Dans toute instance de la construction classifiante, telle que (1), le syntagme identifie une sous-classe de la catégorie dénotée par N. Dans les deux autres cas, le lien n'est pas du même ordre : soit une opération interprétative supplémentaire est nécessaire afin de restituer la catégorie superordonnée, comme en (2), soit le syntagme  $\langle D\acute{E}T N_{TAX} de N \rangle$  et N réfèrent à la même catégorie, comme en (3). Pour cette raison, seuls les énoncés du type de (1) ont été annotés comme instances de la construction. La construction classifiante  $[D\acute{E}T N_{TAX} de N]$  possède un fonctionnement

5. Sur la notion de coercion, voir aussi p. 28 (chapitre 1).

syntaxique et sémantique « neutre » relativement à celui des constructions qualifiante, typifiante et quantifiante qui sont étudiées en détail dans les chapitres subséquents. Le présent chapitre est l’occasion de présenter la méthodologie d’analyse utilisée et d’exposer un modèle de fonctionnement étalon auquel celui – moins canonique – de chacune des autres constructions pourra être confronté.

### 2.1.1 Fréquence

Le tableau 2.1 présente la répartition des constructions de type ⟨DÉT N<sub>TAX</sub> de N⟩ dans les corpus. On remarque que trois constructions se détachent par leur fréquence. Il s’agit de la construction classifiante (ce chapitre), de la construction qualifiante (cf. chapitre 3), et enfin, de la construction typifiante (cf. chapitre 4). D’après les données, la construction classifiante représente un peu moins de 26 % des occurrences des constructions de type ⟨DÉT N<sub>TAX</sub> de N⟩. La construction quantifiante est quant à elle en proportion beaucoup plus faible (cf. chapitre 5).

La fréquence de la construction classifiante est, comme on pouvait s’y attendre, très largement dépendante du type de texte (cf. tableau 2.1a). Dans le corpus *Wikipédia* par exemple, plus de 91 % des occurrences de la structure ⟨DÉT N<sub>TAX</sub> de N⟩ sont des occurrences de la construction classifiante. Cela n’a rien de surprenant dans un corpus encyclopédique où le discours se doit d’être le plus précis possible dans ses descriptions et ses classements. Des énoncés tels que (5) et (6) sont par exemple très fréquents.

- (5) *Hyles* est **un genre d’insectes lépidoptères** de la famille des Sphingidae, de la sous-famille des Macroglossinae, tribu des Macroglossini, sous-tribu des Choerocampina. [Wikipédia, s.v. *Hyles*]
- (6) *Ancylotrypa rufescens* est **une espèce d’araignées mygalomorphes** de la famille des Cyrtaucheniidae. [Wikipédia, s.v. *Ancylotrypa rufescens*]

À l’inverse, ce type d’exemples est rare dans le corpus *Doctissimo* où à peine plus de 3,5 % des occurrences de la structure ⟨DÉT N<sub>TAX</sub> de N⟩ sont des occurrences de la construction classifiante.

Par ailleurs, il est intéressant de noter la répartition très différente des interprétations entre les constructions de type ⟨DÉT GENRE de N⟩ et ⟨DÉT ESPÈCE de N⟩. La construction classifiante [DÉT GENRE de N], par exemple, n’est pas attestée dans le

## Classification

corpus *DCEP* (cf. tableau 2.1b), tandis que la construction classifiante [DÉT *ESPÈCE de N*] y représente plus de 90 % des occurrences (cf. tableau 2.1c). On observe également une disparité dans le corpus *Le Monde* où la construction [DÉT *GENRE de N*] a rarement une interprétation classifiante comparée à la construction [DÉT *ESPÈCE de N*] dans ce même corpus. À la section 2.2, je reviendrai justement plus en détail sur le lien entre types de texte et types de classification.

	LEM	FRA	EUR	WIK	DOC	ALL
CLA	53 (23,45 %)	36 (7,27 %)	38 (50 %)	262 (91,61 %)	16 (3,25 %)	405 (25,72 %)
QUA	45 (19,91 %)	256 (51,72 %)	0 (0 %)	6 (2,1 %)	232 (47,16 %)	539 (34,22 %)
TYP	126 (55,75 %)	186 (37,58 %)	34 (44,74 %)	18 (6,29 %)	240 (48,78 %)	604 (38,35 %)
QTF	2 (0,89 %)	17 (3,43 %)	4 (5,26 %)	0 (0 %)	4 (0,81 %)	27 (1,71 %)
Total	226 (100 %)	495 (100 %)	76 (100 %)	286 (100 %)	492 (100 %)	1575 (100 %)

(a) Constructions de type ⟨DÉT  $N_{\text{TAX}}$  de N⟩.

	LEM	FRA	EUR	WIK	DOC	ALL
CLA	7 (5,07 %)	12 (5,69 %)	0 (0 %)	86 (79,63 %)	3 (1,18 %)	108 (14,5 %)
QUA	5 (3,63 %)	13 (6,16 %)	0 (0 %)	4 (3,7 %)	9 (3,54 %)	31 (4,16 %)
TYP	126 (91,3 %)	186 (88,15 %)	34 (100 %)	18 (16,67 %)	240 (94,49 %)	604 (81,07 %)
QTF	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	2 (0,79 %)	2 (0,27 %)
Total	138 (100 %)	211 (100 %)	34 (100 %)	108 (100 %)	254 (100 %)	745 (100 %)

(b) Constructions de type ⟨DÉT *GENRE de N*⟩.

	LEM	FRA	EUR	WIK	DOC	ALL
CLA	46 (52,27 %)	24 (8,45 %)	38 (90,48 %)	176 (98,88 %)	13 (5,46 %)	297 (35,78 %)
QUA	40 (45,46 %)	243 (85,56 %)	0 (0 %)	2 (1,12 %)	223 (93,7 %)	508 (61,21 %)
TYP	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)
QTF	2 (2,27 %)	17 (5,99 %)	4 (9,52 %)	0 (0 %)	2 (0,84 %)	25 (3,01 %)
Total	88 (100 %)	284 (100 %)	42 (100 %)	178 (100 %)	238 (100 %)	830 (100 %)

(c) Constructions de type ⟨DÉT *ESPÈCE de N*⟩.

Tableau 2.1 – Répartition des constructions de type ⟨DÉT  $N_{\text{TAX}}$  de N⟩.

### 2.1.2 Détermination

Les constructions de type ⟨DÉT  $N_{\text{TAX}}$  de N⟩ possèdent chacune leurs spécificités quant aux types de déterminant qu'elles accueillent. La construction classifiante, bien qu'elle n'impose aucune contrainte de ce point de vue, privilégie tout de même le

déterminant indéfini et particulièrement l'article. Le tableau 2.2 détaille les types de déterminant rencontrés en corpus pour la construction classifiante.

DÉT		LEM	FRA	EUR	WIK	DOC	ALL
Défini	article	10 (18,87 %)	2 (5,56 %)	20 (52,63 %)	12 (4,58 %)	6 (37,5 %)	50 (12,35 %)
	démonstratif	3 (5,66 %)	1 (2,78 %)	0 (0 %)	2 (0,76 %)	2 (12,5 %)	8 (1,97 %)
	possessif	0 (0 %)	1 (2,78 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	1 (0,25 %)
Indéfini	article	15 (28,3 %)	16 (44,44 %)	5 (13,16 %)	221 (84,35 %)	4 (25 %)	261 (64,44 %)
	numéral	16 (30,19 %)	8 (22,22 %)	2 (5,26 %)	13 (4,96 %)	1 (6,25 %)	40 (9,88 %)
	autres indéf.	6 (11,32 %)	7 (19,44 %)	7 (18,42 %)	9 (3,44 %)	3 (18,75 %)	32 (7,9 %)
∅		3 (5,66 %)	1 (2,78 %)	4 (10,53 %)	5 (1,91 %)	0 (0 %)	13 (3,21 %)
Total		53 (100 %)	36 (100 %)	38 (100 %)	262 (100 %)	16 (100 %)	405 (100 %)

Tableau 2.2 – Types de DÉT dans la construction [DÉT N<sub>TAX</sub> de N]  $\longleftrightarrow$  'CLA'.

On observe l'emploi des définis dans à peine 15 % des cas,

- (7) Parmi **les nombreuses espèces de drosophiles existant dans le monde**, certaines ont des taches noires au bout des ailes et d'autres pas.

[*Le Monde*, 23/05/2014]

des indéfinis dans un peu plus de 82 % des cas,

- (8) **Une nouvelle espèce de dinosaure à cornes** découverte aux Etats-Unis

[*Le Monde*, 19/05/2016]

et une absence de déterminant dans à peine plus de 3 % des cas :

- (9) Je suis allé acheter [...] deux gâteaux à la boulangerie Feyeux [...], une tarte "Lintzer" et un "Saturne", **espèce annoncée nouvelle de pâtisserie** "présentée à l'occasion du Salon du Chocolat 2000" par la maison [...]

[*Frantext*, Jacques Roubaud, *La Dissolution*, 2008]

Concernant les définis, la construction plébiscite l'article (cf. [7]). L'indéfini se présente lui aussi majoritairement sous la forme de l'article (cf. [5], [6] et [8]). On remarque que le corpus *Wikipédia* se distingue nettement des quatre autres : l'article indéfini y est présent dans 84,35 % des occurrences de la construction tandis qu'il apparaît dans seulement 27,97 % des cas en moyenne dans les autres corpus. Ceci s'explique par la présence quasi systématique de la structure  $\langle N_x \text{ est } \{un, une\} \{genre, espèce\} \text{ de } N_y \text{ de la famille des } N_z \rangle$  au début des articles de l'encyclopédie, à l'image des exemples (5)

et (6) cités précédemment. Ces phrases, dites analytiques (Martin, 1985), sont vraies par définition et une confrontation avec le réel n'est pas nécessaire pour en spécifier les conditions de vérité, contrairement à une phrase de type synthétique, telle que *il commence à pleuvoir*, qui exige une vérification empirique afin de déterminer si elle est vraie ou fausse<sup>6</sup>.

### 2.1.3 Phénomènes d'accord

Dans la construction classifiante,  $N_{TAX}$  se comporte pleinement comme un nom. Comme on peut s'y attendre, l'accord entre DÉT et  $N_{TAX}$  est systématique :

- (10) *Dichelostemma* est **un genre de plantes** de la famille des liliacées.  
[Wikipédia, s.v. *Dichelostemma*]
- (11) Son efficacité chute au bout de quelques dizaines de minutes (surtout sous la forme d'huiles essentielles) et se limite à **certaines espèces de moustiques**.  
[Le Monde, 29/07/2015]

Les déterminants *un* dans l'exemple (10) et *certain* dans l'exemple (11) s'accordent respectivement avec *genre* et *espèce*.

Tout comme le déterminant, les constituants externes au syntagme – soulignés dans les exemples ci-dessous – s'accordent eux aussi avec  $N_{TAX}$  :

- (12) **Une nouvelle espèce de dinosaure carnivore**, peut-être le plus grand ayant vécu en Europe il y a 150 millions d'années, a été découverte au Portugal, annonce une étude publiée mercredi 5 mars par la revue *PLoS ONE*.  
[Le Monde, 06/03/2014]
- (13) Un *Immram* (pluriel *Immrama*) est **un genre de contes de la mythologie celtique irlandaise** qui narre le séjour d'un héros (ou personnage important) dans l'Autre Monde des Celtes, parfois appelés *Tír na nÓg* (la « Terre des Jeunes ») et *Mag Mell* (la « Plaine du Plaisir »). [Wikipédia, s.v. *Immram*]

---

6. L'article indéfini *un* qu'on retrouve dans ces phrases n'a, semble-t-il, pas la même valeur que l'indéfini de la construction qualificative (cf. section 3.1.2, p. 75).

En (12), le participe passé du verbe *découvrir* s'accorde au féminin avec *espèce*, et non au masculin avec *dinosaure*<sup>7</sup>. De même, en (13), le verbe *narrer* est conjugué à la troisième personne du singulier pour s'accorder avec *genre*, et non au pluriel avec *contes*.

Ces phénomènes attestent du fait que N<sub>TAX</sub> est la tête du syntagme. Cela est confirmé par la possibilité de supprimer la séquence ⟨*de N*⟩ sans dommage, comme dans les exemples ci-après, adaptés de (10) et (11)<sup>8</sup> :

(14) *Dichelostemma* est **un genre** de la famille des liliacées.

(15) Son efficacité chute au bout de quelques dizaines de minutes et se limite à **certaines espèces**.

L'exemple (14) s'interprète sans difficulté. Davantage de contexte est nécessaire pour la pleine compréhension de (15). Dans le cadre de l'article du journal *Le Monde* intitulé « Les questions que vous vous posez l'été sur les moustiques », cet énoncé aurait été parfaitement interprétable.

Le fait que N<sub>TAX</sub> soit sans conteste la tête du syntagme nominal est une propriété qui oppose la construction classifiante aux autres constructions de type ⟨DÉT N<sub>TAX</sub> de N⟩ (qualifiante, typifiante et quantifiante; cf. chapitres 3 à 5). L'étude systématique des phénomènes d'accord permet de contribuer à l'identification de la tête du syntagme. Là où l'accord, qu'il soit interne ou externe au syntagme, est stable pour la construction classifiante, l'accord au sein des autres constructions est, on le verra, plus flottant : notamment l'accord interne pour la construction qualifiante (e.g. *une/un espèce de tourbillon*; cf. section 3.1.3.1, p. 78), et l'accord externe pour la construction typifiante (e.g. *ce genre d'évènements est/sont...*; cf. section 4.1.4.2, p. 122).

#### 2.1.4 Modification

Une propriété supplémentaire qui caractérise la construction classifiante est la possibilité pour N<sub>TAX</sub> d'être modifié sans difficulté :

---

7. L'apposition *peut-être le plus grand ayant vécu en Europe il y a 150 millions d'années* est dépendante de N, d'où l'accord au masculin de *grand* et de *vécu* avec *dinosaure*.

8. Le déterminant doit bien sûr être accordé en conséquence.

- (16) *Scutellosaurus* découvert en Arizona dans les mêmes couches que **les deux précédents genres de dinosaures** est un autre fabrosauridé assez curieux car il présente sur son dos des écussons osseux. [Wikipédia, s.v. Fabrosauridae]
- (17) En mars, un bateau transportant un millier de tonnes de charbon avait fait naufrage, mettant en péril **des espèces rares de dauphins**.  
[Le Monde, 06/07/2016]

$N_{TAX}$  se laisse volontiers prémodifier, comme en (16), ou postmodifier, comme en (17). De ce point de vue, N jouit de la même liberté, comme l'illustrent les exemples (18) et (19) où il est respectivement pré- et postmodifié :

- (18) A peine découvertes et déjà en danger : tel est le sort de **trois nouvelles espèces de minuscules amphibiens du Mexique**. [Le Monde, 21/11/2016]
- (19) **Autres espèces de primates non humains** [titre] [DCEP, 03/05/2009]

Si N peut toujours être modifié dans les constructions de type  $\langle \text{DÉT } N_{TAX} \text{ de N} \rangle$ <sup>9</sup>, la situation est autre pour  $N_{TAX}$  dont le statut de tête du syntagme nominal, et *a fortiori* de nom, sera remis en cause dans les chapitres suivants.

Ces quelques remarques sur l'organisation syntaxique de la construction montrent que  $N_{TAX}$  se comporte pleinement comme un nom « normal ». Du fait de son statut de tête du syntagme, le déterminant s'accorde toujours avec lui. De plus,  $N_{TAX}$  déclenche, s'il y a lieu, l'accord du verbe ou de compléments éventuels. La séquence  $\langle de N \rangle$  constitue donc un syntagme prépositionnel jouant le rôle de complément du nom ; fait intéressant dans la mesure où, que ce soit du point de vue des déterminants, des phénomènes d'accord ou encore de la modification, le fonctionnement des constructions de type  $\langle \text{DÉT } N_{TAX} \text{ de N} \rangle$  étudiées dans les chapitres 3 à 5 se révélera fort différent. La construction classifiante fait en quelque sorte figure d'étalon pour l'étude de ces autres constructions<sup>10</sup>.

---

9. La modification ne se fait pas dans la même proportion selon les constructions ; voir la section 4.1.3 (p. 117) pour une comparaison.

10. Une autre construction classifiante est à signaler ici, la construction  $[X \text{ GENRE+ } Y]$  :

(1) De récentes études ont montré que le gène d'un virus connu pour infecter **des chauves-souris du genre Pipistrellus** ne diffère du NCoV que de 1,8 %.

[Wikipédia, s.v. Coronavirus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient]

Tout comme dans la construction classifiante  $[\text{DÉT } N_{TAX} \text{ de N}]$ , *genre* se comporte ici en nom véritable et renvoie à une classe clairement identifiée. Dans cet exemple, *du genre Pipistrellus* peut

## 2.2 Classification scientifique et non-scientifique

La construction classifiante [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] est abondamment représentée dans la langue spécialisée, notamment dans les types de discours relevant de la classification scientifique du vivant (e.g. zoologie, botanique). Par ailleurs, cette construction – surtout avec *genre* – s’emploie volontiers dès lors qu’il est question de mettre des entités dans des classes.

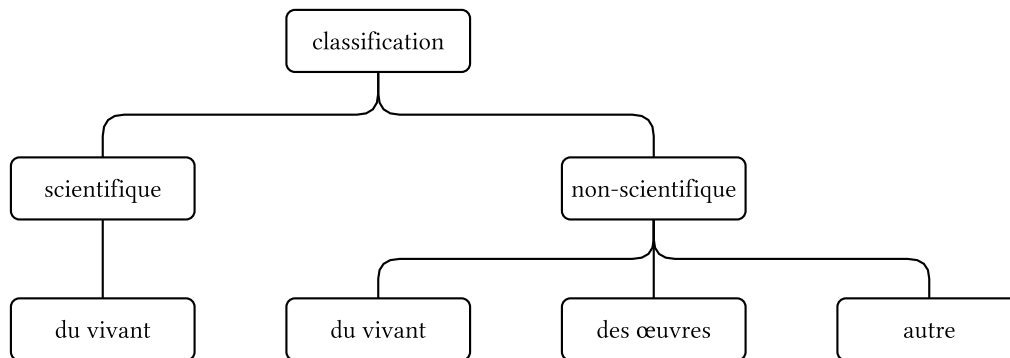


Figure 2.1 – Types de classification.

Afin d’étudier plus finement la sémantique de la construction classifiante, j’ai distingué quatre types de classification, en séparant en premier lieu classification scientifique et classification non-scientifique (cf. figure 2.1) :

- 1) La classification scientifique correspond à la classification scientifique du vivant. Dans ce type de classification, les rangs taxinomiques du genre et de l’espèce sont clairement distingués. Sur le plan linguistique, il existe une opposition nette entre *genre* et *espèce*, et l’un n’est jamais employé pour l’autre.
- 2) La classification non-scientifique se divise en trois sous-catégories :
  - a) La première concerne également la classification du vivant. Celle-ci se distingue cependant de 1) par une absence de référence aux taxinomies scientifiques.

---

être paraphrasé par ‘qui appartiennent au genre *Pipistrellus*’. Au chapitre 4, je ferai l’analyse de la construction typifiante [X *GENRE*+ Y], de même forme, mais qui présente un fonctionnement sémantique particulièrement intéressant. Cette construction, on le verra, favorise l’émergence de catégories *ad hoc*, ces catégories dont l’extension n’est interprétable qu’en contexte. Sur les catégories *ad hoc*, voir l’introduction (cf. § « Du modèle classique à la conception cognitive des catégories », p. 4). Pour un exposé de la construction typifiante [X *GENRE*+ Y], voir la section 4.2 (p. 130).



- b) La deuxième a trait à la classification des œuvres dans les domaines artistiques (littérature, cinéma, peinture, etc.)<sup>11</sup>.
- c) La troisième regroupe les cas ne relevant ni de la classification du vivant, ni de la classification des œuvres (e.g. *deux genres de fraude, trois espèces principales d'adverbes*).

L'identification des cas 2b) et 2c) est aisée. La distinction entre 1) et 2a) est plus délicate. Pour y parvenir, j'ai dû établir quelques critères afin de faire le départ entre les différents degrés de scientificité qu'offrent les données. J'ai considéré qu'une occurrence relevait de 1) si une ou plus des caractéristiques suivantes apparaissaient dans le contexte<sup>12</sup> :

- les genres ou espèces en question sont nommés avec leur nom scientifique ou vernaculaire (uniquement si ce dernier est non-ambigu) :
- (20) **Les trois espèces de tortues** sont la tortue peinte (*Chrysemys picta*), la tortue serpentine (*Chelydra serpentina*) et la tortue mouchetée (*Emydoidea blandingii*). [Wikipédia, s.v. Parc national de Kejimikujik]
- un ou plusieurs autres rangs taxinomiques sont mentionnés avec leur nom scientifique ou vernaculaire :
- (21) **Diverses espèces de lépidoptères tinéidés**<sup>13</sup> ont des chenilles qui se nourrissent de laine. [Wikipédia, s.v. tapis]
- une étude scientifique ou une liste de référence est citée :
- (22) La Commission peut-elle expliquer quels enregistrements sont tenus pour **les espèces d'oiseaux sauvages non contrôlées par la CITES**<sup>14</sup> importées dans l'UE? [DCEP, 07/02/2006]
- les genres ou espèces sont précisément dénombrés<sup>15</sup> :

---

11. Cet emploi est spécifique à la construction [DÉT *GENRE* de N].

12. Les indices orientant vers une classification scientifique ou non-scientifique du vivant sont parfois présents en dehors des limites du seul énoncé. En cas d'ambiguïté, j'ai examiné un contexte plus large dans la source originale.

13. Les lépidoptères (Lepidoptera) forment un ordre d'insectes et les tinéidés (Tineidae) une famille.

14. *Convention on International Trade of Endangered Species*. La CITES maintient notamment à jour une liste des espèces de faune et de flore menacées d'extinction.

15. Ce critère, moins objectif, trouve néanmoins sa pertinence en conjonction avec les autres critères.

- (23) Ben Lefetey, porte-parole du collectif, s'est engagé contre le barrage, moins en faveur **des 94 espèces protégées de mammifères, oiseaux, reptiles et insectes** qui vont perdre leur habitat, que pour dénoncer un modèle agricole « qui sent le roussi ». [Le Monde, 08/09/2014]

Ces quelques critères permettent, me semble-t-il, d'isoler les contextes véritablement scientifiques avec une assurance raisonnable.

Les autres cas de figure relèvent de 2a). Le plus souvent, il est fait référence à des espèces de façon générale sans aucun élément dans le contexte indiquant que ces espèces sont clairement identifiées et placées dans une taxinomie :

- (24) Un quart des Américains (26 %) ignorent que la Terre tourne autour du Soleil et plus de la moitié (52 %) ne savent pas que l'homme a évolué à partir d'**espèces précédentes d'animaux**. [Le Monde, 15/02/2014]

Parfois, la classification est approximative ; est appelé genre ou espèce ce qui relève en fait d'un autre rang taxinomique<sup>16</sup> :

- (25) 84 % des échantillons de thon blanc prélevés étaient en réalité de l'escolar, **une espèce de poisson** pouvant provoquer de graves troubles digestifs [Le Monde, 22/02/2013]

L'escolar, présenté ici comme une espèce, forme en réalité une famille de poissons (*Gempylidae*).

Si on considère le corpus dans son intégralité (cf. tableau 2.3), on constate que la construction classifiante sert principalement à la classification – scientifique ou non – du vivant (environ 87 % des cas).

	LEM	FRA	EUR	WIK	DOC	ALL
Classification scientifique du vivant	31 (58,49 %)	1 (2,77 %)	21 (55,26 %)	244 (93,13 %)	5 (31,25 %)	302 (74,57 %)
du vivant	13 (24,53 %)	5 (13,89 %)	17 (44,74 %)	10 (3,82 %)	6 (37,5 %)	51 (12,59 %)
Classif. non-scientifique des œuvres	3 (5,66 %)	2 (5,56 %)	0 (0 %)	6 (2,29 %)	0 (0 %)	11 (2,72 %)
autre	6 (11,32 %)	28 (77,78 %)	0 (0 %)	2 (0,76 %)	5 (31,25 %)	41 (10,12 %)
Total	53 (100 %)	36 (100 %)	38 (100 %)	262 (100 %)	16 (100 %)	405 (100 %)

Tableau 2.3 – Types de classification dans la construction [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] ↔ 'CLA'.

16. L'encyclopédie *Wikipédia* m'a servi de référence.

Dans à peine moins de 3 % des emplois, la classification a trait aux arts (littérature, cinéma, peinture, etc.). Enfin, dans un peu plus de 10 % des occurrences, il ne s'agit ni de la classification du vivant, ni de celle des œuvres d'art (notée « autre » dans le tableau). Les corpus *DCEP* et *Wikipédia*, particulièrement spécialisés, favorisent très largement la présence de la classification du vivant. Afin de comparer les types de texte, j'ai constitué deux sous-corpus :

- Un sous-corpus de langue spécialisée (noté SPÉ) composé des corpus *DCEP* et *Wikipédia* qui tous deux traitent des genres et des espèces animales et végétales principalement. L'un légifère à leur sujet, l'autre les décrit (cf. section 2.2.1).
- Un sous-corpus de langue générale (noté GÉN) qui se compose des corpus *Le Monde*, *Frantext* et *Doctissimo*, qui, bien qu'ils puissent traiter de sujets scientifiques, sont des textes qui ressortissent davantage à la langue générale (cf. section 2.2.2).

Je ne tiens ni le sous-corpus SPÉ, ni le sous-corpus GÉN pour représentatifs de la langue spécialisée pour le premier, de la langue générale pour le second. Ce découpage est quelque peu arbitraire mais néanmoins commode pour la démonstration faite *infra*.

### 2.2.1 Classification dans la langue spécialisée

La construction classifiante sert essentiellement à la classification du vivant, que ce soit une classification de type scientifique ou non-scientifique. Dans le sous-corpus SPÉ, c'est même pratiquement sa seule fonction (97,33 % des cas; cf. tableau 2.4a) :

(26) *Onychiurus* est **un genre de collemboles** de la famille des Onychiuridae.

[*Wikipédia*, s.v. *Onychiurus*]

(27) Le Parlement européen [...] prie instamment la Commission et les États membres de soutenir l'inscription de **cinq espèces de requin** – le requin-marteau halicorne (*Sphyrna lewini*), le grand requin-marteau (*Sphyrna mokarran*), le requin-marteau lisse (*Sphyrna zygaena*), le requin gris (*Carcharinus plumbeus*) et le requin sombre (*Carcharhinus obscurus*) – à l'annexe II de la CITES, conformément à la proposition des États-Unis d'Amérique;

[*DCEP*, 03/02/2010]

Avec *genre*, la classification du vivant est cantonnée au seul corpus *Wikipédia* (cf. tableau 2.4b). En effet, si les parlementaires légifèrent pour la protection de la faune et de la flore, ils le font – dans les données à tout le moins – uniquement pour des espèces, non pour des genres<sup>17</sup>. La construction avec *espèce* est quant à elle présente à la fois dans les corpus *Wikipédia* et *DCEP* (cf. tableau 2.4c).

	EUR	WIK	SPÉ
Classification scientifique du vivant	21 (55,26 %)	244 (93,13 %)	265 (88,33 %)
Classif. non-scientifique			
du vivant	17 (44,74 %)	10 (3,82 %)	27 (9 %)
des œuvres	0 (0 %)	6 (2,29 %)	6 (2 %)
autre	0 (0 %)	2 (0,76 %)	2 (0,67 %)
Total	38 (100 %)	262 (100 %)	300 (100 %)

(a) Construction [DÉT N<sub>TAX</sub> de N]  $\longleftrightarrow$  'CLA'.

	EUR	WIK	SPÉ
Classification scientifique du vivant	0 (0 %)	79 (91,86 %)	79 (91,86 %)
Classif. non-scientifique			
du vivant	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)
des œuvres	0 (0 %)	6 (6,98 %)	6 (6,98 %)
autre	0 (0 %)	1 (1,16 %)	1 (1,16 %)
Total	0 (0 %)	86 (100 %)	86 (100 %)

(b) Construction [DÉT GENRE de N]  $\longleftrightarrow$  'CLA'.

	EUR	WIK	SPÉ
Classification scientifique du vivant	21 (55,26 %)	165 (93,75 %)	186 (86,91 %)
Classif. non-scientifique			
du vivant	17 (44,74 %)	10 (5,68 %)	27 (12,62 %)
des œuvres	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)
autre	0 (0 %)	1 (0,57 %)	1 (0,47 %)
Total	38 (100 %)	176 (100 %)	214 (100 %)

(c) Construction [DÉT ESPÈCE de N]  $\longleftrightarrow$  'CLA'.

Tableau 2.4 – Types de classification dans la construction [DÉT N<sub>TAX</sub> de N]  $\longleftrightarrow$  'CLA' (sous-corpus SPÉ).

On observe un autre emploi classifiant, spécifique à *genre* celui-là, qui concerne les genres esthétiques (littérature, cinéma, peinture, etc.). Celui-ci représente à peine

17. La classification du vivant avec la construction [DÉT GENRE de N]  $\longleftrightarrow$  'CLA' est également absente du sous-corpus GÉN (cf. section 2.2.2).

7 % des occurrences de la construction classifiante [DÉT *GENRE* de N] et est limité au seul corpus *Wikipédia* (cf. tableau 2.4b) :

- (28) On attribue à ce livre le début d'**un genre de littérature** consacrée au poker, ainsi qu'une ouverture du Texas hold'em (et du poker) à un large public.

[*Wikipédia*, s.v. Texas hold'em]

- (29) Un *Immram* (pluriel *Immrama*) est **un genre de contes de la mythologie celtique irlandaise** qui narre le séjour d'un héros (ou personnage important) dans l'Autre Monde des Celtes, parfois appelés *Tír na nÓg* (la « Terre des Jeunes ») et *Mag Mell* (la « Plaine du Plaisir »). [ *Wikipédia*, s.v. Immram]

Cet emploi ne représente pas une classification de même nature que les précédents. Néanmoins, les genres, qu'ils soient littéraires, cinématographiques ou encore picturaux correspondent à des définitions précises ; ils sont codifiés par leurs praticiens et leurs commentateurs, et en cela se distinguent de la classification non-scientifique « autre ». Cette dernière apparaît dans seulement moins de 1 % des cas ; j'y reviendrai en détail à la section 2.2.2.

### 2.2.2 Classification dans la langue non-spécialisée

Dans le sous-corpus de langue générale (GÉN), on observe également des emplois qui relèvent de la classification du vivant. Ces emplois y sont d'ailleurs majoritaires (58,10 % au total ; cf. tableau 2.5a), mais moins fréquents que dans le sous-corpus SPÉ (97,33 % ; cf. tableau 2.4a) :

- (30) Dès que les orchidées de la Pentecôte perçaient les talus riverains de leur tête pourpre, on apercevait des huppés, des tourterelles, **diverses espèces de mésanges, de fauvettes**, des pouillots, des bouvreuils et des chardonnerets, et dans les prés inondés, des bruants des roseaux.

[*Frantext*, Claude Crocq, *Une jeunesse en Haute-Bretagne*, 2011]

Il est intéressant de noter l'importante différence de répartition entre les emplois relevant de la classification scientifique et ceux relevant de la classification non-scientifique du vivant. Alors que dans le sous-corpus SPÉ, seulement 9 % des occurrences correspondent à une classification non-scientifique (cf. tableau 2.4a), c'est près

de 23 % des cas qui sont concernés dans le sous-corpus GÉN (cf. tableau 2.5a). C'est de cet emploi qu'il s'agit quand nous parlons d'espèces animales ou végétales dans la vie de tous les jours sans pour autant maîtriser tous les arcanes des taxinomies. L'opposition entre les genres et les espèces n'a véritablement de sens que dans un contexte scientifique et l'approximation toute relative engendrée par son absence ne nuit pas à la communication dans un contexte plus général.

	LEM	FRA	DOC	GÉN
Classification scientifique du vivant	31 (58,49 %)	1 (2,77 %)	5 (31,25 %)	37 (35,24 %)
du vivant	13 (24,53 %)	5 (13,89 %)	6 (37,5 %)	24 (22,86 %)
Classif. non-scientifique des œuvres	3 (5,66 %)	2 (5,56 %)	0 (0 %)	5 (4,76 %)
autre	6 (11,32 %)	28 (77,78 %)	5 (31,25 %)	39 (37,14 %)
Total	53 (100 %)	36 (100 %)	16 (100 %)	105 (100 %)

(a) Construction [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] ↔ 'CLA'.

	LEM	FRA	DOC	GÉN
Classification scientifique du vivant	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)
du vivant	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)
Classif. non-scientifique des œuvres	3 (42,86 %)	2 (16,67 %)	0 (0 %)	5 (22,73 %)
autre	4 (57,14 %)	10 (83,33 %)	3 (100 %)	17 (77,27 %)
Total	7 (100 %)	12 (100 %)	3 (100 %)	22 (100 %)

(b) Construction [DÉT GENRE de N] ↔ 'CLA'.

	LEM	FRA	DOC	GÉN
Classification scientifique du vivant	31 (67,39 %)	1 (4,17 %)	5 (38,46 %)	37 (44,57 %)
du vivant	13 (28,26 %)	5 (20,83 %)	6 (46,15 %)	24 (28,92 %)
Classif. non-scientifique des œuvres	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)
autre	2 (4,35 %)	18 (75 %)	2 (15,39 %)	22 (26,51 %)
Total	46 (100 %)	24 (100 %)	13 (100 %)	83 (100 %)

(c) Construction [DÉT ESPÈCE de N] ↔ 'CLA'.

Tableau 2.5 – Types de classification dans la construction [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] ↔ 'CLA' (sous-corpus GÉN).

De plus, contrairement à ce qu'il en est dans le sous-corpus SPÉ, aucune occurrence de la construction classifiante [DÉT GENRE de N] n'est employée dans le sous-corpus GÉN pour la classification – scientifique ou non – du vivant (cf. tableau 2.5b). Le nombre d'occurrences est trop faible pour y voir une tendance quelconque mais il est

vrai qu'au quotidien on parlera plus volontiers d'espèces animales ou végétales par exemple, aussi approximatives soient-elles (cf. note 4, p. 51), que de genres animaux ou végétaux.

L'emploi de la construction [DÉT *GENRE de N*] dans le domaine des arts est ici plus fréquent que dans le corpus SPÉ (cf. tableau 2.5b), une différence peu étonnante au vu de la diversité des types de texte entre les sous-corpus SPÉ et GÉN :

- (31) Maintenant, il vit en Pologne. Il ne pratique plus qu'**un seul genre d'écrit**, le plus concis qui soit, et que l'on peut saisir dans un sens ou dans l'autre, le palindrome. [Frantext, Dominique Perrut, *Patria o muerte*, 2009]

Dans cet exemple, le syntagme *un seul genre d'écrit* définit une sous-classe à l'intérieur de la catégorie ÉCRIT. Le syntagme fonctionne en relation de cataphore avec *palindrome* qui identifie précisément cette sous-classe en la nommant.

Hormis cet emploi, la construction classifiante [DÉT *GENRE de N*] correspond majoritairement à une classification non-scientifique « autre » (17 occurrences sur 22 ; cf. tableau 2.5b). Pour rappel, il n'y avait qu'une seule occurrence de ce type dans le sous-corpus SPÉ (cf. tableau 2.4b) :

- (32) Il y a **deux genres de fraude**, celles commises en aval du vote et celles en amont. [Le Monde, 02/03/2016]
- (33) Et puis les résultats sont envoyés par fax, voilà **un autre genre de jargon** que j'aime aussi manier : les mots des nouveaux outils, qui n'existaient pas dans des livres écrits dix ans plus tôt.  
[Frantext, Hervé Guibert, *Le protocole compassionnel*, 2007]

Ce type d'emploi est particulièrement intéressant. En (32), par exemple, la construction [DÉT *GENRE de N*] offre un moyen de créer deux sous-classes de fraude, chacune identifiée par le moment de mise en œuvre de la fraude (*i.e.* avant ou après un vote). Il en est de même en (33) où l'auteur identifie une sous-classe de jargon qu'il définit comme étant le jargon des « mots des nouveaux outils ». Ces catégories sont en quelque sorte créées au moment de l'énonciation et définies dans le même temps. Dans ces exemples, les auteurs auraient très bien pu utiliser *type* ou encore *sorte* pour parvenir à de telles sous-catégorisations. La construction [DÉT *ESPÈCE de N*] est

également attestée dans ce type de classification, mais cet usage est beaucoup plus rare (cf. tableau 2.5c)<sup>18</sup> :

- (34) Or, Diesel fait partie de **cette nouvelle espèce de labels** qui fait figure d'alternative entre luxe et petits prix. [Le Monde, 07/04/2014]
- (35) Ce ne sont que ballons, confettis, guirlandes et serpentins dans les salons, fumoirs, cafés, vérandas et coursives qu'animent à tous les coins **diverses espèces d'orchestres** prêts à satisfaire n'importe quel goût. [Frantext, Jean Echenoz, Ravel, 2006]

Cet emploi de la construction [DÉT *ESPÈCE de N*] s'observe dans un peu plus de 26 % des cas (cf. tableau 2.5c). Sur les 22 occurrences, 18 proviennent du corpus *Frantext*, parmi lesquelles 9 sont du même auteur, Jacques Roubaud, visiblement très friand de cette structure dont voici un bel exemple<sup>19</sup> :

- (36) Plus précisément : l'Oulipo est un groupe littéraire qui se compose de **quatre espèces de membres** :
- (i) – les premiers sont des compositeurs de littérature (prose, poésie, critique) qui ne sont pas des mathématiciens ;
  - (ii) – les seconds sont des mathématiciens qui ne sont pas des compositeurs de littérature ;
  - les membres du type (iii) sont compositeurs de littérature et mathématiciens ;
  - ceux du type (iv) sont mathématiciens et compositeurs de littérature
- [Frantext, Jacques Roubaud, *La Bibliothèque de Warburg. Version mixte*, 2002]

Cette vision des taxinomies est nécessairement partielle puisque limitée aux cinq sources de mon corpus. On peut néanmoins, me semble-t-il, formuler les observations suivantes :

- La classification du vivant avec *espèce* est présente à la fois dans la langue spécialisée et la langue générale (e.g. *cette espèce de macaque*; cf. tableaux 2.4c et 2.5c); avec *genre*, la classification du vivant semble se limiter à la langue

---

18. Cet emploi est fréquent dans certaines grammaires, dans le BU par exemple, pour la classification des parties du discours : *Nous distinguons trois espèces principales d'adverbes, du point de vue sémantique*. [BU, § 956, p. 1233].

19. En excluant Roubaud du décompte, le pourcentage d'emplois de ce type tombe à 17,57 %.



spécialisée (e.g. *un genre d'insectes lépidoptères*), tandis que la classification dans le domaine des arts, propre à *genre*, se rencontre dans les deux types de discours (e.g. *un genre de contes*; cf. tableaux 2.4b et 2.5b).

- La classification non scientifique notée « autre » est surtout l’apanage de *genre* (e.g. *deux genres de fraude*; *un autre genre de jargon*; cf. tableaux 2.4b et 2.5b); plus rare avec *espèce*, elle semble relever d’un emploi plus littéraire (e.g. *diverses espèces d’orchestres*; *quatre espèces de membres* [de l’Oulipo]; *trois espèces principales d’adverbes*; cf. tableaux 2.4c et 2.5c).

De façon générale, que ce soit dans les domaines scientifiques avec *genre* et *espèce*, ou dans les domaines artistiques avec *genre* seul, les classes préexistent; les genres et les espèces en question sont définis avec précision et appartiennent à une taxinomie plus vaste. Il semblerait que dans la classification non-scientifique « autre », ce soit la structure qui crée la classe et qui permette dans le même temps de la définir (e.g. *un seul genre d’écrit*; *un autre genre de jargon*; *deux genres de fraude*). Il en est de même, nous le verrons, pour la construction [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] à interprétation typifiante dont la fonction principale est justement de créer des catégories<sup>20</sup> à partir d’instances concrètes de ces catégories (cf. section 4.1, p. 107).

## 2.3 Synthèse

La construction [DÉT N<sub>TAX</sub> de N]  $\longleftrightarrow$  ‘CLA’ possède un fonctionnement particulièrement clair. Sa description est néanmoins utile pour caractériser le fonctionnement moins canonique et souvent instable des autres constructions de type ⟨DÉT N<sub>TAX</sub> de N⟩.

Cette construction n’impose aucune contrainte quant aux types de déterminants qu’elle accueille, même si on a vu que les déterminants indéfinis – l’article notamment – étaient majoritaires (cf. section 2.1.2). L’accord est stable dans la construction : le déterminant s’accorde systématiquement avec N<sub>TAX</sub>, tout comme les constituants externes à la construction (e.g. verbe, participe passé, adjectif attribut). N<sub>TAX</sub> constitue ainsi, sans ambiguïté, la tête du syntagme (cf. section 2.1.3). Quant à la modification, elle est possible aussi bien sur N<sub>TAX</sub> que sur N (cf. section 2.1.4).

20. Ces catégories sont des catégories *ad hoc*, c’est-à-dire des catégories dont l’extension est définie en contexte pour des besoins énonciatifs spécifiques. Pour une présentation des catégories *ad hoc*, voir l’introduction (cf. § « Du modèle classique à la conception cognitive des catégories », p. 4).

La représentation à la figure 2.2 récapitule les propriétés de la construction classifiante. La partie gauche correspond à la structure syntaxique de la construction et la partie droite aux contraintes qui pèsent sur ses trois principaux éléments constitutifs : DÉT, N<sub>TAX</sub> et N.

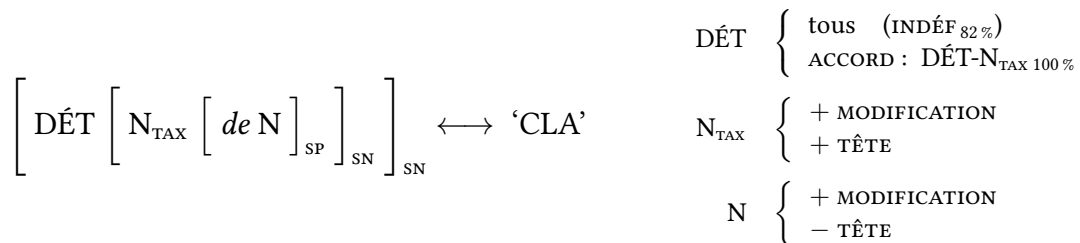


Figure 2.2 – Représentation de la construction classifiante [DÉT N<sub>TAX</sub> de N].

La construction [DÉT N<sub>TAX</sub> de N]  $\longleftrightarrow$  'CLA' n'est pas une enclosure. Elle catégorise de façon stricte en identifiant une ou plusieurs sous-catégories à l'intérieur de la catégorie dénotée par N. Cette construction est majoritairement utilisée dans la classification scientifique du vivant, que ce soit avec *genre* ou avec *espèce*, en fonction du rang taxinomique impliqué (cf. section 2.2.1). Dans la classification non-scientifique du vivant, seul le nom *espèce* est attesté dans les données. Dans ce cas, *espèce* est utilisé de façon plus souple et ne correspond pas nécessairement au rang de l'espèce dans une taxinomie. La classification des œuvres d'art est quant à elle propre à *genre*. Enfin, dans la classification non-scientifique que j'ai appelée « autre », il est très intéressant de constater que, bien que *genre* et *espèce* soient tous deux attestés, *genre* est de loin le plus fréquent (cf. section 2.2.2).



### 3 Qualification

Dans les études sémantiques, l'interprétation qualifiante est d'ordinaire vue comme le pendant de l'interprétation classifiante (e.g. Kleiber, 2007; Guérin, 2012; Anscombe, 2013; Dugas, 2016). L'opposition classifiant/qualifiant correspond à l'opposition classifiant/non-classifiant qu'on trouve chez Milner (1978)<sup>1</sup>. Je réserve ici la notion de qualification aux cas où le processus de catégorisation à l'œuvre véhicule fondamentalement un sens d'approximation. La construction qualifiante [DÉT N<sub>TAX</sub> de N], objet du présent chapitre, ressemble de par sa structure à la construction classifiante [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] (cf. chapitre 2), mais à la différence de cette dernière, elle joue le rôle d'une enclosure en introduisant un certain flou dans le contenu propositionnel ou en modulant sa prise en charge par le locuteur (Lakoff, 1972; Prince, Frader & Bosk, 1982; Mihatsch, 2009)<sup>2</sup> :

- (1) Au milieu des années 1930, les Vazghir et leurs cinq enfants habitent au rez-de-chaussée, dans **une espèce de cave** éclairée par une lampe à pétrole, dont l'unique fenêtre donne sur la cour.

[*Frantext*, Ivan Jablonka, *Histoire des grands-parents que je n'ai pas eus*, 2012]

Plus spécifiquement, l'exemple (1) rend compte d'un phénomène d'approximation lexicale (cf. introduction, § « Classification des enclosures », p. 8) : le syntagme *une espèce de cave* désigne un lieu qui s'apparente à une cave sans pour autant en posséder toutes les propriétés typiques ; en l'occurrence ici, la cave n'a pas sa fonction ordinaire de local souterrain destiné au stockage, mais constitue l'habitation d'une famille.

---

1. Milner ne parle pas à ma connaissance d'emploi qualifiant ou d'interprétation qualifiante mais c'est ce terme qui sera par la suite très largement utilisé dans la littérature pour désigner un emploi ou une interprétation non-classifiante (cf. introduction du chapitre 2, p. 49).

2. Voir l'introduction, § « Classification des enclosures », p. 8.

Ce chapitre est centré sur l'étude de la qualification, qui correspond à un processus de catégorisation approximative, là où la classification catégorise quant à elle de façon stricte (cf. chapitre 2). Dans la première section, j'analyse en détail les propriétés de la construction qualifiante (cf. section 3.1). Dans la deuxième section, je m'interroge sur les fonctions de la construction au regard de l'approximation qu'elle véhicule (cf. section 3.2). Enfin, une synthèse clôt le chapitre (cf. section 3.3).

### 3.1 La construction [DÉT N<sub>TAX</sub> *de* N] $\longleftrightarrow$ 'QUA'

La construction [DÉT N<sub>TAX</sub> *de* N] à interprétation qualifiante est l'archétype de l'enclosure. Elle constitue pour les locuteurs une stratégie linguistique de choix pour rendre leur propos approximatif. Selon la classification de Prince, Frader & Bosk (1982), c'est un adapteur, *i.e.* le marqueur d'une approximation lexicale, qui, avec l'arrondeur, forme la catégorie des approximateurs (cf. introduction, § « Classification des enclosures », p. 8). En voici quelques exemples supplémentaires :

- (2) Euh le plaid ( et je te parle par expérience) on en a deux sur le canapé ( en fait un truc à deux balles mais vu qu'on a trois enfants, les deux grands avaient fait plein de taches que j'arrivais plus à enlever donc pour le " protéger" on a mis **deux espèces de grandes écharpes** et pis ça permets de changer la couleur)  
[Doctissimo, 09/11/2006]
- (3) « M. Mégrien a été petit à petit pris dans **une espèce de toile d'araignée** et toutes sortes d'humiliations lui ont été servies », témoigne sous couvert d'anonymat un médecin senior de l'hôpital pour raconter la « descente aux enfers » et le « lent dépeçage psychologique » du cardiologue.  
[Le Monde, 07/01/2016]
- (4) « Ce sera **un genre de Airbnb sur roues** », estime-t-il.  
[Le Monde, 04/05/2016]
- (5) Ta région on peut le savoir grâce à ton IP (c'est **un genre de numéro** que possède ta connexion internet, comme ton téléphone portable si tu préfères) donc pas de quoi être impressionné.  
[Doctissimo, 25/10/2014]

La construction [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] instanciée dans chacun de ces exemples exprime à chaque fois une approximation. Cette approximation porte sur la pertinence du choix de N, ce qui vaut d'ailleurs parfois aux noms *genre* et *espèce* le qualificatif de « métalinguistique » (Flaux & Van de Velde, 2000, p. 26-28 ; cf. section 1.3.1, p. 33). En (2), le syntagme *deux espèces de grandes écharpes* désigne vraisemblablement des étoffes détournées de leur usage habituel pour en faire des jetés de canapé. La toile d'araignée évoquée en (3) est la métaphore du harcèlement moral subi par le professeur Mégrien qui l'a conduit au suicide en décembre 2015<sup>3</sup>. Par analogie de fonctionnement, le syntagme *un genre de Airbnb sur roues* en (4) désigne un service d'autopartage, en projet chez le constructeur automobile BMW, fonctionnant sur le même principe que la plateforme Airbnb qui permet à des particuliers de mettre leur(s) appartement(s) en location. Enfin en (5), l'approximation tient au fait qu'une adresse IP n'est pas véritablement un numéro mais plutôt un identifiant à la syntaxe bien définie qui correspond – en simplifiant un peu – à une suite de quatre nombres (allant de 0 à 255) séparés par des points (e.g. 172.16.254.1<sup>4</sup>).

### 3.1.1 Fréquence

La construction qualifiante apparaît dans un peu plus d'un tiers des occurrences des constructions de type <DÉT N<sub>TAX</sub> de N> (cf. tableau 3.1a). Il est intéressant de noter qu'elle est totalement absente du corpus *DCEP* et représente seulement 2,10 % des cas dans le corpus *Wikipédia*. Ces deux corpus constituaient le sous-corpus de langue spécialisée au chapitre précédent (section 2.2, p. 59), il n'est donc pas étonnant qu'une telle construction, source d'approximation, ne trouve pas sa place dans ce type de texte. À l'inverse, la construction qualifiante est très présente, relativement aux autres constructions, dans les corpus *Frantext* (51,72 %) et *Doctissimo* (47,16 %).

La construction qualifiante [DÉT *ESPÈCE* de N] est la plus fréquente des constructions de type <DÉT *ESPÈCE* de N> : elle représente 61,20 % des occurrences, jusqu'à 85,56 % dans le corpus *Frantext*, et 93,70 % dans le corpus *Doctissimo* (cf. tableau 3.1c). À l'inverse, la construction qualifiante [DÉT *GENRE* de N] est rare et ce quel que soit le corpus (4,16 % des cas au total ; cf. tableau 3.1b), *genre* semblant privilégier la

3. Voir section 3.1.5.2 pour un traitement des cas avec métaphore.

4. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Adresse\\_IP](https://fr.wikipedia.org/wiki/Adresse_IP).

construction typifiante (cf. section 4.1.1, p. 108). Ainsi, contrairement à mon intuition initiale, la structure  $\langle \text{DÉT } \textit{GENRE} \textit{ de N} \rangle$  s'interprète finalement assez rarement de façon qualifiante. Des exemples comme (4) et (5) avec *genre* sont peu fréquents, en comparaison d'exemples comme (2) et (3) qui font intervenir *espèce*. En focalisant sur la construction qualifiante, on voit d'autant mieux la répartition entre *genre* et *espèce* : sur toutes les occurrences de la construction qualifiante, seules 5,75 % font intervenir *genre* contre 94,25 % pour *espèce* (cf. tableau 3.2).

	LEM	FRA	EUR	WIK	DOC	ALL
CLA	53 (23,45 %)	36 (7,27 %)	38 (50 %)	262 (91,61 %)	16 (3,25 %)	405 (25,72 %)
QUA	45 (19,91 %)	256 (51,72 %)	0 (0 %)	6 (2,1 %)	232 (47,16 %)	539 (34,22 %)
TYP	126 (55,75 %)	186 (37,58 %)	34 (44,74 %)	18 (6,29 %)	240 (48,78 %)	604 (38,35 %)
QTF	2 (0,89 %)	17 (3,43 %)	4 (5,26 %)	0 (0 %)	4 (0,81 %)	27 (1,71 %)
Total	226 (100 %)	495 (100 %)	76 (100 %)	286 (100 %)	492 (100 %)	1575 (100 %)

(a) Constructions de type  $\langle \text{DÉT } N_{\text{TAX}} \textit{ de N} \rangle$ .

	LEM	FRA	EUR	WIK	DOC	ALL
CLA	7 (5,07 %)	12 (5,69 %)	0 (0 %)	86 (79,63 %)	3 (1,18 %)	108 (14,5 %)
QUA	5 (3,63 %)	13 (6,16 %)	0 (0 %)	4 (3,7 %)	9 (3,54 %)	31 (4,16 %)
TYP	126 (91,3 %)	186 (88,15 %)	34 (100 %)	18 (16,67 %)	240 (94,49 %)	604 (81,07 %)
QTF	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	2 (0,79 %)	2 (0,27 %)
Total	138 (100 %)	211 (100 %)	34 (100 %)	108 (100 %)	254 (100 %)	745 (100 %)

(b) Constructions de type  $\langle \text{DÉT } \textit{GENRE} \textit{ de N} \rangle$ .

	LEM	FRA	EUR	WIK	DOC	ALL
CLA	46 (52,27 %)	24 (8,45 %)	38 (90,48 %)	176 (98,88 %)	13 (5,46 %)	297 (35,78 %)
QUA	40 (45,46 %)	243 (85,56 %)	0 (0 %)	2 (1,12 %)	223 (93,7 %)	508 (61,21 %)
TYP	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)
QTF	2 (2,27 %)	17 (5,99 %)	4 (9,52 %)	0 (0 %)	2 (0,84 %)	25 (3,01 %)
Total	88 (100 %)	284 (100 %)	42 (100 %)	178 (100 %)	238 (100 %)	830 (100 %)

(c) Constructions de type  $\langle \text{DÉT } \textit{ESPÈCE} \textit{ de N} \rangle$ .

Tableau 3.1 – Répartition des constructions de type  $\langle \text{DÉT } N_{\text{TAX}} \textit{ de N} \rangle$ .

Au vu de ces résultats, il apparaît nettement que les structures  $\langle \text{DÉT } \textit{GENRE} \textit{ de N} \rangle$  et  $\langle \text{DÉT } \textit{ESPÈCE} \textit{ de N} \rangle$  se partagent les interprétations : la première privilégie l'interprétation typifiante, tandis que la seconde favorise l'interprétation qualifiante. Dans leur étude des structures  $\langle \textit{un genre de N} \rangle$ ,  $\langle \textit{une espèce de N} \rangle$  et  $\langle \textit{une sorte de N} \rangle$ , réalisée à partir de la base *Frantext*, Brems, Davidse & Willemse (2008) sont parvenus à des

résultats similaires. Davidse & Doyen (2009a) concluent elles aussi à la spécialisation respective des différents N<sub>TAX</sub> :

*Sorte* and *espèce* are so strongly associated with the function of hedgers and approximators of nominal descriptions, that there is no need for *genre* to take up this function. (Davidse & Doyen, 2009a, p. 79)

	LEM	FRA	EUR	WIK	DOC	ALL
[DÉT <i>GENRE</i> de N]	5	13	0	4	9	31 (5,75 %)
[DÉT <i>ESPÈCE</i> de N]	40	243	0	2	223	508 (94,25 %)
[DÉT N <sub>TAX</sub> de N]	45	256	0	6	232	539 (100 %)

Tableau 3.2 – Répartition des N<sub>TAX</sub> dans la construction [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] ↔ 'QUA'.

Au chapitre précédent (cf. section 2.2, p. 59), il est apparu que la construction classifiante [DÉT *GENRE* de N] est privilégiée dès lors qu'il s'agit de classier dans la langue courante (e.g. *deux genres de fraude; un autre genre de jargon*). L'emploi de la construction classifiante [DÉT *ESPÈCE* de N] est possible mais semble davantage relever d'un registre soutenu, voire littéraire (e.g. *diverses espèces d'orchestres; quatre espèces de membres [de l'Oulipo]; trois espèces principales d'adverbes*). Chaque N<sub>TAX</sub> paraît donc être attiré par certaines interprétations plutôt que par d'autres. Ce résultat sera confirmé au chapitre 4 grâce à l'étude des constructions typifiantes [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] et [X *GENRE*+ Y] desquelles *espèce* est exclu.

### 3.1.2 Détermination

À l'instar de la construction classifiante (cf. section 2.1.2, p. 54), la construction qualifiante [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] révèle une nette préférence pour les indéfinis (77,74 % des occurrences; cf. tableau 3.3). L'indéfini se présente presque exclusivement sous la forme de l'article (77,18 % des cas) :

- (6) je viens d'acheter ma première cuisinière vitrocéramique et je ne sais pas si c'est moi qui ne sait pas la nettoyer, mais il reste des espèces d'auréoles sur la plaque que je viens d'utiliser et qui ne part que difficilement.

[Doctissimo, 30/09/2009]



- (7) Elle [l'ONU] est plus susceptible de mourir à petit feu : dérivant doucement dans l'inconséquence politique, ne devenant plus qu'une ONG parmi d'autres, une coquille dorée, **un genre de nouvel Empire romain chrétien** déclenchant une fuite de la véritable prise de décision diplomatique vers d'autres capitales.

[*Le Monde*, 18/01/2016]

Selon moi, cet indéfini n'est pas de même nature que celui qu'on trouve fréquemment dans la construction classifiante [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] et tout particulièrement dans le corpus *Wikipédia* (84,35 % des occurrences ; cf. section 2.1.2, p. 54), dont voici un exemple emprunté au chapitre précédent :

- (8) *Hyles* est **un genre d'insectes lépidoptères** de la famille des Sphingidae, de la sous-famille des Macroglossinae, tribu des Macroglossini, sous-tribu des Choerocampina.

[*Wikipédia*, s.v. *Hyles*]

La principale fonction de l'article indéfini est d'introduire un référent dans le discours, qu'il soit connu ou non de l'interlocuteur. L'indéfini ne fait qu'attester de l'existence de ce référent. La différence de valeur entre les constructions classifiante et qualificante tient d'après moi au statut de ce référent. Alors qu'en (8), par exemple, le genre en question existe par ailleurs à l'intérieur d'une classe, il en va autrement dans la construction qualificante. Dans cette dernière, l'indéfini a aussi pour fonction d'introduire un référent, mais ce référent est en quelque sorte créé au moment de l'énonciation. En (7) par exemple, *nouvel Empire romain chrétien* dénote un référent qui n'avait pas d'existence auparavant, contrairement à *insectes lépidoptères* qui renvoie à un référent déjà établi.

DÉT		LEM	FRA	EUR	WIK	DOC	ALL
Défini	article	1 (2,22 %)	26 (10,16 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	18 (7,76 %)	45 (8,35 %)
	démonstratif	6 (13,33 %)	32 (12,5 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	12 (5,17 %)	50 (9,28 %)
	possessif	1 (2,22 %)	4 (1,56 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	5 (2,16 %)	10 (1,85 %)
Indéfini	article	37 (82,22 %)	188 (73,44 %)	0 (0 %)	6 (100 %)	185 (79,74 %)	416 (77,18 %)
	numéral	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	2 (0,86 %)	2 (0,37 %)
	autres indéf.	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	1 (0,43 %)	1 (0,19 %)
∅		0 (0 %)	6 (2,34 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	9 (3,88 %)	15 (2,78 %)
Total		45 (100 %)	256 (100 %)	0 (0 %)	6 (100 %)	232 (100 %)	539 (100 %)

Tableau 3.3 – Types de DÉT dans la construction [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] ↔ 'QUA'.

Dans des proportions beaucoup plus faibles, le défini est également possible (19,36 % des cas), qu'il s'agisse de l'article,

- (9) J'ai eu droit à la pesé sur 2 balances : une à l'ancienne avec les espèces de barres et une qui donne le gras et l'eau contenu dans le corps.

[Doctissimo, 09/04/2012]

du démonstratif,

- (10) Il est toujours là, l'arrêt du 96, avec son panneau, immuable. L'habituel poteau surmonté de cette espèce de petite barrique, sur le flanc de laquelle est inscrit le nom de la station, Tourelles, et, sur chacun des fonds, le chiffre, pour moi mythique, de 96.

[Frantext, Marie Sizun, *Éclats d'enfance*, 2009]

ou encore du possessif :

- (11) j'ai essayé plusieurs fois les papillottes jusqu'au jours où je suis tombée sur la bonne recette à force d'expérimenter (à chaque fois le poisson gardait son espèce de gout de poisson cru mais plus maintenant)

[Doctissimo, 26/05/2007]

Dans les exemples du corpus, l'article défini n'a pas une valeur spécifique, mais pour reprendre la formule de Kleiber (1983), « une présupposition existentielle de totalité », c'est-à-dire que le référent dénoté par la construction est (i) identifié à l'intérieur d'un ensemble et (ii) supposé connu de l'interlocuteur. En (9) par exemple, l'internaute fait appel aux connaissances de son interlocuteur-lecteur pour identifier le type de balance en question, *i.e.* un pèse-personne de type balance romaine. À noter que le défini est possible avec *genre* mais uniquement s'il s'agit d'un possessif; l'article défini et le démonstratif entraînent systématiquement, en combinaison avec *genre*, une interprétation typifiante (cf. section 4.1.2). Enfin, dans des contextes syntaxiques particuliers, DÉT est absent; c'est le cas lorsque la construction est complément de certaines prépositions – *en* notamment –,

- (12) dans les magasins de bricolage il y en a en espece de papier maché a decorer avec du deco patch tu peux aussi la customiser comme tu veux

[Doctissimo, 28/05/2009]

ou se trouve en apposition :

- (13) Quand on arrivait chez Rolge au crépuscule, on voyait de loin sa baraque au bout de la route, sur la plaine de Waterloo, **espèce de chalet de sorcière illuminé comme un Magritte fameux**, et authentique celui-là.

[*Frantext*, Olivier Rolin, *Tigre en papier*, 2002]

Les déterminants *tout* et *aucun* sont a priori incompatibles avec la construction qualifiante dont la mesure où ils déclenchent une interprétation quantifiante. Je reviens en détail sur ces quantificateurs à la section 5.1.2, p. 159.

### 3.1.3 Phénomènes d'accord

L'étude des phénomènes d'accord, qu'il s'agisse de l'accord interne (*i.e.* accord du déterminant; cf. section 3.1.3.1) ou externe (*i.e.* accord de constituants externes au syntagme [*e.g.* verbe]; cf. section 3.1.3.2), permet de mettre en lumière la tête de la construction qui tend à ne plus être  $N_{TAX}$ , comme c'est le cas pour la construction classifiante, mais N.

#### 3.1.3.1 Accord interne au syntagme

La présence d'un déterminant masculin devant *espèce* est un phénomène connu depuis longtemps. Attesté depuis le tout début du XVIII<sup>e</sup> par certains ouvrages de référence (*e.g.* DHLF, BU), voire depuis la fin du XVII<sup>e</sup> à en croire l'exemple (14), cet usage est très courant à l'oral en français moderne mais est également rencontré à l'écrit<sup>5</sup>. Voici un rapide panorama de cinq siècles de « fautes » d'accord dans la littérature française :

- (14) Comme je vis les affaires en pourparler, et la salle du palais en état de n'en rien appréhender, j'allai, en diligence, prendre Mme De Longueville, mademoiselle sa belle-fille, et Mme De Bouillon, avec leurs enfants, et je les menai avec **un espèce de triomphe** à l'hôtel de ville.

[*Frantext*, Cardinal de Retz, *Mémoires*, 1679]

---

5. Le BU note que « *Espèce* était déjà parfois traité comme masc. dans cette construction au XVIII<sup>e</sup> s. » (BU, § 431 H2, p. 560). Voir aussi BU (BU, § 431a 2°, p. 560) pour d'autres exemples.

- (15) On ne mit autre chose sur **cet espèce d'érésipèle**<sup>6</sup>, d'abord qu'un cataplasme de mie de pain et d'eau pure ; ensuite des linges mouillés dans de la décoction de guimauve. [Frantext, Denis Diderot, *Lettres à Sophie Volland*, 1774]
- (16) La galère justifie parfaitement son nom : c'est une charrette à deux ou quatre roues, qui n'a ni fond ni plancher ; un lacis de cordes de roseau forme, dans la partie inférieure, **un espèce de filet** où l'on place les malles et les paquets. [Frantext, Théophile Gautier, *Voyage en Espagne*, 1843]
- (17) Adrien couchait avec la femme d'un des plus farouches francs-maçons de la ville, le marchand de meubles Reboul, **un espèce de colosse noir**, à moustaches, avec une envie poilue sur la joue gauche, un homme puissant, parce qu'il était le grand électeur du parti radical, et qu'il se vantait de faire et de défaire les maires à volonté. [Frantext, Louis Aragon, *Les Beaux Quartiers*, 1936]
- (18) Je fis état de mon extase devant l'œuvre Go-Tobaienne (qu'en mon for intérieur je mis sur le compte principal de Kamo no Chomei dont je m'étais déclaré le disciple (étant le seul à le savoir)) **en un espèce de sonnet en prose maladroite mais réfléchie** (j'étais encore empégué de sonnets, à l'époque, jusqu'à l'embouligou, ou jusqu'au coude, selon l'image que vous préférerez) [...] [Frantext, Jacques Roubaud, *La Bibliothèque de Warburg. Version mixte*, 2002]

Il serait possible de multiplier les exemples tant l'usage est courant ; en voici deux supplémentaires, entendus à la radio :

- (19) Il y a chez Maupassant comme **un espèce de trou noir** précisément, qui l'aspire vers son passé, le passé de sa famille et peut-être en particulier ce fameux oncle Alfred<sup>7</sup>, qui est, là encore, une ombre qui plane sur Maupassant.<sup>8</sup> [France Culture, 19/01/2017]
- (20) Elle [George Sand] s'ennuie à Nohant et elle écrit de longues lettres à ses amis de pension qui aiment bien ce le ton, la façon dont elle raconte des choses, et donc oui, et et et donc, très souvent, elle va ajouter à la lettre **une espèce de un**

6. « Infection cutanée aiguë à streptocoque, caractérisée par une plaque rouge, douloureuse et chaude, entourée d'un bourrelet tuméfié. » (PR, s.v. *érésipèle*).

7. Il s'agit d'Alfred Le Poittevin, ami d'enfance de Gustave Flaubert et oncle de Guy de Maupassant, mort deux ans avant la naissance de ce dernier.

8. Énoncé prononcé par Matthieu Garrigou-Lagrange, extrait de « Guy de Maupassant : Bordels d'Autrefois », *La Compagnie des auteurs*, France Culture, émission du 19/01/2017.

**espèce de petit texte** qu'elle a composé, comme ça, et puis euh ben d'un seul coup elle va commencer à écrire des choses plus plus longues et c'est comme ça qu'est née euh en fait euh le la vocation littéraire de George Sand.<sup>9</sup>

[France Culture, 16/06/2016]

En (19), du fait de la métaphore, *un espèce de trou noir* a nécessairement une interprétation qualifiante<sup>10</sup>. Il est intéressant de remarquer qu'en (20), le locuteur se reprend, non pour corriger une supposée faute d'accord, mais au contraire pour accorder le déterminant indéfini *un* avec le nom *texte*.

Malgré son omniprésence, cet emploi est honni des puristes qui voient en lui une faute d'accord inadmissible. L'Académie française, ambassadrice s'il en est du conservatisme linguistique, est claire sur ce point. Dans un article consacré à *espèce* sous la rubrique « Emplois fautifs » de son blog, on peut lire :

Le mot *Espèce* est féminin, et doit le rester lorsqu'il est suivi d'un complément (*Espèce de...*), quel que soit le genre de ce complément. On dira *Une espèce de camion* comme *une espèce de charrette*, *Une espèce de voyou* comme *une espèce de canaille*. (*Dire, ne pas dire*, blog de l'Académie française, s.v. *espèce*<sup>11</sup>)

La *Banque de dépannage linguistique*, publiée par l'Office québécois de la langue française, va dans le même sens :

Par ailleurs, notons que, peu importe le genre du complément du nom qui l'accompagne, le nom *genre* est toujours au masculin et le nom *espèce*, au féminin. On ne dira donc pas, par exemple, *une genre d'exposition*, ni *un espèce de graphique*, mais bien *un genre d'exposition*, *une espèce de graphique*. (*Banque de dépannage linguistique*, s.v. *Genre de, espèce de*<sup>12</sup>)

Les observations de l'Académie et de la *Banque de dépannage linguistique* sont justes si on considère que, dans la construction qualifiante [DÉT N<sub>TAX</sub> *de* N], *espèce* est un nom et la séquence *<de N>* son complément. Si tel était le cas, on devrait pouvoir effectuer

---

9. Énoncé prononcé par Thierry Bodin, extrait de « George Sand : Dix-huit mille lettres! », *La Compagnie des auteurs*, France Culture, émission du 16/06/2016.

10. Voir section 3.1.5.2 pour une analyse de la construction avec métaphore.

11. <http://www.academie-francaise.fr/espece> (consulté le 15/03/2017).

12. [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?t1=1&id=2743](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=2743) (consulté le 15/03/2017).

les opérations i) à iv) listées ci-après, or il est clair que les exemples (21) à (24), tout en restant grammaticaux, ne reçoivent pas la bonne interprétation :

i) insérer un modifieur (portant sur *espèce*) entre *espèce* et *de*<sup>13</sup> :

(21) # on voyait une espèce nouvelle de portail

ii) accorder un adjectif, ou un participe avec *espèce* :

(22) a. # on voyait une espèce de portail très brillante

b. # une espèce de portail a été construite

iii) supprimer la séquence  $\langle de N \rangle$  :

(23) # on voyait une espèce qui brillait

iv) reprendre N<sub>TAX</sub> anaphoriquement :

(24) # on voyait une espèce de portail ; celle-ci brillait

À l'inverse, si *espèce* était un nom et  $\langle de N \rangle$  son complément, on ne devrait pas pouvoir effectuer les opérations v) et vi), or, dans les exemples (25) à (26), le sens est bel et bien préservé :

v) supprimer la séquence  $\langle espèce de \rangle$  :

(25) on voyait un portail qui brillait

vi) reprendre N anaphoriquement :

(26) on voyait un(e) espèce de portail ; celui-ci brillait

L'Académie fait de *espèce* la tête du syntagme nominal alors que c'est sans conteste N qui endosse ce rôle. Il est en effet manifeste que, dans le cadre d'une interprétation qualificante, la séquence  $\langle espèce de \rangle$  forme une unité dont le rôle est de modifier N, sans doute à la suite d'un processus de lexicalisation (Lehmann, [1982] 2015 ; Hopper & Traugott, [1993] 2003). Le « nom » *espèce* perd son statut nominal et constitue avec la préposition une sorte de « locution adjectivale » (Dufaye, 2014). On observe le même phénomène en anglais (Doyen & Davidse, 2009 ; Brems & Davidse, 2010 ;

---

13. Ce point est développé à la section 3.1.4.

Brems, 2011), à la différence que le processus de lexicalisation, beaucoup plus avancé, va jusqu'à l'univerbation (Himmelmann, 2004) en se matérialisant graphiquement par la soudure de la séquence ⟨nom + préposition⟩, *kind of* et *sort of* devenant alors respectivement *kinda* et *sorta* :

- (27) The world-famous Queen show, It's **A Kinda Magic**, is back, bringing you the best of the band's legendary music.

[<https://randfonteinherald.co.za>, 26/12/2018]

- (28) Marvin's a **sorta self-made straw man** (Kay, 1984, p. 158)

En français, le phénomène d'accord n'est pas propre à *espèce* mais s'étend en fait à la construction qualifiante tout entière. Des auteurs tels que Roché (1997), Rouget (1997), ou encore Mihatsch (2006a, 2016) font mention de cet accord en genre lorsque d'autres noms que *espèce* sont impliqués dans la construction<sup>14</sup> ; Roché (1997) donne l'exemple de *sorte* reproduit ci-dessous :

- (29) ... le sorte de puzzle que constitue ...

[France Musique, 16/09/1994, cité par Roché, 1997, p. 71]

L'exemple (30), entendu à la télévision, illustre l'accord en genre du déterminant avec un nom féminin, et ce, malgré la présence de *genre* :

- (30) Je pense que dans ce contexte-là, en effet, c'est **une genre de double contrainte** qui peut vous faire glisser sous votre douche.<sup>15</sup> [France 2, 05/03/2016]

À l'écrit, ce phénomène est très délicat à identifier ; dans les exemples (31) et (32), s'agit-il de fautes de frappe ou de véritables accords ?

- (31) Dans la chambre, **un espèce de bleu moche**, vieillot à souhait... Salon & cuisine : un jaune. Un peu fade à mon goût ce jaune... Et dans la salle de bain,

---

14. L'article de la *Banque de dépannage linguistique* cité plus haut, signale l'accord dans l'usage entre le déterminant et N, non seulement avec *espèce*, mais également avec *genre*. C'est à ma connaissance la seule grammaire à le faire. L'accord avec *espèce* est critiqué et connu, tant par les grammaires que par les locuteurs, alors que l'accord avec *genre* (ou d'autres noms encore) est en général tout bonnement ignoré.

15. Énoncé prononcé (sans aucune hésitation) par Edwy Plenel, extrait de *On n'est pas couché*, France 2, émission du 05/03/2016. Il était question de la démission du collaborateur de Myriam El Khomri, Pierre Jacquemain, et de l'hospitalisation de la ministre suite à un accident domestique ; celle-ci aurait chuté dans sa douche.

je crois qu'il y a **un espèce de papier peint** qui a été peint justement lol, dans un bleu bien trop foncé (la pièce est petite, ça n'arrange rien!).

[*Doctissimo*, 07/09/2007]

- (32) Mais, il y a 10ans, je mangeais très mal, resto, junk ect... et je me suis tappé **une genre de gastro** qui m'a mis à terre, suivi d'**une genre de dépression** du à une anémie, alors puisque j'ai vu les conséquences de près je mange très santé aujourd'hui

[*Doctissimo*, 12/12/2006]

Les fautes de frappe ne sont jamais à exclure mais vu la fréquence de ce genre d'accord dans la langue parlée, on peut faire l'hypothèse qu'il s'agit ici de véritables accords.

Le tableau 3.4 montre les différents types d'accord à l'intérieur de la construction. L'absence d'un accord explicite est liée à l'absence d'un déterminant. Parmi les cas où l'accord est explicite, quatre possibilités se présentent :

- DÉT s'accorde avec N<sub>TAX</sub> ;
- DÉT s'accorde avec N ;
- Il est impossible de décider si DÉT s'accorde avec N<sub>TAX</sub> ou avec N, essentiellement lorsque DÉT, N<sub>TAX</sub> et N partagent les mêmes valeurs pour les traits de genre et de nombre (e.g. *un genre de comptoir, une espèce de tache* ; cas notés « indécidable » dans le tableau) ;
- Le genre et le nombre de DÉT ne correspondent ni à ceux de N<sub>TAX</sub>, ni à ceux de N (e.g. *une genre de swing, un espèce de vibration* ; cas notés « erreur manifeste » dans le tableau)<sup>16</sup>.

L'accord entre DÉT et N est essentiellement présent dans le corpus *Doctissimo*, et ce, presque uniquement avec *espèce*<sup>17</sup>. Au total, on observe dans ce corpus un accord explicite entre DÉT et N dans 8,72 % des cas. Il est intéressant de noter que, en laissant de côté les erreurs manifestes ainsi que les « indécidables », l'accord avec N est

---

16. Mihatsch (2006a) relève sur *Frantext* quelques exemples des séquences ⟨*un espèce de N*⟩ et ⟨*un sorte de N*⟩ où N est un nom féminin (e.g. *un espèce d'inquiétude, un sorte de paralysie*). L'autrice suggère que « le déterminant ne montre parfois plus vraiment un accord avec le nom suivant, mais qu'il est en train d'adopter le genre non marqué masculin. » (Mihatsch, 2006a, p. 240). Ces exemples sont très rares dans mes données et apparaissent le plus souvent dans des textes où l'orthographe est particulièrement approximative, aussi ai-je tendance à penser qu'il s'agit de coquilles.

17. Il n'y a qu'un seul cas d'accord entre DÉT et N avec *genre* (corpus *Doctissimo*).



## Qualification

majoritaire dans ce corpus : sur les 83 occurrences où l'accord est clair, DÉT s'accorde avec N dans 45 d'entre elles (soit 54,22 %).

Type d'accord		LEM	FRA	EUR	WIK	DOC	ALL
Accord explicite	avec N <sub>TAX</sub>	15	95	0	2	38	150 (27,83 %)
	avec N	1	1	0	0	45	47 (8,72 %)
	indécidable	28	153	0	4	137	322 (59,74 %)
	erreur manifeste	1	1	0	0	3	5 (0,93 %)
Absence d'accord explicite		0	6	0	0	9	15 (2,78 %)
Total		45	256	0	6	232	539 (100 %)

(a) Construction [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] ↔ 'QUA'.

Type d'accord		LEM	FRA	EUR	WIK	DOC	ALL
Accord explicite	avec N <sub>TAX</sub>	0	2	0	1	2	5 (16,13 %)
	avec N	0	0	0	0	1	1 (3,23 %)
	indécidable	4	10	0	3	5	22 (70,97 %)
	erreur manifeste	1	0	0	0	1	2 (6,45 %)
Absence d'accord explicite		0	1	0	0	0	1 (3,23 %)
Total		5	13	0	4	9	31 (100 %)

(b) Construction [DÉT GENRE de N] ↔ 'QUA'.

Type d'accord		LEM	FRA	EUR	WIK	DOC	ALL
Accord explicite	avec N <sub>TAX</sub>	15	93	0	1	36	145 (28,54 %)
	avec N	1	1	0	0	44	46 (9,05 %)
	indécidable	24	143	0	1	132	300 (59,06 %)
	erreur manifeste	0	1	0	0	2	3 (0,59 %)
Absence d'accord explicite		0	5	0	0	9	14 (2,76 %)
Total		40	243	0	2	223	508 (100 %)

(c) Construction [DÉT ESPÈCE de N] ↔ 'QUA'.

Tableau 3.4 – Accord interne dans la construction [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] ↔ 'QUA'.

Si cet accord en genre entre DÉT et N est considéré comme fautif, il a néanmoins le mérite de répondre à une logique. Il est important de rappeler que le phénomène ne touche pas exclusivement *espèce*. Même s'il est vrai que l'initiale vocalique de *espèce* favorise l'effacement du genre grammatical, d'autres N<sub>TAX</sub> tels que *genre* ou *sorte*, qui eux commencent par un son consonne, sont concernés par ce phénomène. Ces cas sont en règle générale minimisés, voire le plus souvent ignorés par les grammaires

normatives. Néanmoins, je ne suis pas convaincu que l'accord en genre soit moins fréquent avec des noms comme *genre* (vu la très faible fréquence de la construction qualifiante [DÉT *GENRE* de N]) ou *sorte* qu'avec *espèce*, mais pour le vérifier il faudrait pouvoir disposer de corpus oraux récents, spontanés et volumineux, pour identifier la proportion d'accord entre DÉT et N dans des contextes non-ambigus, c'est-à-dire lorsque le genre de N diffère de celui de N<sub>TAX</sub>, en prenant en compte la fréquence de ces mêmes noms par ailleurs dans la construction.

Ces observations relatives à la détermination tendent à constituer un solide argument pour faire de N le nom-tête du syntagme nominal et de la séquence ⟨N<sub>TAX</sub> de⟩ une sorte de modifieur de N<sup>18</sup>. Pour l'anglais, c'est d'ailleurs l'analyse proposée par Denison (2002) et Keizer (2007) notamment, à propos des structures ⟨*a sort of*⟩ et ⟨*a kind of*⟩. Une autre hypothèse syntaxique serait néanmoins envisageable : on pourrait considérer la séquence ⟨DÉT N<sub>TAX</sub> de N⟩ comme un déterminant complexe ; c'est ce que fait par exemple la GMF<sup>19</sup>. Brems (2011, p. 310) adopte également cette analyse pour l'anglais en considérant les séquences ⟨*a sort of*⟩ et ⟨*a kind of*⟩ comme des déterminants complexes. Ses arguments sont les suivants :

- À la suite de Margerie (2010), l'autrice considère qu'avec *some* comme déterminant, la suppression de la séquence ⟨N<sub>TAX</sub> of⟩ entraîne des changements de sens importants.
- Dans le cas où N est un nom non-comptable, la suppression de la séquence ⟨N<sub>TAX</sub> of⟩ entraîne l'agrammaticalité (e.g. *it's a kind of magic*, \**it's a magic*).
- N dispose parfois déjà de son propre déterminant (e.g. *some kind of an artist*)<sup>20</sup>.

Cette analyse ne semble cependant pas pertinente pour la construction qualifiante en français, pour au moins deux raisons. Tout d'abord, le déterminant qui apparaît dans la construction n'est pas véritablement contraint : on trouve, on l'a vu, aussi bien des déterminants indéfinis que définis – l'indéfini étant majoritaire –, voire une absence

---

18. Une séquence comme ⟨N<sub>TAX</sub> de⟩, composée d'un nom et d'une préposition constitue un modifieur peu commun en français. Cela est vrai en anglais également ; les formes monolexicales *kinda* et *sorta* viennent rétablir d'une certaine façon cette étrangeté.

19. Les auteurs parlent en ce cas de déterminants composés (e.g. *beaucoup de*, *plein de*, *une sorte de*, *une espèce de*), qu'ils distinguent des déterminants modifiés (e.g. *tous les*, *les trois*, *ces quelques*) au sein de la catégorie des syntagmes déterminants. Les déterminants composés ne contiennent aucun élément facultatif, tandis que dans les déterminants modifiés, la modification est facultative (GMF, p. 280-281).

20. Ce déterminant est le plus souvent un indéfini (Keizer, 2007 ; Brems, 2011).

totale de déterminant (cf. section 3.1.2). De plus, la séquence  $\langle N_{TAX} de \rangle$  est toujours supprimable. C'est en revanche une hypothèse que j'étudierai de nouveau à propos de la construction  $[DÉT N_{TAX} de N]$  à interprétation typifiante (cf. section 4.1.4.3, p. 126) et de la construction  $[DÉT N_{TAX} de N]$  à interprétation quantifiante (cf. section 5.1.4, p. 167), beaucoup plus contraintes quant aux types de déterminant qu'elles accueillent.

À la section 3.1.4, consacrée à la modification dans la construction qualificante, je vais continuer de défendre l'hypothèse selon laquelle la séquence  $\langle N_{TAX} de \rangle$  est un modifieur de N.

### 3.1.3.2 Accord externe au syntagme

L'étude de l'accord entre la construction qualificante et d'éventuels constituants externes (e.g. verbe, adjectif, participe passé) est intéressante pour valider l'hypothèse de N comme tête du syntagme nominal, telle qu'introduite à la section 3.1.3.1. Sur la totalité des occurrences de la construction, 103 (soit 19,10 %) présentent un cas d'accord explicite avec un constituant externe (cf. tableau 3.5).

Type d'accord		ALL
Accord explicite	avec $N_{TAX}$	2 (0,37 %)
	avec N	24 (4,45 %)
	indécidable	75 (13,91 %)
	erreur manifeste	2 (0,37 %)
Absence d'accord explicite		436 (80,90 %)
Total		539 (100 %)

Tableau 3.5 – Accord externe à la construction  $[DÉT N_{TAX} de N] \longleftrightarrow$  'QUA'.

Pour 75 d'entre elles, l'accord n'est pas identifiable,  $N_{TAX}$  et N partageant les mêmes valeurs des traits de genre et/ou de nombre. Si on élimine les cas où existe une erreur d'accord manifeste (2 occurrences<sup>21</sup>), il ne reste que 26 cas où l'accord s'effectue

---

21. Ces deux occurrences sont les suivantes :

- (1) je viens dacheter ma première cuisinière vitrocéramique et je ne sais pas si c'est moi qui ne sait pas la nettoyer, mais il reste **des espèces d'auréoles** sur la plaque que je viens d'utiliser et qui ne part que difficilement. [Doctissimo, 30/09/2009]
- (2) le serveur nous a apporté **une espece de pâte au poisson** qu'il a jeté en petites parts dans le bouillon. [Doctissimo, 13/12/2009]

soit avec N<sub>TAX</sub>, soit avec N. Deux occurrences seulement illustrent l'accord avec N<sub>TAX</sub>, comme en (33) :

- (33) c'est sur que ça ne peut pas être ta recette puisque d'après ce que tu as écrit  
**tes espèces de beignets** sont salées et la recette que donne doudy a l'air très  
 bonne mais c'est une recette sucrée [Doctissimo, 03/03/2010]

Dans cet énoncé, le participe passé adjectif *salées* est accordé avec *espèces*. Dans le cas le plus fréquent cependant (24 occurrences, soit 23,30 % des cas d'accord explicite), le constituant externe s'accorde avec N, et ce, aussi bien dans le corpus *Doctissimo* que dans le corpus *Frantext* :

- (34) [...] j'hésitais devant le prix, tout aussi dissuasif, de l'édition GLM reliée de  
 Lautreámont. Avec un sourire entendu, Saillet s'en alla dans l'arrière-boutique  
 m'en chercher la version brochée, apparemment réservée aux cas sociaux, à la  
 grande fureur d'**une espèce de clochard au galurin cabossé, armé** d'un cabas  
 d'où sortaient quelques manuscrits et deux ou trois poireaux, inconnu de moi  
 mais inoubliable par son aspect et son éloquence fulminante [...]  
 [Frantext, Gérard Genette, Bardadrac, 2006]

En (34), *armé* et *inconnu* sont accordés avec *clochard*. Le « clochard au galurin cabossé » en question est un membre de la catégorie des clochards, il s'agit d'un individu unique. Un accord avec *espèce* impliquerait que c'est un sous-ensemble de la catégorie CLOCHARD qui a la propriété d'être armé et d'être inconnu du narrateur ; on aurait dans ce cas une lecture classifiante. Il semble qu'un accord avec N soit ici le seul qui convienne.

L'accord de constituants externes avec N est attesté dans les données ; ce fait fournit un argument supplémentaire pour faire de N la tête du syntagme. La section qui suit, consacrée à la modification dans la construction, corrobore cette analyse.

---

En (1), le verbe partir est conjugué à la troisième personne du singulier au lieu de celle du pluriel (i.e. *partent*). En (2), le participe passé de *jeter* est au masculin singulier alors qu'un accord au féminin singulier avec *pâte* était attendu.

### 3.1.4 Modification

D'après les données dont je dispose, il semblerait que  $N_{TAX}$  dans la construction qualifiante ne soit jamais, ni prémodifié, ni postmodifié ; en faisant porter un modifieur sur celui-ci, on bascule dans l'interprétation classifiante :

- (35) a. Je fais davantage appel à **une espèce de conscience supérieure**.  
[Le Monde, 22/05/2016]
- b. Je fais davantage appel à **une nouvelle espèce de conscience supérieure**.
- (36) a. Ils [les enfants] sont souvent pris d'**une espèce de vertige** quand on leur explique que la liste est infinie, qu'on peut toujours ajouter 1 à un nombre pour en trouver un autre, encore plus grand. [Le Monde, 21/03/2016]
- b. Ils sont souvent pris d'**une espèce encore inconnue de vertige** quand on leur explique que la liste est infinie, qu'on peut toujours ajouter 1 à un nombre pour en trouver un autre, encore plus grand.

Les exemples (35a) et (36a) ont une interprétation qualifiante. Ce dont il est question s'apparente à une conscience supérieure ou à un vertige sans pour autant en être de véritables instances. En faisant porter un modifieur sur *espèce* – exemples (35b) et (36b) –, la lecture devient classifiante et la construction désigne alors une sous-catégorie de conscience supérieure ou de vertige<sup>22</sup>. S'il arrive que  $N_{TAX}$  soit précédé d'un modifieur, ce dernier ne porte pas sur le  $N_{TAX}$  lui-même mais plus vraisemblablement sur l'ensemble de la séquence  $\langle \text{espèce de } N \rangle$  :

- (37) J'étais entrain de manger tranquillo des espèces de pralines en miettes<sup>23</sup> (ça a peut-être un nom qui sait ?) quand soudain mes yeux se posent un peu plus profondément sur la boîte... et là c'est le drame!!!! **PLEIN de minuscules espèces de VERS DÉGUEULACES** se trémoussant un peu partout!!!!  
[Doctissimo, 19/03/2005]

---

22. Il faudrait imaginer qu'il existe des sous-classes de conscience supérieure ou de vertige. Vu le contexte, cette lecture reste tout de même difficile à appréhender. Néanmoins, il me semble assez clair que la présence du modifieur exclut une lecture qualifiante des exemples (35b) et (36b).

23. Le syntagme *des espèces de pralines en miettes* est un bel exemple de l'utilisation de l'enclosure [DÉT  $N_{TAX}$  de N]  $\longleftrightarrow$  'QUA' pour pallier un problème de dénomination (rendu explicite par la phrase entre parenthèses, *i.e. ça a peut-être un nom qui sait ?*); j'y reviendrai à la section 3.2, p. 96.

L'interprétation la plus plausible ici est qu'il est question de vers répugnants, nombreux et minuscules, et non de sous-catégories de vers répugnants qui seraient nombreuses et minuscules.

Contrairement à N<sub>TAX</sub>, N peut sans difficulté être modifié :

- (38) [...] elle n'avait pas envie d'y regarder davantage. Au patron non plus, **une espèce de chancelant échalas au teint terreux, d'une maigreur considérable et le geste faible**, quand il l'avait servie tremblotant au point qu'elle avait évité de justesse qu'il n'éclabousse sa robe [...]

[*Frantext*, Anne-Marie Garat, *L'enfant des ténèbres*, 2008]

- (39) [Il] se rendit à la boulangerie et acheta toute la fournée de croissants. Enfin... de ce que la vendeuse, encore pétrie de sommeil, appelait des croissants... Un Parisien aurait dit « **vos genres de petites brioches courbées...** »

[*Frantext*, Anna Gavaldà, *La Consolante*, 2008]

Dans le cas où N est suivi par un modifieur (e.g. adjectif, syntagme prépositionnel), se pose la question de la portée de ce dernier : soit le modifieur porte sur N, soit il porte sur N<sub>TAX</sub>. Lorsque le genre de l'adjectif postposé à N diffère de celui de N<sub>TAX</sub>, la question se règle aisément :

- (40) Je l'aimais parce qu'elle était la jeunesse que j'étais en train de quitter alors, sans m'en apercevoir, **une espèce d'avenir radieux** qu'à la différence de l'autre, l'abstrait, le grandiose, je pouvais modeler à la forme de mes bras, de mes jambes : mais que je perdrais plus brutalement encore que l'autre.

[*Frantext*, Olivier Rolin, *Tigre en papier*, 2002]

- (41) c'est peut être une sous couche pour empêcher l'humidité! **un genre de peinture poreuse** qui permet au mur de respirer pour tout en empêchant l'humidité de ressortir et de permettre au mur de s'assecher.

[*Doctissimo*, 14/07/2010]

Assurément, les adjectifs *radieux* et *poreuse* portent ici tous deux sur N. En cas d'ambiguïté, un simple test permet de révéler la portée de la modification : en déplaçant le modifieur de façon à le faire porter de façon certaine sur N<sub>TAX</sub>, la construction perd sa lecture qualifiante. Comparons les exemples en (42) avec ceux en (43) :

- (42) a. Une fois le sentiment d’horreur passé, les habitants d’Orlando (Floride, Etats-Unis) resteront longtemps sous le coup d’une **espèce de sidération incrédule** devant l’irruption d’un autre monde dans le leur.  
 [Le Monde, 15/06/2016]
- b. « Ce sera **un genre de Airbnb sur roues** », estime-t-il.  
 [Le Monde, 04/05/2016]
- (43) a. <sup>#?</sup>une espèce incrédule de sidération  
 b. <sup>#</sup>une espèce nouvelle de sidération  
 c. <sup>#?</sup>un genre sur roues de Airbnb  
 d. <sup>#</sup>un genre nouveau de Airbnb

On pourrait essayer d’imaginer des contextes dans lesquels les énoncés (43a) à (43d) seraient acceptables – (43a) et (43c) sont plus douteux –, uniquement avec une interprétation classifiante cependant, la lecture qualificante étant ici exclue.

Ces quelques exemples semblent confirmer que dans la construction qualificante,  $N_{TAX}$  ne peut jamais être modifié. La présence d’un modifieur force toujours une lecture classifiante de la construction. De telles observations confortent le statut de tête de N dans le syntagme nominal, la séquence  $\langle N_{TAX} de \rangle$  endossant alors le rôle de modifieur portant sur N et ses éventuels compléments.

### 3.1.5 Sémantique de N et catégorisation

Dans la construction qualificante  $[DÉT N_{TAX} de N]$ , l’approximation a trait à la pertinence de l’assimilation d’une entité à la catégorie que dénote N. D’après les données, on peut distinguer deux grands types d’emploi de N : des emplois non-métaphoriques (cf. section 3.1.5.1) et des emplois métaphoriques (cf. section 3.1.5.2).

#### 3.1.5.1 Emplois non-métaphoriques de N

Dans le cas où N n’est pas en emploi métaphorique, celui-ci correspond à une catégorie avec laquelle une entité mentionnée dans le contexte partage un certain nombre de propriétés. Sur le plan sémantique, la séquence  $\langle N_{TAX} de \rangle$  indique que cette appartenance n’est pas totale, certaines propriétés de la catégorie étant laissées de

côté. Sur le plan pragmatique, la dénomination est présentée comme non entièrement satisfaisante, temporaire, faute de mieux en quelque sorte ; le locuteur signale ainsi, au moment de l'énonciation, son incapacité à proposer une dénomination plus adéquate ou sa volonté de ne pas le faire<sup>24</sup> :

- (44) Deux pièces avaient été réunies pour former le grand salon qui s'ouvrait sur le jardin ; à l'origine l'une des pièces devait être une deuxième chambre, me dis-je, après que Jean-Louis m'eut montré où il dormait : **une espèce de placard**, sans fenêtre et sans place pour autre chose que son lit et trois étagères.

[*Frantext*, Harry Mathews, *Ma vie dans la CIA*, 2005]

- (45) Il se trouve que j'avais une arme blanche de catégorie 6 dans le coffre de ma voiture (**une espèce de batte de Baseball**) je ne suis pas du tout violent, je la laisse dans le coffre de ma bagnole car j'habite dans un quartier "sensible" et ça peut être une bonne arme de dissuasion... surtout que j'ai déjà subit une agression violente !

[*Doctissimo*, 20/06/2013]

En (44), *placard* sert à désigner la pièce dans laquelle dort le personnage. Cette pièce partage certaines propriétés avec la catégorie des placards, notamment celles d'être petite et sans fenêtre, comme le sont généralement les placards. Néanmoins, cette pièce n'est pas un placard ordinaire dans la mesure où l'un des personnages du récit y dort, d'où la présence de l'enclosure qui permet ici en quelque sorte de moduler l'attribution de l'étiquette *placard* – jugée insatisfaisante – à une toute petite pièce servant de chambre à coucher. Fonctionnellement, il s'agit bien d'une chambre mais compte tenu de l'exiguïté de la pièce et de l'absence de fenêtre, l'appellation de chambre se révèle tout aussi inadéquate. De la même manière en (45), l'appartenance de l'arme en question à la catégorie BATTE DE BASEBALL est remise en cause par *espèce de*. Il s'agit vraisemblablement d'un objet contondant de la forme d'une batte et non d'une véritable batte dont la fonction est tout autre. Très souvent le caractère non-prototypique du référent désigné par la construction est rendu explicite par N lui-même (souligné dans les exemples ci-dessous) :

---

24. Voir la section 3.2 pour un exposé des situations motivant l'emploi de l'enclosure.



- (46) Pour nager sans trop de douleurs dans les doigts, il existe **des espèces de palmes pour les mains** a Décathlon qui réduisent la pression de l'eau et donc les douleurs. [Doctissimo, 29/06/2011]
- (47) Il aime ce genre d'endroits<sup>25</sup>, **ces espèces d'attractions foraines naturelles, forgées par l'histoire, le temps et les rumeurs.**<sup>26</sup> [Le Monde, 08/06/2016]

Dans les exemples ci-dessus, la structure de N diffère de celle des exemples (44) et (45). Les noms apparaissent modifiés, par le syntagme prépositionnel *pour les mains* en (46) et l'adjectif *naturelles* complété par le syntagme adjectival *forgées par l'histoire, le temps et les rumeurs* en (47). À chaque fois, le sens du modifieur semble a priori incompatible avec le sens du nom. En (46), *pour les mains* vient annuler une propriété essentielle des palmes, celle d'être d'ordinaire conçues pour être mises aux pieds. En (47), l'adjectif *naturelles* paraît incongru à côté de *attractions foraines* qui désigne des manèges, des machines, des stands, où règnent bruit et lumières en tout genre, très loin de l'idée d'un espace naturel. La présence de *espèce de* permet dans les deux cas de rendre possible l'adéquation entre N (*i.e. palmes pour les mains, attractions foraines naturelles*) et la réalité qu'il désigne.

On remarque que l'enclosure *⟨espèce de⟩* est supprimable dans les énoncés (46) et (47). Dans une perspective pragmatique, on peut émettre l'hypothèse que l'incongruité de N sert déjà en quelque sorte à signaler que la dénomination est sujette à caution; l'enclosure ne fait que souligner davantage que le N choisi n'est peut-être pas le plus approprié. Dans les énoncés (44) et (45) en revanche, la suppression de *espèce de* retire toute possibilité d'interprétation qualifiante du syntagme en l'absence d'un contexte explicite. Dans ce cas, aucun indice ne permet de signaler que N est suspect et l'interprétation du syntagme ne peut être autre que classifiante. La fonction de l'enclosure est ici double : (i) catégoriser approximativement (niveau sémantique), et (ii) signaler le caractère inadéquat de la dénomination (niveau pragmatique).

---

25. Le syntagme *ce genre d'endroits* est un exemple de la construction typifiante. Il n'est pas question ici d'évaluer l'adéquation du terme *endroits* par rapport à la réalité qu'il désigne; il y a création d'un type, d'une catégorie ENDROIT, à l'extension relativement vague, déterminée par le contexte. Cette construction est traitée en détail à la section 4.1, p. 107.

26. Il s'agit d'un ancien hôpital psychiatrique situé à Zofiówka en Pologne. Durant la seconde guerre mondiale, des Juifs y furent massacrés par les nazis. Depuis 2015, suite à la publication sur internet d'une vidéo lugubre et truffée de messages codés tournée dans l'enceinte de l'ancien asile, celui-ci fait l'objet d'une fascination par certains internautes. Le lieu étant à l'abandon depuis de nombreuses années, on saisit mieux le caractère « naturel » de l'« attraction » qu'il constitue pour ces amateurs de frissons.

### 3.1.5.2 Emplois métaphoriques de N

Le lien d'appartenance à la catégorie dénotée par N peut être d'ordre métaphorique. La métaphore, dans ce cas, concerne aussi bien des noms propres que des noms communs.

**Métaphore du nom propre.** Le nom propre, lorsqu'il est précédé d'un déterminant, est dit métaphorique (Jonasson, 1991, 1994). Comme définition du nom propre, je reprends ici la formule de Jonasson (1994) : « Toute expression associée dans la mémoire à long terme à un particulier en vertu d'un lien dénominatif conventionnel stable » (p. 21). Ce désignateur rigide (*rigid designator*; Kripke, 1972) renvoie à une entité unique et n'est pas porteur d'un signifié au même titre qu'un nom commun<sup>27</sup>. Comme le relève Jonasson (1991, 1994), certains noms propres métaphoriques sont lexicalisés<sup>28</sup>. Employés comme des noms communs, ils présentent un sens conventionnalisé. En voici deux exemples :

(48) C'est fini entre Paris Hilton et Doug Reinhardt. **La lolita**<sup>29</sup> a décidé de mettre fin à leur relation, enterrant par la même occasion ses rêves de mariage et de bébé qu'elle évoquait lors du dernier festival de Cannes.

[www.gala.fr, 11/06/2009]

(49) **Ce Don Juan** contait fleurette à plusieurs prétendantes en même temps, et une malheureuse erreur de manipulation a exposé sa stratégie aux yeux de toutes.

[www.huffingtonpost.fr, 22/06/2017]

Dans la langue courante, une lolita – en référence au titre d'un roman de Vladimir Nabokov – désigne une « Très jeune fille qui suscite le désir masculin par l'image d'une féminité précoce. » (RI, s.v. *lolita*). De la même manière en (49), un don juan – personnage du théâtre espagnol – qualifie un « Séducteur sans scrupule. » (PR, s.v. *don juan*). Le nom propre métaphorique – par opposition au nom propre référentiel – « au lieu de désigner un particulier, [...] dénote maintenant un type ou une catégorie, dont les membres sont interprétés comme portant une certaine ressemblance avec un

---

27. Le statut sémantique du nom propre est une question complexe, c'est pourquoi je m'en tiendrai à cette définition assez souple. Pour de plus amples informations sur le sujet, je renvoie le lecteur entre autres à Kripke (1972), Kleiber (1981), Gary-Prieur (1994), Jonasson (1994) et Leroy (2004).

28. Voir aussi Flaux (1991).

29. On note ici la chute de la majuscule, indice supplémentaire de la lexicalisation du nom propre.

particulier bien connu, portant le Npr en question. » (Jonasson, 1991, p. 64). Ainsi une *lolita* désigne une jeune fille semblable à Dolorès Haze alias Lolita dans le roman de Nabokov et un *don juan* est un séducteur sans scrupule à l'image de Don Juan lui-même<sup>30</sup>. Tous les noms propres métaphoriques n'ont pas ce niveau de lexicalisation – ils ne l'atteindront peut-être jamais – et nécessitent alors un contexte afin d'être correctement interprétés :

- (50) Un morceau pop et poétique à la mélodie entêtante qui rappelle les grands noms du yé-yé. Cette ancienne étudiante en cinéma et amoureuse de la Nouvelle Vague n'a jamais caché s'inspirer des icônes des années 1960. Mais la force créatrice de **cette Françoise Hardy japonaise**, c'est l'imagination, comme elle le reconnaît. [www.lefigaro.fr, 24/01/2017]

Hors contexte, le syntagme *cette Françoise Hardy japonaise* serait difficilement interprétable, ne sachant pas quelles « propriétés » de Françoise Hardy sélectionner (ses chansons, sa vie privée, ses opinions politiques, etc.) afin de créer un type auquel identifier la personne en question. Ce type de nom propre métaphorique, le second identifié par Jonasson (1991), correspond au type non lexicalisé. Divers éléments du contexte permettent ici d'établir la ressemblance entre l'artiste japonaise et Françoise Hardy : *morceau pop et poétique, mélodie entêtante, grands noms du yé-yé, icônes des années 1960*, etc. Comme le décrit Jonasson (1991, 1994), le nom propre métaphorique non lexicalisé s'accompagne le plus souvent de compléments. Ces compléments « ne se rapportent pas au référent original [du] Npr, mais au topique » (Jonasson, 1991, p. 77), autrement dit à ce à propos de quoi il est dit quelque chose dans le contexte. L'auteur distingue deux types de compléments :

- i) les classifiants (*e.g.* adjectifs ethniques [*e.g.* *japonais, espagnol, anglais*], compléments en *de* [*e.g.* *des temps modernes, d'aujourd'hui, des villes*]), dont le rôle est principalement de « signaler le contraste nécessaire entre deux domaines » (*ibidem*), ici, le contraste entre culture musicale française et culture musicale japonaise ;
- ii) les caractérisants (*e.g.* *enclosure* [*e.g.* *une sorte de, une espèce de*]), dont le rôle est d'« atténuer un contraste entre les images de deux modèles mentaux, en

---

30. L'usage de la majuscule des noms propres lexicalisés est hésitant comme on peut le voir dans les exemples (48) et (49). La lexicalisation totale d'un nom propre métaphorique implique la perte de la majuscule, « C'est le cas de *mécène*, qui ne s'écrit plus avec une majuscule, tellement son origine propre est oubliée » (Jonasson, 1991, p. 72). Voir aussi Flaux (1991).

modifiant le contenu descriptif apporté par le Npr afin de le rendre plus conforme au topique » (*ibidem*)<sup>31</sup>.

Le nom propre métaphorique avec enclosure m'intéresse plus particulièrement ici. En voici deux exemples :

- (51) L'expression « coureur de bois » est bien connue au Québec, où elle évoque **une espèce de Jack Kerouac** avant l'heure, sillonnant l'Amérique en canot.

[*Le Monde*, 17/02/2016]

- (52) « [...] Dans le film je laisse voir **cette espèce de Bob l'éponge** qu'était Guillaume. » Bob l'éponge – la petite éponge jaune anthropomorphe du dessin animé du même nom – était énergique, optimiste et comique, comme Gallienne aujourd'hui, réincarnant un jeune Guillaume qui était, lui, beaucoup moins heureux.

[*Le Monde*, 11/10/2013]

D'après *Le Monde*, le terme *coureur de bois* apparaît vers 1672; il désigne alors un vagabond. Quelque 250 ans plus tard – le décalage est rendu manifeste par la présence du syntagme prépositionnel *avant l'heure* –, Jack Kerouac parcourt les États-Unis avec ses compagnons de la *Beat Generation*. Le lien devient évident; c'est l'enclosure, vectrice d'approximation, qui facilite l'assimilation du vagabond du XVII<sup>e</sup> siècle à l'auteur de *Sur la route*, livre qui relate ses pérégrinations étasuniennes. En (52), l'acteur Guillaume Galienne est identifié à Bob l'éponge. C'est le tempérament de Bob, « énergique, optimiste et comique », qui établit une ressemblance entre lui et Galienne. Là encore, *espèce de* aide au rapprochement des deux « domaines », autrement incompatibles.

**Métaphore du nom commun.** Avec un nom commun, le processus est identique, comme dans les exemples suivants :

- (53) Serai-je un jour sanctionné (ou à tout le moins inquiété) parce que je suis avocat et que j'écris? Avec des clients, pour qui je compte symboliquement, qui n'auraient peut-être pas envie de lire ce que j'écris, tout ce que j'écris? Ce

---

31. Sur la théorie des espaces mentaux, voir Fauconnier (1984). Sur la théorie de l'intégration conceptuelle (*conceptual integration*, *conceptual blending*), évolution de la précédente, voir Fauconnier & Turner (1998, 2002, 2003).

sont des questions qui parfois tournent dans ma tête. **Des espèces de mouches** que je repousse. [Frantext, Mathieu Simonet, *Les carnets blancs*, 2010]

- (54) Les juifs, comme tu le sais, étaient considérés comme **une espèce de maladie** ; et les antisémites d'Europe, au XIX<sup>e</sup> siècle, à l'époque de l'émancipation, se sont montrés très préoccupés des coutumes sexuelles des juifs, et de la domination des hommes juifs sur les femmes... Les échos de cette obsession me mettent mal à l'aise. [Le Monde, 20/02/2016]

En (53), les questions ([− ANIMÉ]) sont assimilées à des mouches ([+ ANIMÉ]) et en (54), les juifs ([+ HUMAIN]) à une maladie ([− HUMAIN]). Ici encore, l'enclosure facilite la mise en relation de deux « domaines » n'entretenant a priori aucun lien, donnant ainsi naissance à une catégorisation approximative. Il faut bien voir que dans le cas d'une métaphore – avec nom commun ou propre d'ailleurs –, l'interprétation selon laquelle le référent n'est pas véritablement un N est déjà disponible. L'enclosure ne fait que souligner cette interprétation. Dans l'exemple suivant, l'enfance est assimilée métaphoriquement à un film muet :

- (55) Dans la pauvreté de mémoire nécessaire à seize ans pour agir et exister, elle voit son enfance comme **une espèce de film muet en couleurs**, où surgissent et se mêlent des images de tanks et de décombres, de vieilles gens disparus, de compliment écrit et décoré pour la fête des mères, les albums de Bécassine, la retraite de communion et des jeux de balle au mur.

[Frantext, Annie Ernaux, *Les Années*, 2008]

L'enclosure *espèce de* facilite la comparaison entre l'enfance et le film muet, préalablement introduite par *comme*. On remarque de plus, qu'à l'instar des exemples (46) et (47), le nom en N est associé à un complément qui en nie certaines propriétés typiques : *film muet* est modifié par *en couleurs*, contredisant ainsi l'idée que l'on se fait habituellement des films muets, ordinairement en noir et blanc.

### 3.2 Fonctions de l'approximation

Dans certaines situations, les locuteurs éprouvent le besoin de rendre leur propos vague. La construction qualificante [DÉT N<sub>TAX</sub> *de* N] leur offre alors une stratégie

linguistique de choix pour y parvenir. Dans cette section, qui s'appuie en partie sur Channell (1994), je mets en évidence les principales fonctions de la construction.

### 3.2.1 Problème de dénomination

Parmi les fonctions de la construction qualifiante, j'ai déjà évoqué celle qui se manifeste avec un nom – commun ou propre – employé métaphoriquement : l'enclosure permet alors la mise en relation de deux « domaines » en signalant le caractère approximatif du lien d'appartenance qui unit un référent à la catégorie dénotée par N (cf. section 3.1.5.2). En l'absence de métaphore, la principale fonction de la construction est de pallier les problèmes de dénomination liés à une non-connaissance du mot adéquat ou à son oubli ; c'est la « catégorisation de détresse » (Mihatsch, 2009) :

(56) j'ai depuis quelques années **des especes de troubles**, en fait je ne sais pas vraiment comment les qualifier. [Doctissimo, 15/06/2009]

(57) j'aime bien aussi les polvorones et **les espede de biscuits ronds recouverts d'une fine couche de sucre**,jsais pu le nom jcrois que c bollitos mais bon jsuis pas sure du nom [Doctissimo, 07/07/2006]

En (56), le locuteur-scripteur fait appel à l'approximateur *espede de* pour combler son ignorance du terme exact quant aux troubles qui le touchent. Le N choisi *troubles* est sémantiquement vague et fait ici office d'hyperonyme générique dénotant une vaste catégorie. Aussi vague soit-il, l'énoncé est parfaitement interprétable et le message est transmis. En (57), le phénomène est analogue, à la différence que le terme adéquat a été oublié. Dans cet énoncé, N fonctionne comme une sorte de définition encyclopédique des gâteaux en question, l'enclosure signale alors que la description est donnée faute de mieux, en l'absence du terme approprié. En corpus, le caractère inadéquat de N est souvent marqué par l'emploi de guillemets, comme pour signaler que ce N est à prendre avec précaution :

(58) Depuis toujours [...], j'ai **des espede de "crises" bizaroïdes**, qui durent d'une demi-journée à une journée entière où je me sens carrément déconnecté [Doctissimo, 28/04/2004]

Les guillemets ont ici pour fonction d'indiquer que le terme n'est peut-être pas tout à fait approprié, ce qui vient s'ajouter à l'emploi de l'enclosure *espede de*, qui

exprime déjà l'inadéquation supposée du terme vis-à-vis de la situation. L'adjectif *bizarroïdes* vient également renforcer le caractère indéfinissable de ces « crises ». Dans les exemples (56) et (57), outre la présence de l'enclosure, l'incertitude est exprimée par les deux internautes au moyen des tournures *je ne sais pas vraiment, je ne sais plus, je crois* et *je ne suis pas sure*.

Dans certains cas, la construction offre aux locuteurs une façon de prendre leurs distances vis-à-vis du contenu propositionnel qu'ils expriment.

### 3.2.2 Mise à distance

En avril 2015, Jacques Lautrey, professeur émérite de psychologie à l'université Paris-Descartes est intervenu à l'université Lille 3 sur le thème de la variabilité dans les études en psychologie. Il a commencé son exposé en projetant au tableau un grand schéma qu'il nous a immédiatement présenté comme « une espèce de schéma ». Dans le contexte il était clair que cela signifiait qu'il l'avait réalisé peut-être un peu trop rapidement, qu'il n'était pas complet, et d'une certaine manière, le conférencier demandait à son auditoire de l'en excuser. Objectivement, il s'agissait d'un véritable schéma, avec ses boîtes, ses flèches, ses légendes. Il m'a alors semblé que la construction pouvait avoir une fonction de mise à distance : le locuteur se désolidarise en quelque sorte du contenu de son énoncé, il ne le prend plus totalement en charge. Les énoncés (59) et (60) en sont deux exemples :

(59) Oui, c'est **une espèce de troupe** que j'ai créée, et l'alchimie entre les acteurs est pour moi essentielle. [Le Monde, 23/01/2015]

(60) les 2 généralistes que j'ai vu on dit peut être une fibro  
mon neuro à dit que ça n'existe pas  
ma rumatho m'a dit que non je ne suis pas fibro !  
l'ortho a dit vous avez **une espèce de neurodystrophie**  
il a bien dit une espèce , je veux dire qu'il ne sait pas no plus ce que j'ai, au  
debut il m'avait dit peut une fibro aussi  
puis après il m'a fait comprendre qu'il ni croyait pas,à la fibro, lui non plus !  
[Doctissimo, 27/11/2008]

En (59), le metteur en scène Luc Bondy parle de la troupe de comédiens qu'il a plusieurs fois dirigée au théâtre. Avec *(espèce de)*, il refuse d'une certaine manière de prendre en charge le mot *troupe*, alors qu'il s'agit pourtant bien de cela. De la même façon en (60), le médecin, en parlant d'« une espèce de neurodystrophie » met une certaine distance par rapport à son diagnostic, une manière de prendre toutes les précautions nécessaires vis-à-vis de son patient et ainsi éviter d'émettre un avis médical qui pourrait s'avérer erroné par la suite.

L'emploi de la construction offre également la possibilité au locuteur de marquer son rejet ou son mépris, ce qui constitue une autre forme de mise à distance :

(61) Ce soir, au dessert, ma mère nous offre **une espèce de crème aux marrons** dont la préparation lui a pris tout l'après-midi. C'est écœurant, et je n'avale que la moitié de ma part. [*Frantext*, Michel Winock, *Jeanne et les siens*, 2003]

(62) Et il a raison aussi de se moquer de **cette espèce d'arrogance**, de toute puissance qui a saisi certains généticiens, qui prétendaient, comme il le dit, qu'au allait voir ce qu'on allait voir. ça fait trente ans qu'on le dit et on attend toujours. [*Doctissimo*, 23/03/2015]

Dans l'exemple (61), la crème aux marrons de la mère du narrateur est visiblement ratée. En plus de marquer l'appartenance douteuse de la crème à la catégorie CRÈME DE MARRONS, l'enclosure permet au narrateur d'exprimer un jugement de valeur : la crème est tellement mauvaise qu'elle ne mérite pas son nom. Cette marque de rejet est visible en (62) également : le syntagme *cette espèce d'arrogance* désigne vraisemblablement une véritable forme d'arrogance, l'enclosure signale ici le mépris de cette arrogance par l'auteur du message. Ce dernier exemple est intéressant. Jusqu'à présent, j'ai montré comment la construction qualifiante permettait d'introduire de l'approximation dans le processus de catégorisation en modulant l'appartenance d'une entité à une catégorie (niveau sémantique) et en signalant l'inadéquation de la dénomination (niveau pragmatique). Il semblerait ici que la construction qualifiante n'intervienne qu'au niveau pragmatique en offrant au locuteur la possibilité d'exprimer un jugement de valeur, sans pour autant rendre la catégorisation approximative, l'appartenance aux catégories ARROGANCE et TOUTE PUISSANCE n'étant pas remise en cause<sup>32</sup>.

---

32. On peut faire l'hypothèse qu'un fonctionnement analogue est à l'œuvre dans l'insulte avec *(espèce de N!)* :



### 3.2.3 Principes de coopération et de pertinence

L'abondance de détails n'est pas la bienvenue dans toutes les situations de communication. Aussi les enclosures sont-elles un moyen tout indiqué pour veiller au respect du principe de coopération (*cooperative principle*). Ce principe, théorisé par Grice (1975), détermine les conditions d'une communication de qualité. Il est défini par quatre catégories de maximes conversationnelles (*ibidem*, p. 45-46) :

I) Quantité (*Quantity*) :

1. Make your contribution as informative as is required (for the current purposes of the exchange).
2. Do not make your contribution more informative than is required.

II) Qualité (*Quality*) :

1. Do not say what you believe to be false.
2. Do not say that for which you lack adequate evidence.

III) Relation (*Relation*) :

1. Be relevant.

IV) Manière (*Manner*) :

1. Avoid obscurity of expression.
2. Avoid ambiguity.
3. Be brief (avoid unnecessary prolixity).
4. Be orderly.

En résumé, afin de respecter le principe de coopération, tout locuteur doit adapter la quantité d'informations transmises (*Quantity*), être sincère (*Quality*), être pertinent (*Relation*), et enfin, être concis et clair (*Manner*). Il me semble que la construction qualifiante permet de jouer un rôle en lien avec au moins les deux premières catégories de maximes.

---

(1) **espèce de menteuse** j'ai jamais dit ça ! si ça continue je demande à la modératrice de te virer pour tes mesonges [Doctissimo, 06/02/2007]

Pour l'internaute qui écrit ce message, le statut de menteuse ne fait aucun doute. L'emploi de *espèce de* semble renforcer le jugement négatif déjà contenu dans le nom *menteuse*, employé ici comme insulte.

**Maximes de quantité.** La catégorisation approximative déclenchée par la construction donne le moyen au locuteur de simplifier son propos pour servir les besoins de la communication :

- (63) Ta région on peut le savoir grâce à ton IP (c'est **un genre de numéro** que possède ta connexion internet, comme ton téléphone portable si tu préfères) donc pas de quoi être impressionné. [Doctissimo, 25/10/2014]

Dans cet exemple, l'internaute réduit au strict minimum la définition de ce qu'est une adresse IP, en ciblant le point important, à savoir que c'est un identifiant qui permet, entre autres, de déterminer la localisation géographique d'une personne connectée à internet. Le détail de la composition de cet identifiant (*i.e.* suite de quatre nombres compris entre 0 et 255 séparés par des points; *e.g.* 172.16.254.1), par exemple, serait ici superflu. L'enclosure lui permet d'éviter de donner tous ces détails tout en restant sincère, pertinent, clair et concis.

**Maximes de qualité.** L'enclosure permet également au locuteur de moduler la prise en charge de son propos, en particulier s'il n'est pas certain de ce qu'il avance ou s'il émet des doutes sur sa véracité :

- (64) [...] l'ortho a dit vous avez **une espèce de neurodystrophie** il a bien dit une espèce, je veux dire qu'il ne sait pas no plus ce que j'ai[...] <sup>33</sup>  
[Doctissimo, 27/11/2008]

La précaution prise par le médecin au moyen de l'enclosure illustre la fonction de *shield*, *i.e.* marqueur de modalité épistémique, de la construction <sup>34</sup>.

Plus récemment, Sperber & Wilson ([1986] 1995) ont développé un cadre théorique qui prend sa source dans les travaux de Grice : la théorie de la pertinence (*Relevance Theory*; voir aussi Wilson & Sperber, 2004, 2012). Les auteurs proposent deux principes afin d'expliquer le fonctionnement des mécanismes d'inférence dans les situations de communication :

---

33. Voir l'exemple (60) pour un contexte plus large.

34. Voir l'introduction, § « Classification des enclosures », p. 8.

- I) Le principe cognitif de pertinence (*Cognitive Principle of Relevance*) : « Human cognition tends to be geared to the maximization of relevance. » (Wilson & Sperber, 2004, p. 610)
- II) Le principe communicatif de pertinence (*Communicative Principle of Relevance*) : « Every ostensive stimulus conveys a presumption of its own optimal relevance. » (Wilson & Sperber, 2004, p. 612)

Dans son sens théorique, la notion de pertinence rend compte de la capacité d'une information reçue (*input*) à produire un effet cognitif positif (*positive cognitive effect*), objectif de tout traitement inférentiel (cf. point I). La pertinence d'une information s'évalue en fonction du rapport entre, d'un côté, l'effort de traitement (*processing effort*) nécessaire et, de l'autre, l'effet cognitif positif (*positive cognitive effect*) obtenu :

- a) Other things being equal, the greater the positive cognitive effects achieved by processing an input, the greater the relevance of the input to the individual at that time.
- b) Other things being equal, the greater the processing effort expended, the lower the relevance of the input to the individual at that time.

(Wilson & Sperber, 2004, p. 609)

La notion de *ostensive stimulus* (cf. point II) renvoie quant à elle au fait que les locuteurs signalent explicitement à leurs interlocuteurs que le message qu'ils délivrent est pertinent.

Qu'on se place dans la perspective gricéenne ou dans celle de la théorie de la pertinence, l'enclosure [DÉT N<sub>TAX</sub> de N]  $\longleftrightarrow$  'QUA' joue un rôle certain dans les mécanismes inférentiels. Sa présence signale le caractère potentiellement flou de la catégorisation et module la prise en charge de cette catégorisation par le locuteur<sup>35</sup>.

### 3.3 Synthèse

La construction [DÉT N<sub>TAX</sub> de N]  $\longleftrightarrow$  'QUA' est peu fréquente dans les corpus *Wikipédia* et *DCEP*, tandis qu'elle est très présente dans les autres corpus, particulièrement dans les corpus *Frantext* et *Doctissimo*. On note par ailleurs que *espèce*

---

35. Voir la note 19 (p. 23) pour quelques références sur la place de la pragmatique dans le cadre d'une analyse constructionnelle.

est de loin le  $N_{TAX}$  le plus fréquent (cf. section 3.1.1). La construction favorise très largement l'article indéfini, bien que les contraintes du point de vue des types de déterminants soient relativement faibles. On note cependant a priori l'incompatibilité des quantificateurs *tout* et *aucun* qui sont caractéristiques de la construction [DÉT  $N_{TAX}$  *de* N]  $\longleftrightarrow$  'QTF' (cf. section 3.1.2). Comparativement à la construction classifiante, l'accord est, dans la construction qualifiante, particulièrement flottant. Même si on observe le plus souvent un accord entre DÉT et  $N_{TAX}$ , l'accord de DÉT avec N est très courant, en particulier dans la langue non contrôlée. L'accord des constituants externes (e.g. verbe, participe passé, adjectif attribut) s'effectue en revanche majoritairement avec N (cf. section 3.1.3). L'étude de la modification montre que  $N_{TAX}$ , qui ne se comporte pas comme un véritable nom, ne peut se trouver dans la portée d'un modifieur, tandis que N peut être modifié sans difficulté; il l'est d'ailleurs très fréquemment (cf. section 3.1.4). Ces observations relatives aux phénomènes d'accord et à la modification attestent du fait que  $N_{TAX}$  n'est pas la tête du syntagme, comme dans la construction classifiante, mais que c'est N qui assume ce rôle. La figure 3.1 récapitule les propriétés de la construction.

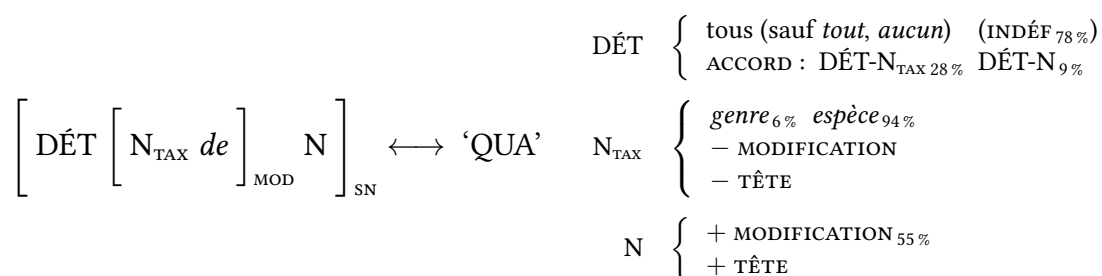


Figure 3.1 – Représentation de la construction qualifiante [DÉT  $N_{TAX}$  *de* N].

Cette construction est l'enclosure par excellence : une entité est classée dans la catégorie dénotée par N, mais cette catégorisation est présentée comme insatisfaisante, l'entité en question ne partageant pas toutes les propriétés de la catégorie. Au niveau sémantique, cela se traduit par un phénomène de catégorisation approximative. La construction agit également au niveau pragmatique en offrant au locuteur une stratégie pour signaler que la catégorisation est inadéquate (e.g. problème de dénomination, mise à distance ; cf. section 3.2).



## 4 Typification

Après l'étude des interprétations classifiante (chapitre 2) et qualifiante (chapitre 3), je voudrais montrer dans ce chapitre la nécessité d'envisager une troisième interprétation, connexe aux deux précédentes : l'interprétation typifiante. Pour ce faire, je me propose d'étudier deux constructions à la forme différente mais au fonctionnement similaire : les constructions typifiantes [ $X$  *GENRE*+  $Y$ ] et [DÉT  $N_{TAX}$  *de N*], toutes deux illustrées dans l'énoncé suivant :

- (1) Sinon pour le magnétiseur je demanderais à ma mère très portée sur la **médecine genre ostéopathe et compagnie** pour qu'elle me conseil une bonne adresse de magnétiseur. [...] Ma mère est très portée sur **ce genre de pratique**, elle tiens ça de ma grand mère qui est à fond dedant...

[*Doctissimo*, 11/01/2006]

Le syntagme *la médecine genre ostéopathe et compagnie* renvoie, dans le contexte, à une catégorie qu'on pourrait nommer MÉDECINE ALTERNATIVE. L'extension de cette catégorie est partiellement donnée dans l'exemple : d'après le scripteur, elle comprend au moins le magnétisme et l'ostéopathie. La particule d'extension (*extension particule*<sup>1</sup>; cf. Dubois, 1992) *et compagnie* invite le lecteur à compléter la liste par d'autres noms de pratiques similaires (e.g. acuponcture, chiropractie, phytothérapie). Quelques lignes plus loin, l'internaute fait de nouveau référence à cette catégorie par le biais cette fois du syntagme *ce genre de pratique*. Dans une sorte d'anaphore résomptive (Maillard, 1974; Apothéloz & Reichler-Béguelin, 1999), encapsulant plusieurs éléments du contexte (i.e. *médecine, magnétiseur, ostéopathe*) sous l'étiquette *pratique*,

---

1. Dans la littérature anglophone, le terme consacré est *general extender* (Overstreet, 1995; Overstreet & Yule, 1997). On rencontre aussi les termes *tag* (Ball & Ariel, 1978; Ward & Birner, 1993), *set-marking tag* (Dines, 1980), *utterance-final tag* (Aijmer, 1985, 2002), *generalized list completer* (Jefferson, 1990), ou encore *vague category identifier* (Channell, 1994).

la construction identifie une catégorie de médecines alternatives. De ces exemples ressortent deux caractéristiques du processus de typification :

- I) Identification d'une catégorie (ici MÉDECINE ALTERNATIVE) sur la base d'une ou de plusieurs classes (ou individus) mentionnées explicitement ou non dans le contexte (ici magnétisme et ostéopathie). En (1), ce sont en fait des noms de praticiens qui sont cités (*i.e. magnétiseur et ostéopathe*). Pour autant, du fait de la présence des termes *médecine* et *pratique* dans les deux constructions, c'est la catégorie MÉDECINE ALTERNATIVE qui émerge, et non une catégorie telle que PRATICIEN DE MÉDECINE ALTERNATIVE. Les classes (ou individus) repérables dans le contexte partagent un certain nombre de propriétés, concourant ainsi à l'émergence de la catégorie.
- II) Approximation quant à l'extension de la catégorie : outre le magnétisme et l'ostéopathie, les autres membres de la catégorie restent indéterminés, bien qu'inférrables – en partie du moins – par le lecteur. À la suite de Croft & Cruse (2004), Mauri & Sansò (2018) considèrent que les frontières des catégories ne sont pas floues mais au contraire parfaitement circonscrites ; ce qui est flou en revanche, c'est le degré de connaissance qu'ont les locuteurs de ces frontières. Mais peut-on jamais atteindre une connaissance véritable de ces frontières ? Il y a toujours, me semble-t-il, une part d'incertitude – qui n'entrave d'ailleurs en rien la communication, la langue étant naturellement imprécise – et c'est pourquoi je continuerai de faire référence aux limites floues des catégories, sans tenter d'apporter une réponse à cette question théorique – intéressante par ailleurs – dans les limites que je me suis fixées pour ce travail.

À l'instar de la classification, la typification consiste en l'identification d'une catégorie. Elle se distingue cependant de la première par le mouvement en quelque sorte ascendant qu'elle opère dans le processus de catégorisation. Alors que la classification restreint l'extension d'une catégorie initiale, représentée par N dans la construction classifiante (cf. section 2.1), la typification part de particuliers (ou de catégories) mentionnés dans le contexte, pour remonter à une catégorie superordonnée, identifiant ainsi un type<sup>2</sup>. C'est d'ailleurs ce que Mauri & Sansò (2018) décrivent

---

2. Sur le plan du lexique, voir aussi la distinction faite par Kleiber & Tamba (1990, p. 27) entre l'hyponymie, « démarche de spécification descendante », et l'hyperonymie, « démarche de généralisation ascendante », qui correspondent à deux mouvements opposés.

comme « the bottom-up abstraction of a context-dependent category starting from concrete exemplars » (p. 5). Ce phénomène concourt à l’émergence de catégories *ad hoc*, catégories qui, en dehors de tout contexte linguistique, ne possèdent pas une représentation mentale stable et partagée (cf. introduction, § « Du modèle classique à la conception cognitive des catégories », p. 4). De plus, les constructions à interprétation qualifiante et typifiante étudiées dans ce travail ont en commun d’être des enclosures, qui, chacune à leur façon, rendent la catégorisation approximative. En cela, elles se distinguent de la construction classifiante qui catégorise de façon stricte.

La première partie de ce chapitre sera consacrée à l’étude de la construction typifiante [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] (cf. section 4.1) dont la structure reprend à première vue celle des constructions présentées aux chapitres 2 et 3. Dans un second temps, je proposerai une analyse de la construction typifiante [X GENRE+ Y] (cf. section 4.2). Enfin, une synthèse viendra clore ce chapitre (cf. section 4.3).

#### 4.1 La construction [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] $\longleftrightarrow$ ‘TYP’

La construction [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] à interprétation typifiante, illustrée par *ce genre de pratique* en (1), présente au premier abord une structure identique à celle des constructions classifiante (cf. chapitre 2) et qualifiante (cf. chapitre 3). Je voudrais montrer ici ce qui distingue et rapproche cette construction des deux autres, au travers de l’étude de ses propriétés, tant formelles que sémantiques.

L’énoncé ci-dessous est particulièrement représentatif de la construction typifiante; il en présente les propriétés les plus fréquemment rencontrées en corpus. L’exemple est pris volontairement long afin de bien voir le mécanisme anaphorique qui s’y joue :

- (2) Craignant une tempête « historique » sur la ville, elles [les autorités] avaient décidé d’y interdire totalement la circulation à partir de lundi soir, transformant New York en cité fantôme, paralysant le trafic routier et aérien. [...] « La tempête n’a pas été aussi grave que l’avaient prédit les météorologistes » a rappelé M. Cuomo. « Les routes étant vides, nous avons pu les dégager » de la neige et la mise à l’abri des rames de métro et des trains permettra au système



de « reprendre plus vite », s'est-il toutefois félicité, tout en reconnaissant que **ce genre de décision** était un « exercice coûteux », affectant de nombreuses entreprises. [Le Monde, 28/01/2015]

Par anaphore, le syntagme *ce genre de décision* fait référence ici à l'interdiction totale des trafics routier et aérien par les autorités publiques pour cause d'alerte météorologique. De façon plus générale, cela renvoie à la mise en œuvre du principe de précaution dans une situation critique. Contrairement à la construction qualifiante, la construction typifiante ne marque pas ici une approximation relative à l'appartenance de l'évènement en question à la catégorie DÉCISION ; il s'agit bel et bien d'une décision, là n'est pas la question. Le flou règne davantage autour de l'extension de cette catégorie.

Dans les sections qui suivent, sur le modèle des chapitres 2 et 3, je me propose de fournir une description syntaxique et sémantique de la construction typifiante, en commençant par quelques mots sur sa fréquence en corpus.

#### 4.1.1 Fréquence

Dans un peu plus de 38 % des cas, la structure ⟨DÉT N<sub>TAX</sub> de N⟩ a une interprétation typifiante (cf. tableau 4.1a). Notons d'emblée que cette construction n'est pas attestée avec *espèce* dans le corpus (cf. tableau 4.1c), constat intéressant en ce qu'il fournit un premier argument pour une construction typifiante distincte des constructions classifiante et qualifiante. Malgré l'absence de *espèce*, je maintiendrai la notation [DÉT N<sub>TAX</sub> de N], plus inclusive. D'autres noms que *genre* ont en effet leur place dans la construction ; c'est le cas par exemple de *type* ou encore de *style* :

- (3) Coronavirus : mise en place pour réagir à **ce type de crises**, la réserve sanitaire est pourtant débordée par la situation [titre] [Le Monde, 06/04/2020]
- (4) [Commentaire d'un internaute à propos d'une recette intitulée « Ma recette de céleris farcis anti-gaspi »]  
Super j adore **ce style de recette**, pas de gaspi .. en plus cela fais les deux légumes et protéines [http://www.laurentmariotte.com, 10/02/2020]

Dans ces énoncés, les syntagmes *ce type de crises* et *ce style de recette* ont un fonctionnement analogue à celui de *ce genre de décision* en (2). Ils renvoient par

anaphore à un élément du contexte donné en exemple, construisant ainsi une catégorie sur la base de cet exemple. En (3), le syntagme réfère à la crise du Covid-19 et plus largement à toute situation sanitaire extrême. En (4), l’internaute fait référence à une recette de céleris farcis réalisée en partie à partir de restes de bœuf bourguignon. Plus généralement, le syntagme *ce style de recette* se rapporte à toute recette permettant de cuisiner les restes d’un repas pour ne pas gaspiller de nourriture. *Type* et *style* ne seront pas analysés dans le cadre de ce travail, même s’il apparaîtra évident que l’essentiel de l’analyse proposée dans cette section pourrait aisément s’appliquer à ces noms<sup>3</sup>.

	LEM	FRA	EUR	WIK	DOC	ALL
CLA	53 (23,45 %)	36 (7,27 %)	38 (50 %)	262 (91,61 %)	16 (3,25 %)	405 (25,72 %)
QUA	45 (19,91 %)	256 (51,72 %)	0 (0 %)	6 (2,1 %)	232 (47,16 %)	539 (34,22 %)
TYP	126 (55,75 %)	186 (37,58 %)	34 (44,74 %)	18 (6,29 %)	240 (48,78 %)	604 (38,35 %)
QTF	2 (0,89 %)	17 (3,43 %)	4 (5,26 %)	0 (0 %)	4 (0,81 %)	27 (1,71 %)
Total	226 (100 %)	495 (100 %)	76 (100 %)	286 (100 %)	492 (100 %)	1575 (100 %)

 (a) Constructions de type ⟨DÉT N<sub>TAX</sub> de N⟩.

	LEM	FRA	EUR	WIK	DOC	ALL
CLA	7 (5,07 %)	12 (5,69 %)	0 (0 %)	86 (79,63 %)	3 (1,18 %)	108 (14,5 %)
QUA	5 (3,63 %)	13 (6,16 %)	0 (0 %)	4 (3,7 %)	9 (3,54 %)	31 (4,16 %)
TYP	126 (91,3 %)	186 (88,15 %)	34 (100 %)	18 (16,67 %)	240 (94,49 %)	604 (81,07 %)
QTF	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	2 (0,79 %)	2 (0,27 %)
Total	138 (100 %)	211 (100 %)	34 (100 %)	108 (100 %)	254 (100 %)	745 (100 %)

(b) Constructions de type ⟨DÉT GENRE de N⟩.

	LEM	FRA	EUR	WIK	DOC	ALL
CLA	46 (52,27 %)	24 (8,45 %)	38 (90,48 %)	176 (98,88 %)	13 (5,46 %)	297 (35,78 %)
QUA	40 (45,46 %)	243 (85,56 %)	0 (0 %)	2 (1,12 %)	223 (93,7 %)	508 (61,21 %)
TYP	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)
QTF	2 (2,27 %)	17 (5,99 %)	4 (9,52 %)	0 (0 %)	2 (0,84 %)	25 (3,01 %)
Total	88 (100 %)	284 (100 %)	42 (100 %)	178 (100 %)	238 (100 %)	830 (100 %)

(c) Constructions de type ⟨DÉT ESPÈCE de N⟩.

 Tableau 4.1 – Répartition des constructions de type ⟨DÉT N<sub>TAX</sub> de N⟩.

L’interprétation typifiante est l’interprétation de prédilection de la structure ⟨DÉT GENRE de N⟩ avec environ 81 % des occurrences (cf. tableau 4.1b). Il faut mettre ce chiffre

3. Pour une étude d’autres noms dans cette construction, se reporter entre autres aux travaux de Rosier (2005) et Mihatsch (2007, 2016).

en rapport avec la structure  $\langle \text{DÉT } \textit{ESPÈCE de N} \rangle$  dont l'interprétation est qualifiante dans un peu plus de 61 % des cas (cf. tableau 4.1c; section 3.1.1, p. 73). Ainsi, il semblerait que les structures  $\langle \text{DÉT } \textit{GENRE de N} \rangle$  et  $\langle \text{DÉT } \textit{ESPÈCE de N} \rangle$  se répartissent en quelque sorte les interprétations :  $\langle \text{DÉT } \textit{ESPÈCE de N} \rangle$  pour l'interprétation qualifiante et  $\langle \text{DÉT } \textit{GENRE de N} \rangle$  pour l'interprétation typifiante. Cette distribution des rôles entre *genre* et *espèce* est confirmée à la section 4.2, consacrée à la construction  $[X \textit{ GENRE+ Y}]$  dont *espèce* est également exclu. Hormis dans le corpus *Wikipédia* où la construction typifiante  $[\text{DÉT } N_{\text{TAX}} \textit{ de N}]$  ne représente que 16,67 % des constructions de type  $\langle \text{DÉT } \textit{GENRE de N} \rangle$ <sup>4</sup>, cette construction est largement prépondérante dans les autres corpus (91,94 % en excluant le corpus *Wikipédia*)<sup>5</sup>.

#### 4.1.2 Détermination

Du point de vue des types de déterminant, cette construction est très restrictive (cf. tableau 4.2). Les seuls déterminants rencontrés en corpus sont le démonstratif *ce*, l'article défini *le* et l'interrogatif *quel*. La majorité des exemples présentent le démonstratif; l'article défini et l'interrogatif sont proportionnellement beaucoup moins fréquents.

DÉT		LEM	FRA	EUR	WIK	DOC	ALL
Défini	article	16 (12,7 %)	32 (17,2 %)	0 (0 %)	2 (11,11 %)	15 (6,25 %)	65 (10,76 %)
	démonstratif	107 (84,92 %)	146 (78,49 %)	28 (82,35 %)	16 (88,89 %)	204 (85 %)	501 (82,95 %)
Indéfini		0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)
Interrogatif	<i>quel</i>	3 (2,38 %)	8 (4,3 %)	6 (17,65 %)	0 (0 %)	21 (8,75 %)	38 (6,29 %)
∅		0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)
Total		126 (100 %)	186 (100 %)	34 (100 %)	18 (100 %)	240 (100 %)	604 (100 %)

Tableau 4.2 – Types de DÉT dans la construction  $[\text{DÉT } N_{\text{TAX}} \textit{ de N}] \longleftrightarrow \text{'TYP'}$ .

Dans les sous-sections ci-après, j'analyse les spécificités de chacune des déterminations, à commencer par l'emploi du démonstratif.

4. Cet écart fréquentiel s'explique en partie par la présence massive de phrases analytiques du type *X est un genre de Y* – instances de la construction classifiante –, caractéristiques du discours encyclopédique, par exemple : *Halorates est un genre d'araignées aranéomorphes de la famille des Linyphiidae* (cf. section 2.1.2, p. 54).

5. En anglais, la construction à postdéterminant (*postdeterminer construction*), qui correspond peu ou prou à la construction typifiante  $[\text{DÉT } N_{\text{TAX}} \textit{ de N}]$ , est prédominante dans les forums en ligne (Davidse, Brems & De Smedt, 2008; Davidse, Brems, Willemse *et al.*, 2013).

#### 4.1.2.1 Structure ⟨*ce genre de N*⟩

La présence du démonstratif *ce* est le cas le plus fréquent dans les données, avec près de 83 % des occurrences :

- (5) A Rome, supermarchés et magasins d'électroménager proposent jusqu'à 100 % de ristourne aux clients qui parient sur la victoire de l'Italie face au Costa Rica vendredi. [...] C'est depuis la Coupe du monde allemande de 2006, gagnée par l'Italie contre la France, que **ce genre d'initiatives** fait florès.

[*Le Monde*, 20/06/2014]

- (6) – [...] Revenez assez vite, lieutenant, le chat ne va pas très bien.

– C'est parce que je suis partie sans le prévenir. Passez-le-moi.

Adamsberg s'agenouilla et enfonça le portable dans l'oreille du chat. Il avait connu un berger qui téléphonait à sa brebis de tête pour maintenir son équilibre psychologique et, depuis, **ce genre de choses** ne le surprenait plus.

[*Frantext*, Fred Vargas, *Dans les bois éternels*, 2006]

La structure ⟨*ce genre de N*⟩ renvoie ici anaphoriquement<sup>6</sup> à un élément du contexte linguistique : en (5), *ce genre d'initiatives* fait référence à une catégorie de réductions tarifaires dont la particularité est d'être conditionnées par la victoire d'une équipe de football, comme la remise de 100 % offerte aux Italiens en cas de victoire de l'équipe nationale face au Costa Rica en 2014. Cette catégorie – comme toute catégorie *ad hoc* – n'est pas (bien) ancrée en mémoire (*entrenched*) et ne peut s'interpréter que contextuellement. C'est également le cas en (6) où *ce genre de choses* pointe vers une catégorie de comportements extravagants comme celui de la lieutenant Retancourt partie sans avoir prévenu son chat et qui tient à le rassurer par téléphone, ou encore comme ce berger qui téléphonait à l'une de ses brebis, soucieux de maintenir son équilibre psychologique. Cet emploi se laisse d'ailleurs facilement gloser par une construction avec *tel* anaphorique, lorsqu'il est épithète antéposée (Van Peteghem, 1995 ; Riegel, 1997) ; comparons (7a) et (7b) :

- (7) a. Jean est un étudiant zélé. **Un tel étudiant** ne peut qu'obtenir des succès.

[Van Peteghem, 1995, p. 63]

---

6. Mihatsch (2016) emploie d'ailleurs le terme de *phoric constructions* pour désigner les constructions de ce type.

b. **Ce genre d'étudiant** ne peut qu'obtenir des succès.

Il est également intéressant de rapprocher l'emploi de *ce genre de* du *comme* « typifiant » étudié par Moline (2013)<sup>7</sup> :

(8) Ma mère n'est pas **une femme comme vous**, Madame Lucrece !

[Hugo, Lucrece Borgia, 1833, cité par Moline, 2013, p. 109]

Le syntagme *une femme comme vous* permet la construction de la catégorie FEMME CRUELLE. Il pourrait de nouveau être fait référence à cette catégorie dans le discours au moyen de *ce genre de femme*<sup>8</sup>. Les deux structures présentent une interprétation typifiante ; Moline (2013) glose d'ailleurs *une femme comme vous* par « une femme dans votre genre », « le même type de femme que vous ». À la section 4.2 je ferai l'analyse d'une autre construction typifiante qui présente une structure analogue (e.g. *une femme genre Lucrece*).

La présence conjointe du démonstratif et de *genre* n'est cependant pas critère suffisant pour identifier la construction typifiante et exclure d'emblée la construction classifiante :

(9) Il s'adonna d'abord à la peinture à l'huile, puis à la fresque ; mais la nécessité où l'on est dans **ce dernier genre de peinture** de terminer très vite, et le goût décidé qu'il avait pour le beau fini, lui firent abandonner l'un et l'autre genre ; il se livra exclusivement à la miniature, pour laquelle il avait le plus rare talent.

[Wikipédia, s.v. Joseph Werner]

Il s'agit ici de la construction classifiante : il y a identification d'une sous-catégorie FRESQUE à l'intérieur d'une catégorie TECHNIQUE PICTURALE, plus vaste, qui subsume également la catégorie PEINTURE À L'HUILE. Il n'est pas question avec *ce genre de peinture* de « peinture du même type », de « peinture comme ça », mais bien de l'identification de la fresque comme genre pictural. La présence de l'adjectif *dernier*, modifieur de *genre*, est d'ailleurs un bon indice pour la sélection de l'interprétation classifiante (cf. section 4.1.3).

---

7. Sur *comme*, voir aussi Fuchs & Le Goffic (2005) et Beaulieu-Masson *et al.* (2007) sur le français du Québec.

8. La même référence pourrait être faite avec *une femme comme ça*, si tant est qu'on dispose de suffisamment d'éléments contextuels pour parvenir à l'identification de la catégorie appropriée.

Enfin, pour terminer cette section consacrée à  $\langle$ ce genre de N $\rangle$ , on notera le parallélisme qui existe avec la structure  $\langle$ DÉT N de ce genre $\rangle$  (Rosier, 2002b ; Mihatsch, 2016) :

- (10) Chez Areva, on estime s'être « conformé aux obligations légales en termes de communication financière » et avoir informé les salariés sur les risques inhérents **aux opérations de ce genre**. [Le Monde, 19/09/2016]
- (11) Les salariés ont été informés des risques inhérents à **ce genre d'opérations**.

Sémantiquement, la différence est très ténue entre *les opérations de ce genre* et *ce genre d'opérations*. Dans la structure  $\langle$ DÉT N de ce genre $\rangle$ , on retrouve la lecture typifiante de  $\langle$ DÉT N<sub>TAX</sub> de N $\rangle$  : *les opérations de ce genre* renvoie dans le contexte aux opérations à risque sur un site nucléaire et offre ainsi le moyen de construire une catégorie qui les subsumera toutes, que ce soit les opérations éventuellement mentionnées dans le contexte linguistique, ou les opérations semblables, c'est-à-dire partageant une ou plusieurs propriétés. De ces deux syntagmes, le premier individualise peut-être davantage lesdites opérations tandis que le second les considère comme un tout. Là où le pluriel est de mise pour un verbe ayant pour sujet *les opérations de ce genre* (e.g. *les opérations de ce genre sont très risquées*), les deux formes – on va le voir – sont acceptables pour *ce genre d'opérations* (e.g. *ce genre d'opérations est très risqué*, *ce genre d'opérations sont très risquées*), le singulier marquant très certainement alors, un peu plus encore, l'unicité de l'ensemble (cf. section 4.1.4.2).

#### 4.1.2.2 Structure $\langle$ le genre de N {P<sub>REL</sub>, à P<sub>INF</sub>} $\rangle$

La structure avec l'article défini diffère quelque peu de la précédente. La section 4.1.3 sera consacrée plus spécifiquement aux modifieurs dans le SN mais notons tout de suite que la présence de *le* va presque toujours de pair avec une relative restrictive (notée P<sub>REL</sub>) ou une infinitive (notée P<sub>INF</sub>) introduite par la préposition *à*, comme dans les exemples (12) et (13) :

- (12) En même temps, à la base, je n'étais pas **le genre de mec qui aime se mettre en avant, ou affronter la presse**, donc cela m'a permis de faire mon chemin tranquillement. [Le Monde, 22/05/2014]

- (13) Selon Sandy Guerra-Cline, éditrice au *Star-Telegram* et cliente régulière du restaurant, « il n'était pas **le genre de personne à parler d'armes à feu ou de choses violentes** ». [Le Monde, 17/09/2013]

Contrairement à la valeur anaphorique de  $\langle ce\ genre\ de\ N \rangle$ , la structure  $\langle le\ genre\ de\ N \{P_{REL}, à\ P_{INF}\} \rangle$  introduit un certain nombre de propriétés (*i.e. qui aime se mettre en avant, affronter la presse; à parler d'armes à feu, de choses violentes*) permettant d'identifier, en conjonction avec les noms *mec* et *personne*, la catégorie *ad hoc*. À noter que la séquence  $\langle de\ N \rangle$  est supprimable si N est récupérable dans le contexte :

- (14) *Or Ida Rubinstein est formidable, c'est **le genre de fille** qui part chasser le lion en Afrique quand elle s'ennuie, **le genre** qui vous appelle en pleine nuit d'Amsterdam pour vous dire à quel point, ce matin, vu de l'avion qui la ramenait de Bali, le soleil se levait élégamment sur l'Acropole, **le genre** qui embarque sur son yacht vers l'autre bout de la terre en compagnie de ses singes et de sa panthère apprivoisée, sans jamais oublier ses pyjamas en tissu d'or, ses turbans d'aigrette ni ses boléros semés de gemmes.* [Frantext, Jean Echenoz, Ravel, 2006]

#### 4.1.2.3 Structure $\langle QUEL\ GENRE\ de\ N? \rangle$

Les occurrences de la construction présentant l'interrogatif *quel* ont un fonctionnement ambigu. La question  $\langle QUEL\ GENRE\ de\ N? \rangle$  offre presque toujours deux interprétations : soit on interroge la sous-classe (interprétation classifiante), soit on interroge le type (interprétation typifiante). Le choix de l'une ou l'autre de ces interprétations est laissé à l'interlocuteur, même si la balance semble le plus souvent pencher du côté de l'interprétation typifiante. La réponse attendue correspond alors moins à la mention d'une sous-classe précisément définie, qu'à celle d'exemples sur la base desquels il sera possible d'identifier une catégorie :

- (15) A : Pour le son d'avoine on en trouve dans **quels genres de magasins?**

B : en mag bio, t'en trouves a coup sur, et aussi svt dans les rayons diététiques des grandes surfaces, style la ou tu as gerblé et consort!

[Doctissimo, 29/12/2006]

En (15), A cherche à identifier le type de magasins dans lesquels il ou elle sera susceptible de trouver du son d'avoine. Les magasins bios et les rayons de diététique

de grandes surfaces sont les deux possibilités suggérées par B. Ces exemples correspondent à des lieux où A trouvera très certainement du son d'avoine, mais dans le même temps, identifient aussi un « type » de magasins; le rayon diététique ou bio d'une supérette de proximité, ou encore l'étal d'un producteur de céréales bios sur le marché par exemple, ne sont a priori pas non plus exclus. L'exemple (16) est peut-être plus clair encore :

- (16) Vu ce qui précède, je voudrais poser à la Commission les questions suivantes :
1. La Commission a-t-elle l'intention de procéder à la mise à jour et à la valorisation des données existantes relatives aux îles, aux régions montagneuses et aux régions à faible densité de population dans un avenir proche ?
  2. **Quel genre de mesure** envisage-t-elle de proposer par la suite pour ces régions ? [DCEP, 11/07/2006]

Le parlementaire qui pose cette question cherche vraisemblablement à obtenir des exemples de mesures concrètes : mise en place d'une équipe dédiée sur le terrain, subventions supplémentaires accordées aux autorités locales concernées, etc. Ces exemples qui sont attendus en réponse n'excluent jamais que d'autres mesures convergentes soient prises, ni même que des mesures prises au départ soient remplacées à la mise en place du projet par d'autres mesures plus adaptées; l'essentiel étant que la finalité soit conservée : « mise à jour et [...] valorisation des données existantes relatives aux îles, aux régions montagneuses et aux régions à faible densité de population ».

Avec la structure ⟨*QUEL GENRE de N ?*⟩, la référence est en quelque sorte cataphorique, l'information étant fournie par la réponse à la question. Avec la structure ⟨*le genre de N* {P<sub>REL</sub>, à P<sub>INF</sub>}⟩, on a également une sorte de référence cataphorique dans la mesure où les propriétés pertinentes pour la création de la catégorie sont contenues dans la relative ou l'infinitive. Ces deux cas de figure s'opposent à la structure ⟨*ce genre de N*⟩ où la référence se construit sur la base d'une relation anaphorique.

Sans vouloir faire à tout prix de [⟨*QUEL GENRE de N ?*⟩] une construction typifiante – de ce point de vue, les constructions [⟨*ce genre de N*⟩] et [⟨*le genre de N* {P<sub>REL</sub>, à P<sub>INF</sub>}⟩] le sont plus clairement –, il n'en demeure pas moins qu'une interprétation typifiante est



toujours possible, et qu'en dehors d'un contexte où il existe une classification établie, c'est même la seule qui tienne :

(17) A : hmmm ca m'a mis l'eau a la bouche ce dessert !! faut que j'essaye !! vous mettez dans **quel genre de moule** = un moule à cake ?

B : heu non, au pire un moule a manquer, classique quoi...mais moi je ne lai essayé que dans plusieurs petits moules en silicon, pr faire des gateaux individuels (a la base, cest la recette). [Doctissimo, 06/12/2006]

Dans cet échange à propos d'une recette de fondant au chocolat, l'internaute A demande *quel genre de moule* utiliser. En posant la question, il ou elle suggère l'emploi d'un moule à cake. B décourage A de se servir d'un tel moule et propose l'utilisation d'un moule à manqué ou de petits moules en silicone. Le moule à cake ne convient pas, sans doute parce qu'il est trop étroit; les moules individuels sont présentés comme plus appropriés pour respecter la recette, mais un moule à manqué – plus large qu'un moule à cake – peut aussi faire l'affaire. Ces indications fournissent à A des exemples de moules adéquats, identifiant ainsi un « type » de moules<sup>9</sup>. D'autres moules que ceux suggérés ne sont a priori pas exclus : un moule rectangulaire ou carré, ayant la propriété d'être large, ou des moules individuels en métal pourraient convenir. Par la question  $\langle \text{QUEL GENRE de N ?} \rangle$ , on cherche à obtenir des réponses exemplaires en quelque sorte, et tous les exemples choisis par notre interlocuteur, parce qu'ils partagent certaines propriétés, offrent les éléments nécessaires à l'identification d'une catégorie<sup>10</sup>.

Les indéfinis en général, et plus particulièrement l'article indéfini, sont absents de la construction typifiante. Ainsi, la structure  $\langle \text{un genre de N} \rangle$  ne peut-elle se lire que de façon classifiante (e.g. *un genre d'insectes diptères brachycères*) ou qualifiante (e.g. *un genre de nouvel Empire romain chrétien*). Cette incompatibilité tient me semble-t-il

---

9. On peut considérer qu'il y a en fait deux types de moules identifiés ici : ceux semblables au moule à manqué d'un côté, dont la propriété est d'être large (à la différence du moule à cake), et les moules individuels de l'autre.

10. Il est intéressant de noter que *quel* et *tel* se répondent, le premier étant le pendant interrogatif du second, qui, on l'a vu, constitue une glose de choix pour rendre la valeur typifiante de  $\langle \text{ce genre de N} \rangle$  : on interroge le type avec *quel* (e.g. *quel genre de mesures envisagez-vous ?*) et on y renvoie anaphoriquement avec *tel* (e.g. *de telles mesures sont nécessaires*).

principalement à l'incapacité de l'indéfini à référer anaphoriquement<sup>11</sup>, alors que c'est là un des rôles essentiels de la construction : inférer, à partir de particuliers introduits précédemment dans le discours<sup>12</sup>, une catégorie qui les subsume tous<sup>13</sup>.

La construction typifiante offre, d'après les données dont je dispose, un éventail de déterminants relativement limité. Là où le démonstratif et le défini permettent l'identification d'une catégorie, créée sur la base d'exemples, l'interrogatif vise quant à lui justement à obtenir des exemples afin de parvenir à l'identification de la catégorie. Cette contrainte forte, ainsi que – on va le voir à la section qui suit – le très faible éventail de modificateurs de N<sub>TAX</sub> disponibles, me feront envisager l'hypothèse que la séquence ⟨DÉT N<sub>TAX</sub> de⟩ dans la construction typifiante doit être vue comme un déterminant complexe.

#### 4.1.3 Modification

Dans les données, *genre* n'est que très rarement dans la portée d'un modifieur. Sur les 600 occurrences de la construction [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] à interprétation typifiante, je n'ai recensé que 11 cas (soit 1,82 % des occurrences), dont 10 pour la seule structure ⟨*le genre de* N {P<sub>REL</sub>, à P<sub>INF</sub>}⟩. Le cas échéant, le modifieur qui porte sur *genre* est invariablement *même* antéposé. L'exemple (18) est le seul de mon corpus à combiner l'emploi du démonstratif *ce* et de *même*, tandis que (19) illustre la modification avec l'article défini :

- (18) Je comprends que tu aies des problèmes et c'est bien que tu te fasses aider, seulement si les autres ont **ce même genre de problème** et posent des questions, laisse les faire, ne leur dis pas « ne poses pas de questions », elles ont autant le droit que toi de le faire ! [Doctissimo, 10/10/2005]
- (19) Le nom de la société, présentée comme « un agent de change et une chambre de compensation », avait déjà été évoqué dans le cadre de l'affaire Bettencourt,

---

11. Charolles & Choi-Jonin (1995) ont montré que, sous certaines conditions, l'indéfini pouvait fonctionner comme anaphore associative. Sur l'anaphore associative, voir Kleiber (2001); pour une typologie des anaphores, voir Apothéloz (1995).

12. Il s'agit davantage ici d'une anaphore résomptive (Maillard, 1974), qui encapsule en quelque sorte, au moyen du syntagme ⟨*ce genre de* N⟩, plusieurs éléments du discours antérieur.

13. Ce fonctionnement anaphorique ne s'applique bien entendu pas à ⟨*QUEL GENRE de* N ?⟩ puisque c'est justement par l'intermédiaire de cette structure qu'on peut obtenir des exemples de particuliers pour en inférer leur catégorie d'appartenance.

où elle aurait réalisé le même genre de « service » pour la milliardaire, héritière de L'Oréal. [Le Monde, 19/11/2014]

En (18), l'analyse n'est pas différente de celle présentée précédemment pour  $\langle ce\ genre\ de\ N \rangle$  (cf. section 4.1.2.1) : *ce même genre de problèmes* pointe vers une classe de problèmes – problèmes de poids en l'occurrence – identifiée sur la base d'exemples exposés par une internaute. La référence anaphorique est claire. On observe cependant une différence dans l'exemple (19) par rapport à ceux du type de  $\langle le\ genre\ de\ N \rangle$   $\{P_{REL}, à\ P_{INF}\}$  discutés plus haut (cf. section 4.1.2.2). Ici la structure  $\langle le\ genre\ de\ N \rangle$  apparaît sans relative. C'est la présence de *même* qui donne à cet emploi une valeur anaphorique : on aurait pu avoir *ce (même) genre de service* sans que le sens de l'énoncé n'en ait été véritablement modifié.

Dans la grammaire traditionnelle, *même* appartient à la catégorie des déterminants-adjectifs indéfinis. Pour le détail des propriétés syntaxiques et sémantiques de *même*, je renvoie le lecteur à Van Peteghem (1997a, 1997b). On retiendra cependant que :

- *même* n'est pas un « vrai » déterminant, en ce qu'il ne peut fonctionner seul comme tel : *Jean n'a lu aucun livre vs \*Jean et Luc ont lu même livre* (Van Peteghem, 1997b, p. 62)<sup>14</sup> ;
- *même* n'est pas non plus un « vrai » adjectif (Van Peteghem, 1997a, 1997b ; Noailly, 1999) : il ne peut pas être attribut (*\*Elles sont mêmes*), et ne peut être qu'antéposé au nom<sup>15</sup> ;
- Enfin, *même* n'est pas un « vrai » indéfini en ce qu'il ne relève pas du domaine de la quantification comme le font en général les indéfinis (*e.g. un, deux, plusieurs, divers, quelques*).

Sur le plan syntaxique, Van Peteghem (1997b) démontre que *même* constitue avec le déterminant du syntagme nominal un déterminant complexe. C'est également le

---

14. Sauf construction particulière, après la préposition *de* notamment (Van Peteghem, 1997b ; BU, § 646a 2°, p. 866-867) : *La mortalité par cancer du poumon chez les femmes de 35 à 54 ans en 2000-2007 « est proche de la mortalité chez les hommes de même âge observée durant les années 1950 », note l'étude.* [Le Monde, 25/05/2010].

15. *Même* postposé au nom est possible mais il s'agit alors vraisemblablement d'un autre *même* exprimant une valeur d'insistance, tandis que *même* antéposé marque l'identité : *Nous nous sommes adressés au même professeur vs Nous nous sommes adressés au professeur même* (Van Peteghem, 1997a, p. 189).

point de vue adopté par la GMF; les auteurs font de *même* un « identificateur », c'est-à-dire un modifieur du déterminant auquel il est postposé au sein d'un déterminant complexe (p. 304). Sur le plan sémantique, Van Peteghem (1997a) considère que la valeur sémantique de base véhiculée par *même* est une valeur corrélatrice<sup>16</sup> et que c'est cette valeur qui rend compte de son emploi anaphorique (p. 191), valeur qu'on a pu apercevoir au travers de l'exemple (19) avec *le même genre de* « service ». La GMF note d'ailleurs à ce propos que « les articles définis ont en commun avec les démonstratifs d'être les seuls à pouvoir être suivis de *même* ainsi qu'à assurer la référence anaphorique » (cf. GMF, p. 279).

Arrêtons-nous un moment sur la question de la modification dans les trois constructions. Tout d'abord, on a vu que N<sub>TAX</sub> se laisse aisément modifier dans la construction classifiante (cf. section 2.1.4, p. 57), tandis que la construction qualificante empêche toute modification portant sur N<sub>TAX</sub> (cf. section 3.1.4, p. 88) :

- (20) En mars, un bateau transportant un millier de tonnes de charbon avait fait naufrage, mettant en péril **des espèces rares de dauphins**.

[Le Monde, 06/07/2016]

- (21) a. Je fais davantage appel à **une espèce de conscience supérieure**.

[Le Monde, 22/05/2016]

- b. <sup>#</sup>Je fais davantage appel à **une nouvelle espèce de conscience supérieure**.

En (20), instance de la construction classifiante, *espèces* est modifié sans difficulté par l'adjectif *rare*s. Pour la construction qualificante, illustrée en (21a), la situation est différente dans la mesure où l'ajout d'un adjectif portant sur *espèce* fait basculer l'interprétation vers le classifiant, comme en (21b). De ce point de vue, la construction typifiante présente une configuration intermédiaire avec une modification possible mais très contrainte (*même* uniquement dans mon corpus; cf. *supra*, exemples [18] et [19]).

Quant à N, rien ne s'oppose à ce qu'il soit modifié : quelle que soit la construction (classifiante, cf. [22]; qualificante, cf. [23]; typifiante, cf. *infra*) et même si N n'est

---

16. *Même* présente la propriété d'appeler un complément en *que* (e.g. *le même X que Y*) à la manière des propositions comparatives (e.g. *elle est plus intelligente que lui*).

pas toujours tête du syntagme, il se comporte toujours comme un « vrai » nom et peut donc, sans difficulté, être accompagné de modifieurs :

(22) **Autres espèces de primates non humains** [titre] [DCEP, 03/05/2009]

(23) [Il] se rendit à la boulangerie et acheta toute la fournée de croissants. Enfin... de ce que la vendeuse, encore pétrie de sommeil, appelait des croissants... Un Parisien aurait dit « **vos genres de petites brioches courbées**... »

[Frantext, Anna Gavalda, *La Consolante*, 2008]

Ce qu'il est en revanche intéressant de noter ici, c'est que la modification de N ne se fait pas dans la même proportion pour chacune de ces constructions. Elle est fréquente dans la construction classifiante (25,06 % de N modifiés) et très fréquente dans la construction qualifiante (54,83 % de N modifiés). Dans la construction typifiante en revanche, seuls 16,33 % des N sont modifiés.

Le fait que N ne soit qu'assez rarement modifié dans la construction typifiante est remarquable. Il semblerait que l'usage d'un modifieur soit en quelque sorte rendu inutile par le sémantisme même de la construction : celle-ci n'a pas une fonction dénominative ; son seul rôle est de renvoyer, sous une étiquette (*i.e.* N), à un certain nombre de particuliers exposés ailleurs dans le discours. À l'inverse, la construction qualifiante fait un usage important de modifieurs ; sa fonction touche à la dénomination approximative et la présence des modifieurs permet d'affiner au mieux cette dénomination. Comparons (24) et (25) :

(24) François-Marie-Louis-Alexandre Gobinet, connu sous le nom de Franck, photographie la place Vendôme, avec les débris de la colonne écrasée, comme **une espèce de grand corps monstrueux et tronçonné**, à côté de son socle.

[Frantext, Michelle Grangaud, *Calendrier des poètes*, 2001]

(25) Jeudi 13 octobre, lors d'un meeting de soutien à Hillary Clinton, et évoquant les propos obscènes de Donald Trump, qui assurait dans une conversation de 2005 que sa position d'homme riche et célèbre l'autorisait à « tout faire aux femmes » y compris « les saisir par la chatte », la première dame des États-Unis s'est inquiétée de voir « nos enfants entendre **ce genre de chose** quand on allume la télé ».

[Le Monde, 21/10/2016]

L'exemple (24) illustre la construction qualifiante. Dans son désir de dénomination, l'auteur utilise le syntagme *une espèce de grand corps monstrueux et tronçonné* pour décrire au mieux, sur la photographie de Franck, la colonne Vendôme – ou du moins ce qu'il en reste – après sa destruction ordonnée par la Commune en 1871<sup>17</sup>. Outre l'adapteur *espèce de*, le nom *corps* est accompagné de pas moins de trois adjectifs. Dans l'exemple (25), qui illustre la construction typifiante, l'abjection du comportement de Donald Trump à l'égard des femmes se passe d'adjectif; le syntagme *ce genre de chose* suffit à renvoyer aux manifestations de son comportement outrancier et obscène mentionnées dans le contexte antérieur. Même le nom ne dit rien; *chose* fonctionne comme une simple « coquille », pour emprunter la métaphore de Schmid (2000), qui sert de support à la reprise anaphorique et concourt à l'émergence d'une catégorie *ad hoc*. Ce genre de nom, au sémantisme très vague, est caractéristique de la construction typifiante; j'y reviendrai à la section 4.1.5 (p. 127).

#### 4.1.4 Phénomènes d'accord

L'étude de l'accord, qu'il soit interne (cf. section 4.1.4.1) ou externe (cf. section 4.1.4.2) au syntagme que forme la construction typifiante [DÉT N<sub>TAX</sub> de N], fait clairement apparaître les spécificités de celle-ci par rapport aux constructions classifiante et qualifiante. La question centrale étant d'identifier lequel de N<sub>TAX</sub> ou de N constitue la tête du syntagme.

##### 4.1.4.1 Accord interne au syntagme

Dans 411 cas sur 604 (soit 68,04 %), il est impossible de déterminer si DÉT s'accorde avec N<sub>TAX</sub> ou avec N : soit parce que l'ensemble du syntagme est au masculin singulier (e.g. *ce genre de trouble*), au pluriel (e.g. *ces genres de mobilisations*), ou parce que N est un nom invariable (e.g. *ce genre de cas*). Sur les 192 occurrences (soit 31,62 %) où l'accord est clair, le déterminant s'accorde avec *genre* dans 191 d'entre elles :

(26) Pour lui, il y a aussi dans **ce genre de jeux** un « aspect social ».

[*Le Monde*, 18/06/2014]

---

17. Voir [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Franck,\\_Colonne\\_Vendôme,\\_1871.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Franck,_Colonne_Vendôme,_1871.jpg) pour la photographie de Franck (consulté le 17/01/2019).

(27) Ce n'est pas le genre de relations que nous avons tous les deux.

[*Le Monde*, 05/10/2012]

(28) Par ailleurs, quel genre de pressions la Commission peut-elle exercer sur l'Ukraine afin qu'elle se conforme à la convention européenne sur la protection des animaux ?

[*DCEP*, 13/10/2011]

En anglais, Denison (2002, 2005, 2011) fait de l'accord pluriel<sup>18</sup> entre DÉT et N, alors même que N<sub>TAX</sub> est au singulier (e.g. *these sort of skills, those sort of creatures, these kind of reasonings*), le critère essentiel d'identification de la construction à postdéterminant (*postdeterminer construction*), équivalente à la construction typifiante dont il est question ici<sup>19</sup>. Ce cas de figure ne se présente qu'une seule fois dans le corpus<sup>20</sup> :

(29) Quels genre de soins font-ils ?

[*Doctissimo*, 08/04/2005]

Ce type d'exemple est trop rare dans mes corpus pour que je puisse en tirer une quelconque conclusion. Il faudrait disposer d'un plus large jeu de données pour tenter de détecter un accord au pluriel entre DÉT et N alors même que N<sub>TAX</sub> est au singulier.

Accord	ALL
avec N <sub>TAX</sub>	191 (31,62 %)
avec N	1 (0,17 %)
indécidable	411 (68,04 %)
erreur manifeste	1 (0,17 %)
Total	604 (100 %)

Tableau 4.3 – Accord interne dans la construction [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] ↔ 'TYP'.

#### 4.1.4.2 Accord externe au syntagme

L'accord externe (e.g. avec un verbe, un adjectif, un participe) s'effectue tantôt en fonction de N<sub>TAX</sub>, comme en (30), tantôt en fonction de N, comme en (31) :

18. Denison parle en ce cas de *number mismatch*.

19. D'autres auteurs (e.g. Brems & Davidse, 2010 ; Brems, 2011) ont étendu les critères définitionnels de cette construction ; voir section 4.1.4.3 pour une analyse de la construction en tant que déterminant complexe.

20. Davidse & Doyen (2009b) relèvent *ces genre de conneries* dans leur corpus.

(30) **Ce genre de bourrasques** rend la visibilité nulle durant moins de 30 minutes en général. [Wikipédia, s.v. *bourrasque de neige*]

(31) Je pense quand même que **ce genre de boutons** sont une sorte d'acné dépuratif. [Doctissimo, 22/07/2011]

En (30), il ne fait aucun doute que ce sont les bourrasques qui réduisent la visibilité. Pour autant, le verbe *rendre* s'accorde au singulier avec *genre*<sup>21</sup>. Un accord avec *bourrasques* aurait été tout aussi acceptable :

(32) **Ce genre de bourrasques** rendent la visibilité nulle durant moins de 30 minutes en général.

C'est le cas en (31) où *être* s'accorde au pluriel avec le N *boutons* ; à l'inverse ici, un accord avec N<sub>TAX</sub> – au singulier donc – ne serait pas non plus exclu :

(33) Je pense quand même que **ce genre de boutons** est une sorte d'acné dépuratif.

Sur les 604 occurrences de la construction typifiante, seuls 163 cas présentent un constituant externe accordé (verbe, adjectif attribut, etc.), mais le plus souvent (106 sur 163 ; soit 65,03 %), il est impossible d'identifier lequel de N<sub>TAX</sub> ou de N déclenche l'accord (cf. tableau 4.4)<sup>22</sup> :

(34) En dépit de ce que tu prétends, Jack, **ce genre de recherche** ne m'apprendra rien. [Frantext, Anne-Marie Garat, *Programme sensible*, 2012]

(35) Depuis 2001, les autorités publiques ont imposé aux teufeurs – de « teuf », fête en verlan – des mesures répressives pour encadrer **ce genre d'événement**, venu d'Angleterre, arrivé en France en 1993. [Le Monde, 02/05/2016]

Dans ces deux exemples, ni le nombre, ni le genre, ne permettent de désambigüiser le déclencheur de l'accord, et à chaque fois les deux analyses sont défendables (accord avec N<sub>TAX</sub> ou avec N). On ne dénombre dans les données que 57 cas (soit 9,44 %) où existe un indice permettant d'identifier le déclencheur de l'accord : N<sub>TAX</sub> dans 26 cas sur 57 et N dans les 31 cas restants.

21. Parler d'un accord avec N<sub>TAX</sub> ou N est un raccourci commode. Le verbe, par exemple, s'accorde avec le syntagme nominal sujet tout entier, et prend la valeur du trait morphosyntaxique de nombre associé à N<sub>TAX</sub> ou à N.

22. Dans la catégorie des accords non identifiables, on trouve aussi les cas où N est un nom invariable (e.g. *cas*, *propas*, *virus*), ainsi que les erreurs évidentes d'accord (e.g. *quels genre de handicap*).



Cette analyse confirme le statut intermédiaire de la construction typifiante par rapport aux constructions classifiante et qualifiante : dans la majorité des cas (547 cas sur 604, soit 90,56 %), il y a absence d'accord ou présence d'un accord non identifiable et parmi les 57 cas où l'accord est clair, la différence de répartition, on le voit bien, n'est pas suffisamment marquée pour permettre d'établir une réelle tendance.

Type d'accord		ALL
Accord explicite	avec N <sub>TAX</sub>	26 (4,3 %)
	avec N	31 (5,13 %)
	indécidable	106 (17,56 %)
Absence d'accord explicite		441 (73,01 %)
Total		604 (100 %)

Tableau 4.4 – Accord externe à la construction [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] ↔ 'TYP'.

Le BU s'aventure à proposer une règle rendant compte de cette variation de l'accord. Deux cas de figure sont considérés :

- I) « Quand ce complément représente l'idée principale, l'expression qui précède fonctionne plus ou moins comme un adjectif, jusqu'à signifier seulement "qq. ch. comme", éventuellement avec une nuance péjorative, ou même jusqu'à servir simplement de renforcement (*Espèce d'imbécile!*). » (BU, § 431a 1<sup>o</sup>, p. 560)
- II) « Si *espèce*, *genre*, etc. ont leur signification ordinaire, si l'attention se porte sur eux, ce qui est particulièrement le cas quand ces mots sont précédés du déterminant démonstratif, le complément n'a pas d'effet sur l'accord » (*ibidem*)

L'analyse I) correspond à celle que j'ai proposée pour la construction qualifiante [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] dans laquelle la séquence ⟨N<sub>TAX</sub> de⟩ est envisagée comme une unité linguistique jouant le rôle de modifieur de N (cf. section 3.1). La description donnée en II) semble davantage correspondre au cas qui nous occupe ici (présence du démonstratif, accord du verbe avec N<sub>TAX</sub>). Compte tenu de ces distinctions, on comprend mal ce qui pousse les auteurs à distinguer le fonctionnement de (36) qu'ils associent à l'analyse I), de celui de (37) qu'ils rapportent à l'analyse II) :

(36) Ce genre d'amitiés finissent autrement qu'on ne pense

[Zoé Oldenbourg, cité par BU, § 431a 1<sup>o</sup>, p. 560]

(37) Ce genre d'exercices vous fera du bien [DFC, cité par BU, § 431a 1°, p. 560]

Dans ces deux exemples en effet, les syntagmes *ce genre d'amitiés* et *ce genre d'exercices* s'interprètent de la même manière (*i.e.* glose possible avec *tel*, fonctionnement anaphorique). À propos de l'exemple (38), le BU note :

Vu les ex. de BEAUVOIR qui ont été cités plus haut [*i.e.* (39) et (40) *infra*], on peut se demander si dans celui-ci on n'a pas une faute contre la règle générale de l'accord du participe passé employé avec *avoir*. (BU, § 431 R1, p. 560)

(38) Ce n'est pas le genre de réponse qu'il aurait fait l'année dernière  
[Simone de Beauvoir, cité par BU, § 431a 1°, p. 560]

(39) Voilà bien le genre de questions qui ne servent à rien [ *ibidem* ]

(40) Ce n'était pas exactement le genre de vacances qu'il avait rêvées [ *ibidem* ]

En cherchant à imputer la faute à Simone de Beauvoir, les auteurs reconnaissent de fait que l'analyse présentée en II) se révèle inadéquate pour le traitement de (38) qui, hormis l'accord du participe passé, fonctionne en tous points comme les énoncés (39) et (40), analysés selon I). C'est au travers d'exemples comme celui-ci qu'apparaît clairement la nécessité d'envisager une troisième construction, différente des constructions classifiante et qualifiante. C'est ce que fait Rouget (1997) – à ses dépens si l'on veut – puisque l'autrice, outre l'interprétation « sous-catégorisatrice » (*i.e.* ici classifiante, cf. section 2.1, p. 50) et l'interprétation « approximative » (*i.e.* ici qualifiante, cf. section 3.1, p. 72) qu'elle considère, introduit une nouvelle catégorie qu'elle nomme « indécidable » dans laquelle elle range « tous les exemples avec démonstratifs sans particule *-là* » (Rouget, 1997, p. 295) faute de pouvoir les répartir dans les deux ensembles précités. Cette catégorie correspond de fait plus ou moins à ma construction typifiante<sup>23</sup> qui intègre aussi des énoncés avec déterminant interrogatif (*i.e.* ⟨*QUEL GENRE de N ?*⟩) et avec article défini (*i.e.* ⟨*le genre de N* {P<sub>REL</sub>, à P<sub>INF</sub>}⟩).

Ces hésitations, parfaitement légitimes au demeurant, montrent bien le caractère ambivalent de la construction typifiante dont les propriétés tiennent à la fois de la construction classifiante et de la construction qualifiante.

23. Dans la terminologie anglaise, il s'agit de la construction à postdéterminant (*postdeterminer construction*; cf. Denison, 2002, 2005, 2011; Keizer, 2007; Doyen & Davidse, 2009; Davidse, Brems, Willemse *et al.*, 2013; Mihatsch, 2016).

#### 4.1.4.3 La séquence ⟨DÉT *genre de*⟩ : un déterminant complexe ?

Compte tenu des phénomènes d'accord qui viennent d'être présentés, demeure toujours la question de la tête du syntagme, car si le déterminant semble toujours s'accorder avec *genre* dans les données, le verbe – ou tout autre unité extérieure au syntagme – s'accorde tantôt avec *genre*, tantôt avec N, les deux, on l'a vu, étant admis par les grammaires. On retrouve ici la réflexion développée au chapitre 3 à propos de la construction qualifiante [DÉT N<sub>TAX</sub> *de* N] et plus particulièrement concernant l'accord – considéré fautif – du déterminant avec N plutôt qu'avec N<sub>TAX</sub> (e.g. *un espèce de mur vs une espèce de mur*; cf. section 3.1.3.1, p. 78). Roché (1997) les traite de la même manière que

les accords au pluriel avec un sujet apparemment au singulier : « ...ce genre de sondages peuvent être intéressants » (France-Inter, 30/12/1993), « l'ensemble des étudiants sont traités de la même manière... » (*ibid.*, 15/11/1995). En fait, *ce genre de*, *l'ensemble des* sont des déterminants. (Roché, 1997, p. 71)

Contrairement à Roché, et à la suite d'un certain nombre de linguistes (e.g. Denison, 2002, 2005, 2011; Keizer, 2007; Davidse, Brems, Willemsse *et al.*, 2013), j'ai fait de ⟨N<sub>TAX</sub> *de*⟩ un modifieur du nom dans la construction qualifiante, d'où l'accord fréquent entre le déterminant et N. En revanche, en ce qui concerne la construction typifiante, l'hypothèse du déterminant complexe mérite l'attention, en particulier pour la séquence ⟨*ce genre de*⟩. Plusieurs arguments concourent en sa faveur :

- L'éventail des déterminants est restreint à *ce* et à *le*; tout autre déterminant déclenche une interprétation différente<sup>24</sup>.
- *Genre* n'a plus un comportement prototypique de nom : il est peu enclin à la modification (*même* uniquement dans les données et surtout avec l'article défini) et apparaît presque exclusivement au singulier (99,83 % des cas)<sup>25</sup>.
- La possibilité même d'un accord externe avec N révèle que *genre* n'est pas toujours perçu comme la tête sémantique du syntagme, quand bien même le déterminant s'accorde avec *genre* (e.g. *ce genre de boutons sont une sorte d'acné*). Il semblerait que *genre* soit en train de perdre sa fonction référentielle :

---

24. *Quel*, on l'a vu, constitue un cas un peu particulier.

25. Davidse & Doyen (2009b) font un constat similaire.

Type nouns functioning within a complex determiner no longer refer to a generic subclass, but help express more abstract, textual relations such as anaphora. (Brems & Davidse, 2010, p. 185)

Ces propriétés, aussi bien syntaxiques que sémantiques, montrent le statut instable de cette construction. Sur la base de ces observations, il est raisonnable de penser que la séquence ⟨DÉT *genre de*⟩ est entrée dans un processus de grammaticalisation (Hopper & Traugott, [1993] 2003 ; Lehmann, [1982] 2015). L'analyse en déterminant complexe permet de rendre compte de cette évolution<sup>26</sup>.

#### 4.1.5 Types de N et catégorisation

La construction typifiante [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] met en œuvre des phénomènes d'endophore, et plus particulièrement d'anaphore pour ce qui concerne la sous-construction [*ce genre de* N]. Le démonstratif, associé au support de N, permet de renvoyer à un ensemble d'éléments présents dans le contexte, faisant ainsi émerger une catégorie *ad hoc* aux frontières – par définition – imprécises.

Dans la construction, N apparaît fréquemment dépourvu de tout modifieur (cf. section 4.1.3, p. 117). Ce nom est d'autant plus intéressant qu'il présente le plus souvent un contenu sémantique vague, ce qui m'a conduit à m'intéresser à la classe des noms généraux (*general nouns*; cf. Halliday & Hasan, 1976 ; Mahlberg, 2005). Cette classe se caractérise par « la pauvreté du contenu descriptif et la très large application référentielle des noms concernés. » (Huyghe, 2015, p. 20). Les noms *chose*, *endroit*, *problème* et *situation*, par exemple, peuvent être considérés comme des noms généraux dans la mesure où ils sont porteurs, hors contexte, d'un sens vague. En contexte, en revanche, ils pourront facilement recouvrir des réalités très différentes.

D'autres dénominations pour des classes semblables de noms ont été identifiées dans la littérature : *container nouns* (Vendler, 1968), *low-content nouns* (Bolinger, 1977), *anaphoric nouns* (Francis, 1986), *carrier nouns* (Ivanič, 1991), *metalinguage nouns* (Winter, 1992), *shell nouns* (Schmid, 1997, 2000), *signalling nouns* (Flowerdew, 2003 ; Flower-

26. Je n'entre pas ici dans le détail de la structure de ce déterminant complexe. La catégorie du postdéterminant est une catégorie fonctionnelle au statut mal défini. Voir par exemple Breban (2010) pour un état de l'art. Voir aussi Van de Velde (2009) qui considère qu'il s'agit d'une catégorie arbitraire et dispensable pour l'analyse du syntagme nominal en anglais. Pour cet auteur, qui s'intéresse dans son article à *same*, *other* et *such*, le postdéterminant n'est qu'un adjectif en voie de devenir un déterminant par grammaticalisation.

dew & Forest, 2015), *noms sous-spécifiés* (Legallois, 2006, 2008 ; Legallois & Gréa, 2006a), *vague nouns* (Andersen, 2010)<sup>27</sup>. Toutes ces classes ne se recouvrent pas toujours, mais s'entrecroisent parfois. Il n'existe pas non plus une liste unique de noms généraux ; Schmid (2000) considère par exemple que les *shell nouns* ne le sont pas intrinsèquement mais uniquement parce qu'ils sont utilisés comme tels.

Sans chercher à définir précisément la classe des noms généraux<sup>28</sup> – travail qui pourrait faire l'objet d'une thèse à soi-seul –, je retiendrai les propriétés suivantes (d'après Adler, 2017 ; Huyghe, 2015 ; Adler & Moline, 2018) :

- les noms généraux sont fréquents dans la langue ;
- ils possèdent un sens vague et nécessitent le plus souvent un contexte pour être correctement interprétés<sup>29</sup> ;
- ils sont reconnus pour l'importance de leur rôle dans la cohésion du discours, les mécanismes d'endophore notamment<sup>30</sup> ;
- ils ne rentrent pas dans une hiérarchie-être (Cruse, 1975, 1986 ; Kleiber & Tamba, 1990) : alors qu'en dehors de toute vérification empirique, une tulipe est une fleur (*tulipe* est hyponyme de *fleur*) et qu'un caniche est un animal (*caniche* est hyponyme de *animal*), « X peut être un événement avant d'être un "problème" ou une "solution". Par conséquent, cette hiérarchie peut être niée, sans créer de contradiction, ce qui n'est pas le cas de l'hyponymie. » (Adler, 2017, p. 55). Sur le plan des catégories, l'hyponymie correspond à une relation d'inclusion « vraie *a priori* et communément admise » (*ibidem*), tandis qu'avec les noms généraux la relation d'inclusion entre deux catégories ne peut être que contextuelle.

Plutôt que de décider pour chaque nom utilisé dans la construction typifiante s'il appartient ou non à la classe des noms généraux, j'ai examiné la liste des 25 % de

---

27. On pourrait également mentionner les *placeholder words* de Channell (1994), e.g. *thingy*, *thingummy*, *whatsisname* ; et les noms passe-partout de Mihatsch (2006b), e.g. *machin*, *truc*, *chose*. Sur les noms généraux d'espace, voir Huyghe (2009) ; sur les noms d'humains généraux, voir Mihatsch (2017) et Schnedecker (2018).

28. La classe des noms généraux n'est pas homogène. Schmid (2000) identifie par exemple six sous-classes de *shell nouns* : *factual* (e.g. *fait*, *problème*, *raison*), *linguistic* (e.g. *message*, *question*, *rumeur*), *mental* (e.g. *croyance*, *hypothèse*, *idée*), *modal* (e.g. *capacité*, *obligation*, *vérité*), *eventive* (e.g. *acte*, *réaction*, *tentative*) et *circumstantial* (e.g. *contexte*, *période*, *situation*).

29. Ivanič (1991) a d'ailleurs intitulé son étude sur les *carrier nouns* « Nouns in search of a context ». On retrouve également cette idée dans la métaphore de la coquille (*shell*) chez Schmid (1997, 2000).

30. Idée que l'on retrouve dans la dénomination *anaphoric nouns* adoptée par Francis (1986).

noms les plus fréquemment utilisés en position N dans la construction typifiante (cf. tableau 4.5).

N	TYP	CLA	QUA
<i>chose</i>	48	0	0
<i>problème</i>	22	0	0
<i>situation</i>	15	0	0
<i>truc</i>	11	0	4
<i>produit</i>	10	0	0
<i>personne</i>	9	1	0
<i>pratique</i>	8	0	1
<i>propos</i>	8	0	0
<i>maladie</i>	7	0	1
<i>homme</i>	6	5	0
<i>souci</i>	5	0	0
<i>service</i>	5	0	0

Tableau 4.5 – Nombre d’occurrences des 25 % de N les plus fréquents dans la construction [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] typifiante (TYP) comparé à celui dans les constructions [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] classifiante (CLA) et qualifiante (QUA).

Le résultat est frappant : des 25 % de N les plus fréquents dans la construction typifiante, la majorité sont des noms généraux. En comparaison, la plupart de ces noms ne se rencontrent jamais dans les constructions classifiante et qualifiante<sup>31</sup>. Ces noms remplissent pleinement leur rôle de « coquille » en déclenchant, par anaphore le plus souvent, la construction d’une catégorie *ad hoc* :

- (41) Ensuite, Draap<sup>32</sup> a revendu le cheval à la société française Spanghero, qui l’a fait venir à Castelnaudary (Aude). A son tour, Spanghero a cédé la marchandise à la Cogimel, dont l’usine se trouve au Luxembourg. Ainsi, au lieu d’aller directement de Breda à Luxembourg (310 km), la viande de cheval roumaine a fait un détour de 2 100 km par le sud de la France. En chemin, elle s’est transformée en bœuf. [...] « **Ce genre de choses** arrive, c’est la conséquence du libre commerce au sein de l’UE. Les Néerlandais ont toujours été très prompts à réagir face à une demande commerciale, où qu’elle s’exprime. » [Le Monde, 12/03/2013]

31. Il me semble que la séquence ⟨*ce genre de N*⟩ avec un N non-modifié pourrait constituer un bon test pour la détection des noms généraux.

32. Société de trading. *Draap* est l’anagramme de *paard* qui signifie ‘cheval’ en néerlandais.

Dans cet exemple, *ce genre de choses* renvoie à la fois aux distances absurdes parcourues par la viande entre le lieu d'élevage, de transformation et de vente, mais également aux scandales dits de la viande de cheval qui ont défrayé la chronique il y a quelques années : la viande de cheval était vendue au consommateur final comme étant du bœuf – voire parfois du bœuf halal – après multiples reventes de trader véreux en trader véreux. Le nom *chose* contient dans l'énoncé toutes ces informations, bien qu'il demeure parfaitement vide hors contexte.

La section qui suit propose l'étude d'une construction partageant avec [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] l'interprétation typifiante. Les noms généraux, on le verra, y jouent également un rôle important.

## 4.2 La construction [X GENRE+ Y] $\longleftrightarrow$ 'TYP'<sup>33</sup>

Mis à part les constructions de type <DÉT N<sub>TAX</sub> de N>, *genre* a développé d'autres emplois, notamment au sein de la construction typifiante que je nomme [X GENRE+ Y] dans laquelle *genre* – ou une expression formée sur *genre* (e.g. *dans le genre de, du genre de, du genre*) – met en relation deux constituants, X et Y<sup>34</sup> (cf. Noailly-Le Bihan, 1982; Noailly, 2006; Danon-Boileau & Morel, 1997; Yaguello, 1998; Fleischman, 1998; Rosier, 2000, 2002b, 2005; Melis, 2003; Fleischman & Yaguello, 2004; Mihatsch, 2007, 2016; Doyen & Davidse, 2009; Dufaye, 2012, 2014; Isambert, 2012, 2016; Davidse, Brems, Willemse *et al.*, 2013)<sup>35</sup>. Je m'intéresse essentiellement ici à la construction [X<sub>SN</sub> GENRE+ Y<sub>SN</sub>] où X et Y sont des syntagmes nominaux<sup>36</sup>; cette configuration est la plus fréquente dans les données (cf. section 4.2.2). En voici deux exemples :

---

33. Le contenu de cette section s'appuie pour partie sur deux études publiées (cf. Chauveau-Thoumelin, 2016, 2018).

34. Dans la notation de la construction, GENRE+ symbolise l'ensemble de ces expressions (cf. section 4.2.2). Dans les exemples, GENRE+ est en gras et les constituants X et Y sont délimités par des crochets. La nature du constituant est indiquée en indice après le crochet fermant.

35. Voir aussi Dostie (1995) sur les emplois de *genre, comme* et *style* en français du Québec.

36. Ont bien entendu été exclus des exemples comme celui qui suit, dans lesquels *genre* fonctionne comme un véritable nom avec son sens taxinomique : *Transmis par des moustiques du genre Aedes (dont le moustique Aedes albopictus, plus connu sous le nom de moustique-tigre), qui propagent également la dengue et le chikungunya, le virus Zika peut entraîner de la fièvre, des douleurs musculaires et des éruptions cutanées, voire des complications neurologiques.* [Le Monde, 27/01/2016]. Voir la note 10, p. 58.

(42) Donc [ un traitement de texte basique ]<sub>SN</sub> **genre** [ Wordpad ]<sub>SN</sub> est bien suffisant pour la plupart des utilisateurs particuliers.

[*Doctissimo*, 09/01/2009]

(43) L'été 1962, ma mère est venue en tournée à Annecy, jouer au théâtre du Casino *Écoutez bien, messieurs* de Sacha Guitry, avec Jean Marchat et Michel Flamme, [ un blond ]<sub>SN</sub> **du genre** [ « beau gosse » ]<sub>SN</sub> – en slip de bain léopard. Il nous offrait des rafraîchissements à la buvette du Sporting.

[*Frantext*, Patrick Modiano, *Un pedigree*, 2005]

Bien que très différente par la forme, il me semble que la construction typifiante [X *GENRE*+ Y], à l'instar de la construction [DÉT N<sub>TAX</sub> *de* N]  $\longleftrightarrow$  'TYP', favorise la création d'une catégorie *ad hoc* aux frontières mal définies (cf. introduction au présent chapitre, p. 105) sur la base d'un ensemble de propriétés issues d'exemples donnés dans le contexte (*i.e.* Y le plus souvent) et d'un constituant – un nom le plus souvent – qui sert de support à la catégorisation (*i.e.* X).

#### 4.2.1 Fréquence

La construction typifiante [X *GENRE*+ Y] est proportionnellement moins fréquente que les constructions de type (DÉT *GENRE de* N) vues jusqu'à présent (cf. tableau 4.6<sup>37</sup>). C'est dans les corpus *Frantext* et *Doctissimo* que la construction est la plus fréquente avec respectivement 67 et 159 occurrences. La construction [X *GENRE*+ Y] représente donc tout de même 13,4% des occurrences de *genre* dans le corpus *Frantext* et 31,8% dans le corpus *Doctissimo*, où elle est la plus fréquente. Dans les autres corpus, la proportion oscille entre 0,4% et 1,2%. La construction semble donc plus fréquente dans des types de textes où la langue est volontiers plus libre, comme sur *Frantext* ou *Doctissimo*, tandis qu'elle est d'un usage sporadique dans les corpus *Le Monde*, *DCEP* et *Wikipédia*, où la langue est plus contrainte et le registre plus soutenu.

---

37. La construction [DÉT N<sub>TAX</sub> *de* N]  $\longleftrightarrow$  'QTF', mentionnée dans le tableau 4.6, est analysée au chapitre suivant (cf. section 5.1, p. 156). La ligne « Autres » couvre tous les autres emplois de *genre*, c'est-à-dire essentiellement ceux dans lesquels *genre* est l'unique nom au sein du syntagme nominal :

- (1) Un nouveau **genre**, le cli-fi, sensibilise les lecteurs aux questions environnementales.  
[*Le Monde*, 23/11/2014]
- (2) Aujourd'hui, les Théacées proprement dites ne comptent plus que 195 espèces réparties en 9 **genres**.  
[*Wikipédia*, *s.v. Theaceae*]



## Typification

Construction	LEM	FRA	EUR	WIK	DOC	ALL
[X <i>GENRE</i> + Y] $\longleftrightarrow$ 'TYP'	6 (1,2 %)	67 (13,4 %)	2 (0,4 %)	4 (0,8 %)	159 (31,8 %)	238 (9,52 %)
[DÉT <i>GENRE de N</i> ] $\longleftrightarrow$ 'CLA'	7 (1,4 %)	12 (2,4 %)	0 (0 %)	86 (17,2 %)	3 (0,6 %)	108 (4,32 %)
[DÉT <i>GENRE de N</i> ] $\longleftrightarrow$ 'QUA'	5 (1 %)	13 (2,6 %)	0 (0 %)	4 (0,8 %)	9 (1,8 %)	31 (1,24 %)
[DÉT <i>GENRE de N</i> ] $\longleftrightarrow$ 'TYP'	126 (25,2 %)	186 (37,2 %)	34 (6,8 %)	18 (3,6 %)	240 (48 %)	604 (24,16 %)
[DÉT <i>GENRE de N</i> ] $\longleftrightarrow$ 'QTF'	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	2 (0,4 %)	2 (0,08 %)
Autres	356 (71,2 %)	222 (44,4 %)	464 (92,8 %)	388 (77,6 %)	87 (17,4 %)	1 517 (60,68 %)
Total	500 (100 %)	500 (100 %)	500 (100 %)	500 (100 %)	500 (100 %)	2 500 (100 %)

Tableau 4.6 – Fréquence en corpus de la construction [X *GENRE*+ Y]  $\longleftrightarrow$  'TYP' comparée à celle des constructions de type ⟨DÉT *GENRE de N*⟩.

### 4.2.2 Anatomie de la construction

La construction [X *GENRE*+ Y] à interprétation typifiante est une construction semi-schématique (cf. section 1.2.3, p. 24) faisant intervenir une constante (*i.e. genre*) et deux variables (*i.e. X* et *Y*). D'autres noms<sup>38</sup> tels que *style*, *type* ou encore *façon* peuvent se substituer à *genre* dans cette position ; il n'en sera cependant pas question ici<sup>39</sup>.

Comme cela a été mentionné précédemment, *genre* n'apparaît pas toujours seul en position pivot, *i.e.* entre X et Y ; on le rencontre également accompagné de prépositions (*e.g. dans, de*) et de l'article défini (Danon-Boileau & Morel, 1997 ; Rosier, 2002b) : *dans le genre de, dans le genre, du genre de, du genre* et *le genre* (symbolisés par *GENRE+* dans la notation de la construction). *Genre* employé seul est de loin la forme la plus fréquente ; il est présent dans un peu plus de 70 % des cas (cf. tableau 4.7). Vient ensuite *du genre* qui représente environ 24 % des occurrences de la construction. Les expressions *le genre, du genre de, dans le genre* et *dans le genre de* sont d'un emploi marginal dans mes données<sup>40</sup>.

38. L'emploi du terme *nom* n'est ici qu'une commodité dans la mesure où, dans cette construction, *genre, style, type, façon*, etc. ont perdu la plupart de leurs propriétés nominales : ils n'apparaissent jamais au pluriel et ne sont jamais modifiés par des adjectifs.

39. Pour des études de constructions similaires impliquant d'autres noms (*e.g. façon, style, tendance, type, version*), voir entre autres Noailly-Le Bihan (1982), Noailly (2006), Danon-Boileau & Morel (1997), Rosier (2000) et Melis (2003).

40. Comparativement aux constructions de type ⟨DÉT N<sub>TAX</sub> de N⟩, la construction [X *GENRE*+ Y]  $\longleftrightarrow$  'TYP' est une construction rare. Il faudrait constituer un corpus spécifique à cette construction à partir d'une quantité de données importante, afin d'obtenir un nombre d'occurrences suffisamment significatif pour être en mesure d'évaluer plus précisément la fréquence respective des différentes formes du pivot de la construction (*i.e. dans le genre de, du genre de, du genre*, etc.). Il apparaît tout de même assez clair que la très grande majorité des énoncés présente soit *genre*, soit *du genre*. La difficulté de constituer un tel corpus tient principalement à la forme même de cette construction. À l'inverse de la structure ⟨DÉT N<sub>TAX</sub> de N⟩ qu'il est aisé de trouver en corpus en

GENRE+	LEM	FRA	EUR	WIK	DOC	ALL (%)
<i>genre</i>	3	35	0	0	130	168 (70,59 %)
<i>le genre</i>	0	1	0	0	1	2 (0,84 %)
<i>du genre</i>	2	25	1	3	27	58 (24,37 %)
<i>du genre de</i>	0	4	1	0	0	5 (2,1 %)
<i>dans le genre</i>	1	1	0	0	0	2 (0,84 %)
<i>dans le genre de</i>	0	1	0	1	1	3 (1,26 %)
Total	6	67	2	4	159	238 (100 %)

Tableau 4.7 – Répartition des formes de GENRE+.

Toutes ces expressions cohabitent en synchronie dans la langue et sont, dans de nombreux cas, interchangeables. À titre d'illustration, l'énoncé (44), tiré du corpus, aurait tout aussi bien pu se présenter sous la forme des exemples (45a) à (45e), sans que le sens n'en ait été altéré :

(44) tu ne serais pas [ une femme ]<sub>SN</sub> **dans le genre de** [ Superwoman ]<sub>SN</sub> ?  
 [Doctissimo, 03/10/2009]

- (45) a. tu ne serais pas une femme **dans le genre** Superwoman ?  
 b. tu ne serais pas une femme **du genre de** Superwoman ?  
 c. tu ne serais pas une femme **du genre** Superwoman ?  
 d. tu ne serais pas une femme **le genre** Superwoman ?  
 e. tu ne serais pas une femme **genre** Superwoman ?

Dans une étude consacrée à ce qu'ils nomment les *noms prépositionnels*, Danon-Boileau & Morel (1997) expliquent que le choix d'une expression longue (e.g. *dans le genre de*, *du genre de*) ou d'une expression plus courte (e.g. *genre*, *du genre*) est lié à la planification du discours. Ainsi, plus le discours est planifié, i.e. « l'énonciateur a une représentation structurée des oppositions, des contrastes et des hiérarchies qu'il introduit entre les informations qu'il veut dispenser », plus l'expression employée aura tendance à être longue. À l'inverse, moins le discours est planifié (« discours au fil

---

cherchant les formes *genre de*, *genre d'*, *espèce de*, *espèce d'...*, la structure <X GENRE+ Y> ne peut se définir que négativement, particulièrement lorsque *genre* apparaît seul : il s'agit tout d'abord de repérer toutes les occurrences de *genre* avant d'exclure celles immédiatement précédées d'un déterminant, celles immédiatement suivies de la préposition *de...*, ceci ne garantissant d'ailleurs pas de négliger des occurrences recherchées (e.g. *une trousse genre de maquillage*).

de la pensée »), *i.e.* « l'énonciateur n'a aucune organisation préalable. Il fournit les informations selon un simple processus d'accumulation et de succession », plus le locuteur aura tendance à utiliser une forme courte (Danon-Boileau & Morel, 1997, p. 195). L'emploi de l'une ou de l'autre de ces formes n'est donc, pour ces auteurs, aucunement lié à une distinction entre écrit et oral, le premier étant réputé privilégier la forme longue et le second la forme courte. Le choix de l'expression me semble également lié à la nature des constituants situés à sa gauche et à sa droite. Avec des syntagmes nominaux, tous sont pratiquement toujours acceptables; en revanche, en présence d'autres types de constituants, *genre* seul et *du genre* sont souvent les seuls choix possibles, comme le montrent les exemples (46) et (47) :

- (46) 100g de pain le matin, [ je trouve ça tres peu pour moi ]<sub>p</sub> (**genre** [ je tiens deux heures ]<sub>p</sub>) alors que ça sera parfait pour qq'un dautre !

[Doctissimo, 30/03/2007]

- (47) Je trouve ça très peu pour moi  $\left\{ \begin{array}{l} ? \text{le genre} \\ \text{du genre} \\ * \text{du genre de} \\ * \text{dans le genre} \\ * \text{dans le genre de} \end{array} \right\}$  je tiens deux heures

Alors que *genre* seul et *du genre* passent sans difficulté, *le genre* me parait douteux et *du genre de*, *dans le genre* et *dans le genre de* sont à mon avis impossibles dans ce contexte.

Pour ce qui est des constituants X et Y, à l'image des exemples vus jusqu'à présent (*i.e.* [42], [43] et [44]), il s'agit dans la majorité des cas de syntagmes nominaux (83,19 % pour X, 76,47 % pour Y; cf. tableau 4.8). On observe la présence d'autres types de constituants en position X et Y, notamment celle de constituants de nature propositionnelle, le deuxième type de constituant le plus fréquent (14,29 % pour X, 18,49 % pour Y) :

- (48) [ y'en a qui font des régimes de fou et de nimporte quoi !! ]<sub>p</sub> **genre** [ il mange très peu le matin voir presque rien le midi c viande ou poisson + légume a volonté et le soir de la soupe ou de la salade ]<sub>p</sub> [Doctissimo, 02/01/2013]

- (49)  $[ \text{Ils devaient s'embrasser langoureusement} ]_p, \text{ genre } [ \text{retour du Bal des d ebutantes} ]_{SN}, \text{ tout en matant les alentours.}$

[*Frantext*, Olivier Rolin, *Tigre en papier*, 2002]

En (48), *genre* met en relation deux propositions, tandis qu'en (49), X est une proposition et Y un syntagme nominal.

Construction	LEM	FRA	EUR	WIK	DOC	ALL
$[X_{SN} \text{ GENRE+ } Y]$	5	59	2	4	128	198 (83,19 %)
$[X_p \text{ GENRE+ } Y]$	1	7	0	0	26	34 (14,29 %)
$[X_{SP} \text{ GENRE+ } Y]$	0	0	0	0	4	4 (1,68 %)
$[X_{SA} \text{ GENRE+ } Y]$	0	1	0	0	1	2 (0,84 %)
Total	6	67	2	4	159	238 (100 %)

(a) Types de X.

Construction	LEM	FRA	EUR	WIK	DOC	ALL
$[X \text{ GENRE+ } Y_{SN}]$	4	50	1	3	124	182 (76,47 %)
$[X \text{ GENRE+ } Y_p]$	2	16	1	1	24	44 (18,49 %)
$[X \text{ GENRE+ } Y_{SP}]$	0	0	0	0	6	6 (2,52 %)
$[X \text{ GENRE+ } Y_{SA}]$	0	1	0	0	5	6 (2,52 %)
Total	6	67	2	4	159	238 (100 %)

(b) Types de Y.

Tableau 4.8 – Types de X et de Y dans la construction  $[X \text{ GENRE+ } Y] \longleftrightarrow \text{'TYP'}$ .

De fa on beaucoup plus rare, X et Y peuvent  tre des syntagmes adjectivaux, comme Y en (50) et X en (51) :

- (50)  $j'aimerais \text{ bcp faire } [ \text{un regime draconien} ]_{SN} (\text{genre } [ \text{hyperprot ein } ]_{SA})$   
histoire de perdre rapidement le reste [Doctissimo, 03/07/2005]

- (51) Le mari est  $[ \text{plut t bonhomme} ]_{SA}, \text{ du genre } [ \text{gros matou} ]_{SN}, \text{ mais il a la}$   
main baladeuse. [*Frantext*, Michel Winock, *Jeanne et les siens*, 2003]

Enfin, les syntagmes pr positionnels sont possibles, m me s'ils sont tout aussi rares dans mes donn es :

- (52) Mais quand je vais vouloir tirer  $[ \text{les double rideaux} ]_{SN} (\text{genre } [ \text{   pattes} ]_{SP})$   
aussi, je vois pas comment  a va le faire avec les rideaux d j  dessus ....)

[Doctissimo, 16/12/2009]

- (53) une fois invisible tu mets le dossier [ ds un coin du bureau ]<sub>SP</sub> (**genre** [ en haut a droite ]<sub>SP</sub>, ou [ en bas a droite ]<sub>SP</sub>) et pour le selectionner tu as juste a faire une selection un peu globale avec la souris pour le selectionner.

[*Doctissimo*, 01/09/2010]

La configuration la plus fréquente, *i.e.* lorsque X et Y sont des syntagmes nominaux (cf. section 4.2.1), est également la plus ancienne. Cet emploi remonte au moins au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (Isambert, 2016 ; Chauveau-Thoumelin & Amiot, 2018). Pour ces deux raisons, c'est sur la construction typifiante [X<sub>SN</sub> GENRE+ Y<sub>SN</sub>] que portent la plupart des analyses développées à la section suivante.

### 4.2.3 Exemplification

Dans cette construction, *genre* est très souvent analysé dans la littérature en tant que préposition introduisant « an example or an elaboration of a more generic noun » (Mihatsch, 2007, p. 236)<sup>41</sup>. X définit en quelque sorte une catégorie de base qui est ensuite spécifiée, explicitée, par Y. Ces deux catégories entretiennent le plus souvent un rapport d'inclusion (cf. section 4.2.3.1) ou de ressemblance (cf. section 4.2.3.2). De façon tout à fait intéressante, l'exemple donné en Y est fréquemment un nom propre (cf. section 4.2.3.3). C'est l'exemplification, à l'œuvre dans cette construction, qui déclenche l'approximation (cf. section 4.2.3.5).

#### 4.2.3.1 Inclusion de catégories

La construction offre le moyen d'exemplifier, c'est-à-dire d'isoler un ou plusieurs particuliers au sein d'une catégorie donnée : les instances dénotées par Y sont des membres saillants de la catégorie dénotée par X. Dit autrement, la catégorie dénotée par X est exemplifiée par un ou plusieurs de ses membres, dénotés par Y :

- (54) J'aimerais faire [ des gateaux ]<sub>SN</sub> **genre** [ quatre quart mais sans beurre, ni huile ]<sub>SN</sub>. Par quoi puis- je le remplacer ? Du lait ? [*Doctissimo*, 03/02/2005]

---

41. Voir aussi Danon-Boileau & Morel (1997), Fleischman (1998), Rosier (2000, 2002b), Fleischman & Yaguello (2004), Mihatsch (2007, 2016), Isambert (2012, 2016) et Dufaye (2012, 2014).

- (55) est-ce que [ les légumes en boîte ]<sub>SN</sub> **genre** [ maïs ou pois chiches ]<sub>SN</sub> ça  
 “compte”<sup>42</sup> ? c’est quand même moins bon pour la santé que les produits frais ?  
 [Doctissimo, 02/11/2004]
- (56) il existe des tout petits bacs de 250 ml avec [ de nouveaux parfums  
 gourmands ]<sub>SN</sub> **genre** [ bergamotte, marron glacé, spéculoos, absinthe, chocolat  
 blanc ]<sub>SN</sub> [Doctissimo, 27/10/2006]

Dans l'exemple (54), le locuteur-scripteur sélectionne un exemple, le quatre-quarts, comme représentant de la catégorie des gâteaux, ou plus exactement, comme représentant d'un sous-ensemble de la catégorie des gâteaux, qu'il cherche à circonscrire et à communiquer au destinataire de son message. Le syntagme *des gâteaux genre quatre-quarts mais sans beurre ni huile* désigne des gâteaux comme les quatre-quarts<sup>43</sup>, des gâteaux qui ressemblent – du moins en partie – aux quatre-quarts. L'éventail des gloses possibles laisse entrevoir d'emblée l'idée de similarité véhiculée par la construction (les gâteaux en question partagent de nombreuses propriétés avec les quatre-quarts : forme, mode de préparation, gout, etc.), mais aussi l'idée d'approximation (le sous-ensemble ainsi circonscrit reste relativement vague : on ne saurait établir une liste exhaustive des gâteaux inclus dans cet ensemble ; cf. section 4.2.3.5). Le beurre – ou l'huile –, un des ingrédients essentiels du quatre-quarts, est mis de côté, d'où la nécessité pour l'internaute de recourir à une catégorisation approximative déclenchée ici par la construction [X *GENRE*+ Y] qui fonctionne comme enclosure. Du syntagme *des gâteaux genre quatre-quarts mais sans beurre ni huile*, on comprend parfaitement que d'autres gâteaux « du même genre » sont envisagés : le gâteau au yaourt, le cake, le gâteau au chocolat. Tous envisagés selon une recette non traditionnelle puisque le beurre et l'huile sont absents. En revanche, il est clair que sont exclus, la charlotte, le fraisier, ou encore le millefeuille. En (55), Y est constitué de deux exemples de *légumes en boîte* : *maïs* et *pois chiches*. Enfin en (56), il s'agit d'une énumération ; les noms listés en Y correspondent à autant de membres de la catégorie *PARFUM DE GLACE*. Ils sont pris comme exemples parmi tous ceux existants. Il est d'ailleurs probable que d'autres parfums, absents de la liste, existent (cf. note 51, p. 144).

---

42. Il s'agit d'une référence aux cinq fruits et légumes par jour recommandés par le ministère de la Santé.

43. Danon-Boileau & Morel (1997, p. 197) notent la commutabilité entre le « nom prépositionnel » (ici *genre*) et *comme*. Sur *comme*, voir aussi Fuchs & Le Goffic (2005).

**Remarques.** De façon marginale dans les données, quelques occurrences de la construction font intervenir une métaphore ou une méronymie dans la relation qui unit les catégories dénotées par X et Y.

Dans le cas de la métaphore, X et Y dénotent des catégories a priori cognitivement éloignées :

(57) [ Radiateurs electriques datant ]<sub>SN</sub>, **genre** [ grille pain ]<sub>SN</sub> ?  
[Doctissimo, 03/04/2010]

(58) Aurélie rêve d'un « grand mariage bourgeois, comme celui de mon frère et de ma sœur », même si « [ deux robes ]<sub>SN</sub> **genre** [ meringue ]<sub>SN</sub>, c'est exclu ».  
[Le Monde, 28/05/2013]

Les noms *grille-pain* et *meringue* possèdent en français un emploi métaphorique servant à qualifier un radiateur bas de gamme et énergivore pour le premier<sup>44</sup>, une robe de mariée blanche et volumineuse pour le second<sup>45</sup>. Ainsi en (57) et (58), les noms *grille-pain* et *meringue* ne sont pas référentiels mais s'interprètent sur la base de propriétés stéréotypiques qui leur sont associées (*i.e.* chaleur puissante et localisée, absence d'inertie thermique, pour le premier; blancheur, volume, pour le second). La séquence ⟨GENRE+ Y⟩ fonctionne en quelque sorte ici comme un adjectif ou un syntagme prépositionnel modifieur de X. Les noms *grille-pain* et *meringue* permettent l'identification, au moyen d'une métaphore, d'une sous-classe de RADIATEUR et de ROBE.

La méronymie est un type de relation sémantique qui correspond au lien qui unit un tout et ses parties (Cruse, 1986, chap. 7; Winston, Chaffin & Herrmann, 1987). Winston, Chaffin & Herrmann (1987) identifient six types de relation méronymique : *Component-Integral Object*, *Member-Collection*, *Portion-Mass*, *Stuff-Object*, *Feature-Activity* et *Place-Area*. Ainsi, dans les exemples ci-dessous, Y énumère non pas des membres de la catégorie dénotée par X, mais les parties constitutives d'un des membres de la catégorie :

---

44. Par exemple : Ainsi, un vieux « **grille-pain** » de 1000W consommera exactement la même chose qu'un radiateur à inertie « tout neuf » de 1000W. [conseils-thermiques.org].

45. Cet emploi est teinté de moquerie. Par exemple : 45 robes de mariée de princesse qui ne font pas « **meringue** » [https://www.marieclaire.fr, 20/10/2015].

- (59) après pour l'utilisation une simple config suffit ^^genre un Windows 8 Go de RAM , 500 Go de Disque Dur . [Doctissimo, 09/01/2014]
- (60) idem pour la ligne téléphonique : voir si tu veux une offre genre TV + internet + téléphone dans les 29,90 euros à peu près partout [Doctissimo, 02/09/2009]

Ces exemples illustrent vraisemblablement une relation de type *Component-Integral Objet*, i.e. une relation qui unit un objet – concret ou abstrait – (*integral object*) et une ou plusieurs de ses parties constitutives (*components*). Dans ce type de méronymie, les parties constitutives ont, entre autres, la propriété d'être (i) séparables du tout, (ii) dissemblables les unes des autres et (iii) dissemblables du tout. En (59), par exemple, les entités mentionnées en Y ne constituent pas des exemples de X, c'est la combinaison des éléments *un Windows, 8 Go de RAM* et *500 Go de disque dur* qui constitue un exemple de configuration matérielle et logicielle possible pour un ordinateur. Le fonctionnement est le même en (60), où *TV, internet* et *téléphone* forment l'offre tripartite d'un opérateur.

#### 4.2.3.2 Ressemblance de catégories

Mihatsch (2007) identifie dans la construction un second type de relation pouvant unir X et Y : la cohyponymie. Celle-ci se manifeste lorsque les catégories dénotées par X et Y n'entretiennent aucune relation d'inclusion, mais se situent en quelque sorte au même niveau, toutes deux incluses dans une catégorie supérieure, non mentionnée, mais facilement restituable par l'interlocuteur :

- (61) alors moi je conseille : en entre un assortiment de boureks diverses, et [ petites tartelettes ]<sub>SN</sub> genre [ mini quiches ]<sub>SN</sub>. avec une salade. [hors corpus, Doctissimo, 24/01/2007]
- (62) je proposerai [ des taxis vélos ]<sub>SN</sub>, genre [ pousse-pousse ]<sub>SN</sub> [Doctissimo, 08/05/2007]

Dans les énoncés (61) et (62), X et Y dénotent des catégories de même niveau, incluses dans une catégorie de niveau supérieur. Les petites tartelettes et les miniquiches appartiennent à la catégorie des amuse-gueules<sup>46</sup>. De même, en (62), les taxis-vélos

---

46. Le nom *tartelettes* peut renvoyer à des gâteaux sucrés ou salés. Le nom *miniquiches* restreint les possibilités aux gâteaux salés.



et pousse-pousse sont tous deux des véhicules légers tirés par une personne à vélo ou à pied. Ces catégories AMUSE-GUEULE et VÉHICULE LÉGER TIRÉ PAR UNE PERSONNE ne sont pas explicitement mentionnées; elles sont cependant aisément inférables du contexte.

#### 4.2.3.3 Cas particulier : Y est un nom propre

Alors que X ne correspond presque jamais à un nom propre (une seule occurrence dans le corpus), ce type de nom est plébiscité par Y qui, dans 21,01 % des énoncés, correspond à un ou à plusieurs noms propres, comme l'illustrent ces deux exemples :

(63) Ou plus simplement et sans risque [ un anticalcaire ménager ]<sub>SN</sub>, **genre** [ antikal ]<sub>SN</sub> ça le fait aussi (c'est un acide aussi, mais moins dosé).

[Doctissimo, 20/05/2008]

(64) Je cherche [ un service ]<sub>SN</sub> **genre** [ Netflix ou Spotify ]<sub>SN</sub> dédié ou livres.

[Doctissimo, 04/05/2015]

Il est souvent difficile d'établir une distinction nette entre la catégorie du nom commun et celle du nom propre. Je reprends ici la définition du nom propre de Jonasson (1994, p. 21) déjà citée p. 93 : « Toute expression associée dans la mémoire à long terme à un particulier en vertu d'un lien dénominatif conventionnel stable »<sup>47</sup>. Les noms propres sont particulièrement intéressants du point de vue du fonctionnement de la construction. En effet, comme le note Jonasson (1994, p. 16), ils « nous permettent d'isoler des entités uniques et spécifiques, en nommant des particuliers perçus à l'intérieur des catégories établies. » Ces particuliers permettent de construire une catégorie par similarité sans pour autant référer directement et uniquement à eux (Jonasson, 1994, p. 19). En (63) par exemple, *Antikal*, qui est un nom de marque de produits ménagers anticalcaires supposé connu de l'interlocuteur, permet de construire une catégorie incluant non seulement tous les produits anticalcaires de la marque (Antikal en spray, Antikal en gel, Antikal spécial salle de bain, etc.) mais également tous les produits similaires de marques concurrentes. En (64), *Netflix* et *Spotify* désignent des plateformes en ligne d'achat de contenus multimédias; la première est spécialisée dans les vidéos, la seconde dans la musique. Le syntagme

---

47. Pour une sélection de références sur les noms propres, voir la note 27, p. 93.

*un service genre Netflix ou Spotify* permet de créer une catégorie PLATEFORME EN LIGNE D'ACHAT DE CONTENUS. L'extension de la catégorie est ensuite réduite par l'intermédiaire de *dédié aux livres* à la catégorie PLATEFORME EN LIGNE D'ACHAT DE LIVRES NUMÉRIQUES.

#### 4.2.3.4 Fonction quotative de la construction

Dans un peu plus de 17 % des cas (41 occurrences sur 238), Y est présenté comme une citation. Ce cas de figure illustre la fonction quotative de la construction (cf. Danon-Boileau & Morel, 1997; Fleischman, 1998; Rosier, 2000; Fleischman & Yaguello, 2004; Mihatsch, 2007, 2016; Doyen & Davidse, 2009; Isambert, 2012, 2016; Vigneron, 2013; Dufaye, 2014; Vigneron-Bosbach, 2016; De Brabanter, 2018) :

(65) – soit ils vous donnent [ un diagnostic bidon ]<sub>SN</sub> **genre** [ “dysharmonie” ou “trouble de la personnalité” ]<sub>SN</sub>, et là vous aurez perdu votre temps, faudra aller voir ailleurs [Doctissimo, 20/01/2012]

(66) Je laisse sonner mon mobile. Je jurerais que c'est Cathy : dans la minute, elle double son appel d'un texto. Il attendra. Je suis trop bien dans mon peloton de chaleur, ma langueur d'animal endormi. [ Le message est bref ]<sub>P</sub>. Sûrement **du genre** : [ rappelle-moi. ]<sub>P</sub> **Du genre** : [ on va où ce soir? ]<sub>P</sub> Ce qui me somme de réaliser que ce soir, tout à l'heure, nous dînons ensemble.

[Frantext, Anne-Marie Garat, *Programme sensible*, 2012]

(67) D'ailleurs en sortant de l'école, il a essayé sur sa petite soeur, [ en me regardant du coin de l'oeil ]<sub>P</sub> “**genre** [ j'ai fait une betise ]<sub>P</sub>” [Doctissimo, 10/09/2010]

Les citations ne sont pas véritables; il s'agit plutôt de paroles ou de pensées que le locuteur prête à une personne et qui sont le reflet de sa propre interprétation (*interpretive quotative*; cf. Fleischman & Yaguello, 2004, p. 135-136). Cette fonction découle de la fonction exemplifiante (cf. Mihatsch, 2007, p. 238). En (65), par exemple, *dysharmonie* et *trouble de la personnalité* sont des bribes d'énoncés attribués à des pédopsychiatres fictifs mais néanmoins vraisemblables, exemples selon l'internaute de mauvais diagnostics. En (66), il s'agit de messages écrits. Le narrateur connaît suffisamment bien Cathy pour être en mesure d'imaginer ce qu'elle lui écrit. Ces deux exemples de « messages brefs » (*i.e. rappelle-moi* et *on va où ce soir?*) illustrent une

catégorie de messages à la fonction quasi phatique dont le seul objectif est d'attirer l'attention du destinataire afin de rétablir un contact à l'approche d'un rendez-vous. Enfin, à l'exemple (67), une mère imagine ce que son fils de 3 ans peut bien être en train de penser en frappant sa petite sœur. L'attitude du garçon tend à montrer qu'il sait parfaitement que ce n'est pas un comportement acceptable, ce que traduit la pseudo-citation *j'ai fait une bêtise*.

Ces paroles, pensées ou écrits plus ou moins imaginaires définissent les contours d'une catégorie de la même façon qu'un nom dénotant une entité exemplaire circonscrit une catégorie composée d'entités similaires.

#### 4.2.3.5 Exemplification et approximation

Le processus de typification, on l'a vu, conduit à l'émergence de catégories aux frontières imprécises (cf. II, p. 106). La définition que donne Peirce (1902) de la notion de vague (*vagueness*) correspond particulièrement bien au fonctionnement de la construction :

A proposition is vague when there are possible states of things concerning which it is intrinsically uncertain whether, had they been contemplated by the speaker, he would have regarded them as excluded or allowed by the proposition. (Peirce, 1902, p. 748)

Les classes ou individus donnés par Y ne sont que des exemples ; ils ne constituent jamais une liste exhaustive. Une telle liste est d'ailleurs dans la plupart des cas impossible à dresser, d'où le caractère approximatif de la catégorie qui émerge. De fait, exemplification et approximation sont intimement liées :

Exemplification always has an approximative flavour, since giving an example implies that there are roughly similar alternative examples. (Mihatsch, 2007, p. 239)

L'approximation peut être encodée par ailleurs afin de brouiller plus encore les limites de la catégorie :

- (68) Mais, dans mes tiroirs, j'ai [ une petite centaine de poèmes sans prétention ]<sub>SN</sub>,  
un peu genre [ Anna de Noailles, ou Géraudy ]<sub>SN</sub>, voyez?, qui seraient  
 éventuellement susceptibles de... [Frantext, Jean-Luc Benoziglio,  
*La voix des mauvais jours et des chagrins rentrés*, 2004]

Dans cet exemple, l'adapteur<sup>48</sup> *un peu* vient en quelque sorte ajouter un degré supplémentaire de flou quant à l'extension de la catégorie qu'on pourrait nommer POÈME SENTIMENTAL SANS PRÉTENTION et qui se construit autour des deux écrivains. Anna de Noailles et Paul Géraudy ne sont pas en tant que tels des membres de la catégorie, ce sont des poètes connus pour leurs textes empreints de lyrisme sentimental, comme le sont vraisemblablement ceux du personnage.

L'utilisation de la construction déclenche donc la création d'une catégorie fondée sur un certain nombre de propriétés saillantes partagées par les entités dénotées par Y. Cette catégorie n'a pas de frontières clairement définies, ce qui conduit à une lecture approximative de la structure. Rosier (2000) offre une analyse similaire :

Instaurant un rapport de comparaison en se faisant parfois précéder d'un « comparande » hyperonyme et toujours suivre d'un échantil hyponyme exprimé non pour lui-même mais pour la classe dont il est extrait, les rapporteurs [*i.e. genre, style, façon*] rapportent un être, un faire ou un dire à un étalon, une norme (cf. Fleischman & Yaguello<sup>49</sup>). (Rosier, 2000, p. 226)

Le ou les exemples cités sous Y sont plus que de simples membres de la catégorie dénotée par X. Ils définissent – parfois à eux seuls on va le voir – les contours d'une catégorie.

#### 4.2.4 Catégorisation *ad hoc*

La notion de catégorisation *ad hoc* réfère dans ce travail à un processus de catégorisation qui se caractérise par l'émergence de catégories qui ne possèdent pas, hors de tout contexte linguistique, une représentation mentale stable et partagée<sup>50</sup>. Dans cette section, je voudrais reconsidérer l'analyse présentée à la section précédente au travers du prisme de cette notion. Prenons les deux exemples suivants :

---

48. Voir l'introduction, § « Classification des enclosures », p. 8.

49. Il s'agit de Fleischman & Yaguello (2004).

50. Voir l'introduction, § « Du modèle classique à la conception cognitive des catégories », p. 4.

- (69) Donc si je fais [ une recette qui va au four ]<sub>SN</sub>, **genre** [ tarte ou gateau ]<sub>SN</sub>,  
 vaux-t-il mieux préparer ma pâte avec de l'huile (et si oui, laquelle?) ou du  
 beurre? [Doctissimo, 01/04/2012]
- (70) Et bien moi pour ma part, je ne cuisine plus, à part [ des fausses salades ]<sub>SN</sub> ...  
**genre** [ je mets tout ce qui me passe par la tête ]<sub>P</sub> !!!  
 [Doctissimo, 14/08/2009]

En (69), la catégorie RECETTE QUI VA AU FOUR est relativement imprécise et peut renvoyer à toute recette impliquant l'utilisation d'un four (*e.g.* poulet rôti, pizza, pommes de terre en robe des champs, pain). Mais plutôt que de simplement exemplifier cette catégorie, Y (*i.e.* *tarte ou gâteau*<sup>51</sup>) avec la suite de l'énoncé (plus spécifiquement les noms *pâte*, *huile* et *beurre*) semble être le déclencheur d'une catégorie *ad hoc* qu'on pourrait nommer PRÉPARATION CUITE AU FOUR FAITE D'UNE PÂTE CONTENANT DE LA MATIÈRE GRASSE, ce qui exclut le poulet rôti et les pommes de terre en robe des champs, qui n'impliquent nullement la présence d'une pâte, ainsi que la pizza et le pain qui ne sont normalement pas faits d'une pâte contenant de la matière grasse.

Le processus de catégorisation *ad hoc* est plus clair encore dans l'exemple (70), où *fausses salades* semblerait difficile à conceptualiser en l'absence de contexte. La catégorie FAUSSE SALADE est en elle-même une catégorie *ad hoc*, dépendante du contexte et non ancrée en mémoire. Ici, Y est une phrase qui donne une explication quant à l'extension à donner à la catégorie. Ici, ces salades sont fausses dans le sens où elles ne correspondent pas à des recettes de salades bien établies (*e.g.* salade César, salade piémontaise, salade niçoise) mais sont le résultat du mélange de tout ce qui est passé par la tête de l'internaute. On peut aisément imaginer un autre contexte dans lequel *fausses salades* signifierait par exemple 'salades en plastique utilisées durant une séance photo pour la promotion d'une grande enseigne de restauration rapide'. En (70), X contient uniquement l'information selon laquelle il s'agit de (fausses) salades; l'idée selon laquelle ces salades sont inhabituelles dans leur composition est expliquée par Y,

51. Fréquemment dans la construction, Y est constitué de plusieurs éléments donnés en exemples. Les listes sont un moyen de signaler des catégories vagues (Channell, 1994; Mihatsch, 2009), spécifiquement lorsqu'elles sont combinées à la présence de particules d'extension (*e.g.* *etc.*, *et ce genre de choses*, *ou quelque chose comme ça*). Ces listes constituent ainsi une stratégie linguistique commode pour la construction de catégories *ad hoc* (Mauri, 2017; Mauri & Sansò, 2018; Barotto & Mauri, 2018; Masini, Mauri & Pietrandrea, 2018). Le rôle des listes et des particules d'extension dans la construction [X GENRE+ Y] nécessiterait certainement une étude à part. Sur les listes, voir aussi Jefferson (1990) et Selting (2007). Sur les particules d'extension, voir les références citées à la note 1, p. 105.

*i.e. je mets tout ce qui me passe par la tête.* À l'instar de l'exemple (69), X et Y sont tous deux nécessaires pour réellement appréhender le concept en jeu.

#### 4.2.4.1 Noms généraux

La catégorie dénotée par X est parfois difficile à saisir, X étant un nom au sémantisme vague, se rapprochant de la classe des noms généraux<sup>52</sup>. Hormis *truc* et *chose*, très fréquents, que je considérerai à la section suivante, on relève de nombreux noms généraux tels que *commentaire*, *déduction*, *diagnostic*, *message*, *propos*, *question*, *réflexion*, *remarque* ou encore *solution*. Il est intéressant de noter que, dans les données, nombre de ces noms dénotent des types d'énoncés<sup>53</sup>, ce qui nous ramène à la fonction quotative de *genre* (cf. section 4.2.3.4, p. 141). Considérons les deux énoncés suivants :

- (71) Les autres manifestants, furieux d'entendre [ ce « discours ]<sub>SN</sub> **genre** [ Tea Party ]<sub>SN</sub> », invoquaient le quatrième amendement de la Constitution qui protège les libertés individuelles. [Le Monde, 27/08/2013]
- (72) C'est pourquoi vos [ propos ]<sub>SN</sub> **du genre** [ "une telle arnaque" ]<sub>SN</sub> ne sont que des jugements calomnieux, diffamatoires. [Doctissimo, 24/02/2015]

Dans ces exemples, *discours* et *propos* sont des noms généraux. Leur seule fonction est de circonscrire une catégorie qui servira de point de départ à l'établissement du type. Le véritable contenu sémantique, si l'on veut, est donné par Y (*i.e. Tea Party*, "une telle arnaque"). Ainsi, c'est la construction, et plus particulièrement la présence de *genre*, qui constitue une sorte de signal pour notifier à l'interlocuteur qu'une explication suit. *Genre* peut d'ailleurs être utilisé seul<sup>54</sup> pour demander une explication :

- (73) A : Je me demander si on pouvait pas rajouter un autre ingrédient  
 B : Genre? [Doctissimo, 07/05/2013]

---

52. Pour une présentation des noms généraux, je renvoie le lecteur à la section 4.1.5, p. 127.

53. Ce type de noms correspondent à la sous-classe des *linguistic shell nouns*, l'une des six identifiées par Schmid (2000 ; cf. note 28, p. 128). Ces noms s'apparentent également aux noms d'idéalités (Flaux & Van de Velde, 2000 ; Flaux, 2015 ; Flaux & Stosic, 2015 ; Stosic & Flaux, en prép.), tout particulièrement à la sous-classe des noms d'idéalités discursives identifiée par ces auteurs (*e.g. description, discours, phrase, récit*).

54. Voir Jaudhuin (2015) pour une étude de *genre* utilisé seul en tant qu'interjection dans une perspective multimodale. L'auteur met en parallèle cet emploi avec celui de *as if* en anglais britannique qui présente des fonctions similaires.

Dans cet échange, trouvé sur *Doctissimo*, B invite A à donner des exemples d'ingrédients auxquels il pense afin de préciser sa question.

#### 4.2.4.2 Noms passe-partout

Un dernier cas de figure montre de façon plus frappante encore que Y ne constitue pas – du moins, pas toujours – une simple exemplification de X. Dans les exemples qui suivent, X ne dénote aucune catégorie pouvant servir de base à une exemplification :

- (74) Oui, en fait, le soir j'arrive chez moi, je suis crevée et j'ai trop faim donc, je peux manger un énorme plat de pâte bolognaise, ou [ des trucs ]<sub>SN</sub> **genre** [ cassoulet ]<sub>SN</sub>, ou la moitié d'un poulet avec du riz [ *Doctissimo*, 03/02/2005 ]
- (75) Car j'en ai entendu [ des choses ]<sub>SN</sub> **du genre** : [ dépression, crise d'angoisse, troubles du comportement, maladie rares(épilepsie aussi)... ]<sub>SN</sub> Et quand je vois que ma fille est en pleine forme la plupart du temps, qu'elle est si joyeuse... [ *Doctissimo*, 06/05/2004 ]

Les noms *truc* et *chose* sont des noms généraux passe-partout. Leur sens est extrêmement vague comme en atteste leur définition respective :

- (76) Chose quelconque, qu'on ne peut ou ne veut pas désigner. [PR, s.v. *truc*]
- (77) Réalité concrète ou abstraite perçue ou concevable comme un objet unique. [PR, s.v. *chose*]

On voit difficilement comment, dans les exemples (74) et (75), les catégories TRUC et CHOSE pourraient être exemplifiées dans la mesure où les noms *truc* et *chose* peuvent renvoyer, en contexte, à un large spectre d'entités très diverses<sup>55</sup>. Néanmoins, en (74) *des trucs genre cassoulet* possède un sens relativement clair qu'on peut gloser par 'repas riche et lourd sur l'estomac, mais roboratif'. La véritable catégorie qui est ici exemplifiée est très certainement davantage celle des plats riches et lourds, que la catégorie TRUC en tant que telle. Dans un autre contexte, *cassoulet* serait apte à illustrer la catégorie PLAT DU SUD-OUEST DE LA FRANCE, PLAT NON-VÉGÉTARIEN ou encore PLAT QUE JE N'AI JAMAIS GOUTÉ. On pourrait continuer ainsi sans fin à lister de potentielles

---

55. Sur le statut sémantique de *chose*, voir notamment Kleiber (1987) et Benninger (2014). Sur la fonction pragmatique des noms passe-partout (e.g. *chose*, *machin*, *truc*), voir Mihatsch (2006b).

catégories, tout étant affaire de contexte. De la même façon en (75), *dépression* et *crise d'angoisse*, illustrent davantage la catégorie DIAGNOSTIC PSYCHOLOGIQUE ERRONÉ que la catégorie CHOSE.

Dans la mesure où X ne réfère à aucune catégorie précise, il est clair que dans des énoncés de ce type, le sens se construit au moyen de la construction tout entière, en prenant appui sur le contexte linguistique et le contenu sémantique de Y. Les noms *truc* et *chose* ne sont en quelque sorte ici que de simples béquilles syntaxiques destinées à satisfaire la structure formelle de la construction. De plus, on notera que, contrairement à d'autres exemples vus précédemment, la séquence  $\langle \text{GENRE+ Y} \rangle$  ne peut ici être supprimée sans rendre les énoncés plus difficilement interprétables. Alors qu'en (71) et (72), *les autres manifestants, furieux d'entendre ce discours* et *vos propos ne sont que des jugements calomnieux* fonctionnent sans  $\langle \text{GENRE+ Y} \rangle$ , dans les exemples (74) et (75), les phrases *je peux manger des trucs* et *j'en ai entendu des choses*, bien que grammaticalement correctes, sont, dans ce contexte, sémantiquement incomplètes.

Tout est question d'équilibre : si X dénote une catégorie suffisamment précise, alors Y a simple fonction d'exemple ; la séquence  $\langle \text{GENRE+ Y} \rangle$  est dans ce cas supprimable. À l'inverse, si X est hautement imprécis (e.g. *truc*, *chose*)<sup>56</sup>, le rôle de Y gagne en importance ; la séquence  $\langle \text{GENRE+ Y} \rangle$  est alors difficilement supprimable sans altérer profondément le sens de l'énoncé.

#### 4.2.5 Analyse unifiée

La notion d'exemplification présentée à la section 4.2.3 fonctionne particulièrement bien dès lors que X et Y sont des constituants nominaux. Dans ce cas de figure, Y constitue un exemple de la catégorie dénotée par X. Les choses sont plus complexes lorsque X dénote une catégorie vague (cf. section 4.2.4.1), particulièrement quand X est un nom comme *truc* ou *chose* (cf. section 4.2.4.2). L'analyse proposée à la section 4.2.4 offre, me semble-t-il, une vision plus globale du fonctionnement de la construction en mettant en avant le rôle à la fois de X et de Y dans l'émergence d'un type sous les espèces d'une catégorie *ad hoc*. Dans cette section, je voudrais montrer la pertinence

56. Il n'est pas certain que les noms *truc* et *chose* dénotent de véritables catégories. Ces noms conçoivent simplement les entités auxquelles ils réfèrent comme individuelles, mais la catégorie en tant que telle est construite par le contexte.



de cette analyse pour des cas de figure moins canoniques, notamment lorsque X et Y ne sont pas uniquement de nature nominale.

Au préalable, précisons un point théorique qui concerne la nature des catégories *ad hoc*. Mauri (2017) définit trois propriétés qui caractérisent l'ensemble des stratégies linguistiques déclenchant un processus de catégorisation *ad hoc*<sup>57</sup> :

They [the linguistic strategies] indeed systematically make reference to three orders of elements:

- (A) One or more *explicit exemplars* of the category;
- (B) Additional *implicit members* X, associated with the exemplars by virtue of a shared property P that is relevant to the context;
- (C) A *superordinate category* C, which includes both explicit exemplars and additional members X. (Mauri, 2017, p. 302)

La catégorie superordonnée en question correspond à la catégorie *ad hoc* qui émerge en contexte. Elle subsume à la fois les membres explicitement cités et les membres implicites inférés qui partagent avec les membres explicites une propriété clairement identifiable. Prenons l'exemple suivant :

- (78) Si c'est une pizza avec du jambon (ou d'autres protéines [...]) et avec quelques légumes [...], c'est acceptable une fois de temps en temps (faut bien se faire plaisir). [...] Mais [ les pizzas ]<sub>SN</sub> **genre** [ 4 fromages ]<sub>SN</sub>, à mon avis c'est beaucoup trop gras. [Doctissimo, 30/06/2013]

Dans cet extrait, il est clair que (*pizza*) *4 fromages* constitue bien un exemple de pizza, mais compte tenu du contexte, l'interprétation va au-delà : cet exemple n'est pas choisi au hasard mais vise à être le représentant prototypique d'une catégorie *ad hoc* que la construction fait émerger (cf. point [A]). Il s'agit vraisemblablement ici de la catégorie PIZZA GRASSE ET CALORIQUE (cf. point [C]), incompatible avec un régime puisque telle était l'interrogation initiale de l'internaute. D'autres membres potentiels de la catégorie sont aisément inférables (e.g. pizza savoyarde, pizza pepperoni, pizza

---

57. Voir aussi Mauri & Sansò (2018) pour des exemples, dans de nombreuses langues, de stratégies linguistiques à l'origine de catégories *ad hoc* (e.g. particules d'extension, reduplication, pluriels associatifs, composition).

merguez; cf. point [B]). Ils partagent avec le membre explicite (*i.e. (pizza) 4 fromages*) la propriété d'être gras et caloriques (cf. point [B]).

En outre, Mauri (2017, p. 302) distingue trois types de catégories *ad hoc* : la classe (*class*), l'ensemble (*set*) et le (*narrative*) *frame* (cadre [narratif])<sup>58</sup>. La classe est une catégorie *ad hoc* dans laquelle les membres correspondent à autant d'alternatives :

- (79) Euh... un véritable cheesecake est préparé avec [ des biscuits ]<sub>SN</sub> **du genre**  
 [ Speculoos ou Bastogne ]<sub>SN</sub> [Doctissimo, 05/03/2007]

Les exemples cités (*i.e. spéculos, bastogne*) sont des biscuits pouvant servir à la confection d'un cheesecake. La construction implique ici que d'autres biscuits similaires (*i.e. secs, parfumés, riches en beurre*) peuvent également convenir (*e.g. graham, petits-beurres*).

Contrairement à la classe, l'ensemble est une catégorie *ad hoc* dont les membres sont utilisés en combinaison :

- (80) 15.30 hr je prend [ une collation ]<sub>SN</sub>, **genre** [ cafe et kelke biscuits ]<sub>SN</sub>  
 [Doctissimo, 06/04/2010]

*Café et quelques biscuits* sont deux exemples de membres de la catégorie REPAS LÉGER DE MILIEU D'APRÈS-MIDI. Contrairement au fonctionnement d'une classe, il ne s'agit pas d'exemples d'alternatifs de collation mais d'éléments constitutifs d'une collation<sup>59</sup>. On pourrait imaginer d'autres combinaisons semblables, telles qu'un thé avec des fruits secs, un verre de lait avec une pomme, etc., mais pas un club sandwich avec un soda ou encore un croquemonsieur avec une bière, qui ne constituent pas des repas particulièrement légers.

Enfin, le cadre est une catégorie *ad hoc* dont les membres sont des actions se produisant dans une situation donnée (*narrative scheme*)<sup>60</sup> :

---

58. Dans cette section, les termes hautement polysémiques *ensemble*, *classe* et *cadre* sont à entendre dans le sens technique présenté ici.

59. La notion d'ensemble couvre les cas pour lesquels j'ai proposé une analyse méronymique précédemment (cf. section 4.2.3.1, § « Remarques », p. 138).

60. Cette configuration correspond à une méronymie de type *Feature-Activity* dans la typologie de Winston, Chaffin & Herrmann (1987).

- (81) [ Essaie de faire des meches de plus en plus blonde ]<sub>p</sub>, **genre** [ d'abord tu commences par des miels [...] et ensuite beh des blondes de plus en plus claires, une fois que tu vois que c'est bon ca prend bien partout , tu pourras faire une decolo et tu obtiendras un jolie blond ]<sub>p</sub>, ca risque de prendre un peu de temps, mais au moins comme ca t'es sure de pas ressortir rousse fluo, et de pas trop abimé tes cheveux [hors corpus, *Doctissimo*, 29/10/2010]

Dans cet extrait, *genre* met en relation un X et un Y de type propositionnel. La situation est la suivante : une internaute s'interroge sur la façon de procéder pour changer de couleur de cheveux et passer du « noir bleuté » au « blond platine ». Les actions proposées en réponse par une autre internaute sont autant d'actions qui permettent de construire la catégorie *ad hoc* qu'on pourrait étiqueter ACTIONS NÉCESSAIRES À LA RÉUSSITE D'UNE DÉCOLORATION PÉRILLEUSE en simplifiant un peu (*i.e.* commencer par faire des mèches miel, poursuivre avec des mèches blondes de plus en plus claires, terminer par une décoloration). Les contours de la catégorie *ad hoc* étant par définition mal définis, il ne s'agit pas de la seule façon de faire et d'autres méthodes similaires sont implicitement incluses.

Comme on a pu le voir au travers d'exemples variés, la construction offre une grande liberté quant aux types de constituants qu'elle accueille. Avec des constituants nominaux, *genre* est souvent analysé dans la littérature comme une préposition (Danon-Boileau & Morel, 1997; Rosier, 2002b), tandis qu'avec des constituants de type propositionnel, il est analysé comme un marqueur ou une particule (Yaguello, 1998; Isambert, 2016). Dans le cadre d'une approche constructionnelle, le fait de laisser indéterminé le statut syntaxique précis de *GENRE+* ne gêne en rien l'analyse. La séquence ⟨X *GENRE+* Y⟩ est considérée telle quelle et l'intérêt réside davantage dans l'identification du sens de la structure quelles que soient les valeurs prises par les variables X et Y. Ce qui est commun à toutes les configurations analysées *supra* c'est le fait que *GENRE+* ne puisse être supprimé et que X et Y participent conjointement à la définition d'une catégorie, ce qui tend à montrer que la construction [X *GENRE+* Y] fonctionne bien comme un tout solidaire. La catégorisation *ad hoc* permet de rendre compte, me semble-t-il, du sens de la construction au niveau macroconstructionnel, c'est-à-dire au niveau d'abstraction le plus élevé pour une structure et une interprétation données (cf. section 1.2.3, p. 24).

### 4.3 Synthèse

La construction [DÉT N<sub>TAX</sub> *de* N]  $\longleftrightarrow$  ‘TYP’ présente une structure plus contrainte que les deux précédentes. Tout d’abord, elle n’est pas attestée avec *espèce* (cf. section 4.1.1). De plus, l’éventail des déterminants possibles se limite au démonstratif *ce*, à l’article défini *le* et à l’interrogatif *quel* (cf. section 4.1.2). Les possibilités de modification de N<sub>TAX</sub> sont très restreintes puisque seul *même* est attesté dans les données. N peut être modifié mais cette modification est bien moins fréquente que pour les constructions classifiante et qualifiante (cf. section 4.1.3). Le déterminant s’accorde (quasi) exclusivement avec N<sub>TAX</sub> – toujours au singulier –, tandis que les constituants externes peuvent s’accorder, soit avec N<sub>TAX</sub>, soit avec N, sans qu’il ne soit possible d’établir une réelle tendance (cf. section 4.1.4). Ces observations m’ont conduit à analyser la séquence ⟨DÉT *genre de*⟩ comme un déterminant complexe (cf. figure 4.1).

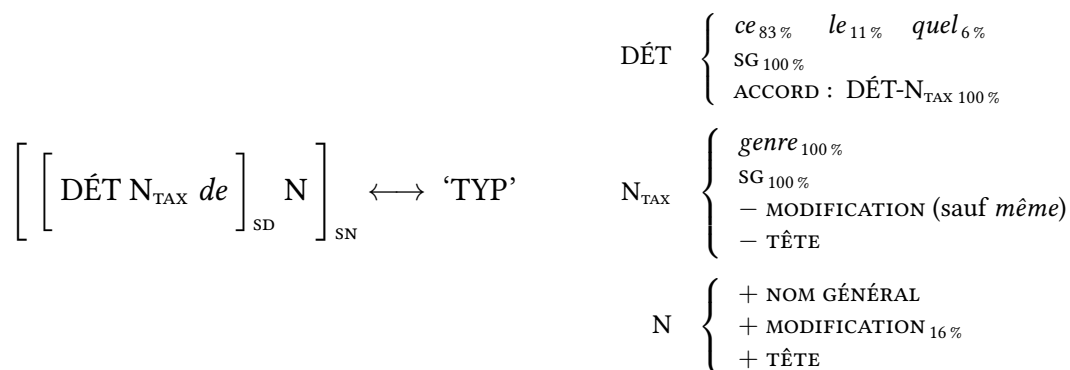


Figure 4.1 – Représentation de la construction typifiante [DÉT N<sub>TAX</sub> *de* N].

L’étude des types de N a par ailleurs montré une très nette préférence de la construction pour les noms généraux (*e.g. événement, problème, situation*; cf. section 4.1.5). En effet, la construction établit le plus souvent une relation de type anaphorique en référant à un certain nombre d’exemples fournis dans le contexte; N sert alors de support à l’établissement de cette référence et une catégorie émerge sur la base de propriétés partagées par les exemples. Cette catégorie, fondamentalement floue, est une catégorie *ad hoc* qui ne trouve son extension que dans le contexte, N n’étant pas suffisamment chargé sémantiquement pour permettre l’identification de la catégorie. Cela est d’autant plus vrai avec les noms généraux passe-partout *chose* et *truc*, particulièrement fréquents (cf. section 4.1.5). Cette construction tient donc de la

construction classifiante en ce qu'elle permet l'identification d'une catégorie, mais à l'instar du fonctionnement de la construction qualifiante, cette catégorie possède des contours mal définis et est par ailleurs entièrement dépendante du contexte. En catégorisant de façon approximative, la construction [DÉT N<sub>TAX</sub> de N]  $\longleftrightarrow$  'TYP' fonctionne de fait pleinement comme enclosure.

La représentation de la construction proposée à la figure 4.1 correspond au niveau macroconstructionnel, c'est-à-dire au niveau le plus élevé d'abstraction pour cette construction. Étant donné les différences de fonctionnement entre les structures  $\langle ce\ genre\ de\ N \rangle$ ,  $\langle le\ genre\ de\ N\ \{P_{REL},\ à\ P_{INF}\} \rangle$  et  $\langle QUEL\ GENRE\ de\ N\ ? \rangle$ , il serait à mon avis possible de les considérer en tant que mésoconstructions, c'est-à-dire à un niveau d'abstraction inférieur (cf. section 1.2.3, p. 24). La structure  $\langle ce\ genre\ de\ N \rangle$ , la plus fréquente, déclenche une relation de type anaphorique, tandis que  $\langle le\ genre\ de\ N\ \{P_{REL},\ à\ P_{INF}\} \rangle$  établit une relation en quelque sorte cataphorique dans la mesure où les propriétés sont données par la relative ou l'infinitive rattachée à N. La structure  $\langle QUEL\ GENRE\ de\ N\ ? \rangle$  est un cas un peu à part ; les éléments qui permettent d'identifier la catégorie sont le fait de l'interlocuteur qui, par les exemples qu'il apportera en réponse, permettra au locuteur d'identifier la catégorie.

La construction [X GENRE+ Y]  $\longleftrightarrow$  'TYP' est la plus fréquente dans les corpus *Frantext* et surtout *Doctissimo* où la langue est moins contrôlée (cf. section 4.2.1). Elle présente une forme différente des constructions vues jusqu'à présent. Deux constituants, X et Y, sont mis en relation par GENRE+ qui se présente le plus souvent sous la forme *genre* seul et *du genre*. X et Y sont majoritairement de nature nominale et Y est fréquemment un nom propre (cf. section 4.2.2). La figure 4.2 illustre les propriétés de la construction.

$$\left[ X\ GENRE+ Y \right] \longleftrightarrow \text{'TYP'}$$

$$X \begin{cases} SN_{83\%} \\ P_{14\%} \end{cases}$$

$$GENRE+ \begin{cases} genre_{71\%} \quad du\ genre_{24\%} \\ SG_{100\%} \end{cases}$$

$$Y \begin{cases} SN_{76\%} \quad (N_{PR}\ 21\%) \\ P_{18\%} \end{cases}$$

Figure 4.2 – Représentation de la construction typifiante [X GENRE+ Y].

Sur la base du contexte linguistique, de la catégorie dénotée par  $X$  et des exemples fournis par  $Y$ , la construction fait émerger une catégorie *ad hoc*. Ce fonctionnement conduit donc à la construction d'une catégorie floue, ce qui fait de  $[X \text{ GENRE+ } Y] \longleftrightarrow \text{'TYP'}$  une enclosure (cf. sections 4.2.4 et 4.2.5).



## 5 Quantification

Comme on a pu le voir au cours des précédents chapitres d'analyse, les constructions en *genre* et *espèce* mettent en œuvre diverses interprétations : classifiante (cf. chapitre 2), qualificante (cf. chapitre 3) et typifiante (cf. chapitre 4). Dans le présent chapitre, je me propose d'en étudier une quatrième : l'interprétation quantifiante. De façon plus marginale, il apparaît que certaines constructions en *genre* et *espèce* sont à même d'exprimer la quantification. C'est le cas notamment de la construction [DÉT N<sub>TAX</sub> *de* N]  $\longleftrightarrow$  'QTF' illustrée en (1) – dont la forme ressemble à première vue aux autres constructions de type  $\langle$ DÉT N<sub>TAX</sub> *de* N $\rangle$  étudiées jusque là – ainsi que de la construction [DÉT N {*en, de*} *TOUT* N<sub>TAX</sub>]  $\longleftrightarrow$  'QTF' exemplifiée par (2) :

- (1) Je répète donc l'information qui est à retenir au jour d'aujourd'hui : la consommation de lait ne présente **aucune espèce de nocivité** !

[*Doctissimo*, 14/04/2006]

- (2) Enfin, vire **les malwares en tout genre** avec un scan via ton anti-virus et un anti-malware.

[*Doctissimo*, 17/01/2016]

En (1), *espèce de* renforce la quantification nulle opérée par *aucun*. Le syntagme *aucune espèce de nocivité* signifie donc que toute nocivité, de quelque nature qu'elle soit, est exclue. En (2), le syntagme *les malwares en tout genre* peut se gloser, selon une lecture quantifiante, par 'tous les malwares', impliquant que les malwares potentiels sont en grand nombre. Néanmoins, la lecture classifiante reste disponible à l'arrière-plan ; elle suppose que les malwares peuvent être de différentes natures (*e.g.* virus, cheval de Troie, rançongiciel).

Dans la première section de ce chapitre, je ferai l'analyse de la construction [DÉT N<sub>TAX</sub> *de* N]  $\longleftrightarrow$  'QTF' (cf. section 5.1) dont la caractéristique la plus saillante tient aux



types de déterminants qu'elle accueille. La deuxième section sera consacrée à l'étude de la construction [DÉT N {*en, de*} TOUT N<sub>TAX</sub>]  $\longleftrightarrow$  'QTF' (cf. section 5.2). Enfin, une synthèse viendra clore ce chapitre (cf. section 5.3).

## 5.1 La construction [DÉT N<sub>TAX</sub> *de* N] $\longleftrightarrow$ 'QTF'

Nous retrouvons une structure a priori identique aux autres constructions de type  $\langle$ DÉT N<sub>TAX</sub> *de* N $\rangle$  étudiées jusqu'à présent (classifiante, cf. section 2.1, p. 50; qualificante, cf. section 3.1, p. 72; typifiante, cf. section 4.1, p. 107) avec cette fois une interprétation quantifiante :

- (3) Je n'eus donc **aucune espèce d'hésitation** à me diriger, immédiatement, vers la poésie la plus ancienne. [Frantext, Jacques Roubaud, *La Bibliothèque de Warburg : version mixte*, 2002]
- (4) La chevalière, bague à part [titre] [...] C'est aussi un bijou très mode qui peut servir à délivrer **tout genre de message**, à signaler tout type d'appartenance. [hors corpus, *Le Monde*, 29/01/2020]

Dans ces énoncés, les syntagmes *aucune espèce d'hésitation* et *tout genre de message* ont une lecture quantifiante : expression d'une quantité nulle dans le premier cas, d'une grande quantité dans le second. En (3), il y a négation de l'existence de ne serait-ce qu'une seule sous-classe d'hésitation (lecture classifiante), et donc s'il n'existe pas même une telle sous-classe, alors il y a absence totale d'hésitation, ce que la construction renforce ici de façon expressive. En (4), selon une lecture classifiante, on comprend que la chevalière est apte à véhiculer des messages appartenant à toutes les sous-classes possibles et imaginables de la catégorie MESSAGE. De là naît l'interprétation quantifiante : puisque toutes ces sous-classes sont envisagées, l'ensemble des membres de la catégorie sont non seulement inclus, mais ce qui est impliqué, c'est qu'ils sont nombreux.

La lecture quantifiante naît donc d'une réanalyse de la lecture classifiante. Cette dernière n'est cependant pas totalement éclipsée et reste disponible :

- (5) j ai un bebe de 13 mois et depuis 3 mois j ai eu **tout genre de symptomes** [...] j ai senti de grosse douleurs musculaires et articulaires [...] puis j ai

eu tres mal dans tous les membres [...] j ai ensuite resenti des demangaisons dans les genous [...] depuis peu je presente des [...] fourmillements des mains bras jambes et visage surtout autour de la bouche. [Doctissimo, 14/04/2008]

Dans cet exemple, *tout genre de symptômes* présente la lecture quantifiante évoquée *supra* (i.e. les symptômes sont nombreux) qui résulte de la réanalyse de la lecture classifiante (i.e. toutes les sous-classes de la catégorie SYMPTÔME sont envisagées, sans exception). Pour autant, la lecture classifiante reste bien présente : plusieurs types de symptômes sont explicitement mentionnés en exemple, i.e. douleurs, démangeaisons, fourmillements. À la suite de Denison (2005), Brems (2011) formule une analyse comparable à propos de l’anglais :

the constructional meaning shifts away from pure head noun status to quantifier(-like) status, via the implicature ‘all the different kinds of’ > ‘instances of many kinds’ > ‘many instances’ (p. 281)

L’autrice note que les deux lectures, i.e. classifiante et quantifiante, peuvent coexister :

- (6) Shopping and shopping until her arms couldn’t carry one more thing. Clothes, gadgets, **all kinds of electronic gizmos.**

[CW-Times, cité par Brems, 2011, p. 282]

En (6), les « bidules électroniques » (*electronic gizmos*) sont présentés à la fois comme nombreux (lecture quantifiante) et comme étant de divers types (lecture classifiante).

Les lectures classifiante et quantifiante sont donc en concurrence pour la structure ⟨TOUT N<sub>TAX</sub> de N⟩, l’une pouvant prendre le pas sur l’autre, selon le contexte et l’intention du locuteur.

### 5.1.1 Fréquence

Comparée aux constructions [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] à interprétation classifiante, qualificative et typifiante, la construction quantifiante [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] est beaucoup moins fréquente et représente seulement 1,71 % des constructions de ce type dans le corpus (cf. tableau 5.1a). On remarque également que la plupart des occurrences font intervenir *espèce* (cf. tableaux 5.1b et 5.1c). Cette construction est la plus fréquente dans le sous-corpus *Frantext*, mais compte tenu du faible nombre total d’occurrences

de la construction, il est assez difficile de tirer une quelconque conclusion. On peut néanmoins faire l'hypothèse qu'il s'agit là d'un emploi propre à la langue soutenue.

	LEM	FRA	EUR	WIK	DOC	ALL
CLA	53 (23,45 %)	36 (7,27 %)	38 (50 %)	262 (91,61 %)	16 (3,25 %)	405 (25,72 %)
QUA	45 (19,91 %)	256 (51,72 %)	0 (0 %)	6 (2,1 %)	232 (47,16 %)	539 (34,22 %)
TYP	126 (55,75 %)	186 (37,58 %)	34 (44,74 %)	18 (6,29 %)	240 (48,78 %)	604 (38,35 %)
QTF	2 (0,89 %)	17 (3,43 %)	4 (5,26 %)	0 (0 %)	4 (0,81 %)	27 (1,71 %)
Total	226 (100 %)	495 (100 %)	76 (100 %)	286 (100 %)	492 (100 %)	1575 (100 %)

(a) Constructions de type ⟨DÉT N<sub>TAX</sub> de N⟩.

	LEM	FRA	EUR	WIK	DOC	ALL
CLA	7 (5,07 %)	12 (5,69 %)	0 (0 %)	86 (79,63 %)	3 (1,18 %)	108 (14,5 %)
QUA	5 (3,63 %)	13 (6,16 %)	0 (0 %)	4 (3,7 %)	9 (3,54 %)	31 (4,16 %)
TYP	126 (91,3 %)	186 (88,15 %)	34 (100 %)	18 (16,67 %)	240 (94,49 %)	604 (81,07 %)
QTF	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	2 (0,79 %)	2 (0,27 %)
Total	138 (100 %)	211 (100 %)	34 (100 %)	108 (100 %)	254 (100 %)	745 (100 %)

(b) Constructions de type ⟨DÉT GENRE de N⟩.

	LEM	FRA	EUR	WIK	DOC	ALL
CLA	46 (52,27 %)	24 (8,45 %)	38 (90,48 %)	176 (98,88 %)	13 (5,46 %)	297 (35,78 %)
QUA	40 (45,46 %)	243 (85,56 %)	0 (0 %)	2 (1,12 %)	223 (93,7 %)	508 (61,21 %)
TYP	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)
QTF	2 (2,27 %)	17 (5,99 %)	4 (9,52 %)	0 (0 %)	2 (0,84 %)	25 (3,01 %)
Total	88 (100 %)	284 (100 %)	42 (100 %)	178 (100 %)	238 (100 %)	830 (100 %)

(c) Constructions de type ⟨DÉT ESPÈCE de N⟩.

Tableau 5.1 – Répartition des constructions de type ⟨DÉT N<sub>TAX</sub> de N⟩.

Il me semble qu'une telle structure, tout particulièrement ⟨*aucune espèce de N*⟩, exprime une forte insistance de la part du locuteur et est loin d'être naturelle à l'oral en dehors de contextes où la langue est contrôlée ou pour souligner de façon ostentatoire son propos, une façon d'attirer l'attention de son interlocuteur et de lui signaler qu'une chose importante est dite, comme en (7), à l'inverse d'autres formulations sans ⟨*espèce de*⟩ qui restent neutres de ce point de vue, comme en (8) :

- (7) a. Ce film n'a aucune espèce d'intérêt  
 b. Ton avis n'a aucune espèce d'importance
- (8) a. Ce film n'a {vraiment, absolument} aucun intérêt

b. Ton avis n’a {vraiment, absolument} aucune importance

Selon moi, l’emploi de l’adverbe en (8) est moins marqué pragmatiquement que l’usage de *espèce de* en (7), mais c’est une hypothèse qu’il faudrait mettre à l’épreuve sur de larges corpus oraux incluant divers types de situation d’énonciation.

Le tableau 5.2 présente la répartition des N<sub>TAX</sub> *genre* et *espèce* dans la construction [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] ↔ ‘QTF’. Même si le nombre total d’occurrences de cette construction est relativement faible en corpus – 27 seulement –, apparaît tout de même une nette préférence pour *espèce* (92,59 % des cas contre 7,41 % pour *genre*).

	LEM	FRA	EUR	WIK	DOC	ALL
[DÉT <i>GENRE</i> de N]	0	0	0	0	2	2 (7,41 %)
[DÉT <i>ESPÈCE</i> de N]	2	17	4	0	2	25 (92,59 %)
[DÉT N <sub>TAX</sub> de N]	2	17	4	0	4	27 (100 %)

Tableau 5.2 – Répartition des N<sub>TAX</sub> dans la construction [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] ↔ ‘QTF’.

### 5.1.2 Détermination

À l’instar de la construction [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] ↔ ‘TYP’, la construction [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] à interprétation quantifiante est particulièrement restrictive quant aux types de déterminants qu’elle accueille. Dans les données du corpus, on relève uniquement la présence du quantificateur universel<sup>1</sup> *tout*<sup>2</sup>, de l’indéfini négatif *aucun* et – cas un peu particulier sur lequel je reviendrai – de l’article défini (cf. tableau 5.3). Seul *tout* est présent dans les deux instances de la construction avec *genre*. Dans tous les cas, le déterminant et le N<sub>TAX</sub> qu’il détermine sont toujours au singulier.

#### 5.1.2.1 Structure ⟨*TOUT* N<sub>TAX</sub> de N⟩

Le déterminant indéfini *tout* est présent dans un peu moins de la moitié des cas (13 occurrences) :

1. Certains auteurs distinguent la notion de quantificateur de celle de quantifieur : le quantificateur désigne alors un opérateur logique, tandis que le quantifieur renvoie à une unité linguistique (e.g. Corblin & Vlachou, 2016).

2. *Tout* est parfois analysé comme un indéfini de libre choix (e.g. Jayez & Tovena, 2004, 2005); voir section 5.1.2.1.

- (9) En 14 il [Maurice Ravel] avait vraiment voulu s'engager, bien qu'on l'eût exempté de **toute espèce d'obligation militaire**, lui représentant sans tact qu'on le trouvait trop frêle. [Frantext, Jean Echenoz, *Ravel*, 2006]
- (10) Le Parlement européen, [...] demande au Conseil, à la Commission et aux Etats membres de prendre les initiatives législatives nécessaires pour l'interdiction immédiate sur le territoire de la Communauté de **tout genre de recherche** sur le clonage humain; [hors corpus, *DCEP*, 16/03/2000]

Dans ces deux exemples, l'ensemble des constituants de la séquence  $\langle TOUT N_{TAX} de N \rangle$  sont au singulier, ce qui n'est pas incompatible avec l'expression d'une grande quantité. Selon Kleiber (2011), un syntagme de la forme  $\langle tout N \rangle$  présuppose nécessairement « une pluralité d'occurrences »<sup>3</sup> (p. 142). C'est cette pluralité présupposée qui permet l'expression d'une totalité, à la condition que le domaine de quantification soit délimité, c'est-à-dire qu'un tout existe (« domaine de quantification borné », p. 141). Par ailleurs, Kleiber (2011) relève que *tout* étant au singulier, la lecture est nécessairement distributive et le prédicat se vérifie de toutes les occurrences : c'est la « distributivité exhaustive »<sup>4</sup> (Kleiber & Martin, 1977). Ce qui est présupposé dans les exemples (9) et (10), c'est qu'il existe un ensemble d'obligations militaires et de recherches. La présence de la structure  $\langle TOUT N_{TAX} de N \rangle$  rend manifeste cette pluralité présupposée : toutes les sous-classes – et par extension tous les membres – des catégories OBLIGATION MILITAIRE et RECHERCHE sont incluses, quelles qu'elles soient et aussi périphériques soient-elles. L'exemption en (9) et l'interdiction en (10) se vérifient respectivement chacune de ces sous-classes. Par ailleurs, la suppression de la séquence  $\langle N_{TAX} de \rangle$  n'entraîne pas de changement fondamental du sens<sup>5</sup>, ce qui met bien en évidence la fonction de renforçateur de la quantification exprimée par *tout*. La construction vient donc, non pas introduire une forme d'approximation comme dans la construction qualifiante, mais au contraire, renforcer ici le processus de quantification.

---

3. Kleiber (2011) fait cette observation à propos des syntagmes  $\langle chaque N \rangle$ ,  $\langle tout N \rangle$  et  $\langle tous les N \rangle$ .

4. La distributivité exhaustive est définie « [p]ar opposition à la *distributivité aléatoire* exprimée par *n'importe quel*, rebaptisée aujourd'hui *free-choicisme*. » (Kleiber, 2011, p. 150). Voir la suite de l'analyse.

5. Il faudrait bien entendu accorder le déterminant en conséquence dans l'exemple (10), *i.e. toute recherche*.

DÉT		LEM	FRA	EUR	WIK	DOC	ALL
Défini	article	1	0	0	0	0	1 (3,70 %)
	démonstratif	0	0	0	0	0	0 (0 %)
	possessif	0	0	0	0	0	0 (0 %)
Indéfini	article	0	0	0	0	0	0 (0 %)
	<i>aucun</i>	1	8	2	0	2	13 (48,15 %)
	<i>tout</i>	0	9	2	0	2	13 (48,15 %)
∅		0	0	0	0	0	0 (0 %)
Total		2	17	4	0	4	27 (100 %)

Tableau 5.3 – Types de DÉT dans la construction [DÉT N<sub>TAX</sub> de N]  $\longleftrightarrow$  ‘QTF’.

**Remarques.** Jayez & Tovenà (2004, 2005) analysent *tout* comme un terme de libre choix<sup>6</sup> (*free choice item*, abrégé *FCI*) :

FCIs [*i.e.* free choice items] signal that the choice of an element from a given reference set is unconstrained. (Jayez & Tovenà, 2004, p. 71)

Pour ces auteurs, ce point de vue n’est pas incompatible avec la quantification universelle. Parmi d’autres propriétés des termes de libre choix, ils notent que :

They [*i.e.* free choice items] clearly implicate that there is a free choice between the members of a set of entities in two possible senses:

- (a) The addressee is free to consider any member of a given set, which entails that she may consider every member of the set,
- (b) the addressee must choose some member(s) of a given set and this choice is unconstrained. (Jayez & Tovenà, 2004, p. 72-73)

Un énoncé tel que (11) offre donc a priori deux lectures :

- (11) Sur ce forum, toute question a sa réponse.

Pour une question – n’importe laquelle – postée sur ledit forum, il y a une réponse (« distributivité aléatoire » chez Kleiber & Martin, 1977). Cela implique que

6. L’identification de la notion de libre choix remonte à Vendler (1967) qui nomme « freedom of choice » (p. 80) une des principales caractéristiques de *any*. Les variantes *libre choix* et *choix libre* cohabitent dans la littérature ; une rapide recherche sur Google semble montrer que la seconde est plus fréquente, notamment dans la formule *termes de choix libre* (abrégée *TCL*) qui inclut aussi bien les déterminants (*e.g.* *n’importe quel*, *tout*) que les pronoms (*e.g.* *n’importe quoi*, *quoi que ce soit*). Sur les indéfinis de libre choix en français, voir par exemple Corblin, Tovenà & Vlachou (2010).

toutes les questions – sans exception – ont une réponse associée (quantification universelle ; « distributivité exhaustive » chez Kleiber & Martin, 1977), ce que renforce un peu plus la présence de  $\langle N_{TAX} de \rangle$ .

Il n’y en a aucun exemple dans mes données, mais la présence de *n’importe quel*, autre indéfini de libre choix, est possible :

- (12) « quelle étrange idée ce serait, ajoute Durkheim, que d’imaginer le groupe comme une sorte de forme vide, de moule quelconque qui pourrait recevoir indifféremment **n’importe quelle espèce de matière** ».

[hors corpus, *Frantext*, Georges Gurvitch, *Traité de sociologie*, 1967]

- (13) Il n’y a point de meilleur signe de la force d’âme que l’immobile, dès que l’on y reconnaît la pensée. Au contraire dans **n’importe quel genre d’agitation**, il y a de l’ambiguïté ; comme dans un cheval au galop ; on ne sait dire si c’est ambition ou épouvante, charge ou dérouté ;

[hors corpus, *Frantext*, Alain, *Propos*, 1936]

À l’instar de *tout*, *n’importe quel* présuppose une pluralité, en l’occurrence ici une pluralité de matières et d’agitations. En (12), la présence de  $\langle N_{TAX} de \rangle$  introduit le niveau de la sous-catégorie. Le syntagme *n’importe quelle espèce de matière* signifie que peu importe la sous-classe de la catégorie MATIÈRE envisagée, cela constituera de toute façon une idée étrange, ce qui est en quelque sorte redondant puisque *n’importe quel* signalait déjà que le prédicat était vrai quel que soit le membre de la catégorie considéré. De la même manière en (13), *n’importe quel genre d’agitation* implique que quelle que soit la sous-classe de la catégorie AGITATION sélectionnée, elle contiendra toujours de l’ambiguïté. Une fois de plus, la séquence  $\langle N_{TAX} de \rangle$  est supprimable sans altération profonde du sens des énoncés. Celle-ci renforce l’expression du libre choix : quelle que soit la sous-classe, quand bien même elle serait périphérique, le prédicat reste vrai<sup>7</sup>.

#### 5.1.2.2 Structure $\langle AUCUN N_{TAX} de N \rangle$

L’indéfini négatif *aucun* apparaît lui aussi 13 fois au sein de la construction quantifiante. Contrairement à *tout*, *aucun* est un marqueur de quantification nulle<sup>8</sup> :

7. En (12), l’adverbe *indifféremment* renforce lui aussi l’expression de ce libre choix.

8. Voir par exemple Muller (1991, 2003) et Flaux (2008).

- (14) Je fais quelquefois des dessins [...], mais ils sont absolument immontrables, ils n'ont **aucune espèce d'intérêt**. [Frantext, Christian Boltanski & Catherine Grenier, *La vie possible de Christian Boltanski*, 2007]

Bien qu'il n'y en ait aucune occurrence dans mes données, *genre* est également attesté dans cet emploi :

- (15) Le Brésil s'émeut de l'assassinat d'une conseillère municipale de gauche à Rio [titre] [...] Le conseiller municipal Tarcisio Motta, un très proche collègue, lui et le PSOL [Partido Socialismo e Liberdade 'Parti Socialisme et Liberté'] n'avaient « aucune connaissance sur **aucun genre de menace** qu'elle aurait subi » ces derniers temps, a-t-il déclaré à la presse.  
[hors corpus, <http://www.rfi.fr>, 15/03/2018]

De même qu'avec *tout*, la suppression de la séquence ⟨N<sub>TAX</sub> de⟩ est – presque – sans effet sur le plan sémantique, les syntagmes *aucun intérêt* et *aucune menace* dénotant déjà l'absence de membres des catégories INTÉRÊT et MENACE. La séquence ⟨N<sub>TAX</sub> de⟩, qui introduit le niveau de la sous-catégorie, renforce l'expression de cette absence : aucun membre n'est inclus, pas même le plus périphérique d'entre eux.

Pour des exemples similaires en anglais, Brems & Davidse (2010) proposent une analyse scalaire :

- (16) He had no sort of virtue. [Burnet, 1683; Brems & Davidse, 2010, p. 189]

Selon ces autrices, l'interprétation quantifiante naît d'une réanalyse de la lecture classifiante, en transformant la catégorie en une notion scalaire, l'absence de sous-classe de cette catégorie étant alors vue comme l'expression du point le plus bas sur l'échelle de cette notion :

reference is not to the zero-attestation of certain subtypes of « virtue », [...] but to the absence of any degree or amount of virtue as such. (Brems & Davidse, 2010, p. 190)

Cette analyse convient particulièrement bien aux noms abstraits intensifs, *i.e.* susceptibles de varier en intensité<sup>9</sup> :

---

9. Pour les noms abstraits, l'intensivité s'oppose à l'extensivité qui s'applique aux noms possédant une extension spatiale ou temporelle comme *effondrement*. Sur cette distinction, voir Flaux & Van de Velde (2000).



- (17) Que cette coopération aille jusqu'à l'acceptation par les partenaires de contrats d'interception et à la communication directe par ceux-ci du matériel brut intercepté, sans aucune forme d'exploitation propre, voilà qui n'a **aucune espèce d'importance** pour la preuve de l'existence d'une coopération.

[DCEP, 11/07/2001]

En (17), la lecture classifiante est relativement inaccessible, tant il est difficile de se représenter des types possibles d'importance. Les lectures classifiante et quantifiante ne sont pas véritablement en concurrence ici et on peut considérer que la notion d'importance est présentée comme étant à son degré le plus bas. En revanche, dans un exemple tel que (15), il me semble que la lecture classifiante est davantage présente à l'arrière-plan. Il est en effet plus facile d'imaginer des types de menaces tels que la menace verbale, la menace écrite, la menace de mort, l'intimidation, le chantage, etc., que des types d'importance. De façon analogue à ce que montrait l'analyse proposée pour *tout*, la quantification nulle présuppose une pluralité d'occurrences au sein d'une catégorie donnée. La structure  $\langle \text{aucun N} \rangle$  marque alors l'absence d'un membre – parmi l'ensemble défini – qui vérifierait le prédicat. La construction vient renforcer l'expression de cette absence.

**Remarques.** Il n'y en a pas d'exemple dans le corpus, mais le déterminant *nul* est également possible dans cette construction avec un sens identique à *aucun* :

- (18) Les jeunes personnes sont élevées on ne peut pas mieux, dans le ton à peu près des petites De La Beraudière. Celles-ci, ma foi, sont très bien : décence parfaite, sans **nulle espèce de gêne**.

[hors corpus, *Frantext*,

Paul-Louis Courier, *Lettres écrites de France et d'Italie*, 1825]

- (19) Tout citoyen est pareillement libre d'employer ses bras, son industrie et ses capitaux, ainsi qu'il le juge bon et utile à lui-même. **Nul genre de travail** ne lui est interdit.

[hors corpus, *Frantext*, Abbé Sieyès,

*Préliminaire de la Constitution française*, 1789]

Cet emploi avec *nul* est rare et semble archaïque. À titre d'exemple, il n'y a dans *Frantext* aucune occurrence de  $\langle \text{nulle espèce de N} \rangle$  postérieure à 1825 et aucune occurrence de  $\langle \text{nul genre de N} \rangle$  postérieure à 1869.

### 5.1.2.3 Structure ⟨LE *moindre* N<sub>TAX</sub> de N⟩

Dans le corpus, une des occurrences de la construction quantifiante fait intervenir l'article défini :

- (20) Du reste, que penser d'un jeu sur la première guerre mondiale qui à aucun moment ne met en scène **la moindre espèce de guerre de tranchées** ?

[*Le Monde*, 26/10/2016]

L'adjectif *moindre* est le comparatif synthétique de *petit* (du latin *minor* 'plus petit'); avec le défini, il forme le superlatif de *petit*. Dans une phrase négative, ce syntagme a un sens proche de celui de *aucun* :

Placé devant le nom et précédé de l'article défini, *moindre* n'est pas un vrai superlatif; il équivaut à « n'importe quel » ou, dans un contexte négatif, à « aucun » (BU, § 568a, p. 771<sup>10</sup>)

Ainsi, dans l'exemple (20), la tournure avec *le moindre* en contexte négatif pourrait aisément être paraphrasée par *aucun* :

- (21) un jeu qui ne met en scène **aucune** espèce de guerre de tranchées

Le sens de l'énoncé initial ainsi que la lecture quantifiante<sup>11</sup> sont préservés : aucune forme de guerre de tranchées, quelle qu'elle soit, n'est présente dans le jeu évoqué.

La construction a donc pour fonction de renforcer la quantification signalée par le déterminant, que ce soit avec *tout* (quantification universelle ou libre choix selon les analyses); *aucun*, *nul* ou (*pas*) *le moindre* (quantification nulle); ou encore avec *n'importe quel* (libre choix). Avec *tout*, le processus va un peu plus loin. Dans une structure telle que ⟨*TOUT* N⟩, les membres de l'ensemble fini des N – une pluralité d'occurrences est présupposée – sont envisagés de façon distributive : le prédicat se vérifie quel que soit le membre considéré à l'intérieur de l'ensemble. La construction [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] souligne la pluralité présupposée de N et, ce faisant, tout en renforçant l'expression de la quantification universelle, implique que les N sont nombreux.

---

10. Cet emploi en phrase négative est répertorié dans les dictionnaires (e.g. PR, GR, TLFi, s.v. *moindre*).

11. La lecture 'la plus petite espèce de guerre de tranchées' est douteuse.

Après la détermination, une autre question intéressante à étudier est celle du statut syntaxique de  $N_{TAX}$  dans la construction. L'étude de la modification à la section suivante fournit quelques premiers éléments d'analyse.

### 5.1.3 Modification

Dans la construction quantifiante [DÉT  $N_{TAX}$  *de* N], N peut sans difficulté être accompagné de modifieurs, des adjectifs uniquement dans le corpus :

- (22) [...] je ne porterai sur ce nouveau couple probable **aucune espèce de regard acide, ni sévère ni sarcastique.**

[*Frantext*, Marie NDiaye, *Autoportrait en vert*, 2005]

- (23) En mettant en œuvre les règles régissant les aides d'État contenues dans le traité CE, la Commission a obligé les États membres à mettre fin à **toute espèce de concurrence fiscale dangereuse.** [DCEP, 03/06/2008]

Le nombre d'occurrences de cette construction est assez faible dans mes données mais on constate tout de même que N est assez peu souvent dans la portée d'un modifieur (22,22 % des cas) comparativement à la construction qualifiante par exemple (54,83 % des cas; cf. section 3.1.4, p. 88).

$N_{TAX}$ , en revanche, ne peut être modifié comme en attestent les exemples sous (24) et (25), respectivement adaptés de (22) et (23) :

- (24) a. #Je ne porterai sur ce couple **aucune nouvelle espèce de regard**  
 b. #Je ne porterai sur ce couple **aucune espèce nouvelle de regard**
- (25) a. #La Commission a obligé les États membres à mettre fin à **toute nouvelle espèce de concurrence fiscale**  
 b. #La Commission a obligé les États membres à mettre fin à **toute espèce illégale de concurrence fiscale**<sup>12</sup>

Cette impossibilité pour  $N_{TAX}$  d'être modifié est un premier indice de la perte de certaines de ses propriétés nominales, hypothèse qui est d'ailleurs appuyée par le

---

12. Ces exemples n'ont d'autre fonction que de montrer la perte de l'interprétation quantifiante lorsque  $N_{TAX}$  est modifié. La lecture classifiante qui devrait en résulter est quelque peu artificielle, notamment en (24), tant il est difficile de se représenter des sous-catégories de regard.

fait que N<sub>TAX</sub> apparaisse uniquement au singulier dans les données. Toute tentative de pré- ou de postmodification de N<sub>TAX</sub> entraîne nécessairement un changement d'interprétation. Sous (25) par exemple, le fait que *espèce* soit qualifié par un adjectif antéposé (e.g. *nouvelle*) ou postposé (e.g. *illégale*) entraîne une lecture classifiante. La séquence  $\langle N_{TAX} de \rangle$  ne joue plus le rôle de renforçateur de la quantification universelle.

Le fait que N<sub>TAX</sub> ne semble plus tout à fait être un nom dans la construction quantifiante [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] me conduit à envisager deux hypothèses : soit (i) la séquence  $\langle N_{TAX} de \rangle$  constitue une sorte de modifieur du nom, comme dans la construction qualificante [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] (cf. section 3.1, p. 72); soit (ii) la séquence  $\langle DÉT N_{TAX} de \rangle$  forme un déterminant complexe, comme dans la construction typifiante [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] (cf. section 4.1, p. 107). L'étude des phénomènes d'accord, à la section suivante, permet de fournir des éléments de réponse à cette question.

#### 5.1.4 Phénomènes d'accord

Je m'en tiendrai dans cette section à l'accord interne au syntagme ; le faible nombre d'occurrences de la construction ne me permet pas, avec les données dont je dispose, de procéder à une analyse de l'accord externe. Dans toutes les occurrences de la construction quantifiante en corpus, le déterminant s'accorde avec le N<sub>TAX</sub>. Cependant, l'accord entre DÉT et N est parfois possible :

- (26) Quant aux répercussions politiques du vote sur les négociations entre la Suisse et l'UE post 9 février, le président de l'exécutif [François Longchamp] estime qu'il n'y a « **aucun espèce d'espoir** qu'un accord politique avec l'UE ne soit possible avant le 1<sup>er</sup> février 2017 », dernier délai de mise en oeuvre de l'initiative UDC « Contre l'immigration de masse ».

[hors corpus, <https://labs.letemps.ch>, 24/06/2016]

- (27) [...] exiger une « manifestation de volonté » pour devenir français par le bénéfice du « droit du sol » est un serpent de mer constamment mis en avant, une question profondément passionnelle, sinon explosive, mais qui n'aurait pas **le moindre espèce d'intérêt** sur le plan des réalités migratoires et de l'intégration [...]

[hors corpus, <https://lefigaro.fr>, 16/12/2014]

La première hypothèse est de considérer que cet accord entre DÉT et N est le produit de l'influence de la construction [DÉT N<sub>TAX</sub> de N]  $\longleftrightarrow$  'QUA' où l'accord est fréquent (cf. section 3.1.3.1, p. 78). De ce point de vue, l'exemple (26) est intéressant : la construction y apparaît dans une citation au discours direct et on peut se demander si le journaliste a sciemment fait l'accord par fidélité aux propos de François Longchamp ou s'il s'agit là d'une coquille. L'interprétation quantifiante de la structure <DÉT N<sub>TAX</sub> de N> est fortement liée à la nature des déterminants présents dans la construction (*i.e.* *tout* et *aucun* principalement), qui expriment la quantification (cf. section 5.1.2). Il apparaît de plus que la séquence <DÉT N<sub>TAX</sub>> est toujours au singulier. Par ailleurs, N<sub>TAX</sub> ne se laisse guère modifier. Au vu de ces contraintes fortes, il semblerait qu'il faille considérer les séquences <TOUT N<sub>TAX</sub> de> et <AUCUN N<sub>TAX</sub> de> comme des déterminants complexes et donc faire de N la tête du syntagme :

$$(28) \quad \left[ \left[ \text{DÉT N}_{\text{TAX}} \text{ de} \right]_{\text{SD}} \text{ N} \right]_{\text{SN}} \longleftrightarrow \text{'QTF'}$$

Selon cette analyse, la séquence <DÉT N<sub>TAX</sub> de> est donc un déterminant complexe qui, avec N, constitue le syntagme nominal. Cette configuration syntaxique est celle adoptée par Denison (2002, 2005) à propos des tournures *all sorts of* et *all kinds of* qu'il range dans la construction à postdéterminant (*postdeterminer construction*) et qui correspond grosso modo à la construction typifiante [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] présentée au chapitre précédent (cf. section 4.1, p. 107). Davidse, Brems & De Smedt (2008) et Brems & Davidse (2010), qui s'appuient sur les travaux de Denison, distinguent bien quant à elles deux emplois : *postdeterminer use* d'un côté et *quantifier use* de l'autre. Je fais moi aussi une distinction nette entre ces deux constructions. Malgré les apparences en effet, les structures syntaxiques des constructions typifiante et quantifiante sont différentes au regard des restrictions que chacune a quant aux types de déterminants qu'elle accueille (essentiellement *ce* et *le* pour la construction typifiante, *aucun* et *tout* pour la construction quantifiante) et leur préférence pour un N<sub>TAX</sub> plutôt qu'un autre (*genre* pour la construction typifiante, *espèce* pour la construction quantifiante)<sup>13</sup>. L'interprétation de ces constructions est également très différente : construction d'une

13. L'analyse en déterminant complexe est également celle que j'ai proposée pour la construction typifiante [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] (cf. section 4.1.4.3, p. 126). Voir la représentation proposée p. 151 pour le détail des contraintes qui pèsent sur la construction typifiante.

catégorie *ad hoc* sur la base d'exemples pour la construction typifiante et expression renforcée d'une quantité pour la construction quantifiante.

La seconde hypothèse est de considérer que la possibilité même d'un accord entre DÉT et N est le signe que ce qui se trouve entre les deux est un constituant disposant d'une certaine autonomie. Cette configuration est à rapprocher des cas d'accord à l'intérieur du syntagme dans la construction qualifiante [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] (e.g. *un espèce de trou noir, une genre de double contrainte*; cf. section 3.1.3.1, p. 78). On pourrait donc, comme pour la construction qualifiante, analyser la séquence ⟨N<sub>TAX</sub> de⟩ en tant que modifieur avec N pour tête du syntagme nominal :

$$(29) \left[ \text{DÉT} \left[ \text{N}_{\text{TAX}} \text{ de} \right] \text{N} \right]_{\text{SN}} \longleftrightarrow \text{'QTF'}$$

Cette analyse est corroborée par le fait que la séquence ⟨N<sub>TAX</sub> de⟩ peut être supprimée sans profond changement du sens de l'énoncé. Il me semble que cette seconde hypothèse est meilleure, mais elle a le défaut de reposer exclusivement sur le fait que (i) la séquence ⟨N<sub>TAX</sub> de⟩ est supprimable, que (ii) son rôle semble être celui d'un intensifieur, et (iii) sur la possibilité d'un accord absent de mes données<sup>14</sup>. Cette construction est relativement rare comparée aux autres constructions de type ⟨DÉT N<sub>TAX</sub> de N⟩ et je ne dispose que de trop peu d'occurrences (27 en tout) pour être véritablement en mesure de trancher. Ce statut ambigu peut être le signe d'une certaine instabilité de la construction, hypothèse qu'il faudrait pouvoir démontrer par une analyse diachronique.

La section qui suit s'intéresse aux types sémantiques de N en lien avec le processus de quantification.

### 5.1.5 Types de N et catégorisation

Dans le corpus, N est le plus souvent un nom abstrait (Flaux & Van de Velde, 2000; Huyghe, 2015), beaucoup plus rarement un nom concret<sup>15</sup>. Parmi les noms abstraits,

---

14. Néanmoins, puisqu'il semblerait que la construction quantifiante soit plutôt l'apanage de la langue soutenue (cf. section 5.1.1), on peut faire l'hypothèse que cet accord est peu répandu du fait de la pression de la norme qui s'exerce plus fortement.

15. Ce n'est en fait pas le nom qui est concret ou abstrait mais bien l'entité qu'il dénote (Flaux & Van de Velde, 2000).

on trouve aussi bien des noms extensifs, *i.e.* pourvus d'une extensivité dans le temps ou l'espace, comme les noms d'actions (*e.g.* *faux pas*, *guerre*; cf. 30), que des noms intensifs, *i.e.* susceptibles de varier en intensité, comme les noms de qualités (*e.g.* *crédibilité*, *impuissance*; cf. 31) ou d'affects (*e.g.* *soif*, *gêne*; cf. 32) :

- (30) J'y annexerais volontiers au passage ces pseudo-dérivations comme les mots ou noms de marques en *-rama* [...], ou comme l'anglais *talkathon*, ou le français *téléthon* [...]; ou *Irangate*, puis *Monicagate*, *Plamegate* (etc.?) dérivés de *Watergate* pour désigner **toute espèce de faux pas** – oral ou écrit – à la Maison-Blanche; [Frantext, Gérard Genette, *Bardadrac*, 2006]
- (31) Ainsi, pour moi, quand un psychanalyste commence à parler de “haine” pour désigner le juste combat des parents d'enfants autistes qui réclament des soins adéquats pour leurs enfants [...], par exemple, eh bien, ca n'a **aucune espèce de crédibilité**, voilà! [Doctissimo, 04/02/2012]
- (32) Il est doux de s'assoupir au cœur brisé des choses. Je n'ai plus **aucune espèce de soif**. Mon épée faite d'un sourire de dents de requin devient terriblement inutile. [Frantext, Aimé Césaire, *La Poésie*, 2006]

Que ce soit avec  $\langle \text{TOUT } N_{\text{TAX}} \text{ de } N \rangle$  ou  $\langle \text{AUCUN } N_{\text{TAX}} \text{ de } N \rangle$ , la construction renforce la quantification établie par le déterminant, par une réanalyse de la lecture classique (cf. sections 5.1.2.1 et 5.1.2.2).

Le nom de qualité *importance* est particulièrement fréquent, principalement dans la locution verbale *n'avoir aucune espèce d'importance*. Cette tournure, qui s'est lexicalisée, est répertoriée dans les dictionnaires (*e.g.* PR, GR, TLFi, Acad.). Le TLFi note sa fonction de renforçateur telle qu'évoquée précédemment :

Avec une valeur de renforcement, le tour *espèce de* remplit souvent une fonction adj. [...] Dans des phrases négatives, en partic. dans le tour *aucune espèce d'importance* (TLFi, *s.v.* *espèce*)

La première attestation sur *Frantext* date de 1899; on en trouve de plus anciennes sur Google Livres<sup>16</sup> :

---

16. <https://books.google.fr>

- (33) Il avoit fait quelques petites Chansons dans ce goût aisé & naturel, mais sans y attacher **aucune espece d’importance**.

[Pierre-Antoine de La Place, *Recueil d’épithaphes*, 1782]

Sur *Frantext*, pour la période 1701-2013, toutes les occurrences de *espèce d’importance* (29 au total) se présentent dans un contexte négatif (27 employées conjointement avec *aucune*, ainsi que dans les deux tournures négatives *perdre toute espèce d’importance* et *être dépourvu de toute espèce d’importance*). Malgré l’attrance de *espèce d’importance* depuis longtemps pour les emplois en contexte négatif, l’emploi en contexte positif était également possible :

- (34) Il y a donc quelque réalité dans cette première question, & même **quelque espèce d’importance**, mais non pas telle qu’elle doive diviser les Chrétiens, & les tenir dans la séparation.

[hors corpus, *Gallica*<sup>17</sup>, Pierre Jurieu, *Justification de la morale des réformez, contre les accusations de M<sup>r</sup>. Arnaud*, 1685]

Les noms concrets sont très rares dans mon corpus (2 occurrences seulement). En voici un premier exemple :

- (35) Julien Sorel, en prison, ne se plaint que d’une chose : de ne pouvoir fermer sa porte. Cela s’applique encore à l’hôpital, et aussi, je le crains, à **toute espèce de sépulture**. Même l’urne à cendres n’est pas sûre : préférez la dispersion en plein air.

[*Frantext*, Gérard Genette, *Bardadrac*, 2006]

Dans cet énoncé, le nom *sépulture*, bien qu’au singulier, présuppose un ensemble pluriel. La quantification universelle dénotée par *tout* est renforcée : le prédicat se vérifie de toutes les sous-classes de la catégorie, quelles qu’elles soient. De par sa fonction, la construction renforce la quantification et implique que les sépultures sont nombreuses (cf. section 5.1.2). La lecture classifiante, qui envisage les types de sépulture dans leur diversité (e.g. tombe, caveau, caverne, ossuaire, urne<sup>18</sup>), subsiste en filigrane.

---

17. <https://gallica.bnf.fr>

18. Ce type de sépulture est d’ailleurs mentionné explicitement dans l’exemple.



Le corpus fait apparaître une occurrence intéressante où le nom *truc* dénote une entité concrète :

- (36) – [...] D’après la finesse de l’orifice et la lancée du coup, il ne s’agit pas de n’importe quelle aiguille ou épingle.
- Quelqu’un a pu leur injecter un truc avant leur mort.
  - **Aucune espèce de truc.** Ce qu’on leur a injecté ne fait aucun doute : rien.
  - Rien ? De l’air, veux-tu dire ?
  - L’air est tout sauf rien. Elle ne leur a rien injecté du tout. Elle les a simplement piqués. [Frantext, Fred Vargas, *Dans les bois éternels*, 2006]

Le syntagme *aucune espèce de truc*<sup>19</sup> est glossé quelques mots plus loin, il signifie précisément ‘rien’. De toutes les sous-classes de la catégorie TRUC – qui correspond plus spécifiquement ici à la catégorie PRODUIT INJECTABLE –, aucune ne vérifie le prédicat. Le syntagme *aucun truc* aurait signifié la même chose, l’introduction de  $\langle N_{TAX} de \rangle$  renforce ici de façon expressive l’absence dénotée par le déterminant.

## 5.2 La construction [DÉT N {en, de} TOUT N<sub>TAX</sub>] $\longleftrightarrow$ ‘QTF’

La construction [DÉT N {en, de} TOUT N<sub>TAX</sub>] présente elle aussi une interprétation quantifiante. À l’instar de [TOUT N<sub>TAX} de N] vue à la section précédente (cf. section 5.1), la construction, non seulement renforce la quantification opérée par *tout*<sup>20</sup>, mais implique systématiquement l’existence d’un grand nombre d’entités au sein de la catégorie dénotée par N. Deux configurations émergent dans les données en fonction de la préposition impliquée, soit *en*, i.e. [DÉT N en TOUT GENRE]<sup>21</sup>, cas le plus fréquent, soit *de*, i.e. [DÉT N de TOUT N<sub>TAX</sub>].</sub>

- (37) On apprend ainsi que l’acteur James Stewart a servi de modèle à l’un des personnages de *Robots*, fait de boulons et de pièces métalliques en tout genre, et que ses bras ont été inversés afin de lui « donner une allure plus gauche ».

[Le Monde, 27/04/2016]

19. Cette occurrence de *truc* fait écho à une autre occurrence du nom à la ligne précédente.

20. Je laisse de côté la question de la nature de *tout* dans la construction. Établir s’il s’agit ou non d’un véritable déterminant n’est pas nécessaire pour mes analyses. Le point essentiel est sémantique : il y a expression d’une totalité.

21. La séquence  $\langle DÉT N en TOUTE ESPÈCE \rangle$  n’est pas attestée dans le corpus (cf. section 5.2.1).

- (38) Il [le révérend Jean Bayonville] se signala par un vif attachement pour son église paroissiale de Dochamps qu’il combla **de présents et de bienfaits de toute espèce**. [Wikipédia, s.v. *Devantave*]

Dans ces deux énoncés, les syntagmes *pièces métalliques en tout genre* et *bienfaits de toute espèce* ont une interprétation quantifiante. Ce qui est impliqué par l’emploi de cette structure est que les pièces métalliques et les bienfaits sont nombreux. Dans l’exemple (38), on relève d’ailleurs la présence du verbe *comblé de* qui va dans le sens de l’interprétation quantifiante. En s’en tenant à une lecture classifiante, on comprend que les pièces métalliques et les bienfaits appartiennent à tous les types existant respectivement dans ces deux catégories<sup>22</sup>. Le raisonnement est le suivant : si toutes les sous-classes d’une catégorie donnée, même les plus marginales, sont incluses, cela signifie que tous les membres desdites catégories le sont également. Comme le note Mihatsch (2016), la lecture quantifiante naît d’une réinterprétation de la lecture classifiante :

If all, even marginal, subclasses are referred to, then automatically all instances are included in a very expressive way, thus in the course of entrenchment the reference to an exhaustive list of subclasses may be reinterpreted as a great number of instances (Mihatsch, 2016, p. 142)

De l’idée de diversité naît donc celle de pluralité. L’interprétation classifiante reste néanmoins disponible. Ainsi, dans les exemples (37) et (38), il est explicite que les pièces métalliques et les bienfaits sont variés, mais ce qu’indique avant tout la construction quantifiante [DÉT N {en, de} TOUT N<sub>TAX</sub>], c’est qu’ils sont présents en grand nombre<sup>23</sup>.

### 5.2.1 Fréquence

On dénombre 73 occurrences de la construction [DÉT N {en, de} TOUT N<sub>TAX</sub>] dans les données (cf. tableau 5.4). La quasi totalité des instances de la construction fait intervenir *genre* (69 occurrences, soit 94,52 %). On remarque également que la construction privilégie nettement la préposition *en* (62 occurrences, soit 84,93 %), avec

---

22. L’exhaustivité des sous-classes reste purement théorique, le locuteur et l’interlocuteur étant très certainement incapables de les identifier toutes.

23. Voir aussi la citation de Brems (2011), p. 157.

*genre* uniquement d'ailleurs puisque *espèce* n'est attesté dans le corpus qu'avec la préposition *de*<sup>24</sup>.

	LEM	FRA	EUR	WIK	DOC	ALL
[DÉT N <i>en tout genre</i> ]	17	11	1	2	9	40 (54,79 %)
[DÉT N <i>en tous genres</i> ]	12	3	1	3	3	22 (30,14 %)
[DÉT N <i>en toute espèce</i> ]	0	0	0	0	0	0 (0 %)
[DÉT N <i>en toutes espèces</i> ]	0	0	0	0	0	0 (0 %)
[DÉT N <i>de tout genre</i> ]	0	1	1	1	1	4 (5,48 %)
[DÉT N <i>de tous genres</i> ]	0	3	0	0	0	3 (4,11 %)
[DÉT N <i>de toute espèce</i> ]	0	0	0	1	0	1 (1,37 %)
[DÉT N <i>de toutes espèces</i> ]	1	1	1	0	0	3 (4,11 %)
Total	30	19	4	7	13	73 (100 %)

Tableau 5.4 – Fréquence des constructions de type ⟨DÉT N {*en, de*} TOUT N<sub>TAX</sub>⟩.

De façon générale, le singulier semble plus fréquent que le pluriel (45 occurrences, soit 61,64 %). Cela est assez net avec la préposition *en*. Avec *de*, c'est le pluriel qui est le plus fréquent, mais le nombre total d'occurrences est trop faible pour être ici en mesure de tirer une quelconque conclusion (seulement 6 cas au pluriel, contre 4 au singulier). On observe de plus une certaine répartition des rôles entre *genre* et *espèce* au sein des constructions quantifiantes. Alors que *espèce* est plus fréquent dans la construction quantifiante [DÉT N<sub>TAX</sub> *de* N] étudiée précédemment (cf. section 5.1), c'est *genre* qui est le plus fréquent dans la construction quantifiante [DÉT N {*en, de*} TOUT N<sub>TAX</sub>].

Une mise en perspective historique de la fréquence des constructions de type ⟨DÉT N {*en, de*} TOUT N<sub>TAX</sub>⟩ est éclairante. Pour se faire, je me suis appuyé sur la base *Frantext*. Le graphique à la figure 5.1 présente la fréquence relative des différentes structures entre le xvii<sup>e</sup> et le xxi<sup>e</sup> siècle, par quart de siècle (1 904 occurrences au total)<sup>25</sup>. On observe une forte augmentation de la fréquence de [DÉT N *en* TOUT GENRE] à partir de la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle pour le pluriel, et à partir du troisième quart du xx<sup>e</sup>

24. D'autres noms que *genre* et *espèce* sont attestés en dehors de mon corpus, mais seule la structure ⟨DÉT N *de* TOUT N<sub>TAX</sub>⟩ semble en mesure de les accueillir aisément. On peut citer *sorte* (e.g. *des questions de toute sorte, de toutes sortes*) et *type* (e.g. *des travaux de tout type, de tous types*).

25. Les analyses développées dans cette thèse sont synchroniques. Cependant, pour cette construction, étant donné le très faible nombre d'occurrences, une incursion dans sa diachronie me semblait intéressante, d'autant plus qu'il s'agit d'une construction aisément repérable en corpus.

pour le singulier. La construction [DÉT N *de TOUT GENRE*] au singulier décline à partir du deuxième quart du xx<sup>e</sup>. Au pluriel, cette même construction se maintient environ jusqu’à la fin du troisième quart du xx<sup>e</sup>, avant de voir sa fréquence chuter.

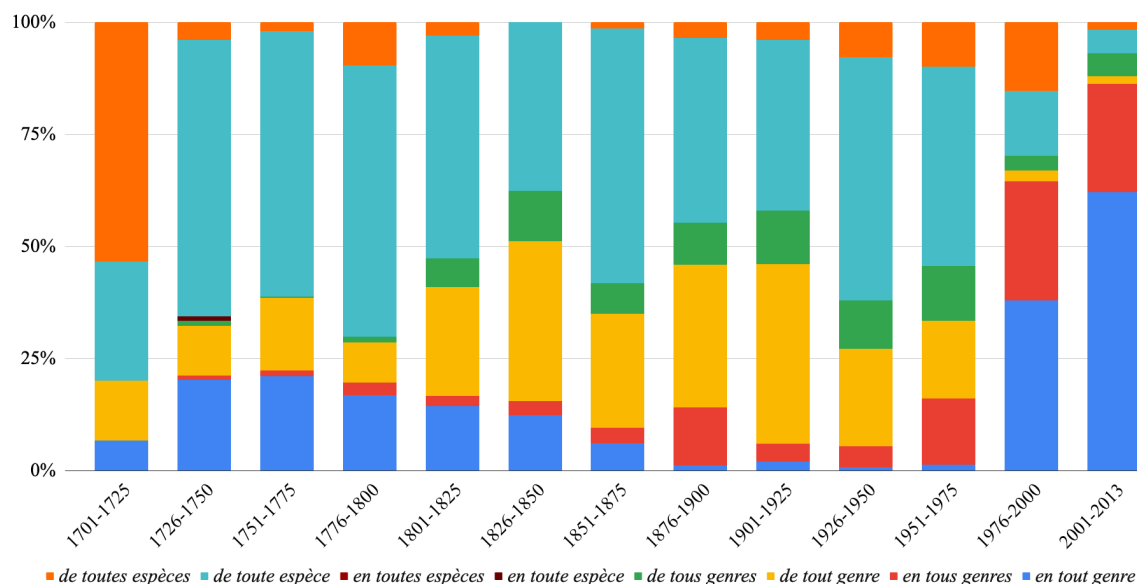


Figure 5.1 – Fréquence des constructions de type <DÉT N {en, de} TOUT N<sub>TAX</sub>> sur *Frantext* entre 1701 et 2013 (1 904 occurrences au total).

La construction [DÉT N *de TOUTE ESPÈCE*], qui était presque la plus fréquente jusqu’en 1975, décline fortement ensuite. Enfin, la construction [DÉT N *en TOUTE ESPÈCE*], qui n’était pas attestée dans le corpus, est d’un emploi anecdotique, puisque sur une période de plus de trois siècles, on n’en relève qu’une seule occurrence sur *Frantext* :

- (39) Depuis le renouvellement des arts, on n’a jamais vû en quelque lieu que ce soit, **le grand nombre de sculpteurs excellens, et de bons graveurs en tout genre et en toute espece**, qu’on a vû en France sous le regne du feu roi.

[*Frantext*, J.-B. Dubos, *Réflexions critiques sur la poésie et la peinture*, 1733]

Dans cet extrait, <N *en toute espèce*> apparaît avec <N *en tout genre*> dans le même syntagme. L’interprétation quantifiante est ici favorisée par l’emploi de *le grand nombre de*. La lecture classifiante reste cependant disponible : les graveurs – et les sculpteurs, si on considère que *en toute espèce* s’applique ici aux deux – sont envisagés dans leur diversité, dans la diversité de leurs styles, ainsi que dans la diversité des thèmes abordés dans leurs œuvres. De plus, la construction implique qu’ils sont nombreux.

**Remarques.** La construction [DÉT N d'AUCUN N<sub>TAX</sub>] n'est pas non plus attestée dans mon corpus, mais elle est intéressante à signaler dans la mesure où elle fait écho à [AUCUN N<sub>TAX</sub> de N] vue à la section précédente. En voici trois exemples trouvés sur *Frantext* :

- (40) La résultante sera une idée générale sans contradiction intérieure d'aucune espèce [...] [hors corpus, *Frantext*, Gustave Guillaume, *Particularisation et généralisation dans le système des articles français*, 1944]
- (41) Je ne crains pas d'être ridicule en parlant selon mon cœur, parce que je parle sans colère et sans affectation d'aucun genre.  
[hors corpus, *Frantext*, George Sand, *Correspondance*, 1848]
- (42) Il est évident d'abord, [...], qu'il ne fallait avoir ni femme, ni enfants, ni patrie, ni propriété, ni attachement particulier d'aucun genre à aucune chose de la terre [...] [hors corpus, *Frantext*, Pierre Leroux, *De l'humanité, de son principe et de son avenir*, 1840]

Dans un contexte négatif, matérialisé par *sans* et *ni* dans les exemples (40) à (42), la construction [DÉT N d'AUCUN N<sub>TAX</sub>] possède une interprétation quantifiante équivalente à celle de [AUCUN N<sub>TAX</sub> de N] (e.g. *aucune espèce de contradiction intérieure, aucun genre d'affection, aucun genre d'attachement particulier*). Par ailleurs, la répétition de *sans* et de *ni* dans les exemples (41) et (42) illustre le fait que la construction est souvent incluse dans une énumération.

### 5.2.2 Détermination

Dans plus de la moitié des cas, aucun déterminant n'est présent (cf. tableau 5.5), la séquence ⟨N {*en, de*} TOUT N<sub>TAX</sub>⟩ étant très souvent incluse dans une liste :

- (43) Le Mirail – « miroir » en occitan – reflète à lui seul les maux des quartiers sensibles et renvoie à la Ville rose, plus habituée aux bons points, l'image d'un ratage urbain : ghettoïsation d'une population issue de l'immigration maghrébine, désarroi social, chômage des jeunes, précarité, pauvreté, **violence et trafics en tout genre**. [Le Monde, 13/02/2014]

DÉT		ALL	ALL (%)
Défini	article	20	27,4 %
	possessif	1	1,37 %
Indéfini	article	10	13,70 %
	numéral	1	1,37 %
∅		41	56,16 %
Total		73	100 %

Tableau 5.5 – Types de DÉT dans la construction [DÉT N {en, de} TOUT N<sub>TAX</sub>] ↔ 'QTF'.

Rien ne s'oppose cependant à la présence d'un déterminant, un article le plus souvent, qu'il soit défini (28,77 % des cas),

- (44) Usé par la drogue, l'alcool, la boulimie et les excès en tout genre, il avait frôlé la mort. [Le Monde, 18/11/2008]

ou indéfini (15,07 % des cas) :

- (45) 2014 a également connu des ovnis en tous genres sur PC et PlayStation Vita (comme ce jeu de tir psychédélique à l'expérience proche de la transe, TxK, titre de l'année pour *Les Inrocks*). [Le Monde, 31/12/2014]

Lorsqu'il est présent, le déterminant s'accorde toujours avec N.

### 5.2.3 Modification

Dans la construction, N dénote une catégorie sur laquelle porte la quantification. Ce nom peut très facilement être modifié :

- (46) *Dragon Ball*, c'est un manga culte de 42 volumes dessinés entre 1984 et 1995, et vendu à plus de 230 millions d'exemplaires dans le monde. C'est aussi trois séries animées, [...]. Enfin, ce sont seize longs-métrages et plus de quatre-vingt jeux vidéo [...], sans même parler des innombrables goodies et figurines en tous genres. [Le Monde, 10/07/2014]

Dans cet exemple, plusieurs analyses sont possibles, mais il me semble que ⟨en tous genres⟩ porte à la fois sur *goodies* et *figurines*, tous deux modifiés par l'adjectif

*innombrables*. L'interprétation quantifiante est favorisée par la présence de cet adjectif. La construction renforce la quantification établie par *tout* : il ne fait aucun doute que les goodies et figurines sont très nombreux. Néanmoins, la lecture classifiante reste bien présente ; elle suppose une certaine diversité dans les types de goodies et de figurines mis sur le marché.

$N_{TAX}$  en revanche n'est jamais dans la portée d'un modifieur et la séquence  $\langle D\acute{E}T N \{en, de\} TOUT N_{TAX} \rangle$  reste relativement figée, si ce n'est la variation offerte par les prépositions *de* ou *en* – anecdotique avec *espèce* –, et par l'emploi du singulier ou du pluriel.  $N$  est presque toujours au pluriel (93,15 % des cas), tandis que  $N_{TAX}$  apparaît quant à lui majoritairement au singulier (61,64 % des cas ; cf. section 5.2.1). Le fait que  $D\acute{E}T$  s'accorde avec  $N$  et que ce dernier puisse facilement être modifié – contrairement à  $N_{TAX}$  – est l'indice de son statut de tête. La séquence  $\langle \{en, de\} TOUT N_{TAX} \rangle$  peut d'ailleurs être supprimée ou remplacée par un adjectif (e.g. *les innombrables goodies, les excès divers*).

#### 5.2.4 Types de $N$ et catégorisation

Le critère qui semble le plus pertinent pour identifier les types de  $N$  possibles dans la construction est l'opposition entre dénombrable et indénombrable. La fonction de la construction étant d'exprimer la grande quantité,  $N$  est donc assez logiquement toujours un nom dénombrable. Les noms fondamentalement indénombrables sont incompatibles avec la construction :

(47) ?Romain a de la générosité, de la patience, de la bonté en tout genre

Avec un nom dénombrable, l'acceptabilité est rétablie :

(48) Romain a des qualités en tout genre

Les noms abstraits, si tant est qu'ils soient dénombrables, sont compatibles avec la construction<sup>26</sup> :

(49) Le Premier ministre a commis des {maladresses, imprudences} en tout genre

26. Je suis ici Flaux & Van de Velde (2000) dans l'idée qu'un nom abstrait devenu dénombrable n'en reste pas moins abstrait : « [les] entités telles que les actes n'ont rien de concret, et appartiennent de plein droit au domaine de l'abstraction. » (p. 82).

La séquence ⟨DÉT N {de, en} TOUT N<sub>TAX</sub>⟩ déclenche le plus souvent une interprétation quantifiante. Cela est surtout vrai de ⟨DÉT N en TOUT GENRE⟩ tant son sens semble s'être conventionnalisé. Dans les données, N est un nom dénombrable presque toujours au pluriel (93,15 % des cas). Les cinq occurrences au singulier proviennent du corpus *Doctissimo*. Il est assez difficile d'y voir un fait intéressant dans la mesure où, dans ces énoncés, le singulier semble résulter d'une graphie fautive :

- (50) Je n'ai jamais été tenté par les choses très sucrées ou très grasses ( pâte à tartiner, gateau en tout genre, chocolat plaquette ... ) [Doctissimo, 02/08/2009]
- (51) pour la fabrication d'objet en tout genre aurez vous des idée? pas trop compliquer. [Doctissimo, 02/10/2009]

Voici néanmoins un exemple extrait de *Frantext* :

- (52) De plus, ça ne me coûte pas grand-chose, et ça préserve ma paix : je suis ourse, je suis mule, je suis toute la ménagerie, mais nulle ne me traite, en ma présence du moins, de noms d'animaux ; car je suis également assistée, **dépanneuse en tous genres**, scribe, décoratrice sur papier à lettres, et jamais je ne refuse un service. [hors corpus, *Frantext*, Albertine Sarrazin, *La Cavale*, 1965]

Ce qui est quantifié ici, ce ne sont pas les « dépanneuses » – le nom est au singulier –, mais plutôt les actions accomplies par la « dépanneuse ». Dans le contexte, on comprend que les dépannages effectués par la narratrice sont variés et nombreux. Pour rendre service, on peut tout à fait imaginer qu'elle effectue des tâches telles qu'écrire un courrier, arroser des plantes, déboucher un évier, garder des enfants, poncer un meuble, etc. Ces exemples illustrent quelques interprétations possibles en contexte du nom *dépanneuse*, ce qui participe à la définition de l'extension de la catégorie DÉPANNEUSE. La quantification exprimée par *tous* en (52) porte sur les différents membres de cette catégorie. De la même façon que précédemment, la construction renforce le processus de quantification ; ce qui est rendu explicite par la construction, c'est que la narratrice dépanne beaucoup. La lecture classifiante, qui envisage les types (d'activités) de la « dépanneuse » comme variés, reste disponible à l'arrière-plan.

Dans l'extrait suivant tiré du *Monde*, le journaliste joue sur le caractère conventionnalisé du sens de la construction :



- (53) **L'économie en tous genres** [titre] Deux ouvrages ouvrent la réflexion sur les inégalités entre les sexes à des domaines originaux. [Le Monde, 11/06/2014]

L'interprétation « naturelle » du syntagme ⟨DÉT N *en tous genres*⟩, celle qui vient spontanément à l'esprit en lisant le titre seul, est ici bloquée. Le premier signal qui contrevient à l'interprétation classifiante est le singulier d'*économie*. De plus, vu le contexte, le nom *genre* est à entendre en tant que « Construction sociale de l'identité sexuelle » (PR, s.v. *genre*) et non comme marqueur de sous-catégorisation. La lecture est classifiante, mais pas dans le sens 'tous les genres de l'économie' : le syntagme *tous genres* signifie ici 'tous les genres' (*i.e.* féminin, masculin, et dans certains pays, neutre) et n'implique en rien une grande quantité.

Comme on a déjà eu l'occasion de le voir à deux reprises, l'interprétation quantifiante est parfois favorisée par le contexte qui souligne l'idée de multitude (cf. en (38) avec le verbe *combler de* et en (46) avec l'adjectif *innombrable*). En voici deux autres exemples :

- (54) Devant l'intransigeance polie des employés du siège européen de Blizzard<sup>27</sup>, la mère de famille et ses deux adolescents finissent par tourner les talons. Ils ne verront pas la statue de Sarah Kerrigan<sup>28</sup>, ni **les milliers de figurines, miniatures et reproductions en tout genre** qui parsèment les bureaux de l'entreprise. [Le Monde, 18/03/2016]
- (55) Durant cette période, et comme ses acolytes, Ryder abusera de **drogues en tous genres**, dont le cannabis, l'ecstasy et l'héroïne, ce qui laissera des traces quelques années plus tard. [Wikipédia, s.v. *Shaun Ryder*]

Dans ces énoncés, un certain nombre d'éléments du contexte – ici soulignés – concourent à l'émergence de la lecture quantifiante : *les milliers de* et *parsèment* en (54), *abusera de* en (55). Les figurines, les miniatures et les reproductions de (54) sont sans aucun doute de divers types (*e.g.* figurines et miniatures en résine, bois, plastique, etc. ; reproductions de tailles variées, sur différents supports, etc.) et les substances mentionnées en (55) appartiennent effectivement à des catégories différentes dans la classification des drogues. La cooccurrence de la structure ⟨DÉT N {*en, de*} *TOUT*

---

27. Éditeur américain de jeux vidéos.

28. Personnage de jeux vidéos.

$N_{TAX}$ ) et d'un contexte propice à l'abondance n'empêche pas une lecture dans laquelle N est envisagé dans sa diversité, mais fait assurément de l'interprétation quantifiante, l'interprétation dominante.

### 5.3 Synthèse

La construction  $[DÉT N_{TAX} de N] \longleftrightarrow 'QTF'$  est relativement rare dans mon corpus et plus fréquente avec *espèce* qu'avec *genre* (cf. section 5.1.1).  $N_{TAX}$  n'est jamais modifié contrairement à N (cf. section 5.1.3). Par ailleurs, le déterminant est toujours un quantificateur (*tout*, *aucun*; cf. section 5.1.2). Dans les données, DÉT s'accorde uniquement avec  $N_{TAX}$ , mais l'accord entre DÉT et N est attesté en dehors du corpus (cf. section 5.1.4). Enfin, l'étude des types de N a montré une nette préférence pour les noms abstraits (cf. section 5.1.5).

J'ai proposé deux analyses pour rendre compte de cette construction : la première en considérant que  $\langle DÉT N_{TAX} de \rangle$  est un déterminant complexe et la seconde en faisant de  $\langle N_{TAX} de \rangle$  un modifieur, ce qui rend à mon avis mieux compte de la fonction de renforçateur exercée par la construction (cf. figure 5.2). En effet, la construction renforce la quantification opérée par le déterminant : en introduisant le niveau de la sous-catégorie, la construction signale que toutes les sous-classes sont incluses (avec *tout*) ou exclues (avec *aucun*). Cette sous-catégorisation est en quelque sorte redondante avec le fait que le déterminant signalait déjà que tous les membres de la catégorie étaient inclus (avec *tout*) ou exclus (avec *aucun*), ce qui conduit à un effet de renforcement de la quantification.

La construction  $[DÉT N \{en, de\} TOUT N_{TAX}] \longleftrightarrow 'QTF'$  est peu fréquente dans mon corpus. C'est *genre* qui apparaît dans la majorité des cas. Il est le plus souvent accompagné de la préposition *en*, mais est également attesté avec *de*. *Espèce*, peu fréquent, est toujours accompagné de la préposition *de* (cf. section 5.2.1). Dans la majorité des cas DÉT est absent, la construction étant fréquemment incluse à la fin d'une liste (cf. section 5.2.2). Concernant la modification, si elle est possible sur N,  $N_{TAX}$  n'est quant à lui jamais dans la portée d'un modifieur (cf. section 5.2.3). La figure 5.3 récapitule les propriétés de la construction.

Comme les constructions de type  $\langle \text{DÉT } N_{\text{TAX}} \text{ de } N \rangle$ , le  $N_{\text{TAX}}$  introduit le niveau de la sous-catégorie. Dans la construction  $[\text{DÉT } N \{en, de\} \text{ TOUT } N_{\text{TAX}}] \longleftrightarrow \text{'QTF'}$ , cette lecture classifiante est réanalysée pour donner naissance à la lecture quantifiante : si toutes les sous-classes d'une catégorie sont incluses, alors tous les membres le sont également, ce qui implique qu'ils sont nombreux. La lecture classifiante subsiste à l'arrière-plan en signalant que les membres de la catégorie appartiennent à divers types, mais c'est la lecture quantifiante qui s'impose à l'attention.

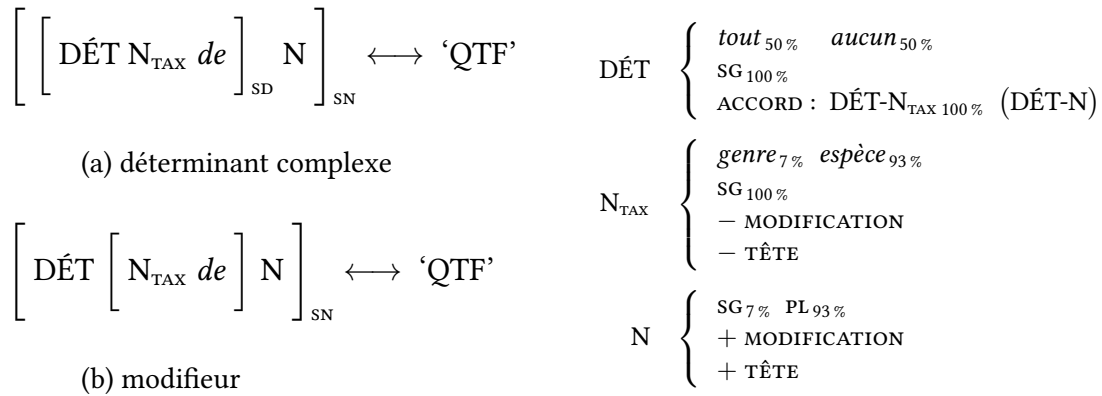


Figure 5.2 – Représentation de la construction quantifiante  $[\text{DÉT } N_{\text{TAX}} \text{ de } N]$ .

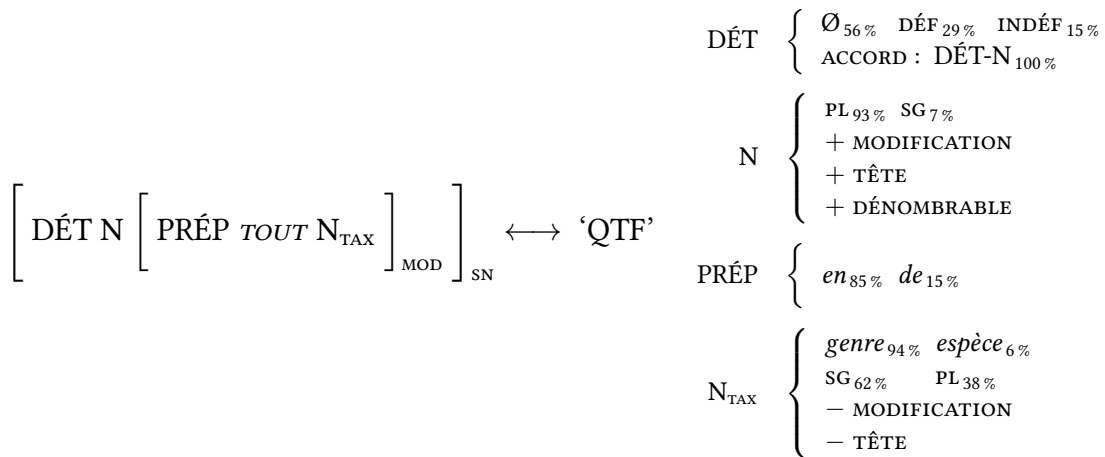


Figure 5.3 – Représentation de la construction quantifiante  $[\text{DÉT } N \{en, de\} \text{ TOUT } N_{\text{TAX}}]$ .

# Conclusion

L'objectif de cette thèse était de proposer une analyse détaillée des propriétés de six constructions du français faisant intervenir les noms *genre* et *espèce*. J'ai consacré une part importante de ce travail à la structure  $\langle \text{DÉT } N_{\text{TAX}} \text{ de } N \rangle$  qu'on retrouve dans les constructions  $[\text{DÉT } N_{\text{TAX}} \text{ de } N]$  classifiante, qualifiante, typifiante et quantifiante. Chacune de ces constructions possède ses propres contraintes quant aux éléments qui la composent (*i.e.* déterminant, modifieurs éventuels, proportion de *genre* et de *espèce*, types de N) et aux phénomènes d'accord qu'elle déclenche (*i.e.* accords interne et externe au syntagme). Dans un premier temps, je résume, pour chacune des constructions, ses propriétés formelles et sémantiques les plus importantes en m'appuyant sur quelques exemples représentatifs. Je reviens ensuite plus spécifiquement sur le fonctionnement sémantique des constructions en lien avec le processus de catégorisation. Pour terminer, je propose quelques pistes de recherche qui prolongent ce travail.

## Résumé des caractéristiques des constructions

La construction  $[\text{DÉT } N_{\text{TAX}} \text{ de } N] \longleftrightarrow \text{'CLA'}$  (cf. chapitre 2) n'est pas une enclosure. Son fonctionnement est intéressant en ce qu'il a fourni un point de référence pour l'étude des autres constructions de type  $\langle \text{DÉT } N_{\text{TAX}} \text{ de } N \rangle$  :

- (56) Il y a **deux genres de fraude**, celles commises en aval du vote et celles en amont. [*Le Monde*, 02/03/2016]
- (57) **Les trois espèces de tortues** sont la tortue peinte (*Chrysemys picta*), la tortue serpentine (*Chelydra serpentina*) et la tortue mouchetée (*Emydoidea blandingii*). [*Wikipédia*, s.v. Parc national de Kejimikujik]

On a vu que la structure de cette construction était particulièrement claire et stable. Le  $N_{TAX}$  en constitue invariablement la tête. Concernant le déterminant, la construction n'impose aucune contrainte. De plus,  $N_{TAX}$  et  $N$  peuvent sans difficulté être dans la portée d'un modifieur (cf. figure I).

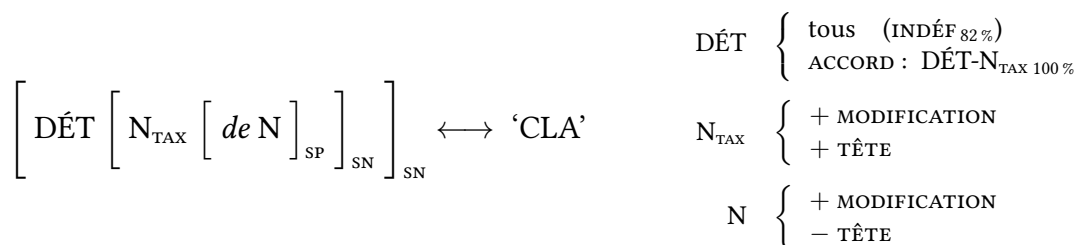


Figure I – Représentation de la construction classifiante [DÉT  $N_{TAX}$  de N].

Par ailleurs, l'analyse des contextes a montré que deux grands types de classification étaient à l'œuvre dans les exemples : (i) la classification scientifique, et (ii) la classification non-scientifique qui, elle-même, se subdivise en classification non-scientifique du vivant, des œuvres, et en un troisième sous-type correspondant aux cas ne relevant pas des précédents (noté « autre » dans les analyses). Dans le cadre de la classification scientifique du vivant, l'emploi de *genre* ou de *espèce* dépend du rang taxinomique en jeu. Très souvent, cet emploi se caractérise par une structure de type hiérarchie-être (i.e.  $\langle X \text{ est un } N_{TAX} \text{ de } Y \rangle$ ). Il apparaît cependant qu'en dehors d'un contexte scientifique (e.g. *Wikipédia*), seul *espèce* est employé pour la classification du vivant. À l'inverse, la classification des œuvres est l'apanage de *genre*. Pour la classification non-scientifique « autre », *genre* et *espèce* sont tous deux attestés, mais le premier est plus fréquent que le second. Cette construction illustre le processus de classification qui se caractérise par l'identification d'une sous-classe, généralement nommée dans le contexte, à l'intérieur de la catégorie dénotée par N.

La construction [DÉT  $N_{TAX}$  de N]  $\longleftrightarrow$  'QUA' (cf. chapitre 3), à l'inverse de la précédente, est l'archétype de l'enclosure :

- (58) c'est peut être une sous couche pour empêcher l'humidité! **un genre de peinture poreuse** qui permet au mur de respirer pour t tout en empêchant l'humidité de ressortir et de permettre au mur de s'assecher.

[*Doctissimo*, 14/07/2010]

- (59) j'ai depuis quelques années **des especes de troubles**, en fait je ne sais pas vraiment comment les qualifier. [Doctissimo, 15/06/2009]

Sur le plan formel, cette construction se distingue très nettement de la construction classifiante. Ce n'est plus  $N_{TAX}$  qui joue le rôle de tête, mais N. La modification et les phénomènes d'accord permettent de mettre ce fait en lumière. Alors que N est fréquemment modifié,  $N_{TAX}$  ne peut être accompagné d'un modifieur sans que la construction ne perde son interprétation qualifiante. De plus, l'accord se fait majoritairement entre DÉT et  $N_{TAX}$ , mais l'accord de DÉT avec N est largement attesté, en particulier dans la langue non contrôlée. L'éventail des types de déterminants possibles est très large. La construction favorise tout de même grandement l'article indéfini et est a priori incompatible avec les quantificateurs *tout* et *aucun*, propres à l'interprétation quantifiante. Dans cette construction, *espèce* est de loin le plus fréquent, *genre* n'apparaissant que dans 6 % des cas (cf. figure II).

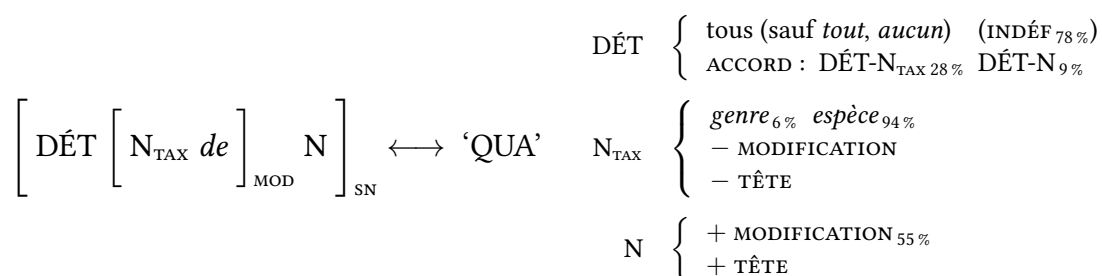


Figure II – Représentation de la construction qualifiante [DÉT  $N_{TAX}$  de N].

Sémantiquement, la construction fonctionne comme une sorte de dénomination : un individu (ou une classe), le plus souvent absent du contexte linguistique, c'est en effet le référent à dénommer, est classé dans la catégorie dénotée par N, mais dans le même temps, cette catégorisation est remise en cause. L'individu en question est identifié comme un membre non prototypique de la catégorie, ses propriétés n'étant pas entièrement compatibles avec celles de la catégorie. L'enclosure agit au niveau sémantique, en produisant une catégorisation approximative, mais aussi au niveau pragmatique, en offrant au locuteur le moyen de moduler la prise en charge de son propos.

La construction [DÉT  $N_{TAX}$  de N]  $\longleftrightarrow$  'TYP' (cf. section 4.1) offre un fonctionnement qui tient à la fois de la construction classifiante et de la construction qualifiante :

- (60) A Rome, supermarchés et magasins d'électroménager proposent jusqu'à 100 % de ristourne aux clients qui parient sur la victoire de l'Italie face au Costa Rica vendredi. [...] C'est depuis la Coupe du monde allemande de 2006, gagnée par l'Italie contre la France, que **ce genre d'initiatives** fait florès.

[Le Monde, 20/06/2014]

- (61) Selon Sandy Guerra-Cline, éditrice au *Star-Telegram* et cliente régulière du restaurant, « il n'était pas **le genre de personne à parler d'armes à feu ou de choses violentes** ».

[Le Monde, 17/09/2013]

Cette construction possède une structure plus contrainte que les constructions classifiante et qualifiante, notamment en ce qui concerne les déterminants. Près de 83 % des instances de la construction typifiante possèdent la structure  $\langle ce\ genre\ de\ N \rangle$ . Les déterminants *le* et *quel* sont également possibles, mais beaucoup plus rares. Parmi les cas où l'accord est clairement identifiable, on constate que le déterminant s'accorde systématiquement avec  $N_{TAX}$ , toujours au singulier. Les constituants externes au syntagme, les verbes notamment, s'accordent quant à eux, tantôt avec  $N_{TAX}$ , tantôt avec  $N$ , en proportion pratiquement égale. Un autre fait notable est l'absence de *espèce* dans cette construction. *Genre* est rarement dans la portée d'un modifieur ; seul l'adjectif *même* est possible d'après les corpus. Toutes ces contraintes font de  $\langle DÉT\ N_{TAX}\ de \rangle$  une séquence pratiquement figée, d'où ma proposition de l'analyser en tant que déterminant complexe (cf. figure III).

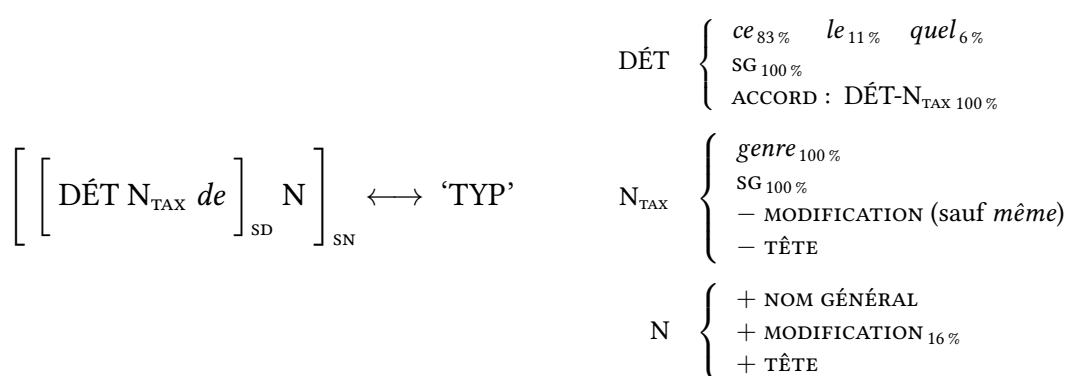


Figure III – Représentation de la construction typifiante [DÉT  $N_{TAX}$  *de* N].

Le fonctionnement sémantique de la construction typifiante est tout à fait singulier : par un renvoi – le plus souvent – anaphorique, à des individus (ou classes) mentionnés dans le contexte, la construction fait émerger une catégorie *ad hoc*. Les individus (ou

classes) sont présentés comme de bons représentants de la catégorie; ils servent de modèles à la construction d'un type. Le processus de typification partage avec le processus de classification l'identification d'une catégorie. Il s'en distingue cependant par le caractère fondamentalement flou des limites de la catégorie créée. À l'instar de la construction qualifiante, la construction typifiante établit une catégorisation approximative, ce qui fait d'elle une enclosure.

La construction [DÉT N<sub>TAX</sub> de N]  $\longleftrightarrow$  'QTF' (cf. section 5.1), dernière des constructions de type  $\langle$ DÉT N<sub>TAX</sub> de N $\rangle$  à l'étude, n'illustre pas à proprement parler un phénomène de catégorisation, mais correspond à une réanalyse du processus de classification entraînant ainsi un renforcement de la quantification :

(62) La chevalière, bague à part [titre] [...] C'est aussi un bijou très mode qui peut servir à délivrer **tout genre de message**, à signaler tout type d'appartenance.

[hors corpus, *Le Monde*, 29/01/2020]

(63) Je répète donc l'information qui est à retenir au jour d'aujourd'hui : la consommation de lait ne présente **aucune espèce de nocivité**!

[*Doctissimo*, 14/04/2006]

Cette construction présente, elle aussi, une structure très contrainte. Les déterminants se limitent pour l'essentiel aux quantificateurs *tout* et *aucun*. *Espèce* est beaucoup plus fréquent que *genre* dans la construction. Par ailleurs, N<sub>TAX</sub> apparaît toujours au singulier et ne peut être modifié. L'accord de DÉT avec N<sub>TAX</sub> est systématique dans les données mais l'accord avec N est également possible. Comme pour les constructions qualifiante et typifiante, c'est N qui constitue la tête du syntagme (cf. figure IV). J'ai proposé deux analyses pour cette construction. D'une part, on peut considérer que la séquence  $\langle$ DÉT N<sub>TAX</sub> de $\rangle$ , du fait de sa relative fixité, est un déterminant complexe; c'est l'analyse proposée pour la construction typifiante. D'autre part, étant donné le rôle de renforçateur de la construction et le fait que la séquence  $\langle$ N<sub>TAX</sub> de $\rangle$  est toujours supprimable, cela laisse aussi la place à une analyse de  $\langle$ N<sub>TAX</sub> de $\rangle$  en tant que modifieur; c'est l'analyse proposée pour la construction qualifiante. Dans la construction, c'est le déterminant qui quantifie – par le biais d'une présupposition de pluralité – l'ensemble des membres de la catégorie dénotée par N, avec *tout*, ou leur absence, avec *aucun*. Les membres de la catégorie sont donc déjà tous inclus (avec *tout*) ou exclus (avec *aucun*).



Par ailleurs, le rôle fondamental de  $\langle \text{genre de} \rangle$  ou de  $\langle \text{espèce de} \rangle$  étant d'introduire, comme dans la construction classifiante, des sous-catégories, la structure  $\langle \text{DÉT N}_{\text{TAX}} \text{ de N} \rangle$  renforce la quantification en précisant que celle-ci vaut non seulement pour la classe – déjà exprimé par  $\langle \text{tout N} \rangle$  et  $\langle \text{aucun N} \rangle$  –, mais aussi pour les sous-classes. Dans cette construction, la présence de  $\langle \text{genre de} \rangle$  ou de  $\langle \text{espèce de} \rangle$  est donc redondante en quelque sorte, ce qui ne fait que renforcer la quantification opérée par le déterminant.

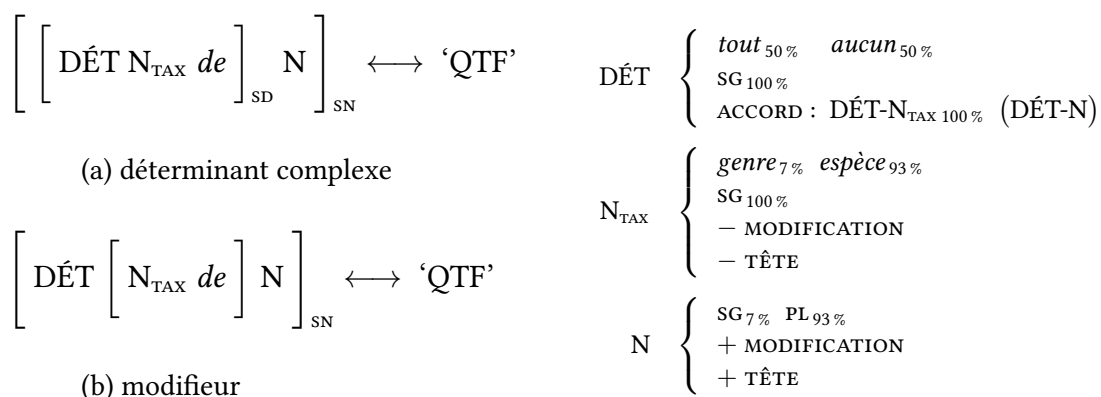


Figure IV – Représentation de la construction quantifiante  $[\text{DÉT N}_{\text{TAX}} \text{ de N}]$ .

Outre ces quatre constructions, j'ai procédé à l'analyse de deux autres constructions aux formes différentes, mais partageant chacune une interprétation avec une construction de type  $\langle \text{DÉT N}_{\text{TAX}} \text{ de N} \rangle$  : la construction typifiante  $[\text{X GENRE+ Y}]$  et la construction quantifiante  $[\text{DÉT N} \{en, de\} \text{TOUT N}_{\text{TAX}}]$ .

Dans la construction  $[\text{X GENRE+ Y}] \longleftrightarrow \text{'TYP'}$  (cf. section 4.2), *GENRE+* (i.e. *genre*, *du genre*, *dans le genre de*, etc.) met en relation deux constituants, X et Y :

- (64) Euh... un véritable cheesecake est préparé avec  $[\text{des biscuits}]_{\text{SN}}$  **du genre**  $[\text{Speculoos ou Bastogne}]_{\text{SN}}$  [Doctissimo, 05/03/2007]
- (65) D'ailleurs en sortant de l'école, il a essayé sur sa petite soeur,  $[\text{en me regardant du coin de l'oeil}]_{\text{P}}$  "**genre**  $[\text{j'ai fait une betise}]_{\text{P}}$ " [Doctissimo, 10/09/2010]

*GENRE+*, en position pivot, correspond dans la majorité des cas à *genre* seul ; *du genre* est également fréquent. X et Y sont le plus souvent des constituants nominaux ; Y est fréquemment un nom propre (cf. figure V). Dans cette configuration, la construction forme un syntagme nominal, comme en (64). Avec des constituants de nature propositionnelle, la construction fonctionne au niveau phrastique, comme en (65).

À la manière de la construction [DÉT N<sub>TAX</sub> *de* N]  $\longleftrightarrow$  ‘TYP’, la construction fait émerger une catégorie *ad hoc*, sur la base d’individus (ou de classes) donnés comme appartenant à la catégorie. X dénote très souvent une catégorie qui sert de base à l’établissement de la catégorie *ad hoc*, mais ce sont véritablement les exemples fournis par Y, en conjonction avec le contexte linguistique, qui permettent la construction de la catégorie. La construction fonctionne comme enclosure en définissant de façon approximative les contours d’une catégorie.

$$\left[ X \text{ GENRE+ } Y \right] \longleftrightarrow \text{‘TYP’}$$

X	{	SN <sub>83%</sub>
		P <sub>14%</sub>
GENRE+	{	<i>genre</i> <sub>71%</sub> <i>du genre</i> <sub>24%</sub>
		SG <sub>100%</sub>
Y	{	SN <sub>76%</sub> (N <sub>PR</sub> 21%)
		P <sub>18%</sub>

Figure V – Représentation de la construction typifiante [X GENRE+ Y].

La construction [DÉT N {*en, de*} TOUT N<sub>TAX</sub>]  $\longleftrightarrow$  ‘QTF’ (cf. section 5.2), à l’instar des constructions de type <DÉT N<sub>TAX</sub> *de* N>, forme un syntagme nominal :

- (66) On apprend ainsi que l’acteur James Stewart a servi de modèle à l’un des personnages de *Robots*, fait **de boulons et de pièces métalliques en tout genre**, et que ses bras ont été inversés afin de lui « donner une allure plus gauche ».

[*Le Monde*, 27/04/2016]

- (67) Il [le révérend Jean Bayonville] se signala par un vif attachement pour son église paroissiale de Dochamps qu’il combla **de présents et de bienfaits de toute espèce**.

[*Wikipédia*, s.v. *Devantave*]

Sa structure est en quelque sorte inversée par rapport à la construction [DÉT N<sub>TAX</sub> *de* N]  $\longleftrightarrow$  ‘QTF’, N étant le premier nom et N<sub>TAX</sub> le second. Par ailleurs, deux prépositions différentes peuvent intervenir : *en* dans la majorité des cas (85 %) et *de* (15 %). *Genre* est présent dans 94 % des cas, contre seulement 6 % pour *espèce* qui n’apparaît jamais avec la préposition *en* dans le corpus (cf. figure VI). N est presque toujours au pluriel, tandis que N<sub>TAX</sub> est, dans la majorité des cas, au singulier. La proportion de N<sub>TAX</sub> singulier semble d’ailleurs avoir gagné en importance ces 40 dernières années, c’est du moins une tendance observée sur *Frantext*. La lecture quantifiante naît de la réanalyse de la lecture classifiante : toutes les sous-classes – et par extension tous les membres –

de la catégorie dénotée par N sont envisagées, ce qui implique que les membres de la catégorie en question sont nombreux. Cette interprétation quantifiante n’efface pas totalement la lecture classifiante qui laisse transparaître le fait que les membres ne sont pas tous semblables mais appartiennent à différentes sous-classes de la catégorie.

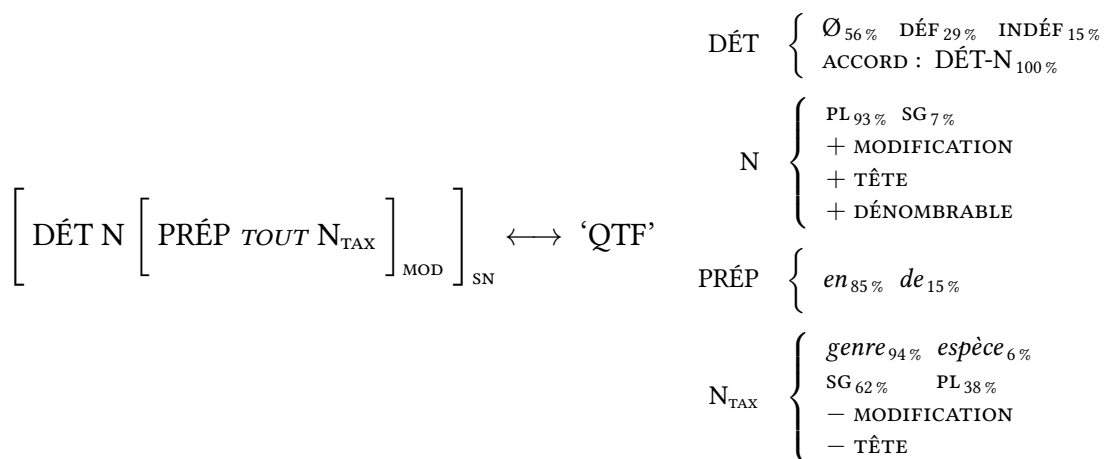


Figure VI – Représentation de la construction quantifiante [DÉT N {en, de} TOUT N<sub>TAX</sub>].

Sur le plan de l’organisation des constructions, la construction classifiante [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] s’oppose aux constructions [DÉT N<sub>TAX</sub> de N] qualificante, typifiante et quantifiante. Dans ces dernières, N<sub>TAX</sub> a perdu une partie de ses propriétés nominales, ce qui fait de ces constructions des *light noun constructions* au sens de Masini (2016). Ainsi, en suivant la terminologie de cette autrice, il me semble qu’on pourrait les considérer comme instances d’une métaconstruction (cf. section 1.2.3, p. 24) car, bien qu’elles présentent des interprétations différentes, elles ont en commun d’avoir N pour tête, par opposition à la construction classifiante où c’est N<sub>TAX</sub> qui endosse ce rôle. La construction quantifiante [DÉT N {en, de} TOUT N<sub>TAX</sub>], dans laquelle la structure est en quelque sorte inversée, pourrait très certainement être rattachée au niveau métaconstructionnel à la construction [DÉT N de DÉT N<sub>TAX</sub>] (e.g. *des événements de ce genre, une situation de ce type*) dans laquelle le N<sub>TAX</sub> n’est pas non plus référentiel (cf. section 4.1.2.1, p. 111). La construction typifiante [X GENRE+ Y] n’est pas une construction binominale, mais elle possède elle aussi un N<sub>TAX</sub> désémantisé qui en cela l’oppose à la construction classifiante [X GENRE+ Y] dont l’analyse n’a pas été

développée ici (cf. note 10, p. 58). D'autres études sont nécessaires afin de décrire plus finement l'organisation de ces constructions telle qu'esquissée ici.

### Trois types de catégorisation

Aux interprétations classifiante, qualifiante et typifiante correspondent trois processus de catégorisation. L'interprétation quantifiante se distingue quant à elle par l'absence de catégorisation.

Le processus de classification, à l'œuvre dans la construction [DÉT N<sub>TAX</sub> de N]  $\longleftrightarrow$  'CLA', opère sur la catégorie dénotée par N (CAT<sub>Y</sub>), à l'intérieur de laquelle une sous-catégorie est identifiée (CAT<sub>X</sub>). La sous-catégorie CAT<sub>X</sub> est en général nommée dans le contexte, comme on peut le voir dans les exemples (56) et (57). En (56), le syntagme *deux genres de fraude* construit deux sous-classes au sein de la catégorie FRAUDE (CAT<sub>Y</sub>) : FRAUDE COMMISE EN AVAL D'UN VOTE (CAT<sub>X<sub>1</sub></sub>) et FRAUDE COMMISE EN AMONT D'UN VOTE (CAT<sub>X<sub>2</sub></sub>). En (57), ce sont trois sous-classes qui sont identifiées : TORTUE PEINTE (CAT<sub>X<sub>1</sub></sub>), TORTUE SERPENTINE (CAT<sub>X<sub>2</sub></sub>) et TORTUE MOUCHETÉE (CAT<sub>X<sub>3</sub></sub>). Toutes trois sont subsumées par la catégorie TORTUE (CAT<sub>Y</sub>). La classification correspond à un mouvement de catégorisation descendant : on part d'une catégorie superordonnée (CAT<sub>Y</sub>) pour arriver à une ou plusieurs catégories sous-ordonnées (CAT<sub>X<sub>1</sub></sub>, CAT<sub>X<sub>2</sub></sub>, CAT<sub>X<sub>n</sub></sub>), incluses dans la précédente.

La qualification correspond à une tentative « manquée » de classer des catégories ou individus dans une catégorie plus grande, comme dans les exemples (58) et (59). Dans ce cas de figure, la construction [DÉT N<sub>TAX</sub> de N]  $\longleftrightarrow$  'QUA' s'apparente à une dénomination. Les classes et individus en question ne sont, le plus souvent, pas nommés dans le contexte linguistique. Le locuteur cherche en effet à les identifier en les classant dans une catégorie, mais cette classification, du fait du fonctionnement enclosif de la construction, est immédiatement présentée comme insatisfaisante. En (58), l'internaute cherche à identifier une substance recouvrant un mur (CAT<sub>X</sub>) en la classant dans la catégorie PEINTURE POREUSE (CAT<sub>Y</sub>), tout en signalant au destinataire de son message que cette catégorie n'est peut-être pas la catégorie adéquate du fait de la difficulté qu'il éprouve à la nommer. En (59), la catégorie TROUBLE sert de catégorie superordonnée (CAT<sub>Y</sub>) pour inclure les types de troubles (CAT<sub>X</sub>) éprouvés par l'internaute, qu'il ou elle est en incapacité de

nommer (cf. *je ne sais pas vraiment les qualifier*). La qualification correspond aussi d'une certaine manière à un mouvement de catégorisation descendant, à la différence que l'appartenance de la sous-classe ( $CAT_x$ ) à la catégorie superordonnée ( $CAT_y$ ) est remise en cause, d'où le rôle métalinguistique de la construction (« catégorisation de détresse » [Mihatsch, 2009] ; effets de mise à distance).

La typification, illustrée dans les exemples (60), (61), (64) et (65), fonctionne à l'inverse de la classification. Ce sont des classes ( $CAT_{x_1}$ ,  $CAT_{x_2}$ ,  $CAT_{x_n}$ ) ou individus ( $IND_{x_1}$ ,  $IND_{x_2}$ ,  $IND_{x_n}$ ), exprimés dans le contexte, qui permettent d'identifier la catégorie qui les subsume ( $CAT_y$ ). Cette catégorie est construite de façon *ad hoc* et ne trouve son extension qu'en contexte. En (60), par exemple, le syntagme *ce genre d'initiatives*, instance de la construction  $[DÉT N_{TAX} de N] \longleftrightarrow 'TYP'$ , construit une catégorie ( $CAT_y$ ) à partir d'une classe ( $CAT_x$ ) donnée dans le contexte : réductions offertes par les supermarchés et magasins d'électroménager romains aux clients pariant sur la victoire le 20 juin 2014 de l'Italie face au Costa Rica, lors d'un match de la Coupe du monde de football. À partir de cette classe ( $CAT_x$ ), une catégorie *ad hoc* ( $CAT_y$ ) est identifiée : RÉDUCTION TARIFAIRE CONDITIONNÉE PAR LA VICTOIRE D'UNE ÉQUIPE DE FOOTBALL. En (64), qui correspond cette fois à la construction  $[X GENRE+ Y]$ , deux classes servent de point de départ à la construction de la catégorie : SPÉCULOS ( $CAT_{x_1}$ ) et BASTOGNE ( $CAT_{x_2}$ ). En partant de ces deux classes, avec l'appui de la catégorie BISCUIT donnée par X, une catégorie *ad hoc* ( $CAT_y$ ) émerge : BISCUIT SEC SUCRÉ ET PARFUMÉ. Contrairement à la classification, la typification correspond à un mouvement de catégorisation ascendant : on part de catégories sous-ordonnées ( $CAT_{x_1}$ ,  $CAT_{x_2}$ ,  $CAT_{x_n}$ ), données dans le contexte, pour arriver à une catégorie superordonnée ( $CAT_y$ ) qui les subsume toutes. Les constructions typifiantes définissent des catégories à l'extension dépendant du contexte et donc potentiellement floues, ce qui en fait des enclosures, à l'exemple de la construction qualificante.

Les différents mouvements qui caractérisent la classification, la qualification et la typification sont intéressants pour l'étude des enclosures en ce qu'ils fournissent un point de vue sur la façon dont les enclosures (re)définissent les contours des catégories.

Contrairement aux interprétations classifiante, qualificante et typifiante, l'interprétation quantifiante, illustrée par les exemples (62), (63), (66) et (67) ne correspond pas à proprement parler à un type de catégorisation. Comme rappelé précédemment,

dans la construction [DÉT N<sub>TAX</sub> de N]  $\longleftrightarrow$  ‘QTF’, la séquence  $\langle N_{TAX} de \rangle$  ne fait que renforcer la quantification opérée par le déterminant. Le syntagme  $\langle tout N \rangle$  dénote la présence de la totalité des membres de N, tandis que  $\langle aucun N \rangle$  dénote l’absence de tels membres. Ainsi, en (62) et (63), les syntagmes *tout message* et *aucune nocivité* seraient suffisants pour exprimer la quantification. La structure  $\langle DÉT N_{TAX} de N \rangle$ , on l’a vu, est fondamentalement catégorisante – plus précisément elle exprime le niveau de la sous-catégorie par rapport à N qui exprime, lui, le niveau de la catégorie –, même si l’expression de ce processus de sous-catégorisation se fait de différentes façons selon que l’interprétation est classifiante, qualifiante ou typifiante. Dans la construction quantifiante, la sous-catégorisation est redondante, tous les membres de la catégorie dénotée par N étant déjà inclus (avec *tout*) ou exclus (avec *aucun*). Il en résulte un renforcement expressif de la quantification. Dans la construction [DÉT N {en, de} TOUT N<sub>TAX</sub>]  $\longleftrightarrow$  ‘QTF’, on retrouve le rôle classifiant des noms taxinomiques. En (66) par exemple, toutes les sous-classes des catégories BOULON et PIÈCE MÉTALLIQUE sont considérées, mais l’implication qui en ressort est que ces sous-classes, et par extension les membres de ces sous-classes, sont nombreux. La lecture quantifiante prend ainsi le pas sur la lecture classifiante qui demeure implicite.

### Perspectives de recherche

Il y a encore beaucoup à dire et à écrire sur les constructions à noms taxinomiques. Cette thèse qui porte sur l’analyse en synchronie de quelques constructions mettant en jeu les noms *genre* et *espèce* offre un point de passage vers d’autres recherches. J’aimerais notamment pouvoir étendre la grille d’analyse que j’ai proposée à d’autres noms taxinomiques – au sens large –, tels que *type*, *sorte*, *style*, *façon* ou encore *manière*, qui tous sont attestés à des fréquences diverses dans tout ou partie des constructions étudiées dans ce travail (e.g. Danon-Boileau & Morel, 1997; Rouget, 1997; Flaux & Van de Velde, 2000; Rosier, 2002a, 2005; Mihatsch, 2006a, 2007, 2016; Moline, 2011; Gréa & Moline, 2013). L’analyse des types sémantiques des noms impliqués dans les constructions (i.e. N) mériterait d’être approfondie afin de caractériser plus finement les phénomènes de classification, de qualification, de typification et de quantification. En effet, la sémantique des constructions à noms taxinomiques est complexe et il

n'est pas toujours évident d'identifier ce qui relève du sens du  $N_{TAX}$ , du sens de la construction, ou encore du contexte linguistique.

Par ailleurs, une analyse constructionnelle en diachronie (*e.g.* Traugott & Trousdale, 2013; Barðdal *et al.*, 2015) permettrait de mieux comprendre les liens qu'entretiennent les constructions à noms taxinomiques et de mettre en lumière les moments de l'histoire de la langue où elles sont apparues, ont disparu, ou ont au contraire évolué en devenant plus inclusives quant aux types de déterminants ou de noms qu'elles accueillent. Il serait notamment intéressant de comparer les fréquences d'emploi de *genre* et de *espèce* dans les différentes constructions à travers l'histoire. En synchronie, ces noms, on l'a vu, se partagent en quelque sorte la tâche : alors que *espèce* est particulièrement fréquent dans les constructions qualifiante et quantifiante, il est exclu de la construction typifiante et est d'un emploi plus rare dans la classification non-scientifique qui ne relève pas du vivant. Les notions de constructionnalisation, *i.e.* création d'une construction nouvelle, et de changement constructionnel, *i.e.* modification d'un aspect d'une construction sans création d'une nouvelle construction (Traugott & Trousdale, 2013), s'inscrivent pleinement dans les principes de la grammaire de construction et offrent un cadre d'analyse adéquat pour la prise en compte de ces évolutions.

Enfin, ce travail peut être utile à des études contrastives. Les travaux de Mihatsch (2007, 2016) ont notamment mis en évidence le fonctionnement très proche des noms taxinomiques dans les langues romanes, tantôt utilisés pour sous-catégoriser, tantôt utilisés pour exprimer une catégorisation approximative. Un ouvrage, actuellement en préparation<sup>29</sup>, regroupe des contributions portant sur les noms taxinomiques dans une perspective contrastive. Huit langues sont analysées : cinq langues indo-européennes (français, allemand, néerlandais, suédois et russe), et trois langues non indo-européennes (màningàxáŋ [langue mandée parlée dans le sud-est du Sénégal], shingazidja [langue bantoue parlée à la Grande Comore] et mandarin) dans lesquelles on observe, de façon tout à fait fascinante, la présence de noms taxinomiques offrant tout ou partie des interprétations étudiées dans cette thèse.

---

29. Voir Chauveau-Thoumelin & Schaden (en prép.). Sur les fonctions pragmatiques des noms taxinomiques dans une perspective contrastive, voir aussi Brems, Davidse, Hennecke *et al.* (en prép.).

# Bibliographie

- ACAD. = *Dictionnaire de l'Académie française* (en préparation). 9<sup>e</sup> éd. URL : <https://www.dictionnaire-academie.fr>.
- ADLER, Silvia (2017). « Les noms généraux – “*shell nouns*” – participent-ils à une lecture taxinomique de type hiérarchie-être ? » In *Syntaxe et Sémantique* 18, p. 45-66.
- ADLER, Silvia & MOLINE, Estelle (2018). « Les noms généraux : présentation ». In *Langue française* 198, p. 5-18.
- AIJMER, Karin (1985). « What happens at the end of our utterances? The use of utterance-final tags introduced by *and* and *or* ». In *Papers from the 8<sup>th</sup> Scandinavian Conference of Linguistics*. Sous la dir. d'Ole TOGEBY. København : Københavns universitet. Institut for nordisk filologi, p. 366-389.
- AIJMER, Karin (2002). *English discourse particles. Evidence from a corpus*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- ALLAN, Keith (1980). « Nouns and Countability ». In *Language* 56.3, p. 541-567.
- ANDERSEN, Gisle (2010). « A Contrastive Approach to Vague Nouns ». In *New Approaches to Hedging*. Sous la dir. de Gunther KALTENBÖCK, Wiltrud MIHATSCH & Stefan SCHNEIDER. Bingley : Emerald, p. 35-48.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude (2013). « Les exclamatives : intensification ou haut-degré ? » In *Langue française* 177, p. 23-36.
- APOTHÉLOZ, Denis (1995). *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*. Genève : Librairie Droz.
- APOTHÉLOZ, Denis & REICHLER-BÉGUELIN, Marie-José (1999). « Interpretations and functions of demonstrative NPs in indirect anaphora ». In *Journal of Pragmatics* 31, p. 363-397.



- ARISTOTE (2007). *Catégories / Sur l'interprétation*. Sous la dir. de Michel CRUBELLIER, Catherine DALIMIER & Pierre PELLEGRIN. Paris : Flammarion.
- AUDRING, Jenny & BOOIJ, Geert (2016). « Cooperation and coercion ». In *Linguistics* 54.4, p. 617-637.
- AUSTIN, John L. (1962). *Sense and Sensibilia. Reconstructed from the manuscript notes by G. J. Warnock*. Oxford : Oxford University Press.
- BALL, Catherine N. & ARIEL, Mira (1978). « Or something, etc. » In *Penn Review of Linguistics* 3.1, p. 35-45.
- Diachronic Construction Grammar* (2015). Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- BAROTTO, Alessandra & MAURI, Caterina (2018). « Constructing lists to construct categories ». In *Italian Journal of Linguistics* 30.1, p. 95-134.
- BARSALOU, Lawrence W. (1983). « Ad hoc categories ». In *Memory & Cognition* 11, p. 211-227.
- BARSALOU, Lawrence W. (1985). « Ideals, central tendency, and frequency of instantiation as determinants of graded structure in categories ». In *Journal of Experimental Psychology : Learning, Memory, and Cognition* 11.4, p. 629-654.
- BARSALOU, Lawrence W. (2010). « Ad hoc categories ». In *The Cambridge Encyclopedia of the Language Sciences*. Sous la dir. de Patrick Colm HOGAN. Cambridge : Cambridge University Press, p. 86-87.
- BEAULIEU-MASSON, Anne, CHARPENTIER, Mélanie, LANCIAULT, Lisanne & LIU, Xiaoyan (2007). « Comme en français québécois ». In *Communication, lettres et sciences du langage* 1, p. 27-41.
- BEECHING, Kate (2016). « Insights from contrastive linguistics: translating *sort of* into French ». In *Linguistique et traductologie. Les enjeux d'une relation complexe*. Sous la dir. de Maryvonne BOISSEAU, Catherine CHAUVIN, Catherine DELESSE & Yvon KEROMNES. Arras : Artois Presses Université, p. 85-98.
- BENNINGER, Céline (2014). « La question de la définition sémantique du nom atypique *chose* ». In *Travaux de linguistique* 69, p. 35-55.
- BERGEN, Benjamin K. & CHANG, Nancy (2005). « Embodied Construction Grammar in simulation-based language understanding ». In *Construction Grammars. Cognitive grounding and theoretical extensions*. Sous la dir. de Jan-Ola ÖSTMAN & Mirjam

- FRIED. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, p. 147-190.
- BERLIN, Brent & KAY, Paul (1969). *Basic Color Terms. Their Universality and Evolution*. Berkeley / Los Angeles : University of California Press.
- BOAS, Hans C. & SAG, Ivan A., éd. (2012). *Sign-Based Construction Grammar*. Stanford : Center for the Study of Language and Information Publications.
- BOLINGER, Dwight (1972). *Degree Words*. The Hague / Paris : Mouton.
- BOLINGER, Dwight (1977). *Pronouns and Repeated Nouns*. Indiana : Indiana University Linguistics Club.
- BREBAN, Tine (2010). « Is there a postdeterminer in the English noun phrase? » In *Transactions of the Philological Society* 108.3, p. 248-264.
- BREMS, Lieselotte (2011). *Layering of Size and Type Noun Constructions in English*. Berlin / Boston : Mouton de Gruyter.
- BREMS, Lieselotte & DAVIDSE, Kristin (2010). « The Grammaticalisation of Nominal Type Noun Constructions with *kind/sort of*: Chronology and Paths of Change ». In *English Studies* 91.2, p. 180-202.
- BREMS, Lieselotte, DAVIDSE, Kristin, HENNECKE, Inga, KOLYASEVA, Alena, KISIEL, Anna & MIHATSCH, Wiltrud, éd. (en préparation). *Pragmatic functions of type nouns: a crosslinguistic perspective*. Berlin / Boston : De Gruyter Mouton.
- BREMS, Lieselotte, DAVIDSE, Kristin & WILLEMSE, Peter (2008). « The grammaticalization of English and French type nouns ». 41<sup>th</sup> annual meeting of the Societas Linguistica Europaea (SLE 2008). Forli.
- BU = GREVISSE, Maurice & GOOSE, André (2011). *Le Bon Usage*. 15<sup>e</sup> éd. Bruxelles : De Boeck Duculot.
- BUNT, Harry C. (1985). *Mass terms and model-theoretic semantics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- BYBEE, Joan (2010). *Language, Usage and Cognition*. Cambridge : Cambridge University Press.
- CAPPELLE, Bert (2006). « Particle placement and the case for ‘allostructions’ ». In *Constructions SV1*, p. 1-28.
- CAPPELLE, Bert (2017). « What’s Pragmatics Doing Outside Constructions? » In

- Semantics and Pragmatics: Drawing a Line*. Sous la dir. d'Ilse DEPRAETERE & Raphael SALKIE. Cham : Springer, p. 115-151.
- CHAFE, Wallace (1986). « Evidentiality in English Conversation and Academic Writing ». In *Evidentiality: The Linguistic Coding of Epistemology*. Sous la dir. de Wallace CHAFE & Johanna NICHOLS. Norwood : Ablex Publishing Corporation, p. 261-272.
- CHANNELL, Joanna (1994). *Vague Language*. Oxford : Oxford University Press.
- CHAROLLES, Michel & CHOÏ-JONIN, Injoo (1995). « Les SN indéfinis peuvent-ils fonctionner comme anaphores associatives ? » In *Cahiers de praxématique* 24, p. 43-68.
- CHAUVEAU-THOUMELIN, Pierre (2016). « De l'exemplification à la catégorisation approximative : étude de la construction  $[[X]_{SN} \text{ genre } [Y]_{SN}]$  ». In *Actes du 5<sup>e</sup> Congrès Mondial de Linguistique Française (CMLF 2016)*. Sous la dir. de Franck NEVEU, Gabriel BERGOUNIOUX, Marie-Hélène CÔTÉ, Jean-Michel FOURNIER, Linda HRIBA & Sophie PRÉVOST.
- CHAUVEAU-THOUMELIN, Pierre (2018). « Exemplification and ad hoc categorization: The *genre*-construction in French ». In *Folia Linguistica Historica. Linguistic strategies for the construction of ad hoc categories: Synchronic and diachronic perspectives* 52.39-1. Sous la dir. de Caterina MAURI & Andrea SANSÒ, p. 177-199.
- CHAUVEAU-THOUMELIN, Pierre (en préparation). « Classification, qualification, typification: categorizing with *genre de* and *espèce de* 'kind of' in French ». In *Pragmatic functions of type nouns: a crosslinguistic perspective*. Sous la dir. de Lieselotte BREMS, Kristin DAVIDSE, Inga HENNECKE, Alena KOLYASEVA, Anna KISIEL & Wiltrud MIHATSCH. Berlin / Boston : De Gruyter Mouton.
- CHAUVEAU-THOUMELIN, Pierre & AMIOT, Dany (2018). « Évolution linguistique : pression externe et fonctionnement interne de la langue ». In *Études diachroniques du français et perspectives sociétales*. Sous la dir. de Peter BLUMENTHAL & Denis VIGIER. Berlin : Peter Lang, p. 65-91.
- CHAUVEAU-THOUMELIN, Pierre & SCHADEN, Gerhard, éd. (en préparation). *Type nouns and their uses: a crosslinguistic comparison*.
- CHOMSKY, Noam (1957). *Syntactic Structures*. The Hague / Paris : Mouton.

- CHOMSKY, Noam (1965). *Aspects of the Theory of Syntax*. Cambridge, Massachusetts : The MIT Press.
- CHOMSKY, Noam (1970). « Remarks on nominalization ». In *Readings in English Transformational Grammar*. Sous la dir. de Roderick A. JACOBS & Peter S. ROSENBAUM. Waltham, Massachusetts : Ginn & Company, p. 184-221.
- CHOMSKY, Noam (1981). *Lectures on Government and Binding*. Dordrecht : Foris Publications.
- CHOMSKY, Noam (1995). *The Minimalist Program*. Cambridge, Massachusetts : The MIT Press.
- CORBLIN, Francis, TOVENA, Lucia M. & VLACHOU, Evangelia, éd. (2010). *Langue française 166 : Les indéfinis de choix libre du français*.
- CORBLIN, Francis & VLACHOU, Evangelia (2016). « Une échelle de mesure pour la précision relative des quantifieurs : étude comparative français-grec ». In *Travaux de linguistique* 72, p. 49-71.
- CORTÈS, Colette (2004). « Terminologie et syntaxe de la classifiante ». In *Des fondements de la terminologie*. Cahiers du CIEL. Sous la dir. de Colette CORTÈS, p. 135-161.
- CROFT, William (2001). *Radical Construction Grammar. Syntactic theory in typological perspective*. Oxford : Oxford University Press.
- CROFT, William (2003). « Lexical rules vs. constructions: a false dichotomy ». In *Motivation in Language: Studies in honour of Günter Radden*. Sous la dir. d'Hubert CUYCKENS, Thomas BERG, René DIRVEN & Klaus-Uwe PANTHER. Amsterdam : John Benjamins, p. 49-68.
- CROFT, William & CRUSE, D. Alan (2004). *Cognitive Linguistics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- CRUSE, D. Alan (1975). « Hyponymy and lexical hierarchies ». In *Archivum Linguisticum* 6, p. 26-31.
- CRUSE, D. Alan (1986). *Lexical Semantics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- DANON-BOILEAU, Laurent & MOREL, Mary-Annick (1997). « Question, point de vue, genre, style : les noms prépositionnels en français contemporain ». In *Faits de langues* 9, p. 192-200.

- DAVID, Jean & KLEIBER, Georges, éd. (1989). *Termes massifs et termes comptables*. Paris : Klincksieck.
- DAVIDSE, Kristin, BREMS, Lieselotte & DE SMEDT, Liesbeth (2008). « Type noun uses in the English NP. A case of right to left layering ». In *International Journal of Corpus Linguistics* 13.2, p. 139-168.
- DAVIDSE, Kristin, BREMS, Lieselotte, WILLEMSE, Peter, DOYEN, Émeline, KIERMEER, Jessica & THOELÉN, Elfi (2013). « A comparative study of the grammaticalized uses of English *sort (of)* and French *genre (de)* in teenage forum data ». In *Languages Go Web. Standard and non-standard languages on the Internet*. Sous la dir. d'Emanuele MIOLA. Alessandria : Edizioni dell'Orso, p. 41-66.
- DAVIDSE, Kristin & DOYEN, Émeline (2009a). « The advanced grammaticalization of *genre* in teenage language ». In *Arena Romanistica* 4, p. 72-82.
- DAVIDSE, Kristin & DOYEN, Émeline (2009b). « Using teenage versus adult forum data for the study of language change: Is the grammaticalization of French *genre* as advanced as that of English *sort* and *kind*? ». In *From will to well: Studies in Linguistics offered to Anne-Marie Simon-Vandenberghe*. Sous la dir. de Stef SLEMBROUCK, Miriam TAVERNIERS & Micke VAN HERREWEGHE. Gent : Academia Press, p. 135-145.
- DE BRABANTER, Philippe (2018). « Pragmatic and semantic commitment when using quotative markers, with application to French *dire* and *genre* ». In *Journal of Pragmatics* 128, p. 137-147.
- DE SMEDT, Liesbeth, BREMS, Lieselotte & DAVIDSE, Kristin (2007). « NP-internal functions and extended uses of the 'type' nouns *kind*, *sort*, and *type*: towards a comprehensive, corpus-based description ». In *Corpus Linguistics: 25 Years on*. Sous la dir. de Roberta FACCHINETTI. Amsterdam / New York : Rodopi, p. 225-255.
- DENDALE, Patrick & TASMOWSKI, Liliane (1994). « Présentation. L'évidentialité ou le marquage des sources du savoir ». In *Langue française* 102, p. 3-7.
- DENISON, David (2002). « History of the *sort of* construction family ». Second International Conference on Construction Grammar (ICCG2). Helsinki.
- DENISON, David (2005). « The grammaticalizations of *sort of*, *kind of* and *type of* in English ». *New Reflections on Grammaticalization*. University of Santiago de Compostela.

- DENISON, David (2011). « The construction of SKT ». Second Vigo-Newcastle-Santiago-Leuven International Workshop on the Structure of the Noun Phrase in English (NP2). Newcastle upon Tyne.
- DEPRAETERE, Ilse & SALKIE, Raphael, éd. (2017). *Semantics and Pragmatics: Drawing a Line*. Cham : Springer.
- DFC = DUBOIS, Jean, LAGANE, René, NIOBEY, Georges, CASALIS, Didier, CASALIS, Jacqueline & MESCHONNIC, Henri (1966). *Dictionnaire du français contemporain*. Paris : Larousse.
- DHLF = REY, Alain, éd. (2012). *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris : Éditions Le Robert.
- DIESSEL, Holger (2015). « Usage-based construction grammar ». In *Handbook of Cognitive Linguistics*. Sous la dir. d'Ewa DAŹBROWSKA & Dagmar DIVJAK. Berlin / Boston : De Gruyter Mouton, p. 296-322.
- DIESSEL, Holger (2017). « Usage-based linguistics ». In *Oxford Research Encyclopedia of Linguistics*. Sous la dir. de Mark ARONOFF. New York : Oxford University Press. URL : <https://oxfordre.com/linguistics>.
- DINES, Elizabeth R. (1980). « Variation in discourse — “and stuff like that” ». In *Language in Society* 9.1, p. 13-31.
- DOSTIE, Gaétane (1995). « Comme, genre et style postposés en français du Québec : une étude sémantique ». In *Linguisticæ Investigationes* XIX.2, p. 247-263.
- DOYEN, Émeline & DAVIDSE, Kristin (2009). « Using e-data for the study of language change: a comparative study of the grammaticalized uses of French *genre* in teenage and adult forum data ». In *Proceedings of the Fifth Web as Corpus Workshop (WAC5)*. Sous la dir. d'Iñaki ALEGRIA, Igor LETURIA & Serge SHAROFF. San Sebastián : Elhuyar Fundazioa, p. 17-25.
- DUBOIS, Danielle & RESCHE-RIGON, Philippe (1995). « De la “naturalité” des catégories sémantiques : des catégories d'objets naturels aux catégories lexicales ». In *Intellectica* 20.1, p. 217-245.
- DUBOIS, Sylvie (1992). « Extension particles, etc. ». In *Language Variation and Change* 4.2, p. 179-203.
- DUFAYE, Lionel (2012). « Genre : Trace d'un transfert de prise en charge ». In *La*

- Linguistique énonciative. Actes du colloque international d'Aarhus (27-28 mai 2011)*.  
Sous la dir. de Merete BIRKELUND & Henning NØLKE. Aarhus : Publizon, p. 49-63.
- DUFAYE, Lionel (2014). « Genre ou le scénario d'une grammaticalisation ». In *Linx* 70-71, p. 51-65.
- DUGAS, Edwige (2016). « Non- dans le paradigme des préfixes de négation en français. Étude synchronique et diachronique ». Thèse de doctorat. Lille : Université de Lille.
- FAGARD, Benjamin (2008). « 'Côté' dégrammaticalisation – le cas des prépositions ». In *Évolutions en français. Étude de linguistique diachronique*. Sous la dir. de Benjamin FAGARD, Sophie PRÉVOST, Bernard COMBETTES & Olivier BERTRAND. Berlin : Peter Lang, p. 87-104.
- FAGARD, Benjamin (2009). « Prépositions et locutions prépositionnelles : un sémantisme comparable ? » In *Langages* 173, p. 95-113.
- FAUCONNIER, Gilles (1984). *Espaces mentaux : aspects de la construction du sens dans les langues naturelles*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- FAUCONNIER, Gilles & TURNER, Mark (1998). « Conceptual Integration Networks ». In *Cognitive Science* 22.2, p. 133-187.
- FAUCONNIER, Gilles & TURNER, Mark (2002). *The Way We Think: Conceptual Blending and the Mind's Hidden Complexities*. New York : Basic Books.
- FAUCONNIER, Gilles & TURNER, Mark (2003). « Conceptual Blending, Form and Meaning ». In *Recherches en communication* 19, p. 57-86.
- FILLMORE, Charles J. (1968). « The case for case ». In *Universals in linguistic theory*. Sous la dir. d'Emmon BACH & Robert T. HARMS. New York : Holt, Rinehart & Winston, p. 1-88.
- FILLMORE, Charles J. (1982). « Frame Semantics ». In *Linguistics in the Morning Calm*. Sous la dir. de THE LINGUISTIC SOCIETY OF KOREA. Seoul : Hanshin, p. 111-137.
- FILLMORE, Charles J. (1985). « Syntactic Intrusions and the Notion of Grammatical Construction ». In *Proceedings of the Eleventh Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, p. 73-86.
- FILLMORE, Charles J. (1988). « The Mechanisms of "Construction Grammar" ». In *Proceedings of the Fourteenth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, p. 35-55.
- FILLMORE, Charles J. (2013). « Berkeley Construction Grammar ». In *The Oxford*

- Handbook of Construction Grammar*. Sous la dir. de Thomas HOFFMANN & Graeme TROUSDALE. Oxford : Oxford University Press, p. 111-132.
- FILLMORE, Charles J. & KAY, Paul (1993). « Construction Grammar Coursebook ». Non publié. Department of linguistics, University of California, Berkeley.
- FILLMORE, Charles J., KAY, Paul & O'CONNOR, Mary Catherine (1988). « Regularity and Idiomaticity in Grammatical Constructions: the Case of *let alone* ». In *Language* 64, p. 501-538.
- FILLMORE, Charles J., LEE-GOLDMAN, Russell R. & RHODES, Russell (2012). « The FrameNet Constructicon ». In *Sign-Based Construction Grammar*. Sous la dir. d'Hans C. BOAS & Ivan A. SAG. Stanford : Center for the Study of Language and Information Publications, p. 283-299.
- FLAUX, Nelly (1991). « L'antonomase du nom propre ou la mémoire du réfèrent ». In *Langue française* 92, p. 26-45.
- FLAUX, Nelly (2008). « Les pronoms indéfinis en français : une classe à (re)définir ». In *Travaux de linguistique* 56, p. 7-46.
- FLAUX, Nelly (2015). « Les noms d'approximation et les noms d'idéalités ». L'expression de l'imprécision dans les langues romanes. Bucarest (22-23 mai 2015).
- FLAUX, Nelly & STOSIC, Dejan (2015). « Pour une classe des noms d'idéalités ». In *Langue française* 185, p. 43-57.
- FLAUX, Nelly & VAN DE VELDE, Danièle (2000). *Les noms en français : esquisse de classement*. Paris : Ophrys.
- FLEISCHMAN, Suzanne (1998). « Des jumeaux du discours ». In *La Linguistique* 34.2, p. 31-47.
- FLEISCHMAN, Suzanne & YAGUELLO, Marina (2004). « Discourse markers across languages ». In *Discourse Across Languages and Cultures*. Sous la dir. de Carol Lynn MODER & Aida MARTINOVIC-ZIC. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, p. 129-147.
- FLOWERDEW, John (2003). « Signalling nouns in discourse ». In *English for Specific Purposes* 22, p. 329-346.
- FLOWERDEW, John & FOREST, Richard W. (2015). *Signalling Nouns In English. A Corpus-based Discourse Approach*. Cambridge : Cambridge University Press.
- FRANCIS, Gill (1986). *Anaphoric Nouns*. Discourse Analysis Monographs 11. Bir-



- mingham : English Language Research, Department of English, University of Birmingham.
- FRIED, Mirjam & ÖSTMAN, Jan-Ola, éd. (2004a). *Construction Grammar in a Cross-Language Perspective*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- FRIED, Mirjam & ÖSTMAN, Jan-Ola (2004b). « Construction Grammar: A thumbnail sketch ». In *Construction Grammar in a Cross-Language Perspective*. Sous la dir. de Mirjam FRIED & Jan-Ola ÖSTMAN. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, p. 11-86.
- FUCHS, Catherine & LE GOFFIC, Pierre (2005). « La polysémie de *comme* ». In *La polysémie*. Sous la dir. d'Olivier SOUTET. Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne, p. 267-292.
- GADET, Françoise, LÉON, Jacqueline & PÊCHEUX, Michel (1984). « Remarques sur la stabilité d'une construction linguistique : La complétive ». In *Linx* 10, p. 23-50.
- GALMICHE, Michel (1986). « Note sur les noms de masse et le partitif ». In *Langue française* 72, p. 40-53.
- GALMICHE, Michel (1989). « Massif / comptable : de l'un à l'autre et inversement ». In *Termes massifs et termes comptables*. Sous la dir. de Jean DAVID & Georges KLEIBER. Paris : Klincksieck, p. 63-77.
- GARY-PRIEUR, Marie-Noëlle (1994). *Grammaire du nom propre*. Paris : Presses Universitaires de France.
- GMF = RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe & RIOUL, René (2009). *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.
- GOLDBERG, Adele E. (1995). *Constructions. A construction grammar approach to argument structure*. Chicago : University of Chicago Press.
- GOLDBERG, Adele E. (2003). « Constructions: a new theoretical approach to language ». In *Trends in Cognitive Sciences* 7.5, p. 219-224.
- GOLDBERG, Adele E. (2006). *Constructions at Work. The Nature of Generalization in Language*. Oxford : Oxford University Press.
- GOLDBERG, Adele E. (2013). « Constructionist Approaches ». In *The Oxford Handbook of Construction Grammar*. Sous la dir. de Thomas HOFFMANN & Graeme TROUSDALE. Oxford : Oxford University Press, p. 16-31.

- GR = REY, Alain, éd. (2020). *Le Grand Robert de la langue française*. Paris : Éditions Le Robert.
- GRÉA, Philippe & MOLINE, Estelle (2013). « Une manière de construction / un mode de construction : classification floue et classification hyperonymique ». In *Le Français Moderne* 81.2, p. 215-229.
- GRICE, H. Paul (1975). « Logic and Conversation ». In *Speech acts*. Sous la dir. de Peter COLE & Jerry L. MORGAN. New York / London : Academic Press, p. 41-58.
- GUÉRIN, Olivia (2012). « Catégorisation, classifiante et organisation des séquences textuelles ». In *Actes du 3<sup>e</sup> Congrès Mondial de Linguistique Française (CMLF 2012)*. Sous la dir. de Franck NEVEU, Valelia MUNI TOKE, Peter BLUMENTHAL, Thomas KLINGLER, Pierluigi LIGAS, Sophie PRÉVOST & Sandra TESTON-BONNARD, p. 1083-1097.
- HALLIDAY, Michael A. K. [1985] (1994). *An introduction to Functional Grammar*. London : Arnold.
- HALLIDAY, Michael A. K. & HASAN, Ruqaiya (1976). *Cohesion in English*. London : Longman.
- HAMPTON, James A. (1997). « Psychological representation of concepts ». In *Cognitive models of memory*. Sous la dir. de Martin A. CONWAY. Cambridge, Massachusetts : The MIT Press, p. 81-110.
- HANOTE, Sylvie & VIGNERON-BOSBACH, Jeanne (2016). « Genre, like, so : du micro- au macro- et vice versa ». In *Modèles linguistiques* 73, p. 1-25.
- HEIDER, Eleanor (1971). « On the internal structure of perceptual and semantic categories ». Non publié. Psychology Department, University of California, Berkeley.
- HILPERT, Martin (2014). *Construction Grammar and its Application to English*. Edinburgh : Edinburgh University Press.
- HIMMELMANN, Nikolaus P. (2004). « Lexicalization and grammaticization: opposite or orthogonal? ». In *What makes Grammaticalization? A Look from its Fringes and its Components*. Sous la dir. de Walter BISANG, Nikolaus P. HIMMELMANN & Björn WIEMER. Berlin : Mouton de Gruyter, p. 21-42.
- HOFFMANN, Thomas (2015). « Cognitive Sociolinguistic Aspects of Football Chants:

- The Role of Social and Physical Context in Usage-based Construction Grammar ». In *Zeitschrift für Anglistik und Amerikanistik* 63.3, p. 273-294.
- HOFFMANN, Thomas (2017). « Construction Grammars ». In *The Cambridge Handbook of Cognitive Linguistics*. Sous la dir. de Barbara DANCYGIER. Cambridge : Cambridge University Press, p. 310-329.
- HOFFMANN, Thomas & BERGS, Alexander (2018). « A Construction Grammar Approach to Genre ». In *CogniTextes* 18, p. 1-23.
- HOFFMANN, Thomas & TROUSDALE, Graeme (2013a). « Construction Grammar: Introduction ». In *The Oxford Handbook of Construction Grammar*. Sous la dir. de Thomas HOFFMANN & Graeme TROUSDALE. Oxford : Oxford University Press, p. 1-12.
- HOFFMANN, Thomas & TROUSDALE, Graeme, éd. (2013b). *The Oxford Handbook of Construction Grammar*. Oxford : Oxford University Press.
- HOPPER, Paul J. & TRAUGOTT, Elizabeth C. [1993] (2003). *Grammaticalization*. Cambridge : Cambridge University Press.
- HUYGHE, Richard (2009). *Les noms généraux d'espace en français. Enquête linguistique sur la notion de lieu*. Bruxelles : De Boeck Duculot.
- HUYGHE, Richard (2015). « Les typologies nominales : présentation ». In *Langue française* 185, p. 5-27.
- ISAMBERT, Paul (2012). « Exemplification, approximation, modalisation, rupture narrative : hypothèses sur la grammaticalisation de *genre* ». In *Verbum* 34.1, p. 3-22.
- ISAMBERT, Paul (2016). « *Genre* : une mode récente mais qui vient de loin ». In *Journal of French Language Studies* 26.1, p. 85-96.
- IVANIČ, Roz (1991). « Nouns in search of a context: a study of nouns with both open and closed-system characteristics ». In *International Review of Applied Linguistics in Language Teaching* 29.2, p. 93-114.
- JAUDHUIN, Guillaume (2015). « Analyse multimodale et contrastive des interjections émergentes : le cas de *genre* en français et *as if* en anglais britannique ». In *Actes de COLDOC 2014 – Diversité des langues : les universaux linguistiques à l'épreuve des faits de langue*, p. 42-53.
- JAYEZ, Jacques & TOVENA, Lucia M. (2004). « *Tout* as a genuine free choice item ». In *Handbook of French Semantics*. Sous la dir. de Francis CORBLIN & Henriëtte de

- SWART. Stanford : Center for the Study of Language and Information Publications, p. 71-81.
- JAYEZ, Jacques & TOVENA, Lucia M. (2005). « Free Choiceness and Non-Individuation ». In *Linguistics and Philosophy* 28, p. 1-71.
- JEFFERSON, Gail (1990). « List construction as a task and resource ». In *Interaction Competence*. Sous la dir. de George PSATHAS. Washington : IIECA / University Press of America, p. 63-92.
- JONASSON, Kerstin (1991). « Les noms propres métaphoriques : construction et interprétation ». In *Langue française* 92, p. 64-81.
- JONASSON, Kerstin (1994). *Le nom propre. Constructions et interprétations*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- JURAFSKY, Daniel (1991). « An On-line Computational Model of Human Sentence Interpretation: A Theory of the Representation and Use of Linguistic Knowledge ». Thèse de doctorat. Berkeley : University of California.
- KAY, Paul (1984). « The kind of/sort of Construction ». In *Proceedings of the Tenth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, p. 157-171.
- KAY, Paul & FILLMORE, Charles J. (1999). « Grammatical Constructions and Linguistic Generalizations: the *What's X doing Y?* Construction ». In *Language* 75.1, p. 1-33.
- KEIZER, Evelien (2007). *The English noun phrase. The nature of linguistic categorization*. Cambridge : Cambridge University Press.
- KLEIBER, Georges (1981). *Problèmes de référence. Descriptions définies et noms propres*. Paris : Klincksieck.
- KLEIBER, Georges (1983). « Article défini, théorie de la localisation et présupposition existentielle ». In *Langue française* 57, p. 87-105.
- KLEIBER, Georges (1987). « Mais à quoi sert donc le mot *chose*? » In *Langue française* 73, p. 109-128.
- KLEIBER, Georges (1990). *La sémantique du prototype. Catégories et sens lexical*. Paris : Presses Universitaires de France.
- KLEIBER, Georges (2001). *L'anaphore associative*. Paris : Presses Universitaires de France.
- KLEIBER, Georges (2007). « Adjectifs de couleur et gradation : une énigme... "très" colorée ». In *Travaux de linguistique* 55, p. 9-44.

- KLEIBER, Georges (2011). « La quantification universelle en trio : *tous les, chaque et tout* ». In *Studii de lingvistică* 1, p. 139-157.
- KLEIBER, Georges, éd. (2014a). *Langue française 183 : Opposition massif / comptable dans le domaine du nom*.
- KLEIBER, Georges (2014b). « Massif / comptable : d'une problématique à l'autre ». In *Langue française* 183, p. 3-24.
- KLEIBER, Georges & MARTIN, Robert (1977). « La quantification universelle en français ». In *Semantikos* 2, p. 19-36.
- KLEIBER, Georges & RIEGEL, Martin (1978). « Les "grammaires floues" ». In *La notion de recevabilité en linguistique*. Sous la dir. de Robert MARTIN. Paris : Klincksieck, p. 67-123.
- KLEIBER, Georges & TAMBA, Irène (1990). « L'hyponymie revisitée : inclusion et hiérarchie ». In *Langages* 98, p. 7-32.
- KRIPKE, Saul A. (1972). « Naming and Necessity ». In *Semantics of Natural Language*. Sous la dir. de Donald DAVIDSON & Gilbert HARMAN. Dordrecht / Boston : D. Reidel Publishing Company, p. 253-355.
- LAKOFF, George (1972). « Hedges: a study in meaning criteria and the logic of fuzzy concepts ». In *Papers from the 8<sup>th</sup> Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*, p. 183-228.
- LAKOFF, George (1987). *Women, Fire and Dangerous Things. What Categories Reveal About the Mind*. Chicago : University of Chicago Press.
- LANGACKER, Ronald W. (1986). « An Introduction to Cognitive Grammar ». In *Cognitive Science* 10, p. 1-40.
- LANGACKER, Ronald W. (1987). *Foundations of Cognitive Grammar, vol. 1 : Theoretical Prerequisites*. Stanford : Stanford University Press.
- LANGACKER, Ronald W. (1991). *Foundations of Cognitive Grammar, vol. 2 : Descriptive Application*. Stanford : Stanford University Press.
- LANGACKER, Ronald W. (1999). *Grammar and Conceptualization*. Berlin : Mouton De Gruyter.
- LANGACKER, Ronald W. (2005). « Construction Grammars: cognitive, radical, and less so ». In *Cognitive Linguistics: Internal Dynamics and Interdisciplinary Interaction*.

- Sous la dir. de Francisco J. RUIZ DE MENDOZA IBÁÑEZ & M. Sandra PEÑA CERVEL.  
Berlin / New York : Mouton de Gruyter, p. 101-159.
- LAUWERS, Peter & VERMOTE, Timotheus (2014). « La flexibilité de l'opposition massif / comptable en français et en néerlandais : une étude contrastive ». In *Syntaxe et Sémantique* 15, p. 139-170.
- LAUWERS, Peter & WILLEMS, Dominique (2011). « Coercion: Definition and challenges, current approaches, and new trends ». In *Linguistics* 49.6, p. 1219-1235.
- LECLERCQ, Benoît (2019). « On the semantics-pragmatics interface: A theoretical bridge between Construction Grammar and Relevance Theory ». Thèse de doctorat. Lille : Université de Lille.
- LEGALLOIS, Dominique (2002). « Incidence énonciative des adjectifs *vrai* et *véritable* en antéposition nominale ». In *Langue française* 136, p. 46-59.
- LEGALLOIS, Dominique (2005). « Pour une définition énonciative de l'enclosure *vrai* ». In *Les marqueurs linguistiques de la présence de l'auteur*. Sous la dir. de David BANKS. Paris : L'Harmattan, p. 125-136.
- LEGALLOIS, Dominique (2006). « Quand le texte signale sa structure : la fonction textuelle des noms sous-spécifiés ». In *Corela* HS-5, p. 1-21.
- LEGALLOIS, Dominique (2008). « Sur quelques caractéristiques des noms sous-spécifiés ». In *Scolia* 23, p. 109-127.
- LEGALLOIS, Dominique (2009). « Les arguments du discours contre ceux du verbe : *construction, colligation, coercion* ». In *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* 119.3, p. 225-240.
- LEGALLOIS, Dominique & GRÉA, Philippe (2006a). « *L'objectif de cet article est de...* Construction spécificationnelle et grammaire phraséologique ». In *Cahiers de praxématique* 46, p. 161-186.
- LEGALLOIS, Dominique & GRÉA, Philippe (2006b). « La Grammaire de Construction ». In *Cahiers du Crisco* 21, p. 5-27.
- LEHMANN, Christian [1982] (2015). *Thoughts on grammaticalization*. 3<sup>e</sup> éd. Berlin : Language Science Press.
- LE QUERLER, Nicole (1996). *Typologie des modalités*. Caen : Presses Universitaires de Caen.
- LE QUERLER, Nicole (2003). « Question fruits de mer, le chef, il s'y connaît ». In *Ordre*

- et distinction dans la langue et le discours*. Sous la dir. de Bernard COMBETTES, Catherine SCHNEDECKER & Anne THEISSEN. Paris : Honoré Champion, p. 301-316.
- LEROY, Sarah (2004). *Le nom propre en français*. Paris : Ophrys.
- LIEDTKE, Frank (2017). « Constructions, Templates and Pragmatics: Response to Cappelle ». In *Semantics and Pragmatics: Drawing a Line*. Sous la dir. d'Ilse DEPRAETERE & Raphael SALKIE. Cham : Springer, p. 153-162.
- LINNÉ, Carl von [1735] (1768). *Systema naturæ per regna tria naturæ, secundum classes, ordines, genera, species, cum characteribus & differentiis*. Leyde / Stockholm.
- MAHLBERG, Michaela (2005). *English General Nouns: A Corpus Theoretical Approach*. Amsterdam : John Benjamins.
- MAILLARD, Michel (1974). « Essai de typologie des substituts diaphoriques (supports d'une anaphore et/ou d'une cataphore) ». In *Langue française* 21, p. 55-71.
- MARGERIE, Hélène (2010). « On the rise of (inter)subjective meaning in the grammaticalization of *kind of/kinda* ». In *Subjectification, Intersubjectification and Grammaticalization*. Sous la dir. de Kristin DAVIDSE, Lieven VANDELANOTTE & Hubert CUYCKENS. Berlin / New York : De Gruyter Mouton, p. 315-346.
- MARTIN, Robert (1985). « Aspects de la phrase analytique ». In *Langages* 79, p. 40-54.
- MASINI, Francesca (2010). « Binominal constructions in Italian of the N-*di*-N type: towards a typology of light noun constructions ». Binominal syntagms as a neglected locus of synchronic variation and diachronic change: towards a unified approach, *Societas Linguistica Europaea* (SLE 2010), September 2-5. Vilnius.
- MASINI, Francesca (2016). « Binominal constructions in Italian of the N1-*di*-N2 type: towards a typology of Light Noun Constructions ». In *Language Sciences* 53, p. 99-113.
- MASINI, Francesca, MAURI, Caterina & PIETRANDREA, Paola (2018). « List constructions: Towards a unified account ». In *Italian Journal of Linguistics* 30.1, p. 49-94.
- MAURI, Caterina (2017). « Building and interpreting ad hoc categories: A linguistic analysis ». In *Formal Models in the Study of Language*. Sous la dir. de Joanna BLOCHOWIAK, Cristina GRISOT, Stephanie DURRLEMAN & Christopher LAENZLINGER. Berlin : Springer, p. 297-326.
- MAURI, Caterina & SANSÒ, Andrea (2018). « Linguistic strategies for ad hoc categorization: theoretical assessment and cross-linguistic variation ». In *Folia Linguistica*

- Historica. Linguistic strategies for the construction of ad hoc categories: Synchronic and diachronic perspectives* 52.39-1. Sous la dir. de Caterina MAURI & Andrea SANSÒ, p. 1-35.
- MELIS, Ludo (2003). *La préposition en français*. Paris : Ophrys.
- MICHAELIS, Laura A. (2003a). « Headless Constructions and Coercion by Construction ». In *Mismatch: Form-function Incongruity and the Architecture of Grammar*. Sous la dir. d'Elaine J. FRANCIS & Laura A. MICHAELIS. Stanford : Center for the Study of Language and Information Publications, p. 259-310.
- MICHAELIS, Laura A. (2003b). « Word meaning, sentence meaning, and syntactic meaning ». In *Cognitive Approaches to Lexical Semantics*. Sous la dir. d'Hubert CUYCKENS, René DIRVEN & John R. TAYLOR. Berlin / New York : Mouton de Gruyter, p. 163-210.
- MICHAELIS, Laura A. (2004). « Type Shifting in Construction Grammar: An Integrated Approach to Aspectual Coercion ». In *Cognitive Linguistics* 15.1, p. 1-67.
- MICHAELIS, Laura A. (2010). « Sign-Based Construction Grammar ». In *The Oxford Handbook of Linguistic Analysis*. Sous la dir. de Bernd HEINE & Heiko NARROG. Oxford : Oxford University Press, p. 139-158.
- MIHATSCH, Wiltrud (2006a). « *Espèce de, genre de, sorte de* : des marqueurs d'approximation entre sémantique et pragmatique ». In *Revue de sémantique et pragmatique* 19-20, p. 229-248.
- MIHATSCH, Wiltrud (2006b). « *Machin, truc, chose* : La naissance de marqueurs pragmatiques ». In *Les marqueurs discursifs dans les langues romanes*. Sous la dir. de Martina DRESCHER & Barbara FRANK-JOB. Frankfurt : Peter Lang, p. 153-172.
- MIHATSCH, Wiltrud (2007). « The construction of vagueness. "Sort of" expressions in Romance languages ». In *Aspects of Meaning Construction*. Sous la dir. de Günter RADDEN, Klaus-Michael KÖPCKE, Thomas BERG & Peter SIEMUND. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, p. 225-245.
- MIHATSCH, Wiltrud (2009). « L'approximation entre sens et signification : un tour d'horizon ». In *Entre sens et signification. Constitution du sens : points de vue sur l'articulation sémantique-pragmatique*. Sous la dir. de Dominique VERBEKEN. Paris : L'Harmattan, p. 125-143.



- MIHATSCH, Wiltrud (2010). « Les approximatifs quantitatifs entre scalarité et non-scalarité ». In *Langue Française* 165, p. 125-153.
- MIHATSCH, Wiltrud (2016). « Type-noun binominals in four Romance languages ». In *Language Sciences* 53, p. 136-159.
- MIHATSCH, Wiltrud (2017). « Les noms d'humains généraux aux limites de la grammaticalisation ». In *Syntaxe et Sémantique* 18, p. 67-99.
- MILNER, Jean-Claude (1978). *De la syntaxe à l'interprétation. Quantités, insultes, exclamations*. Paris : Le Seuil.
- MOLINE, Estelle (2011). « Une manière d'article en manière d'hommage. Sur les tournures en *une manière de N* ». In *Ars Grammatica. Hommages à Nelly Flaux*. Sous la dir. de Dany AMIOT, Walter DE MULDER, Estelle MOLINE & Dejan STOSIC. Bern : Peter Lang, p. 389-402.
- MOLINE, Estelle (2013). « *Un homme comme vous!* Ressemblance et identité référentielle ». In *Studii de lingvistică* 3, p. 107-125.
- MULLER, Claude (1991). *La négation en français. Syntaxe, sémantique et éléments de comparaison avec les autres langues romanes*. Genève : Droz.
- MULLER, Claude (2003). « Les déterminants indéfinis négatifs *aucun* et *pas un* : portée, référence, interactions ». In *Verbum* 25.1, p. 61-80.
- NICOLAS, David (2002). *La distinction entre noms massifs et noms comptables. Aspects linguistiques et conceptuels*. Louvain : Peeters.
- NOAILLY, Michèle (1999). *L'adjectif en français*. Paris : Ophrys.
- NOAILLY, Michèle (2006). « Quoi de neuf côté prépositions ? » In *Modèles linguistiques* XXVII-1.53, p. 75-90.
- NOAILLY-LE BIHAN, Michèle (1982). « *Côté, Question* et quelques autres ». In *Lingvisticæ Investigationes* VI.2, p. 333-343.
- ÖSTMAN, Jan-Ola (2005). « Construction Discourse: A prolegomenon ». In *Construction Grammars. Cognitive grounding and theoretical extensions*. Sous la dir. de Jan-Ola ÖSTMAN & Mirjam FRIED. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, p. 121-144.
- ÖSTMAN, Jan-Ola & FRIED, Mirjam (2004). « Historical and intellectual background of Construction Grammar ». In *Construction Grammar in a Cross-Language*

- Perspective*. Sous la dir. de Mirjam FRIED & Jan-Ola ÖSTMAN. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, p. 1-10.
- ÖSTMAN, Jan-Ola & FRIED, Mirjam, éd. (2005). *Construction Grammars. Cognitive grounding and theoretical extensions*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- OVERSTREET, Maryann E. (1995). « The form and function of general extenders in English interactive discourse ». Thèse de doctorat. University of Hawai'i.
- OVERSTREET, Maryann E. & YULE, George (1997). « On Being Inexplicit and Stuff in Contemporary American English ». In *Journal of English Linguistics* 25.3, p. 250-258.
- PEIRCE, Charles Sanders (1902). « Vague ». In *Dictionary of Philosophy and Psychology*. Sous la dir. de James M. BALDWIN. New York : MacMillan, p. 748.
- PELLETIER, Francis J. (1975). « Non-Singular Reference: Some Preliminaries ». In *Philosophia* 5.4, p. 451-465.
- POLLARD, Carl & SAG, Ivan A. (1987). *Information-Based Syntax and Semantics*. Chicago : The University of Chicago Press.
- POLLARD, Carl & SAG, Ivan A. (1994). *Head-Driven Phrase Structure Grammar*. Chicago : The University of Chicago Press.
- POPESCU, Cecilia-Mihaela & IONESCU, Alice (2019). « Étude comparative des marqueurs métadiscursifs *gen* du roumain et *genre* du français. Distribution et valeurs pragmatiques ». In *Studii de lingvistică* 9.2, p. 93-112.
- PR = REY-DEBOVE, Josette & REY, Alain, éd. (2020). *Le Petit Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris : Éditions Le Robert.
- PRINCE, Ellen F., FRADER, Joel & BOSK, Charles (1982). « On Hedging in Physician-Physician Discourse ». In *Linguistics and the Professions*. Sous la dir. de Robert J. DI PIETRO. Norwood : Ablex, p. 83-97.
- RI = *Le Robert illustré* (2020). Paris : Éditions Le Robert.
- RIEGEL, Martin (1997). « *Tel* adjectif. Grammaire d'une variable de caractérisation ». In *Langue française* 116, p. 81-99.
- ROBINSON, Howard (2018). « Substance ». In *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*.

- Sous la dir. d'Edward N. ZALTA. Winter 2018. Metaphysics Research Lab, Stanford University. URL : <https://plato.stanford.edu/archives/win2018/entries/substance/>.
- ROCHÉ, Michel (1997). *La variation non flexionnelle du genre des noms. Diachronie, diatopie, diastratie*. Cahiers d'Études Romanes. Toulouse : Université de Toulouse II Le Mirail.
- ROSCH, Eleanor (1973a). « Natural categories ». In *Cognitive Psychology* 4, p. 328-350.
- ROSCH, Eleanor (1973b). « On the internal structure of perceptual and semantic categories ». In *Cognitive development and the acquisition of language*. Sous la dir. de Timothy E. MOORE. New York : Academic Press, p. 111-144.
- ROSCH, Eleanor (1975). « Cognitive representations of semantic categories ». In *Journal of Experimental Psychology: General* 104, p. 192-233.
- ROSCH, Eleanor (1978). « Principles of categorization ». In *Cognition and categorization*. Sous la dir. d'Eleanor ROSCH & Barbara B. LLOYD. Lawrence Erlbaum Associates, p. 27-48.
- ROSCH, Eleanor & MERVIS, Carolyn B. (1975). « Family Resemblances: Studies in the Internal Structure of Categories ». In *Cognitive Psychology* 7, p. 573-605.
- ROSCH, Eleanor, MERVIS, Carolyn B., GRAY, Wayne D., JOHNSON, David M. & BOYES-BRAEM, Penny (1976). « Basic objects in natural categories ». In *Cognitive Psychology* 8, p. 382-439.
- ROSIER, Laurence (2000). « Les petits "rapporteurs" de discours ». In *Grammaticalisation*, vol. 1 : (Dé)motivation et contrainte. Sous la dir. de Paulo de CARVALHO & Laurence LABRUNE. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, p. 209-229.
- ROSIER, Laurence (2002a). « Des "profileurs" de l'énonciation : les constructions avec genre, sorte et espèce ». In *Linx* 12, p. 1-11.
- ROSIER, Laurence (2002b). « Genre : le nuancier de sa grammaticalisation ». In *Travaux de linguistique* 44, p. 79-88.
- ROSIER, Laurence (2005). « La polysémie des mots genre, style, type ». In *La polysémie*. Sous la dir. d'Olivier SOUTET. Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne, p. 231-243.
- ROUGET, Christine (1997). « Espèce de, genre de, sorte de : approximatifs ou sous-catégorisateurs ? » In *Psychomécanique du langage. Problèmes et perspectives. Actes du 7<sup>e</sup>*

- Colloque International de Psychomécanique du langage*. Sous la dir. de Paulo de CARVALHO & Olivier SOUTET. Paris : Honoré Champion, p. 289-198.
- SAG, Ivan A. (2010). « English Filler-gap Constructions ». In *Language* 86.3, p. 486-545.
- SAUSSURE, Ferdinand de [1916] (2005). *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot.
- SCHMID, Hans-Jörg (1997). « Constant and ephemeral hypostatization: *thing*, *problem* and other “shell nouns” ». In *Proceedings of the 16<sup>th</sup> International Congress of Linguists*.
- SCHMID, Hans-Jörg (2000). *English abstract nouns as conceptual shells. From corpus to cognition*. Berlin / New York : Mouton de Gruyter.
- SCHNEDECKER, Catherine (2018). « Le nom d’*homme* est-il un nom général ? » In *Linx* 76, p. 23-56.
- SCHRÖDER, Hartmut & ZIMMER, Dagmar (1997). « Hedging Research in Pragmatics: A Bibliographical Research Guide to Hedging ». In *Hedging and Discourse. Approaches to the Analysis of a Pragmatic Phenomenon in Academic Texts*. Sous la dir. de Raija MARKKANEN & Hartmut SCHRÖDER. Berlin : Walter de Gruyter, p. 249-271.
- SELTING, Margret (2007). « Lists as embedded structures and the prosody of list construction as an interactional resource ». In *Journal of Pragmatics* 39, p. 483-526.
- SIMONE, Raffaele & MASINI, Francesca (2014). « On Light Nouns ». In *Word Classes. Nature, typology and representations*. Sous la dir. de Raffaele SIMONE & Francesca MASINI. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, p. 51-73.
- SMITH, Linda B. & SAMUELSON, Larissa K. (1997). « Perceiving and remembering: category stability, variability and development ». In *Knowledge, concepts and categories*. Sous la dir. de Koen LAMBERTS & David SHANKS. Hove : Psychology Press, p. 161-195.
- SMITH, Robin (2019). « Aristotle’s Logic ». In *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*. Sous la dir. d’Edward N. ZALTA. Summer 2019. Metaphysics Research Lab, Stanford University. URL : <https://plato.stanford.edu/archives/sum2019/entries/aristotle-logic/>.

- SPERBER, Dan & WILSON, Deirdre [1986] (1995). *Relevance: Communication and Cognition*. 2<sup>e</sup> éd. Oxford : Blackwell.
- STEELES, Luc, éd. (2011). *Design Patterns in Fluid Construction Grammar*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- STOSIC, Dejan & FLAUX, Nelly (en préparation). « *Livre, sonate, gravure, film, théorie : pour un traitement unifié des noms d'objets à contenu spirituel* ».
- STUDTMANN, Paul (2018). « Aristotle's Categories ». In *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*. Sous la dir. d'Edward N. ZALTA. Fall 2018. Metaphysics Research Lab, Stanford University. URL : <https://plato.stanford.edu/archives/fall2018/entries/aristotle-categories/>.
- TABOR, Whitney (1993). « The gradual development of degree modifier *sort of* and *kind of*: a corpus proximity model ». In *Papers from the 29<sup>th</sup> Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*, p. 451-465.
- TAYLOR, John R. (2002). *Cognitive Grammar*. Oxford : Oxford University Press.
- TLFI = *Trésor de la langue française informatisé* (p. d.).
- TRAUGOTT, Elizabeth C. (2007). « The concepts of constructional mismatch and type-shifting from the perspective of grammaticalization ». In *Cognitive Linguistics* 18.4, p. 523-557.
- TRAUGOTT, Elizabeth C. (2008a). « "All that he endeavoured to prove was ...": On the emergence of grammatical constructions in dialogal and dialogic contexts ». In *Language in Flux. Dialogue Coordination, Language Variation, Change and Evolution*. Sous la dir. de Robin COOPER & Ruth KEMPSON. London : Kings College Publications, p. 143-177.
- TRAUGOTT, Elizabeth C. (2008b). « Grammaticalization, constructions and the incremental development of language: Suggestions from the development of Degree Modifiers in English ». In *Variation, Selection, Development. Probing the Evolutionary Model of Language Change*. Sous la dir. de Regine ECKARDT, Gerhard JÄGER & Tonjes VEENSTRA. Berlin / New York : Mouton de Gruyter, p. 219-250.
- TRAUGOTT, Elizabeth C. (2008c). « The grammaticalization of NP of NP patterns ». In *Constructions and Language Change*. Sous la dir. d'Alexander BERGS & Gabriele DIEWALD. Berlin / New York : Mouton de Gruyter, p. 23-45.

- TRAUGOTT, Elizabeth C. & TROUSDALE, Graeme (2013). *Constructionalization and Constructional Changes*. Oxford : Oxford University Press.
- USITO = CAJOLET-LAGANIÈRE, Hélène, MARTEL, Pierre & MASSON, Chantal-Édith, éd. (2020). *Usito, Dictionnaire général de la langue française*. Université de Sherbrooke. URL : <https://usito.usherbrooke.ca>.
- VAN DE VELDE, Danièle (2001). « Les structures nominales dénominatives ». In *Le syntagme nominal : syntaxe et sémantique*. Sous la dir. de Dany AMIOT, Walter DE MULDER & Nelly FLAUX. Arras : Artois Presses Université, p. 289-311.
- VAN DE VELDE, Danièle (2006). *Grammaire des événements*. Lille : Presses Universitaires du Septentrion.
- VAN DE VELDE, Freek (2009). « Do we need the category of postdeterminer in the NP? » In *Transactions of the Philological Society* 107.3, p. 293-321.
- VAN PETEGHEM, Marleen (1995). « Sur les emplois anaphoriques de *tel* ». In *Sémiotiques* 8, p. 57-78.
- VAN PETEGHEM, Marleen (1997a). « Mécanismes anaphoriques sous-jacents aux "indéfinis" *autre* et *même* ». In *Relations anaphoriques et (in)cohérence*. Sous la dir. de Walter DE MULDER, Liliane TASMOWSKI-DE RYCK & Carl VETTERS. Amsterdam / Atlanta : Rodopi, p. 187-200.
- VAN PETEGHEM, Marleen (1997b). « Sur un indéfini marginal : *même* exprimant l'identité ». In *Langue française* 116, p. 61-80.
- VAN PETEGHEM, Marleen (2006). « Le datif en français : un cas structural ». In *Journal of French Languages Studies* 16, p. 93-110.
- VENDLER, Zeno (1967). *Linguistics in philosophy*. London : Cornell University Press.
- VENDLER, Zeno (1968). *Adjectives and Nominalizations*. The Hague / Paris : Mouton.
- VET, Co (1988). « Compte-rendu critique de Wallace Chafe et Johanna Nichols, (éds.), 1986 ». In *Canadian Journal of Linguistics* 33.1, p. 65-77.
- VIGNERON, Jeanne (2013). « Genre en français, *like* en anglais et *so* en allemand : mise en scène et mise à distance dans le discours direct ». In *Des sentiments au point de vue. Études de linguistique contrastive*. Sous la dir. de Hélène CHUQUET, Raluca NITA & Freiderikos VALETOPOULOS. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, p. 195-210.
- VIGNERON-BOSBACH, Jeanne (2016). « Analyse contrastive des marqueurs *genre* en

- français, *like* en anglais, et *so* en allemand dans des corpus d'oral et d'écrit présentant un faible degré de planification ». Thèse de doctorat. Poitiers : Université de Poitiers.
- WARD, Gregory & BIRNER, Betty (1993). « The semantics and pragmatics of *and everything* ». In *Journal of pragmatics* 19.3, p. 205-214.
- WEINREICH, Uriel [1963] (1966). « On the semantic structure of language ». In *Universals of Language*. Sous la dir. de Joseph H. GREENBERG. Cambridge (Massachusetts) / London : The MIT Press, p. 142-216.
- WILSON, Deirdre & SPERBER, Dan (2004). « Relevance Theory ». In *The Handbook of Pragmatics*. Sous la dir. de Laurence R. HORN & Gregory WARD. Oxford : Blackwell, p. 607-632.
- WILSON, Deirdre & SPERBER, Dan (2012). *Meaning and Relevance*. Cambridge : Cambridge University Press.
- WINSTON, Morton E., CHAFFIN, Roger & HERRMANN, Douglas (1987). « A Taxonomy of Part-Whole Relations ». In *Cognitive Science* 11, p. 417-444.
- WINTER, Eugene (1992). « The Notion of Unspecific versus Specific as one Way of Analysing the Information of a Fund-Raising Letter ». In *Discourse Description. Diverse linguistic analyses of a fund-raising text*. Sous la dir. de William C. MANN & Sandra A. THOMPSON. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, p. 131-170.
- WITTGENSTEIN, Ludwig [1953] (1986). *Philosophical Investigations*. Trad. par G. E. M. ANSCOMBE. Oxford : Basil Blackwell.
- YAGUELLO, Marina (1998). « Genre, une particule d'un genre nouveau ». In *Petits faits de langue*. Paris : Le Seuil, p. 18-24.
- ZADEH, Lofti A. (1965). « Fuzzy sets ». In *Information and Control* 8.3, p. 338-353.
- ZADEH, Lofti A. (1972). « A fuzzy-set-theoretic interpretation of linguistic hedges ». In *Journal of Cybernetics* 2.3, p. 4-34.

# Index des auteurs

## A

Adler, Silvia, 128  
Aijmer, Karin, 8, 44, 105  
Allan, Keith, 28  
Amiot, Dany, 136  
Andersen, Gisle, 128  
Anscombe, Jean-Claude, 71  
Apothéloz, Denis, 105, 117  
Ariel, Mira, 105  
Aristote, 4  
Audring, Jenny, 28, 52  
Austin, John L., 3, 8

## B

Ball, Catherine N., 105  
Barðdal, Jóhanna, 194  
Barotto, Alessandra, 144  
Barsalou, Lawrence W., 6–7  
Beaulieu-Masson, Anne, 112  
Beeching, Kate, 45  
Benninger, Céline, 146  
Bergen, Benjamin K., 17  
Bergs, Alexander, 24  
Berlin, Brent, 6

Birner, Betty, 105  
Bolinger, Dwight, 44, 127  
Booij, Geert, 28, 52  
Bosk, Charles, 8–9, 71–72  
Breban, Tine, 127  
Brems, Lieselotte, 35–36, 44–45, 47, 74,  
81, 85, 110, 122, 125–127, 130,  
157, 163, 168, 173, 194  
Bunt, Harry C., 29  
Bybee, Joan, 19

## C

Cappelle, Bert, 23, 26  
Chafe, Wallace, 8–9  
Chaffin, Roger, 138, 149  
Chang, Nancy, 17  
Channell, Joanna, 97, 105, 128, 144  
Charolles, Michel, 117  
Chauveau-Thoumelin, Pierre, 47, 50,  
130, 136, 194  
Choï-Jonin, Injoo, 117  
Chomsky, Noam, 15  
Corblin, Francis, 159  
Cortès, Colette, 49



- Croft, William, 5, 7, 15–19, 22–24, 26,  
31, 106
- Cruse, D. Alan, 5, 7, 15–19, 22–24, 31,  
51, 106, 128, 138
- D**
- Danon-Boileau, Laurent, 37, 46, 130,  
132–134, 136–137, 141, 150, 193
- Davidse, Kristin, 35–36, 44–47, 74–75,  
81, 110, 122, 125–127, 130, 141,  
163, 168, 194
- De Brabanter, Philippe, 141
- De Smedt, Liesbeth, 35, 44–45, 110, 168
- Dendale, Patrick, 8–9
- Denison, David, 44–45, 85, 122,  
125–126, 157, 168
- Diessel, Holger, 19, 23
- Dines, Elizabeth R., 105
- Dostie, Gaétane, 130
- Doyen, Émeline, 36, 45–46, 75, 81, 122,  
125–126, 130, 141
- Dubois, Danielle, 7
- Dubois, Sylvie, 105
- Dufaye, Lionel, 36, 46, 81, 130, 136, 141
- Dugas, Edwige, 71
- F**
- Fagard, Benjamin, 37
- Fauconnier, Gilles, 95
- Fillmore, Charles J., 15–20, 22–24
- Flaux, Nelly, 28, 36, 73, 93–94, 145,  
162–163, 169, 178, 193
- Fleischman, Suzanne, 47, 130, 136, 141,  
143
- Flowerdew, John, 127
- Forest, Richard W., 127
- Frader, Joel, 8–9, 71–72
- Francis, Gill, 127–128
- Fried, Mirjam, 17, 25
- Fuchs, Catherine, 112, 137
- G**
- Gadet, Françoise, 28
- Galmiche, Michel, 28–29
- Gary-Prieur, Marie-Noëlle, 93
- Goldberg, Adele E., 17–18, 21–23,  
27–29, 31
- Goose, André, 67, 78, 118, 124–125, 165
- Gréa, Philippe, 28, 36, 46, 128, 193
- Grevisse, Maurice, 67, 78, 118, 124–125,  
165
- Grice, H. Paul, 100
- Guérin, Olivia, 71
- H**
- Halliday, Michael A. K., 44, 127
- Hampton, James A., 5
- Hanote, Sylvie, 47
- Hasan, Ruqaiya, 127
- Heider, Eleanor, 6
- Hennecke, Inga, 47, 194
- Herrmann, Douglas, 138, 149
- Hilpert, Martin, 17, 19, 23, 28–30
- Himmelman, Nikolaus P., 82
- Hoffmann, Thomas, 16–18, 22, 24–25
- Hopper, Paul J., 81, 127
- Huyghe, Richard, 127–128, 169

**I**

Ionescu, Alice, 47  
 Isambert, Paul, 36, 46, 130, 136, 141, 150  
 Ivanič, Roz, 127–128

**J**

Jaudhuin, Guillaume, 145  
 Jayez, Jacques, 159, 161  
 Jefferson, Gail, 105, 144  
 Jonasson, Kerstin, 93–94, 140  
 Jurafsky, Daniel, 16

**K**

Kay, Paul, 6, 15–17, 19–20, 22, 24, 44, 82  
 Keizer, Evelien, 44–45, 85, 125–126  
 Kleiber, Georges, 2–3, 5–6, 29, 51, 71,  
     77, 93, 106, 117, 128, 146,  
     160–162  
 Kripke, Saul A., 93

**L**

Lakoff, George, 2–6, 9, 15, 17, 21, 44, 71  
 Langacker, Ronald W., 5, 15–18, 24, 44  
 Lauwers, Peter, 28–29  
 Le Goffic, Pierre, 112, 137  
 Le Querler, Nicole, 8, 37  
 Leclercq, Benoît, 23  
 Lee-Goldman, Russell R., 18, 23  
 Legallois, Dominique, 3, 28, 128  
 Lehmann, Christian, 81, 127  
 Léon, Jacqueline, 28  
 Leroy, Sarah, 93  
 Liedtke, Frank, 23  
 Linné, Carl von, 34

**M**

Mahlberg, Michaela, 127  
 Maillard, Michel, 105, 117  
 Margerie, Hélène, 85  
 Martin, Robert, 56, 160–162  
 Masini, Francesca, 25–26, 35, 45, 144,  
     190  
 Mauri, Caterina, 7, 106, 144, 148–149  
 Melis, Ludo, 37, 46, 130, 132  
 Mervis, Carolyn B., 6–7  
 Michaelis, Laura A., 17, 23, 28  
 Mihatsch, Wiltrud, 8–10, 35–36, 45–46,  
     71, 82–83, 97, 109, 111, 113, 125,  
     128, 130, 136, 139, 141–142,  
     144, 146, 173, 192–194  
 Milner, Jean-Claude, 49, 71  
 Moline, Estelle, 36, 46, 112, 128, 193  
 Morel, Mary-Annick, 37, 46, 130,  
     132–134, 136–137, 141, 150, 193  
 Muller, Claude, 162

**N**

Nicolas, David, 28  
 Noailly, Michèle, 46, 118, 130, 132  
 Noailly-Le Bihan, Michèle, 46, 130, 132

**O**

O'Connor, Mary Catherine, 15–16,  
     19–20, 22, 24  
 Östman, Jan-Ola, 17, 24–25  
 Overstreet, Maryann E., 105

**P**

Pêcheux, Michel, 28

- Peirce, Charles Sanders, 142  
 Pellat, Jean-Christophe, 85, 119  
 Pelletier, Francis J., 28  
 Pietrandrea, Paola, 144  
 Pollard, Carl, 17  
 Popescu, Cecilia-Mihaela, 47  
 Prince, Ellen F., 8–9, 71–72
- R**
- Reichler-Béguelin, Marie-José, 105  
 Resche-Rigon, Philippe, 7  
 Rhodes, Russell, 18, 23  
 Riegel, Martin, 2–3, 85, 111, 119  
 Rioul, René, 85, 119  
 Robinson, Howard, 4  
 Roché, Michel, 82, 126  
 Rosch, Eleanor, 6–7  
 Rosier, Laurence, 36, 46, 109, 113, 130,  
 132, 136, 141, 143, 150, 193  
 Rouget, Christine, 36, 38, 46, 82, 125,  
 193
- S**
- Sag, Ivan A., 17, 23  
 Samuelson, Larissa K., 7  
 Sansò, Andrea, 7, 106, 144, 148  
 Saussure, Ferdinand de, 23  
 Schaden, Gerhard, 47, 194  
 Schmid, Hans-Jörg, 121, 127–128, 145  
 Schnedecker, Catherine, 128  
 Schröder, Hartmut, 3  
 Selting, Margret, 144  
 Simone, Raffaele, 26, 35, 45  
 Smith, Linda B., 7  
 Smith, Robin, 4  
 Sperber, Dan, 23, 101–102  
 Stosic, Dejan, 145  
 Studtmann, Paul, 4
- T**
- Tabor, Whitney, 44  
 Tamba, Irène, 51, 106, 128  
 Tasmowski, Liliane, 8–9  
 Taylor, John R., 17  
 Tovenà, Lucia M., 159, 161  
 Traugott, Elizabeth C., 25–26, 32, 44,  
 81, 127, 194  
 Trousdale, Graeme, 16, 32, 194  
 Turner, Mark, 95
- V**
- Van de Velde, Danièle, 28, 31, 36, 52, 73,  
 145, 163, 169, 178, 193  
 Van de Velde, Freek, 127  
 Van Peteghem, Marleen, 31, 111,  
 118–119  
 Vendler, Zeno, 127, 161  
 Vermote, Timotheus, 28–29  
 Vet, Co, 8  
 Vigneron, Jeanne, 47, 141  
 Vigneron-Bosbach, Jeanne, 47, 141  
 Vlachou, Evangelia, 159
- W**
- Ward, Gregory, 105  
 Weinreich, Uriel, 3  
 Willems, Dominique, 28

Willemse, Peter, 36, 44, 74, 110,  
125–126, 130

Wilson, Deirdre, 23, 101–102

Winston, Morton E., 138, 149

Winter, Eugene, 127

Wittgenstein, Ludwig, 6

**Y**

Yaguello, Marina, 46–47, 130, 136, 141,  
143, 150

Yule, George, 105

**Z**

Zadeh, Lofti A., 2–4, 44

Zimmer, Dagmar, 3



# Liste des figures

A	Classification des enclosures (d'après Prince, Frader & Bosk, 1982, p. 20)	9
B	Scalarité des approximateurs (d'après Mihatsch, 2010, p. 127-130)	10
1.1	Structuration du savoir grammatical dans les théories générativistes (d'après Croft & Cruse, 2004, p. 227)	16
1.2	Anatomie d'une construction (d'après Croft, 2001, p. 18; repris dans Croft & Cruse, 2004, p. 258)	23
1.3	Schématicité des constructions (d'après Traugott, 2007, 2008a, 2008b, 2008c)	25
1.4	Schématicité et complexité des constructions	26
1.5	Lien d'instance	30
1.6	Lien de sous-partie	30
1.7	Lien de polysémie	32
1.8	Lien d'extension métaphorique	33
1.9	Les rangs d'une taxinomie classique : exemple de l'espèce <i>Canis lupus</i>	34
2.1	Types de classification	59
2.2	Représentation de la construction classifiante [DÉT N <sub>TAX</sub> de N]	69
3.1	Représentation de la construction qualifiante [DÉT N <sub>TAX</sub> de N]	103
4.1	Représentation de la construction typifiante [DÉT N <sub>TAX</sub> de N]	151
4.2	Représentation de la construction typifiante [X GENRE+ Y]	152
5.1	Fréquence des constructions de type <DÉT N {en, de} TOUT N <sub>TAX</sub> > sur <i>Frantext</i> entre 1701 et 2013 (1 904 occurrences au total)	175
5.2	Représentation de la construction quantifiante [DÉT N <sub>TAX</sub> de N]	182

5.3	Représentation de la construction quantifiante [DÉT N { <i>en, de</i> } <i>TOUT</i> N <sub>TAX</sub> ] . . . . .	182
I	Représentation de la construction classifiante [DÉT N <sub>TAX</sub> <i>de</i> N] . . . . .	184
II	Représentation de la construction qualificante [DÉT N <sub>TAX</sub> <i>de</i> N] . . . . .	185
III	Représentation de la construction typifiante [DÉT N <sub>TAX</sub> <i>de</i> N] . . . . .	186
IV	Représentation de la construction quantifiante [DÉT N <sub>TAX</sub> <i>de</i> N] . . . . .	188
V	Représentation de la construction typifiante [X <i>GENRE</i> + Y] . . . . .	189
VI	Représentation de la construction quantifiante [DÉT N { <i>en, de</i> } <i>TOUT</i> N <sub>TAX</sub> ] . . . . .	190

# Liste des tableaux

1	Taille des données sources et fréquences brutes et relatives de <i>genre</i> et <i>espèce</i> dans ces données . . . . .	12
1.1	Ambigüité des noms vernaculaires des espèces : l'exemple du colin . . . . .	35
2.1	Répartition des constructions de type $\langle \text{DÉT } N_{\text{TAX}} \text{ de } N \rangle$ . . . . .	54
(a)	Constructions de type $\langle \text{DÉT } N_{\text{TAX}} \text{ de } N \rangle$ . . . . .	54
(b)	Constructions de type $\langle \text{DÉT } \textit{GENRE} \text{ de } N \rangle$ . . . . .	54
(c)	Constructions de type $\langle \text{DÉT } \textit{ESPÈCE} \text{ de } N \rangle$ . . . . .	54
2.2	Types de DÉT dans la construction $[\text{DÉT } N_{\text{TAX}} \text{ de } N] \longleftrightarrow \text{'CLA'}$ . . . . .	55
2.3	Types de classification dans la construction $[\text{DÉT } N_{\text{TAX}} \text{ de } N] \longleftrightarrow \text{'CLA'}$	61
2.4	Types de classification dans la construction $[\text{DÉT } N_{\text{TAX}} \text{ de } N] \longleftrightarrow \text{'CLA'}$ (sous-corpus SPÉ) . . . . .	63
(a)	Construction $[\text{DÉT } N_{\text{TAX}} \text{ de } N] \longleftrightarrow \text{'CLA'}$ . . . . .	63
(b)	Construction $[\text{DÉT } \textit{GENRE} \text{ de } N] \longleftrightarrow \text{'CLA'}$ . . . . .	63
(c)	Construction $[\text{DÉT } \textit{ESPÈCE} \text{ de } N] \longleftrightarrow \text{'CLA'}$ . . . . .	63
2.5	Types de classification dans la construction $[\text{DÉT } N_{\text{TAX}} \text{ de } N] \longleftrightarrow \text{'CLA'}$ (sous-corpus GÉN) . . . . .	65
(a)	Construction $[\text{DÉT } N_{\text{TAX}} \text{ de } N] \longleftrightarrow \text{'CLA'}$ . . . . .	65
(b)	Construction $[\text{DÉT } \textit{GENRE} \text{ de } N] \longleftrightarrow \text{'CLA'}$ . . . . .	65
(c)	Construction $[\text{DÉT } \textit{ESPÈCE} \text{ de } N] \longleftrightarrow \text{'CLA'}$ . . . . .	65
3.1	Répartition des constructions de type $\langle \text{DÉT } N_{\text{TAX}} \text{ de } N \rangle$ . . . . .	74
(a)	Constructions de type $\langle \text{DÉT } N_{\text{TAX}} \text{ de } N \rangle$ . . . . .	74
(b)	Constructions de type $\langle \text{DÉT } \textit{GENRE} \text{ de } N \rangle$ . . . . .	74
(c)	Constructions de type $\langle \text{DÉT } \textit{ESPÈCE} \text{ de } N \rangle$ . . . . .	74



3.2	Répartition des $N_{TAX}$ dans la construction [DÉT $N_{TAX}$ <i>de</i> N] $\longleftrightarrow$ 'QUA'	75
3.3	Types de DÉT dans la construction [DÉT $N_{TAX}$ <i>de</i> N] $\longleftrightarrow$ 'QUA' . . . .	76
3.4	Accord interne dans la construction [DÉT $N_{TAX}$ <i>de</i> N] $\longleftrightarrow$ 'QUA' . . . .	84
	(a) Construction [DÉT $N_{TAX}$ <i>de</i> N] $\longleftrightarrow$ 'QUA' . . . . .	84
	(b) Construction [DÉT <i>GENRE</i> <i>de</i> N] $\longleftrightarrow$ 'QUA' . . . . .	84
	(c) Construction [DÉT <i>ESPÈCE</i> <i>de</i> N] $\longleftrightarrow$ 'QUA' . . . . .	84
3.5	Accord externe à la construction [DÉT $N_{TAX}$ <i>de</i> N] $\longleftrightarrow$ 'QUA' . . . . .	86
4.1	Répartition des constructions de type $\langle$ DÉT $N_{TAX}$ <i>de</i> N $\rangle$ . . . . .	109
	(a) Constructions de type $\langle$ DÉT $N_{TAX}$ <i>de</i> N $\rangle$ . . . . .	109
	(b) Constructions de type $\langle$ DÉT <i>GENRE</i> <i>de</i> N $\rangle$ . . . . .	109
	(c) Constructions de type $\langle$ DÉT <i>ESPÈCE</i> <i>de</i> N $\rangle$ . . . . .	109
4.2	Types de DÉT dans la construction [DÉT $N_{TAX}$ <i>de</i> N] $\longleftrightarrow$ 'TYP' . . . . .	110
4.3	Accord interne dans la construction [DÉT $N_{TAX}$ <i>de</i> N] $\longleftrightarrow$ 'TYP' . . . . .	122
4.4	Accord externe à la construction [DÉT $N_{TAX}$ <i>de</i> N] $\longleftrightarrow$ 'TYP' . . . . .	124
4.5	Nombre d'occurrences des 25 % de N les plus fréquents dans la construction [DÉT $N_{TAX}$ <i>de</i> N] typifiante (TYP) comparé à celui dans les constructions [DÉT $N_{TAX}$ <i>de</i> N] classifiante (CLA) et qualifiante (QUA)	129
4.6	Fréquence en corpus de la construction [X <i>GENRE+</i> Y] $\longleftrightarrow$ 'TYP' comparée à celle des constructions de type $\langle$ DÉT <i>GENRE</i> <i>de</i> N $\rangle$ . . . . .	132
4.7	Répartition des formes de <i>GENRE+</i> . . . . .	133
4.8	Types de X et de Y dans la construction [X <i>GENRE+</i> Y] $\longleftrightarrow$ 'TYP' . . . . .	135
	(a) Types de X . . . . .	135
	(b) Types de Y . . . . .	135
5.1	Répartition des constructions de type $\langle$ DÉT $N_{TAX}$ <i>de</i> N $\rangle$ . . . . .	158
	(a) Constructions de type $\langle$ DÉT $N_{TAX}$ <i>de</i> N $\rangle$ . . . . .	158
	(b) Constructions de type $\langle$ DÉT <i>GENRE</i> <i>de</i> N $\rangle$ . . . . .	158
	(c) Constructions de type $\langle$ DÉT <i>ESPÈCE</i> <i>de</i> N $\rangle$ . . . . .	158
5.2	Répartition des $N_{TAX}$ dans la construction [DÉT $N_{TAX}$ <i>de</i> N] $\longleftrightarrow$ 'QTF'	159
5.3	Types de DÉT dans la construction [DÉT $N_{TAX}$ <i>de</i> N] $\longleftrightarrow$ 'QTF' . . . . .	161
5.4	Fréquence des constructions de type $\langle$ DÉT N { <i>en</i> , <i>de</i> } <i>TOUT</i> $N_{TAX}$ $\rangle$ . . . . .	174
5.5	Types de DÉT dans la construction [DÉT N { <i>en</i> , <i>de</i> } <i>TOUT</i> $N_{TAX}$ ] $\longleftrightarrow$ 'QTF'	177

# Table des matières

Sommaire	vii
Résumé	ix
Abstract	xi
Remerciements	xiii
Abréviations et conventions	xv
<b>Introduction</b>	<b>1</b>
Théorie des ensembles flous . . . . .	3
Du modèle classique à la conception cognitive des catégories . . . . .	4
Classification des enclosures . . . . .	8
Corpus . . . . .	10
Questions de recherche . . . . .	13
Plan de la thèse . . . . .	14
<b>1 L'approche constructionnelle</b>	<b>15</b>
1.1 Les grammaires de construction . . . . .	16
1.2 La construction comme unité linguistique . . . . .	19
1.2.1 Définition . . . . .	21
1.2.2 Anatomie d'une construction . . . . .	22
1.2.3 Le continuum lexique-syntaxe . . . . .	24
1.2.4 Interactions entre les constructions . . . . .	27
1.2.5 Organisation hiérarchique des constructions . . . . .	29
1.3 Les constructions en <i>genre</i> et <i>espèce</i> . . . . .	33

1.3.1	<i>Genre et espèce</i> . . . . .	33
1.3.2	Constructions à l'étude . . . . .	38
1.3.3	État de l'art . . . . .	43
<b>2</b>	<b>Classification</b> . . . . .	<b>49</b>
2.1	La construction [DÉT N <sub>TAX</sub> <i>de</i> N] $\longleftrightarrow$ 'CLA' . . . . .	50
2.1.1	Fréquence . . . . .	53
2.1.2	Détermination . . . . .	54
2.1.3	Phénomènes d'accord . . . . .	56
2.1.4	Modification . . . . .	57
2.2	Classification scientifique et non-scientifique . . . . .	59
2.2.1	Classification dans la langue spécialisée . . . . .	62
2.2.2	Classification dans la langue non-spécialisée . . . . .	64
2.3	Synthèse . . . . .	68
<b>3</b>	<b>Qualification</b> . . . . .	<b>71</b>
3.1	La construction [DÉT N <sub>TAX</sub> <i>de</i> N] $\longleftrightarrow$ 'QUA' . . . . .	72
3.1.1	Fréquence . . . . .	73
3.1.2	Détermination . . . . .	75
3.1.3	Phénomènes d'accord . . . . .	78
3.1.3.1	Accord interne au syntagme . . . . .	78
3.1.3.2	Accord externe au syntagme . . . . .	86
3.1.4	Modification . . . . .	88
3.1.5	Sémantique de N et catégorisation . . . . .	90
3.1.5.1	Emplois non-métaphoriques de N . . . . .	90
3.1.5.2	Emplois métaphoriques de N . . . . .	93
3.2	Fonctions de l'approximation . . . . .	96
3.2.1	Problème de dénomination . . . . .	97
3.2.2	Mise à distance . . . . .	98
3.2.3	Principes de coopération et de pertinence . . . . .	100
3.3	Synthèse . . . . .	102
<b>4</b>	<b>Typification</b> . . . . .	<b>105</b>
4.1	La construction [DÉT N <sub>TAX</sub> <i>de</i> N] $\longleftrightarrow$ 'TYP' . . . . .	107
4.1.1	Fréquence . . . . .	108

4.1.2	Détermination . . . . .	110
4.1.2.1	Structure $\langle ce \text{ genre de } N \rangle$ . . . . .	111
4.1.2.2	Structure $\langle le \text{ genre de } N \{P_{REL}, \text{ à } P_{INF}\} \rangle$ . . . . .	113
4.1.2.3	Structure $\langle QUEL \text{ GENRE de } N? \rangle$ . . . . .	114
4.1.3	Modification . . . . .	117
4.1.4	Phénomènes d'accord . . . . .	121
4.1.4.1	Accord interne au syntagme . . . . .	121
4.1.4.2	Accord externe au syntagme . . . . .	122
4.1.4.3	La séquence $\langle DÉT \text{ genre de} \rangle$ : un déterminant complexe? . . . . .	126
4.1.5	Types de N et catégorisation . . . . .	127
4.2	La construction $[X \text{ GENRE+ } Y] \longleftrightarrow \text{'TYP'}$ . . . . .	130
4.2.1	Fréquence . . . . .	131
4.2.2	Anatomie de la construction . . . . .	132
4.2.3	Exemplification . . . . .	136
4.2.3.1	Inclusion de catégories . . . . .	136
4.2.3.2	Ressemblance de catégories . . . . .	139
4.2.3.3	Cas particulier: Y est un nom propre . . . . .	140
4.2.3.4	Fonction quotative de la construction . . . . .	141
4.2.3.5	Exemplification et approximation . . . . .	142
4.2.4	Catégorisation <i>ad hoc</i> . . . . .	143
4.2.4.1	Noms généraux . . . . .	145
4.2.4.2	Noms passe-partout . . . . .	146
4.2.5	Analyse unifiée . . . . .	147
4.3	Synthèse . . . . .	151
<b>5</b>	<b>Quantification</b> . . . . .	<b>155</b>
5.1	La construction $[DÉT N_{TAX} \text{ de } N] \longleftrightarrow \text{'QTF'}$ . . . . .	156
5.1.1	Fréquence . . . . .	157
5.1.2	Détermination . . . . .	159
5.1.2.1	Structure $\langle TOUT N_{TAX} \text{ de } N \rangle$ . . . . .	159
5.1.2.2	Structure $\langle AUCUN N_{TAX} \text{ de } N \rangle$ . . . . .	162
5.1.2.3	Structure $\langle LE \text{ moindre } N_{TAX} \text{ de } N \rangle$ . . . . .	165
5.1.3	Modification . . . . .	166

5.1.4	Phénomènes d'accord . . . . .	167
5.1.5	Types de N et catégorisation . . . . .	169
5.2	La construction [DÉT N { <i>en, de</i> } <i>TOUT</i> N <sub>TAX</sub> ] $\longleftrightarrow$ 'QTF' . . . . .	172
5.2.1	Fréquence . . . . .	173
5.2.2	Détermination . . . . .	176
5.2.3	Modification . . . . .	177
5.2.4	Types de N et catégorisation . . . . .	178
5.3	Synthèse . . . . .	181
	<b>Conclusion</b>	<b>183</b>
	<b>Bibliographie</b>	<b>195</b>
	<b>Index des auteurs</b>	<b>219</b>
	<b>Liste des figures</b>	<b>225</b>
	<b>Liste des tableaux</b>	<b>227</b>
	<b>Table des matières</b>	<b>229</b>